

**Variation syntaxique**  
**dans le français multiculturel du cinéma de banlieue**

Syntactic variation in the multicultural French of banlieue films

Submitted by **Laurie Dekhissi** to the University of Exeter as a thesis for the degree of  
Doctor of Philosophy in French  
In August 2013

This thesis is available for Library use on the understanding that it is copyright material and that no quotation from the thesis may be published without proper acknowledgement.

I certify that all material in this thesis which is not my own work has been identified and that no material has previously been submitted and approved for the award of a degree by this or any other University.

Signature: .....

## Résumé

Cette étude porte sur la variation syntaxique du français multiculturel tel qu'il est représenté dans un corpus de 38 films du cinéma de banlieue. À ce jour, de nombreuses études ont été menées sur le lexique et la phonologie du français des banlieues (ici nommé français multiculturel) mais très peu de linguistes se sont intéressés à sa syntaxe car elle ne paraissait pas différer de celle du français populaire (Conein et Gadet, 2000 ; Liogier, 2002). Les approches variationniste et pragmatique sont utilisées dans cette thèse pour étudier trois domaines variables de cette syntaxe : l'utilisation de *comment*, marqueur exclamatif, à la place de marqueurs plus traditionnels (chapitre 4), la variation dans l'emploi des structures interrogatives partielles (chapitres 5, 6, 7) et l'emploi de *qu'est-ce que* à la place de *pourquoi* dans des questions rhétoriques à valeur de critique ou de reproche (chapitres 8, 9). Les principaux résultats montrent que dans ce corpus : la structure [QkSV] est en déclin depuis les années 90, la structure [SVQ] peut être utilisée pour exprimer une question rhétorique, la question rhétorique en *qu'est-ce que* est plus menaçante, plus directe et moins ambiguë que celle en *pourquoi* pour exprimer une critique ou une reproche. Cette représentation du français multiculturel parlé dans les films témoigne d'une augmentation de la fréquence d'utilisation de certaines structures par rapport au français populaire. Néanmoins cette observation ne nous permet pas d'affirmer qu'il s'agit de deux variétés distinctes sur le plan syntaxique.

**Mots clés :** sociolinguistique variationniste, syntaxe, pragmatique, interrogatives partielles, question rhétorique, exclamatives

## Abstract

This study examines the representation of syntactic variation in Multicultural French in a corpus of 38 "banlieue films". Many studies have been carried out so far on the lexis and phonology of the "français des banlieues" (termed here Multicultural French) but not on the syntax. According to some linguists (Conein et Gadet, 2000 ; Liogier 2002), this could be due to the fact that "français des banlieues" is not different from traditional "Popular French" in terms of its grammar and syntax. The variationist and pragmatic approaches are used to examine three variables : the use of *comment* as an exclamative marker instead of more traditional markers (chapter 4), the variation in the use of WH-questions (chapters 5, 6, 7) and the use of *qu'est-ce que* "what" instead of *pourquoi* "why" in some types of rhetorical questions used to express a challenge or a criticism (chapters 8, 9). The main results of the study are that: the structure [QkSV] has declined since the 1990s, the [SVQ] structure can be used for rhetorical questions, the *qu'est-ce que* rhetorical question expresses a strong face threatening act and is more direct than a rhetorical question in *pourquoi* which can be ambiguous. The representation of Multicultural French spoken in these films shows an increase in the use of some syntactic features compared to traditional Popular French. However, this observation cannot allow us to claim that they are two distinct varieties in terms of their syntax.

**Key words :** variationist sociolinguistics, syntax, pragmatics, Wh- questions, rhetorical questions, exclamatives

## Remerciements

C'est avec un réel plaisir que je tiens à adresser ces mots de remerciement à tous ceux qui m'ont accompagnée, conseillée et soutenue tout au long de cette thèse.

Tout d'abord, je souhaite remercier l'Université d'Exeter qui a financé ce travail de recherche et qui m'a permis de mener à bien ce projet dans de bonnes conditions.

Je tiens à remercier mon directeur de thèse, le Docteur Aidan Coveney, pour sa disponibilité durant ces trois années, son soutien, ses conseils et son expertise. Je le remercie pour la confiance qu'il m'a accordée du début à la fin de ce travail. J'ai beaucoup appris à ses côtés et lui adresse toute ma reconnaissance.

J'adresse mes sincères remerciements à ma co-directrice, le Docteur Zoë Boughton, pour son écoute, ses conseils avisés et l'intérêt porté à ce projet. J'ai apprécié son enthousiasme et sa sympathie.

Je remercie le Docteur Nigel Armstrong et le Docteur Fiona Cox d'avoir accepté d'évaluer cette thèse de doctorat. J'espère que la lecture de ce travail vous apportera satisfaction.

Je souhaite remercier les comités d'organisation et de sélection de l'*AFLS*, de la *Philological Society* et de *Banlieue Network* pour leur soutien, y compris financier, qui m'a permis de présenter ma recherche à un public de spécialistes.

Merci à Marie-José Béguelin, Professeure ordinaire, pour son invitation et son accueil chaleureux à Neuchâtel lors du colloque *La syntaxe des interrogatives en français*. Ce fut une expérience très enrichissante.

Merci à mes amis et collègues du département de français de l'Université d'Exeter qui m'ont aidée directement ou indirectement dans ma recherche. Merci plus particulièrement à Lucie, Damien et Marjorie, pour les bons moments passés ensemble et nos longues discussions à refaire le monde.

Un grand merci à mes parents de m'avoir soutenue et encouragée pendant ces années de travail et à Hasan pour son soutien sans faille, sa présence et sa patience tout au long de cette thèse. Merci pour tout.

## Table des matières

Résumé .....	2
Table des matières.....	4
Liste des tableaux .....	13
Liste des graphiques.....	15
Liste des abréviations.....	16
Introduction générale.....	17
<b>CHAPITRE 1 : Du français populaire traditionnel .....</b>	<b>20</b>
<b>1.0 Introduction .....</b>	<b>20</b>
<b>1.1 Les variétés de français et la variation .....</b>	<b>20</b>
1.1.1 La variation selon l'usager .....	20
1.1.2 La variation selon l'usage .....	21
<b>1.2 Le français populaire traditionnel .....</b>	<b>22</b>
1.2.1 Diffusion de la langue française aux dépens des formes « non-standards » .....	22
1.2.2 Apparition du « français populaire » .....	22
1.2.3 Caractéristiques sociales .....	23
1.2.3.1 Les locuteurs du français populaire.....	23
1.2.3.2 La notion de classe sociale .....	23
1.2.3.3 Développement du français populaire .....	23
1.2.4 État des lieux : Qu'en est-il du français populaire aujourd'hui ? .....	24
1.2.4.1 Français parlé vs français écrit .....	24
1.2.4.2 L'argot.....	25
1.2.4.3 Le style familier .....	26
1.2.4.4 Jugements, idéologie : Français standard vs Français populaire .....	26
1.2.5 Revue des travaux sur le français populaire traditionnel.....	27
1.2.5.1 Bauche, <i>Le langage populaire</i> (1920).....	27
1.2.5.2 Frei, <i>La grammaire des fautes</i> (1929) .....	30
1.2.5.3 Guiraud, <i>Le français populaire</i> (1965).....	32
1.2.5.4 Gadet, <i>Le français populaire</i> (1992a) .....	34
1.2.6 Traitement de l'interrogation et de l'exclamation dans les ouvrages sur le français populaire.....	35
1.2.6.1 Bauche (1920) .....	35
1.2.6.2 Frei (1929).....	37
1.2.6.3 Guiraud (1965) .....	37
1.2.6.4 Gadet (1992a).....	38
1.2.7 Remise en cause de la notion de « français populaire » .....	39

<b>1.3 Conclusion.....</b>	<b>40</b>
<b>CHAPITRE 2 : ... au français multiculturel .....</b>	<b>41</b>
<b>2.0 Introduction .....</b>	<b>41</b>
<b>2.1 Origine et histoire du mot « banlieue » .....</b>	<b>41</b>
<b>2.2 Historique de la construction des banlieues.....</b>	<b>42</b>
<b>2.3 Qui sont les habitants des « banlieues » ? .....</b>	<b>42</b>
<b>2.4 Le français multiculturel .....</b>	<b>43</b>
2.4.1 Appellation de notre objet d'étude .....	43
2.4.2 Caractéristiques du français multiculturel.....	46
2.4.2.1 Traits lexicaux .....	46
2.4.2.2 Traits phonologiques .....	47
2.4.2.3 Traits morphologiques et syntaxiques .....	48
2.4.3 Qui sont les locuteurs du français multiculturel ? .....	49
2.4.3.1 Age .....	49
2.4.3.2 Sexe .....	49
2.4.3.3 Origine sociale et ethnique .....	50
2.4.3.4 La notion de classe sociale .....	50
2.4.4 Les fonctions de ce langage .....	50
2.4.4.1 Fonction identitaire .....	50
2.4.4.2 Fonction cryptique.....	51
2.4.4.3 Fonctions ludique et expressive .....	51
2.4.5 Stigmatisation.....	52
2.4.5.1 Stigmatisation du lieu d'habitation et des habitants .....	52
2.4.5.2 Stigmatisation du français multiculturel à l'école .....	52
2.4.5.3 Stigmatisation par les médias .....	52
2.4.6 Revue des principaux travaux sur le français multiculturel .....	53
2.4.6.1 Travaux sur lexicque .....	53
2.4.6.2 Travaux sur la phonologie/la prosodie .....	56
2.4.6.3 Travaux ethnographiques .....	57
2.4.7 La grammaire du français multiculturel : un oubli ? .....	58
2.4.7.1 Quelques mentions de structures morphosyntaxiques et syntaxiques .....	58
<b>2.5 Le choix des structures syntaxiques étudiées dans ce travail .....</b>	<b>63</b>
<b>2.6 Conclusion.....</b>	<b>64</b>
<b>CHAPITRE 3 : Théorie, corpus et méthodologie.....</b>	<b>66</b>
<b>3.0 Introduction .....</b>	<b>66</b>
<b>3.1 Quelques concepts clés pour l'étude de la variation syntaxique .....</b>	<b>66</b>
3.1.1 L'approche diglossique .....	66

3.1.2 La sociolinguistique variationniste.....	67
3.1.2.1 Labov, un précurseur.....	67
3.1.2.2 Débat sur le concept de variable syntaxique .....	68
3.1.2.3 Mention de quelques études sur la variation grammaticale en français .....	69
3.1.3 Approche pragmatique .....	71
3.1.3.1 Les notions de « face » et de Face Threatening Act (FTA).....	72
<b>3.2 Le corpus.....</b>	<b>73</b>
3.2.1 Qu'entendons-nous par « corpus » ? .....	74
3.2.2 Les films comme corpus : corpus oral ou écrit ?.....	74
3.2.3 Quelques études précédentes utilisant un corpus de films .....	74
3.2.4 L'enquête de terrain traditionnelle : le genre idéal ?.....	76
3.2.5 La représentativité des données.....	76
3.2.6 Limites du corpus filmique en sociolinguistique .....	77
3.2.7 L'authenticité du langage dans les films .....	77
3.2.7.1 Des acteurs amateurs .....	77
3.2.7.2 L'authenticité des dialogues.....	78
3.2.7.3 La part d'improvisation.....	78
3.2.7.4 Les réalisateurs.....	79
3.2.7.5 Les acteurs « natifs » de banlieue.....	79
3.2.7.6 Comparaison des scénarios disponibles avec les films .....	79
3.2.8 Bilan des avantages et des inconvénients de notre corpus .....	80
<b>3.3 Méthodologie .....</b>	<b>81</b>
3.3.1 Sélection des films .....	81
3.3.2 Récolte des données .....	82
3.3.3 Classification des données .....	82
3.3.4 Aperçu des paramètres pris en compte.....	83
3.3.4.1 Le genre des locuteurs.....	83
3.3.4.2 L'âge des locuteurs.....	83
3.3.4.3 Le public.....	84
3.3.4.4 Le territoire.....	85
3.3.4.5 La date de sortie des films.....	85
3.3.5 Transcription .....	85
3.3.5.1 Conventions de transcription.....	86
<b>3.4 Survol des structures syntaxiques étudiées dans ce travail .....</b>	<b>87</b>
<b>3.5 Conclusion.....</b>	<b>87</b>
<b>CHAPITRE 4 : <i>Comment</i>, marqueur exclamatif .....</b>	<b>88</b>
<b>4.0 Introduction .....</b>	<b>88</b>

<b>4.1 Le statut des énoncés exclamatifs .....</b>	<b>89</b>
<b>4.2 Les exclamatives en QU-.....</b>	<b>90</b>
<b>4.3 L'emploi de <i>comment</i>, comme marqueur exclamatif .....</b>	<b>91</b>
4.3.1 Bref historique des variantes étudiées .....	93
4.3.2 Éléments d'information sur l'origine de <i>comment</i> .....	93
4.3.3 Les données.....	94
4.3.4 Une occurrence catégorique .....	95
4.3.5 Analyse de la variation entre <i>comment</i> et les marqueurs traditionnels .....	95
4.3.5.1 Le genre des locuteurs.....	95
4.3.5.2 L'âge des locuteurs.....	96
4.3.5.3 L'interlocuteur.....	97
4.3.5.4 Le nombre de personnes présentes .....	98
4.3.5.5 Le territoire.....	99
4.3.5.6 La valeur expressive de l'énoncé .....	99
4.3.5.7 « L'objet » évalué.....	100
4.3.5.8 Étude du haut degré.....	101
4.3.5.9 Évolution du marqueur <i>comment</i> dans le temps.....	101
4.3.5.10 Récapitulatif sur l'utilisation de <i>comment</i> .....	102
<b>4.4 Conclusion.....</b>	<b>103</b>
<b>CHAPITRE 5 : Présentation des interrogatives partielles du corpus .....</b>	<b>104</b>
<b>5.0 Introduction .....</b>	<b>104</b>
<b>5.1 Les structures interrogatives partielles du corpus .....</b>	<b>104</b>
<b>5.2 L'évolution des structures interrogatives partielles.....</b>	<b>105</b>
5.2.1 L'Ancien français (avant le 14 <sup>ème</sup> siècle) .....	105
5.2.2 Le Moyen français (14 <sup>ème</sup> – 16 <sup>ème</sup> siècle) .....	106
5.2.3 Le français classique (16 <sup>ème</sup> – 18 <sup>ème</sup> siècle).....	106
5.2.4 Le français moderne (après le 18 <sup>ème</sup> siècle).....	106
<b>5.3 Études précédentes sur la variation dans les interrogatives partielles .....</b>	<b>107</b>
5.3.1 Gougenheim <i>et al</i> (1956/1964) .....	107
5.3.2 Pohl (1965).....	107
5.3.3 Terry (1970) .....	108
5.3.4 Behnstedt (1973) .....	108
5.3.5 Ashby (1977).....	108
5.3.6 Söll (1983).....	108
5.3.7 Lefebvre (1981/82).....	109
5.3.8 Lafontaine et Lardinois (1985).....	109
5.3.9 Fox (1989).....	109

5.3.10 Coveney (1995, 2002).....	109
5.3.11 Quillard (2000).....	110
5.3.12 Abecassis (2005).....	110
5.3.13 Myers (2007).....	111
5.3.14 Zwanziger (2008).....	111
5.3.15 Elsig (2009).....	111
5.3.16 Druetta (2009).....	111
5.3.17 Bedijs (2012).....	112
5.3.18 Fréquence des interrogatives partielles dans les études précédentes.....	112
<b>5.4 Présentation des structures interrogatives partielles du corpus .....</b>	<b>113</b>
5.4.1 La structure [QESV].....	113
5.4.2 La structure [SVQ].....	115
5.4.3 La structure [QSV].....	117
5.4.4 La structure [Q=S V].....	118
5.4.5 La structure [QkSV].....	119
5.4.6 Les structures [seQkSV] et [QsekSV].....	120
5.4.7 La structure [QV SN].....	120
5.4.8 La structure [QV-CL].....	122
5.4.9 Les structures qui n'apparaissent pas dans ce corpus.....	123
<b>5.5 Bilan.....</b>	<b>123</b>
<b>5.6 Les questions partielles catégoriques.....</b>	<b>124</b>
5.6.1 L'acceptabilité.....	124
5.6.2 L'équivalence.....	124
5.6.3 Les occurrences catégoriques.....	125
5.6.3.1 <i>Qu'est-ce que = pourquoi</i> .....	125
5.6.3.2 <i>Qu'est-ce que = comment</i> .....	126
5.6.3.3 Les questions en « d'où ».....	126
5.6.3.4 Le discours rapporté.....	126
5.6.3.5 <i>Quel</i> + être + SN.....	127
5.6.3.6 Omission des prépositions.....	127
5.6.3.7 L'hypercorrection.....	127
5.6.4 Quelques cas problématiques.....	128
5.6.4.1 <i>pour quoi</i> vs <i>pourquoi</i> .....	128
5.6.4.2 <i>Qu'est-ce qui/qu'est-ce qu'il</i> .....	130
<b>5.7 Conclusion.....</b>	<b>131</b>
<b>CHAPITRE 6 : Étude sociolinguistique et syntaxique des interrogatives partielles .....</b>	<b>132</b>
<b>6.0 Introduction.....</b>	<b>132</b>



<b>6.1 Répartition des variantes selon l'identité du locuteur .....</b>	<b>132</b>
6.1.1 Répartition des variantes selon le genre du locuteur .....	132
6.1.2 Répartition des structures selon l'âge du locuteur.....	134
6.1.3 Répartition des structures chez les locuteurs féminins.....	135
6.1.4 Répartition des structures chez les locuteurs masculins.....	136
6.1.5 Conclusion sur l'influence de l'identité du locuteur .....	137
<b>6.2 Évolution des structures interrogatives partielles dans le temps .....</b>	<b>138</b>
<b>6.3 Étude syntaxique .....</b>	<b>139</b>
6.3.1 Corrélations entre mots interrogatifs et structures syntaxiques .....	139
6.3.1.1 <i>que/quoi</i> .....	140
6.3.1.2 <i>pourquoi</i> .....	142
6.3.1.3 <i>où</i> .....	144
6.3.1.4 <i>comment</i> .....	145
6.3.1.5 <i>qui</i> .....	146
6.3.1.6 <i>de quoi</i> .....	147
6.3.1.7 <i>combien</i> .....	148
6.3.1.8 <i>pour qui</i> .....	149
6.3.1.9 <i>quand</i> .....	149
6.3.1.10 <i>d'où</i> .....	151
6.3.1.11 <i>pour quoi</i> .....	151
6.3.1.12 Les mots interrogatifs minoritaires.....	152
<b>6.4 Conclusion.....</b>	<b>154</b>
<b>CHAPITRE 7 : Les interrogatives partielles : une étude pragmatique .....</b>	<b>156</b>
<b>7.0 Introduction .....</b>	<b>156</b>
<b>7.1 La fonction communicative des questions.....</b>	<b>156</b>
7.1.1 Les questions ordinaires .....	156
7.1.2 Les questions rhétoriques .....	157
7.1.3 Les questions exclamatives .....	158
7.1.4 Les questions suggestives.....	160
7.1.5 Les questions auto-adressées.....	160
7.1.6 Les questions introductives .....	161
7.1.7 Les questions « écho » .....	162
7.1.8 Les questions indéterminées.....	164
7.1.8.1 Question ordinaire ou question rhétorique ? .....	164
7.1.8.2 Autres questions indéterminées.....	164
<b>7.2 Structures et fonctions communicatives.....</b>	<b>165</b>
7.2.1 Les variantes privilégiées par chaque fonction communicative.....	165

7.2.2 Les fonctions communicatives privilégiées par chaque variante .....	166
7.2.2.1 La structure [SVQ].....	166
7.2.2.2 La structure [QSV].....	174
7.2.2.3 La structure [QESV].....	177
7.2.2.4 Les structures [Q=SV], [seQkSV], [QsekSV] : Q= <i>qui</i> .....	182
7.2.2.5 [seQkSV] et [QsekSV] .....	184
7.2.2.6 La structure [QkSV] .....	185
7.2.2.7 La structure [QV-CL].....	186
7.2.2.8 La structure [QV SN] .....	187
<b>7.3 Conclusion.....</b>	<b>187</b>
<b>CHAPITRE 8 : La question rhétorique : problèmes généraux .....</b>	<b>188</b>
<b>8.0 Introduction .....</b>	<b>188</b>
<b>8.1 La question rhétorique d'un point de vue pragmatique.....</b>	<b>189</b>
8.1.1 Problèmes de définition.....	189
8.1.2 Le contexte : favorable ou défavorable pour la détermination d'une question rhétorique ?.....	191
8.1.3 L'exclamation et la question rhétorique.....	195
8.1.4 Une structure convaincante .....	195
8.1.5 Une question en guise de réponse ... ..	195
<b>8.2 Essai de définition de la question rhétorique.....</b>	<b>196</b>
<b>8.3 Nos données : un autre type de question rhétorique .....</b>	<b>197</b>
8.3.1 L'expression d'un sentiment : le mécontentement.....	197
8.3.2 Distinction entre critique et reproche .....	198
8.3.3 Les sous-fonctions communicatives déterminées .....	199
8.3.3.1 Les questions « critique du destinataire » .....	200
8.3.3.2 Les questions « critique d'un tiers ».....	201
8.3.3.3 Les questions « reproche » .....	201
8.3.3.4 Les questions « autocritique ».....	202
<b>8.4 <i>Qu'est-ce (que) : une structure innovante ? .....</i></b>	<b>203</b>
8.4.1 <i>Pourquoi</i> et ses synonymes partiels .....	203
8.4.1.1 Le mot interrogatif « que ».....	203
8.4.1.2 La structure emphatique « que diable ».....	203
8.4.1.3 <i>Que + avoir besoin</i> .....	204
8.4.1.4 <i>Qu'est-ce que + avoir besoin</i> .....	204
8.4.1.5 <i>Qu'est-ce que</i> .....	204
8.4.1.6 Le syntagme interrogatif « d'où » .....	205
8.4.2 Hypothèses sur l'origine de <i>qu'est-ce (que) (= pourquoi)</i> .....	205

8.4.2.1 <i>qu'est-ce que + avoir besoin</i> .....	206
8.4.2.2 <i>qu'est-ce que tu as à + infinitif</i> .....	206
8.4.2.3 Un « contact de langue » entre L1 et L2 ?.....	206
8.4.2.4 Une « erreur » d'apprentissage lors de l'acquisition naturelle de la langue seconde ? .....	206
8.4.3 Les contraintes grammaticales sur l'emploi de <i>qu'est-ce que</i> .....	206
8.4.4 <i>Pourquoi</i> et ses synonymes dans d'autres langues.....	208
8.4.4.1 En anglais .....	208
8.4.4.2 En italien .....	208
8.4.5 Les exemples de la structure /kesk/ hors corpus .....	209
8.4.5.1 Les jeux télévisés .....	209
8.4.5.2 La série télévisée : <i>Kaamelott</i> .....	211
8.4.5.3 La télé-réalité.....	211
8.4.5.4 Dans une publicité.....	212
8.4.5.5 Chez Nicolas Sarkozy .....	212
8.4.5.5 Prise de note à la volée .....	213
8.4.5.6 Dans les films américains doublés en français .....	213
<b>8.5 Conclusion.....</b>	<b>215</b>
<b>CHAPITRE 9 : Analyse de la variable <i>Qu'est-ce que ~ pourquoi</i> .....</b>	<b>216</b>
<b>9.0 Introduction .....</b>	<b>216</b>
<b>9.1 Objectif général et fréquence des variantes dans le corpus.....</b>	<b>216</b>
<b>9.2 Répartition des sous-fonctions communicatives .....</b>	<b>217</b>
9.2.1 La variable et ses sous-fonctions communicatives.....	217
9.2.2 La variante /kesk/ et ses sous-fonctions communicatives .....	218
9.2.2.1 La critique du destinataire .....	218
9.2.2.2 Le reproche.....	219
9.2.2.3 La critique d'un tiers .....	221
9.2.2.4 L'autocritique .....	222
<b>9.3 Le genre du locuteur .....</b>	<b>223</b>
9.3.1 Fréquence d'utilisation de la variante /kesk/ selon le genre du locuteur.....	224
9.3.1.1 Les locuteurs masculins.....	224
9.3.1.2 Les locuteurs féminins .....	224
<b>9.4 L'âge des locuteurs.....</b>	<b>225</b>
9.4.1 Fréquence d'utilisation de la variante /kesk/ selon la tranche d'âge du locuteur .....	226
<b>9.5 Le public.....</b>	<b>226</b>
9.5.1 Le public « médiateur ».....	227
9.5.2 Le public « provocateur ».....	228

9.5.3	Fréquence d'utilisation de la variable selon le nombre de personnes présentes .....	228
9.5.4	Fréquence d'utilisation de /kesk/ selon le nombre de personnes présentes.....	229
<b>9.6</b>	<b>Les territoires .....</b>	<b>230</b>
9.6.1	Fréquence d'utilisation de /kesk/ selon le territoire .....	231
9.6.1.1	Le territoire des pairs.....	231
9.6.1.2	Le territoire de la famille.....	232
<b>9.7</b>	<b>Étude de la cause du reproche, de la critique .....</b>	<b>233</b>
9.7.1	Les actions.....	234
9.7.2	La parole.....	234
9.7.3	La prise de parole .....	234
9.7.4	La façon de parler.....	235
9.7.5	Fréquence de la variable selon la cause de la critique/du reproche.....	235
9.7.6	Fréquence de la variante /kesk/ selon la cause de la critique/du reproche .....	235
9.7.6.1	Les actions.....	236
9.7.6.2	La parole.....	236
9.7.6.3	La prise de parole .....	236
9.7.6.4	La façon de parler.....	236
<b>9.8</b>	<b>L'interlocuteur .....</b>	<b>237</b>
9.8.1	Le locuteur masculin .....	238
9.8.2	Le locuteur féminin .....	239
<b>9.9</b>	<b>La réaction de l'interlocuteur .....</b>	<b>241</b>
9.9.1	Absence de réponse.....	242
9.9.2	L'interlocuteur répond.....	243
9.9.2.1	L'interlocuteur accepte.....	243
9.9.2.2	L'interlocuteur rejette la critique ou le reproche.....	244
9.9.2.3	L'interlocuteur s'explique .....	246
9.9.3	Fréquence relative de /kesk/ selon le type de réponse ou non réponse .....	246
<b>9.10</b>	<b>Évolution de l'utilisation de la variante /kesk/ dans le temps .....</b>	<b>247</b>
<b>9.11</b>	<b>Utilisation moyenne de /kesk/ par période.....</b>	<b>248</b>
<b>9.12</b>	<b>Bilan sur la structure /kesk/ .....</b>	<b>248</b>
<b>9.13</b>	<b>Le français multiculturel et les femmes.....</b>	<b>249</b>
<b>9.14</b>	<b>Conclusion.....</b>	<b>251</b>
	<b>Conclusion générale .....</b>	<b>252</b>
	<b>ANNEXE I .....</b>	<b>254</b>
	<b>ANNEXE II.....</b>	<b>255</b>
	<b>ANNEXE III .....</b>	<b>258</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>259</b>

## Liste des tableaux

### Chapitre 4

Tableau 4.1 : Nombre d'occurrences des marqueurs exclamationnels en QU- dans le corpus .....	94
Tableau 4.2 : Nombre d'occurrences de la variable selon le genre du locuteur.....	95
Tableau 4.3 : Nombre d'occurrences de chaque variante selon le genre du locuteur .....	96
Tableau 4.4 : Répartition de chaque variante selon l'âge du locuteur.....	96
Tableau 4.5 : Répartition de chaque variante selon l'identité (pair/non-pair) de l'interlocuteur	97
Tableau 4.6 : Répartition des variantes selon le nombre de personnes présentes .....	98
Tableau 4.7 : Répartition des variantes selon le lieu où se trouve le locuteur .....	99
Tableau 4.8 : Répartition de chaque variante selon la valeur expressive de l'énoncé. ....	100
Tableau 4.9 : Répartition des variantes selon l' « objet évalué » .....	100
Tableau 4.10 : Répartition des variantes selon le haut degré exprimé .....	101
Tableau 4.11 : Répartition des variantes selon la date de sortie du film dans lequel elles apparaissent.....	101

### Chapitre 5

Tableau 5.1 : Fréquence relative des questions partielles du corpus.....	105
Tableau 5.2 : Fréquence relative des structures partielles dans des études précédentes .....	112
Tableau 5.3 : Fréquence d'utilisation de la structure [QESV] avec différents mots interrogatifs .....	114
Tableau 5.4 : Fréquence d'utilisation de la structure [SVQ] avec différents mots interrogatifs	117
Tableau 5.5 : Fréquence d'utilisation de la structure [QSV] avec différents mots interrogatifs	118
Tableau 5.6 : Fréquence d'utilisation de la structure [Q=SV] selon le mot interrogatif .....	119
Tableau 5.7 : Fréquence d'utilisation de la structure [QkSV] avec différents mots interrogatifs .....	120
Tableau 5.8 : Fréquence d'utilisation de la structure [seQkSV] avec différents mots interrogatifs .....	120
Tableau 5.9 : Fréquence d'utilisation de la structure [QsekSV] avec différents mots interrogatifs .....	120
Tableau 5.10 : Fréquence d'utilisation de la structure [QV-CL] avec différents mots interrogatifs .....	123

### Chapitre 6

Tableau 6.1 : Fréquence relative des structures interrogatives partielles selon le genre du locuteur.....	133
Tableau 6.2 : Fréquence relative des structures selon l'âge des locuteurs .....	134
Tableau 6.3 : Fréquence relative des structures selon l'âge des locuteurs féminins .....	135
Tableau 6.4 : Fréquence relative des structures selon l'âge des locuteurs masculins .....	136
Tableau 6.5 : Fréquence relative des syntagmes interrogatifs.....	140
Tableau 6.6 : Fréquence du mot interrogatif <i>que/quoi</i> selon la variante de QP .....	140
Tableau 6.7 : Fréquence du mot interrogatif <i>pourquoi</i> selon la variante de QP .....	142

Tableau 6.8 : Fréquence du mot interrogatif <i>où</i> selon la variante de QP .....	144
Tableau 6.9 : Fréquence du mot interrogatif <i>comment</i> selon la variante de QP.....	145
Tableau 6.10 : Fréquence du mot interrogatif <i>qui</i> selon la variante de QP .....	146
Tableau 6.11 : Fréquence du syntagme interrogatif <i>de quoi</i> selon la variante de QP .....	147
Tableau 6.12 : Fréquence du syntagme interrogatif <i>combien</i> selon la variante de QP.....	148
Tableau 6.13 : Fréquence du mot interrogatif <i>pour qui</i> selon la variante de QP.....	149
Tableau 6.14 : Fréquence du syntagme interrogatif <i>quand</i> selon la variante de QP .....	149
Tableau 6.15 : Fréquence du syntagme interrogatif <i>d'où</i> selon la variante de QP.....	151
Tableau 6.16 : Fréquence du syntagme interrogatif <i>pour quoi</i> selon la variante de QP .....	151
<b>Chapitre 7</b>	
Tableau 7.1 : Fréquence de chaque structure interrogative partielle selon la fonction communicative .....	165
Tableau 7.2 : Fréquence d'utilisation de la structure [SVQ] avec diverses fonctions communicatives.....	166
Tableau 7.3 : Fréquence d'utilisation de la structure [SVQ] avec diverses fonctions communicatives par rapport aux structures avec syntagme interrogatif frontal.....	173
Tableau 7.4 : Fréquence d'utilisation de la structure [QSV] avec diverses fonctions communicatives.....	174
Tableau 7.5 : Fréquence d'utilisation de la structure [QESV] avec diverses fonctions communicatives.....	177
<b>Chapitre 8</b>	
Tableau 8.1 : Pourcentage de questions rhétoriques dans différents corpus (sur la totalité d'interrogatives partielles).....	188
Tableau 8.2 : Les sous-fonctions de la question rhétorique conflictuelle .....	200
<b>Chapitre 9</b>	
Tableau 9.1 : Nombre total d'occurrences de la variable /kesk/ ~ <i>pourquoi</i> dans le corpus....	216
Tableau 9.2 : Nombre d'occurrences de la variable /kesk/ ~ <i>pourquoi</i> selon leur fonction communicative. ....	217
Tableau 9.3 : Fréquence de la variante /kesk/ selon sa fonction communicative.....	218
Tableau 9.4 : Emploi de la variable /kesk/ ~ <i>pourquoi</i> selon le genre des locuteurs .....	223
Tableau 9.5 : Fréquence d'utilisation de /kesk/ selon le genre du locuteur .....	224
Tableau 9.6 : Nombre d'occurrences de la variable selon la tranche d'âge des locuteurs. ....	226
Tableau 9.7 : Fréquence d'utilisation de /kesk/ selon la tranche d'âge des locuteurs. ....	226
Tableau 9.8 : Nombre d'occurrences de la variable selon le nombre de personnes présentes..	228
Tableau 9.9 : Fréquence d'utilisation de /kesk/ selon le nombre de personnes présentes.....	229
Tableau 9.10 : Nombres d'occurrences de la variable selon le lieu où se trouve le locuteur....	230
Tableau 9.11 : Fréquence d'utilisation de /kesk/ selon le territoire où se trouve le locuteur ....	231
Tableau 9.12 : Fréquence d'utilisation de /kesk/ selon la cause de la critique ou du reproche.	236
Tableau 9.13: Fréquence d'utilisation de la variante /kesk/ selon l'interlocuteur.....	237

Tableau 9.14 : Fréquence d'utilisation de la structure /kesk/ par le locuteur masculin selon le genre de l'interlocuteur .....	<b>238</b>
Tableau 9.15 : Fréquence d'utilisation de la structure /kesk/ par le locuteur féminin selon le genre de l'interlocuteur .....	<b>239</b>
Tableau 9.16 : Réaction du locuteur (réponse ou absence de réponse) selon l'utilisation de /kesk/ .....	<b>242</b>
Tableau 9.17 : Types de réponses de l'interlocuteur selon l'utilisation de /kesk/ .....	<b>246</b>

## Liste des graphiques

### Chapitre 4

Graphique 4.1 : évolution du marqueur comment de 1991 à 2011 dans les films du corpus....	<b>102</b>
---	------------

### Chapitre 6

Graphique 6.1 : Utilisation de trois structures selon le genre du locuteur .....	<b>133</b>
Graphique 6.2 : Utilisation de trois structures selon l'âge des locuteurs .....	<b>134</b>
Graphique 6.3 : Utilisation de trois structures interrogatives partielles selon la tranche d'âge des locuteurs féminins. ....	<b>136</b>
Graphique 6.4 : Utilisation de trois structures interrogatives partielles selon la tranche d'âge des locuteurs masculins .....	<b>137</b>
Graphique 6.5 : Évolution de quatre structures interrogatives des années 1980 à 2011. ....	<b>138</b>

### Chapitre 9

Graphique 9.1: Nombre d'occurrences de la variable en fonction de la catégorie.....	<b>235</b>
Graphique 9.2 : évolution de l'utilisation de la structure /kesk/ dans les films, des années 1980 à 2011.....	<b>247</b>
Graphique 9.3 : moyenne d'utilisation de la variante /kesk/ dans les films, des années 1980 à 2011.....	<b>248</b>

## Liste des abréviations

ex. : exemple

TLFi : Trésor de la Langue Française informatisé

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

HLM : Habitation à loyer modéré

HBM : Habitation bon marché

SV : sujet – verbe

SVC : sujet – verbe - complément

FCC : Français contemporain des cités (Goudaillier, 1997b)

FTA : Face Threatening Act

FFA : Face Flattering Act

QR : Question rhétorique

QRC : Question rhétorique conflictuelle

QP : question partielle

QO : question ordinaire

QEX : question exclamative

QE : question écho

QS : question suggestive

QA : question auto-adressée

QI : question introductive

QIN : question indéterminée



## Introduction générale

Le français parlé est une mine d'or pour tout linguiste et cela se constate par les nombreux travaux le prenant comme objet d'étude, depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle mais surtout les années 1970, aux niveaux lexical, phonologique et grammatical. Cependant, de par la tradition prescriptive en France (Lodge, 1993), la langue orale a très souvent été associée au français familier ou aux formes non-standards, alors qu'il s'agit en fait d'un ensemble plus complexe (Abecassis *et al*, 2008). Le français parlé comprend des variétés géographiques (diatopiques), sociales (diastratiques) et stylistiques (diaphasiques). Dans ce travail de recherche, nous nous intéresserons à la variété diastratique qu'est le français multiculturel, plus connue sous le nom de « français des banlieues ». Cette variété a fait l'objet de nombreuses études lexicales (Seguin et Teillard, 1996 ; Goudaillier, 1997b ; Fiévet, 2008) et phonologiques (Fagyal, 2003 ; Jamin, 2005) depuis le début des années 1990. Certains linguistes se sont demandés si le français multiculturel était une nouvelle variété à part entière ou la continuation du français populaire traditionnel, sans réellement apporter de réponse claire. En effet, le français populaire et le français multiculturel ont de nombreux points communs puisqu'il s'agit de variétés diastratiques, associées à la classe populaire (notamment de la région parisienne) et caractérisées par leur fonction identitaire et expressive. Néanmoins le français multiculturel se différencie sur le plan lexical et phonologique. Sur le plan syntaxique, en revanche, certains linguistes prétendent que le français multiculturel n'aurait rien de différent du français populaire (Conein et Gadet, 2000 ; Liogier, 2002). Or, plusieurs structures syntaxiques du français multiculturel ont attiré notre attention notamment les exclamatives en QU- et les interrogatives partielles. Ces structures ont souvent une fonction expressive assez forte et ont pour particularité de pouvoir revêtir une multitude de formes, notamment pour l'interrogative partielle qui peut prendre plus d'une dizaine de formes, tout en gardant le même sens. Les locuteurs natifs du français sont souvent incapables d'expliquer les raisons d'une telle diversité et leurs choix de structure dans leurs conversations de la vie quotidienne. Par conséquent, on peut imaginer la complexité que doivent être l'enseignement et l'apprentissage de ces structures en français langue étrangère. De plus, si l'on se réfère aux grammaires du français, les explications données sont souvent d'ordre socio-stylistique et mènent à la stigmatisation de certaines formes qui sont pourtant utilisées par tous les Français, indépendamment de leur classe sociale et de leur situation géographique. Ce travail a donc pour but d'éclaircir les usages de certaines exclamatives en QU- et des

interrogatives partielles les plus fréquentes dans les variétés (si variétés distinctes il y a) que sont le français populaire et le français multiculturel. Pour ce faire, nous utiliserons les approches variationniste et pragmatique pour comprendre quelles sont les contraintes régissant cette pluralité de formes syntaxiques. Il est vrai qu'il existe un débat sur le concept de variable grammaticale mais nous pensons que ce débat est résolu aujourd'hui puisque de nombreuses études ont prouvé l'intérêt de l'approche variationniste à la syntaxe (Poplack et Dion, 2009 ; King, Nadasdi et Butler, 2004 ; Martineau et Mougeon, 2003). Dans ce travail, trois variables syntaxiques seront analysées : l'utilisation de *comment*, marqueur exclamatif à la place de marqueurs plus traditionnels (chapitre 4), la variation dans l'emploi des structures interrogatives partielles (chapitres 5, 6, 7) et l'emploi de *qu'est-ce que* à la place de *pourquoi* dans des questions rhétoriques à valeur de critique ou de reproche (chapitres 8, 9). Quelques études quantitatives sur l'interrogation partielle ont déjà apporté des éléments de réponse sur le sujet et nous serviront de point de comparaison tout au long de ce travail (par ex. Behnstedt, 1973 ; Quillard, 2000 ; Coveney, 2002 ; Myers, 2007). L'apport de notre étude à la littérature déjà existante est que notre travail se base sur un corpus de 38 films du cinéma banlieue, représentant des locuteurs de la classe populaire. À notre connaissance, il s'agit du corpus le plus grand de ce genre depuis Behnstedt (1973).

Dans ce travail, il ne s'agira pas de faire une comparaison rigoureuse entre le français populaire et le français multiculturel mais d'utiliser le français populaire comme référence pour l'analyse de certaines structures récurrentes du français multiculturel. En effet, il serait difficile de faire une comparaison systématique entre ces deux variétés puisqu'à ce jour, seul Behnstedt (1973) a mené une étude quantitative sur le français populaire. De ce fait, nous ne pourrions pas nous baser uniquement sur ses résultats pour une comparaison approfondie.

La thèse se présente de la manière suivante : le chapitre 1 introduit la notion de variation avant de décrire en diachronie et en synchronie la variété qu'est le français populaire traditionnel. Nous rappellerons les études ayant effectué une description du français populaire et nous observerons la place accordée dans ces différentes études aux variables étudiées dans notre thèse, c'est-à-dire l'interrogative partielle et l'exclamative en QU-. Dans le chapitre 2, consacré au français multiculturel, nous nous intéresserons aux locuteurs de cette variété et à l'environnement dans lequel ils vivent. Puis, nous verrons quelles sont les caractéristiques lexicales et phonologiques de ce parler ainsi que ses diverses fonctions. Nous expliquerons nos motivations pour le choix des trois principales variables étudiées dans cette thèse et nous poursuivrons avec un inventaire

de quelques traits morphosyntaxiques et syntaxiques relevés dans le corpus qui ne feront pas l'objet d'une étude détaillée. Les approches variationniste et pragmatique, utilisées pour conduire cette étude, seront présentées dans le chapitre 3 et la question de la variation grammaticale y sera également discutée. Le corpus sera présenté en détail et ses avantages et inconvénients seront examinés. La méthodologie pour la récolte, le traitement et le classement des données sera décrite. Le chapitre 4 sera consacré à l'étude de notre première variable, c'est-à-dire, le marqueur exclamatif *comment*, utilisé à la place de marqueurs plus traditionnels comme *qu'est-ce que*, *ce que* et *comme*. Après un aperçu historique de l'évolution des marqueurs exclamatifs en français, différents facteurs extra-linguistiques seront pris en compte pour l'étude de cette variable. La présentation des structures interrogatives partielles du corpus sera effectuée dans le chapitre 5, ce qui marquera le début de l'étude de notre deuxième variable : la variation dans les interrogatives partielles. Nous ferons un rappel de l'évolution des questions partielles en français et une revue de la littérature concernant les études quantitatives à ce sujet. Puis nous présenterons une à une chaque structure présente dans notre corpus en excluant les énoncés catégoriques de l'étude quantitative. Le chapitre 6 commencera par une étude sociolinguistique des questions partielles du corpus afin de voir l'influence du genre et de l'âge du locuteur sur le choix des structures. Il se poursuivra avec une étude syntaxique où nous examinerons si l'identité du syntagme interrogatif joue un rôle sur le choix de la structure interrogative. Le chapitre 7 s'intéressera aux contraintes pragmatiques pesant sur les interrogatives partielles, en observant les corrélations entre fonctions communicatives, structures et mots interrogatifs. Enfin, nous nous attarderons sur une fonction communicative particulière dans le chapitre 8, la question rhétorique, qui nous conduira à l'étude de notre dernière variable, la variation entre les mots interrogatifs *qu'est-ce que* et *pourquoi*, dans les questions rhétoriques à valeur de critique ou de reproche. Nous tenterons de définir la question rhétorique en nous basant sur des études précédentes, ce qui nous permettra de déterminer des sous-fonctions communicatives pour mieux interpréter nos données. Le dernier chapitre proposera une étude quantitative de la variable en prenant en compte de nombreux facteurs pouvant influencer la variation. La conclusion clôturera ce travail de recherche en mettant en avant les points saillants observés à travers les différents chapitres et en proposant de futures perspectives de recherche.

# CHAPITRE 1 : Du français populaire traditionnel ....

## 1.0 Introduction

Dans ce premier chapitre nous introduisons la notion de variation et décrivons en synchronie et en diachronie la variété qu'est le français populaire traditionnel. Nous présentons plusieurs études consacrées à la description du français populaire tout en y observant la place accordée aux variables étudiées dans notre thèse : les exclamatives en QU- et les interrogatives partielles.

## 1.1 Les variétés de français et la variation

En France, « l'idéologie du standard », est très forte (J. et L. Milroy, 1985 ; Lodge, 1991). Il s'agit d'une notion abstraite qui tend à vouloir uniformiser la langue française sur le modèle de l'écrit en excluant toutes les variétés considérées comme non-standards. La variété de français que l'on appelle « standard » est définie par un nombre de règles que l'on trouve dans les grammaires traditionnelles. Il s'agit d'un français « normé » que l'on considère comme étant le « bon usage »<sup>1</sup>. L'Académie française<sup>2</sup>, tout particulièrement, symbolise cet idéal, en cherchant à réguler la langue française de manière à ce qu'elle soit la plus « pure » possible et que toute déviance (anglicismes, emprunts) soit écartée<sup>3</sup>. Mais l'uniformité linguistique selon une norme est une illusion. En effet, malgré l'existence de ce français standard, il est possible de dire ce que l'on veut dire en utilisant d'autres variétés de français. C'est ce qu'on appelle en sociolinguistique, la variation. Pour présenter la variation, nous adopterons ici le schéma de Coseriu (1966)<sup>4</sup>, repris et développé par de nombreux linguistes dont notamment Halliday (1978) et Gadet (2003 : 15) qui distinguent : la variation selon l'utilisateur et la variation selon l'usage.

### 1.1.1 La variation selon l'utilisateur

La langue change et évolue dans le temps, c'est ce qu'on appelle la variation diachronique (ex : le français du 17<sup>ème</sup> / le français du 21<sup>ème</sup> siècle). Lorsqu'il y a une variété géographique (régionale, locale...), il y a variation diatopique. On parle alors de

---

<sup>1</sup> À ce propos, la grammaire de référence la plus détaillée et la plus prestigieuse est intitulée *Le Bon Usage* (Grevisse et Goosse, 2008).

<sup>2</sup> L'Académie française fondée en 1635, sous le règne de Louis XIII, par le cardinal de Richelieu, est une des institutions les plus anciennes de France. Son rôle est de veiller sur la langue française.

<sup>3</sup> On trouve d'ailleurs, sur le site internet de l'Académie française, une rubrique « Dire, ne pas dire ».

<sup>4</sup> Coseriu reprend les termes « diatopique » et « diastratique » de Flydal (1952) et ajoute en 1966 le terme « diaphasique » (Barbato, 2011).

dialecte, de « patois »<sup>5</sup>. Ces variétés ont donné naissance à la discipline qu'est la dialectologie. La variation diastratique, elle, correspond au niveau social (défini selon la profession, le niveau d'études et d'autres critères) et démographique de l'utilisateur (âge, sexe). Elle prend en compte la classe sociale de l'utilisateur.

### **1.1.2 La variation selon l'usage**

Lorsqu'un locuteur utilise un style de langue différent selon le contexte dans lequel il se trouve, il s'agit de la variation diaphasique. Les variétés diaphasiques sont parfois appelées styles, niveaux ou registres (soutenu, courant, familier). La variation diamésique<sup>6</sup> concerne le canal utilisé lors d'une production linguistique (visuel/phonique, écrit/oral). Cependant, nous constatons que les nouvelles technologies (Twitter, SMS, Chat...) complexifient cette distinction entre l'oral et l'écrit.

La variation affecte tous les composants de la langue : le lexique, le phonique, la morphologie et la syntaxe. Les variétés non-standards existantes sont différentes de la norme, c'est-à-dire du français « standard ». La langue standard est également une « variété ». La langue est un ensemble de variétés, dont la variété standard et les variétés non-standards font partie.

Le « français populaire » est le français des classes ouvrières, des couches populaires de la population. Le terme « classe populaire » désigne un groupe social hétérogène. En effet, il est assez difficile de distinguer précisément les membres de la classe populaire car l'on peut y inclure une personne sans emploi ou un ouvrier. On entend donc ici par cette appellation générique, les personnes membres d'une classe économiquement dominée, considérée comme étant à un niveau bas de l'échelle sociale (cf. 2.4.3.4 sur la notion de « classe sociale »). Le français populaire correspond à la variation diastratique dans le sens où il se définit selon l'utilisateur. En effet, comme nous l'avons vu, l'appartenance sociale des locuteurs du français populaire est une caractéristique majeure de cette variété. Mais, il correspond également à la variation diaphasique car il s'agit d'un vernaculaire<sup>7</sup>. La variation selon l'utilisateur et la variation selon l'usage sont liées, elles ne fonctionnent pas indépendamment l'une de l'autre (Labov, 1972a : 192).

---

<sup>5</sup> Le terme « patois » est stigmatisant et de nos jours, les linguistes évitent de l'utiliser. Lors de son enquête, l'Abbé Grégoire regroupe sous cette appellation tous les dialectes et les langues régionales de France.

<sup>6</sup> Le terme « diamésique » a été introduit par Mioni (1983)

<sup>7</sup> Le terme « vernaculaire » est défini à la section 1.2.4

## 1.2 Le français populaire traditionnel

### 1.2.1 Diffusion de la langue française aux dépens des formes « non-standards »

Dès 1539, François 1<sup>er</sup> signe l'ordonnance de Villers-Cotterêts dans laquelle une loi exige que le français soit la langue officielle de l'administration afin d'éradiquer le latin. À cette époque la majorité des Français parlaient la langue de leur région, un dialecte ou une langue régionale. Seule l'élite parlait le français. C'est d'ailleurs en 1635 qu'est fondée l'Académie française, qui depuis sa création veille à la « pureté » de la langue française. Mais avec la Révolution française, l'unification linguistique du pays devient une préoccupation majeure. La diffusion du français devient une affaire d'État : le 27 janvier 1794, un décret rend obligatoire l'enseignement du français. En juin 1794, l'Abbé Grégoire publie son « Rapport sur la Nécessité et les Moyens d'anéantir les Patois et d'universaliser l'Usage de la Langue française » suite à son enquête qui révéla qu'environ trente « patois » différents étaient parlés à travers la France. La politique linguistique de l'état continua à faire la chasse aux patois pour diffuser le français codifié par les grammairiens (par exemple, Malherbe, Vaugelas au 17<sup>ème</sup> siècle) et l'Académie française. L'accès à un emploi public était forcément associé à la maîtrise du « bon » français, ce qui devint une marque de supériorité et de ce fait une sorte de discrimination sociale. On trouve à ce sujet, dans le *Répertoire Universel et Raisonné de Jurisprudence*, Volume 16 de Merlin (1826), l'article 64 du décret du 8 novembre 1810 : « À compter du 1<sup>er</sup> janvier 1813, nul ne pourra nous être présenté comme candidat pour les places de juge, d'officier du ministère public ou de greffier, s'il n'a préalablement justifié de sa connaissance de la langue française. Il en sera de même pour les places de notaire, d'avoué et d'huissier ».

En juin 1880, la loi Ferry concernant l'obligation d'instruction fut votée, ce qui entraîna une scolarisation en masse et un apprentissage massif du français puisque qu'il était la seule langue autorisée dans les écoles. Ceci provoqua petit à petit l'éradication des dialectes et langues régionales (Lodge, 1993).

On constate donc que « l'idéologie du standard » est une sorte d'arme ayant pour but de chasser du territoire français les parlers « non-standards » associés au peuple.

### 1.2.2 Apparition du « français populaire »

C'est au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, dans ce climat d'unification linguistique par le français codifié et de chasse aux formes « non-standards » que le « français populaire »<sup>8</sup>

---

<sup>8</sup> L'appellation « français populaire » n'apparaît que plus tard et est largement diffusée au 20<sup>ème</sup> s. avec

commence à attirer l'attention. Le peuple urbain de Paris ne parlait pas le « bon français » qui était la langue du Roi et de l'élite, mais un français non normé que certains ont dit être un mélange de patois, d'expressions argotiques et de français de l'époque (Gadet, 1992a : 7). Selon le style de langue employé, on pouvait y associer une classe sociale. Les aristocrates qui parlaient le français « standard » faisaient partie de la classe supérieure contrairement aux locuteurs du français populaire qui appartenaient à la classe inférieure, non cultivée. En effet, puisque le français standard était obligatoire à l'école primaire, ceux ne le parlant pas étaient forcément perçus comme incultes.

### **1.2.3 Caractéristiques sociales**

#### ***1.2.3.1 Les locuteurs du français populaire***

L'adjectif *populaire* signifie « qui appartient au peuple, qui le caractérise; qui est répandu parmi le peuple »<sup>9</sup> ainsi la variété qu'est le français populaire peut être aussi nommée « parler du peuple » (Valdman, 2000). Au 18<sup>ème</sup> siècle, le peuple de Paris se compose de tous ceux qui travaillent de leurs mains : artisans, ouvriers, paysans etc., en opposition à la bourgeoisie.

#### ***1.2.3.2 La notion de classe sociale***

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les locuteurs du français populaire appartiennent à la *classe ouvrière* qui regroupe principalement les ouvriers travaillant dans les grandes industries. Selon Chatagner (1997), la notion de *classe ouvrière* prend fin dans les années 1970 alors que pour Gadet (1992), on peut caractériser le français populaire comme le vernaculaire des classes ouvrières jusque dans les années 1990.

#### ***1.2.3.3 Développement du français populaire***

Dès le 18<sup>ème</sup> siècle, l'usage du français populaire est donc associé à la langue du « petit » peuple, à la classe ouvrière (en opposition à la bourgeoisie). C'est à Paris et dans ses faubourgs qu'il se développe et se différencie des patois. Il s'alimente d'argot (langue des malfaiteurs), de jargons professionnels et techniques (Gadet, 1992a : 6-7). Les classes sociales les plus pauvres s'installent en périphérie de Paris, dans les banlieues à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et cette séparation géographique, accentuera le développement de variétés diastratiques.

Certains auteurs écriront en « français populaire » comme Balzac, George Sand,

---

les ouvrages de Bauche (1920) et plus tard Guiraud (1965). Au départ, des termes tels que « bas-langage » (d'Hautel, 1808) ou « langage du peuple » (Desgranges, 1821) étaient utilisés.

<sup>9</sup> Source : Trésor de la Langue Française informatisé

Zola ou encore Céline (Posner, 1997 : 67-70). Bien entendu, les livres entiers n'étaient pas écrits en français populaire mais simplement certaines phrases lorsque l'objectif de l'auteur était de retranscrire les paroles de personnages issus de la classe populaire. En effet, on retrouve dans *L'Assommoir* de Zola de longs passages narratifs censés représenter du français populaire. L'appellation « langage populaire » n'apparaît qu'au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle (Nisard, 1872) lorsqu'on commence à lui porter une certaine attention.

Le « français populaire » est donc connu comme étant une variété non-standard du français en usage en Ile de France, mais celui-ci s'est par la suite diffusé dans toute la France lors des échanges de main-d'œuvre entre la capitale et la province. Sa propagation est également due au service militaire obligatoire depuis 1872 (Chaurand, 1999), ainsi qu'à la guerre de 1914-18, où des hommes de toutes régions confondues cohabitaient pendant de longues périodes, mettant en contact leurs vernaculaires.

#### **1.2.4 État des lieux : Qu'en est-il du français populaire aujourd'hui ?**

De nos jours, le français populaire est toujours en usage mais on le confond très souvent avec : le français parlé, l'argot et le « style » familier. Cependant, la société ayant évolué, on ne peut plus parler de « français populaire » dans le sens où il était usité à l'époque de son apparition (François, 1985 : 296). En effet, il s'agissait du parler des classes populaires, en opposition aux classes supérieures (la bourgeoisie, l'aristocratie) et ces notions de « classes » n'ont plus la même réalité sociale aujourd'hui. Selon Lodge (2004), l'appellation « français populaire » désignait une variété diastratique au début du 20<sup>ème</sup> siècle mais ne désignait plus qu'un « style de langue » (variété diaphasique) dans la seconde moitié de celui-ci (Armstrong et Mackenzie, 2013 : 223).

Le français populaire est un vernaculaire. Nous entendons le terme vernaculaire, comme le définissent Labov et Gadet. Selon la définition de Labov (1972b : 208), le vernaculaire correspond au style le plus relâché d'un locuteur, c'est-à-dire celui où il fera le moins d'effort pour s'auto-surveiller, mais il s'agit aussi de la variété non-standard associée à une ville ou région donnée. Pour Gadet (2002), le vernaculaire « caractérise une forme de langue pratiquée entre pairs de même origine sociale, dans des situations ordinaires. ». Le français populaire est donc une variété de français de style relâché, pratiquée dans des situations de la vie quotidienne entre pairs faisant partie de la classe dite « ouvrière ».

##### **1.2.4.1 Français parlé vs français écrit**

Lorsque l'on parle de « français populaire » on pense généralement au « français



parlé ». Néanmoins, le « français populaire » existe également sous la forme écrite. Il est vrai que les documents non littéraires (correspondances, documents personnels) sont limités du fait de la classe sociale des locuteurs qui utilisaient et utilisent surtout le canal oral. Mais on trouve des représentations du français populaire dans la littérature dès le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Cependant, il faut être prudent avec les écrits littéraires car les auteurs n'étaient pas eux-mêmes originaires des couches populaires et n'avaient pas pour objectif de retranscrire la réalité mais plutôt de témoigner sur la langue et de donner à leurs écrits une connotation populaire. De ce fait, cela pourrait amener à avoir un jugement stéréotypé de cette variété de français.

#### **1.2.4.2 L'argot**

L'argot et le français populaire sont deux notions bien distinctes mais elles s'influencent mutuellement. L'origine du mot « argot » n'est pas claire selon le *Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi). Jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle, il représentait la corporation des gueux puis au 18<sup>ème</sup> siècle il désigna leur langage : « langage de convention dont se servaient les gueux, les bohémiens, etc., c'est-à-dire langage particulier aux malfaiteurs (vagabonds, voleurs, assassins). »<sup>10</sup>. À ce propos, dans *Les Misérables*, Victor Hugo (t. 2, 1862 : 189) définit l'argot comme étant « la langue de la misère ». L'argot était « la langue » des voleurs et des malfaiteurs organisés en bandes. Il avait son propre lexique mais se basait néanmoins sur la syntaxe<sup>11</sup> et la prononciation du français populaire (Gadet, 1992a : 7). À la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, les grandes bandes organisées de malfaiteurs disparaissent et ceux-ci s'intègrent petit à petit à la vie urbaine, entraînant le mélange du lexique de l'argot avec le français du peuple. On trouve dans le TLFi la définition suivante de l'argot : « [...] vocabulaire particulier qui se crée à l'intérieur de groupes sociaux ou socio-professionnels déterminés, et par lequel l'individu affiche son appartenance au groupe et se distingue de la masse des sujets parlants. Argot parisien ; argot d'école, de la bourse, du journalisme, etc. ». L'argot (ou les argots : traditionnel, commun etc.) est donc le lexique d'une variété : « [...] les argots, donc, sont avant tout des créations lexicales parallèles qui s'insèrent dans la syntaxe quotidienne. Créations qui doublent le langage courant. » (François-Geiger, 1990 : 54). De nos jours, ces définitions faisant référence aux utilisateurs de l'argot comme étant des malfaiteurs n'ont plus réellement de sens puisque de nombreux mots d'argot font désormais partie

---

<sup>10</sup> Définition du TLFi à l'entrée « argot ».

<sup>11</sup> Cette explication de Gadet (1992a : 7) sur la syntaxe sous-entendrait que le français populaire aurait une syntaxe différente du français standard. C'est ce que nous explorerons dans cette thèse en étudiant le français multiculturel, qui, selon Conein et Gadet (2000) ne diffère du français populaire au niveau syntaxique.

intégrante du français familier et sont utilisés au quotidien par de nombreux francophones, toutes classes sociales confondues.

#### ***1.2.4.3 Le style familier***

Il existe parfois une confusion entre « français populaire » et « style/registre familier ». En effet, lorsque l'on parle de « style familier », on oppose celui-ci à « style courant » et « style soutenu », ce qui, par conséquent signifierait (si l'on venait à associer populaire et familier) que le français populaire est toujours un registre familier et que les locuteurs de cette variété ne seraient pas capables de variation diaphasique. Or, ce n'est pas le cas, car tout locuteur quel qu'il soit est capable de changer de style de parole (Labov, 1972a). De plus, contrairement au français populaire qui était utilisé uniquement par les couches populaires de la population, le style familier peut être employé par toutes les catégories sociales confondues : aussi bien par un ministre que par un vendeur de journaux, dans le cadre familial. Le lexique du style familier est issu de la langue populaire du début du 20<sup>ème</sup> siècle (Duneton, 1998).

#### ***1.2.4.4 Jugements, idéologie : Français standard vs Français populaire***

Nous avons vu qu'à côté du « français standard », il existe des variétés « non-standard » dont le français populaire. Mais pour pouvoir décrire une forme « non-standard », il faut être capable de définir ce qu'est le « standard ». Le français standard est associé à l'usage « correct » de la langue c'est-à-dire à une langue « pure », « sans fautes » (Gadet, 2003 : 21). Dès le 19<sup>ème</sup> siècle, l'objectif de l'État français a été de diffuser le français « standard » afin d'unifier le pays linguistiquement et par conséquent établir un État, une nation monolingue. Le français est devenu le symbole de la France et a conduit à la discrimination à l'égard des autres variétés de français en présence, car la standardisation refuse toute forme ne s'alignant pas sur les règles décrites dans les grammaires traditionnelles. Ces variétés ont donc été considérées comme étant « incorrectes » et le français populaire a très souvent été jugé comme étant un français « mal parlé ». Comme l'écrivent Armstrong et Mackenzie (2013 : 218-219), personne ne parle un français « correct » car la langue standard relève de l'idéologie et non de la réalité. Le français populaire, bien que ne répondant pas aux exigences des grammaires du français standard, possède son propre système, ses propres règles. C'est ce système qu'ont étudié différents auteurs (Bauche, 1920 ; Frei, 1929 ; Guiraud, 1965 ; Gadet, 1992) depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle afin d'en faire une description détaillée et de combattre les fausses idées reçues.

## **1.2.5 Revue des travaux sur le français populaire traditionnel**

Comme écrit précédemment, plusieurs auteurs se sont intéressés au français populaire et, en utilisant des approches différentes, ont procédé à sa description, principalement grammaticale. Avant Bauche (1920), des auteurs tels que Vaugelas (1647), d'Hautel (1808) ou Nisard (1872) se sont intéressés au lexique en usage dans le français parlé du peuple de Paris avec pour principal objectif d'établir une critique de ce dernier. D'ailleurs Nisard (1872 : 386) décrit l'objet de son étude comme « le langage vicieux parlé par le peuple de Paris » à partir du 17<sup>ème</sup> siècle. Il condamne ce qu'il nomme « patois » car selon lui, il n'a aucune logique ; et bien qu'il soit possible d'en créer un dictionnaire, la création d'une grammaire lui paraît inenvisageable du fait de son irrégularité.

### ***1.2.5.1 Bauche, *Le langage populaire* (1920)***

Bauche est le premier à décrire « le langage populaire » qu'il appelle « le français du peuple de Paris ». Son ouvrage a été édité quatre fois : en 1920, en 1928 où une préface a été ajoutée pour répondre aux critiques de la première publication, en 1929 et enfin en 1946 où Bauche a souhaité faire un bilan sur le français populaire après la seconde guerre mondiale dans une préface additionnelle.

Les exemples illustrant le langage populaire ainsi que le lexique listé dans le dictionnaire à la fin de l'ouvrage proviennent de ce que l'auteur a entendu et a noté au fil des années. Dans la préface de la deuxième édition de son ouvrage, Bauche explique que le recueil de ses données lui a pris vingt ans (p. 14) et que ses informateurs sont des gens du peuple de Paris. On ne peut donc que faire confiance à l'auteur en ce qui concerne l'authenticité des exemples relevés puisqu'à l'époque aucun appareil d'enregistrement n'était facilement disponible. À ce propos, dans la préface de la deuxième édition, Bauche dit qu'il a été critiqué sur la fréquence d'utilisation de certains termes qu'il a ajoutés à son dictionnaire. C'est en effet, une critique que l'on pourrait comprendre puisque Bauche ne mentionne à aucun moment le nombre de personnes qu'il a interrogé. On pourrait donc se demander si ses informateurs étaient assez variés pour représenter un large panel des utilisateurs du langage populaire. D'un point de vue variationniste, en effet, il est important d'avoir un nombre conséquent d'informateurs afin d'obtenir des résultats représentatifs de la communauté étudiée. On ne pourra toutefois en tenir rigueur à Bauche puisqu'à l'époque de son étude, l'approche variationniste n'avait pas encore vu le jour.

Par l'ajout de la préface de 1928, Bauche répond aux critiques positives et

négatives qu'il a reçues sur la publication de son ouvrage. Il remercie toutes les personnes qui l'ont félicité mais surtout il se défend face aux critiques qu'il a reçues de linguistes dont il ne mentionne pas l'identité. Bauche explique qu'il a reçu de virulentes critiques sur sa classification de certains mots dans son dictionnaire. En effet, il a noté pour certains qu'il s'agissait de termes d'argot alors que pour certains lecteurs, cela n'était pas le cas, notamment pour le terme « faisan ». Il explique également qu'on l'accuse d'avoir des données erronées quant à la fréquence d'utilisation de certains mots. Pour se défendre, Bauche déclare qu'il a travaillé pendant vingt années sur la constitution de son corpus dans lequel il n'a relevé que les termes ou expressions qu'il avait fréquemment entendus. Il ajoute que dans le cas contraire, lorsqu'il n'avait entendu un mot que très peu de fois, soit il s'arrangeait pour formuler des questions de manière à ce que le locuteur réponde en l'employant, soit il a inscrit la mention « rare » à côté du mot.

La préface de la 4<sup>ème</sup> édition de 1946 a été ajoutée dix-sept ans après la troisième édition de 1929. Bauche explique qu'il a souhaité faire un bilan sur le français populaire suite à la seconde guerre mondiale. L'auteur constate que malgré les quatre ans d'occupation allemande, aucun grand changement n'est à observer dans le langage populaire qui aurait pu théoriquement s'enrichir de mots allemands. Cependant, quelques mots nouveaux sont entrés dans le langage populaire en raison du marché noir en place pendant la Seconde Guerre Mondiale et du contact des personnes des couches populaires avec la pègre. C'est ainsi que des mots d'argot se sont répandus dans le langage populaire.

Dans l'introduction il définit l'objet de sa recherche, le « langage populaire » parlé par le peuple, en le distinguant des patois, dialectes, argots et en le contrastant avec la langue littéraire dite correcte, parlée par les classes supérieures (p. 22). Bauche explique qu'il ne faut pas confondre le langage populaire et l'argot. Le langage populaire est le vernaculaire du peuple alors que l'argot est « en principe, une langue artificielle, faite afin de pouvoir se comprendre entre soi sans être compris des non-initiés. » (p. 23) Néanmoins, il ajoute que les frontières entre langage populaire, argot et langage familier sont assez vagues. Effectivement, si nous cherchons l'origine de certains mots dans n'importe quel dictionnaire, nous y verrons des origines différentes, tantôt du français populaire, tantôt du registre familier. Ceci s'explique par le fait que le lexique de l'argot peut à la fois se retrouver dans le français populaire comme dans le style familier et que le français populaire est une variété diastratique (définie selon l'usager) alors que le langage familier est une variété diaphasique (définie selon

l'usage), ce qui porte à confusion. Bauche termine en formulant certaines hypothèses de manière convaincue sur la transformation future de la langue française. En effet, selon lui, le français standard du futur sera différent, autant sur le plan lexical que syntaxique, il aura adopté des mots du français populaire et se sera simplifié.

Après l'introduction, l'ouvrage de Bauche (dans les trois éditions) se divise en deux parties : « Grammaire et syntaxe » et « dictionnaire du langage populaire parisien ». Dans la première partie « Grammaire et syntaxe », Bauche fait la description de formes considérées comme étant du langage populaire et les classe dans diverses catégories relevant du niveau lexical, phonologique et syntaxique. La deuxième partie « Dictionnaire du langage populaire parisien » est un lexique des termes populaires.

Malgré son couronnement par l'Académie française<sup>12</sup>, Bauche et son ouvrage ont été la cible de sévères critiques, notamment celle d'Esnault<sup>13</sup> qui lui reproche de nombreuses confusions dont Bauche se défend dans une lettre au *Mercur de France* et dans la préface des rééditions suivantes. Dans l'édition de 1920 du *Mercur de France*, Esnault fait la critique du *Langage populaire* de Bauche, lequel répondra à ses remarques dans l'édition de 1921. Esnault accuse Bauche d'un grand nombre d'erreurs, transpositions et confusions. Il lui reproche de confondre phonétique, morphologie et sémantique. Esnault ajoute qu'il manque à l'ouvrage de Bauche le principal : les propositions subordonnées. De plus, Esnault désapprouve la classification de l'auteur du *Langage populaire* pour certains exemples : Bauche classe *domoi* (= donne-moi), *chépa* (= j'sais pas) sous « verbe » alors qu'Esnault les aurait classés à « prononciation ». Enfin, Esnault critique Bauche en écrivant qu'il méprise la langue française car dans son ouvrage, il a abrégé « Langage populaire » en lettres majuscules « LP » alors que pour le français « classique », Bauche a utilisé les minuscules « fr. ». Nous sommes d'accord avec Esnault sur le fait qu'une partie classée dans la catégorie « verbe » aurait dû être sous « prononciation » puisqu'il s'agit de phénomènes d'apocopes ou d'élisions. Néanmoins, il semblerait que Bauche n'ait pas oublié de mentionner les subordonnées, il les a simplement traitées à divers endroits dans son ouvrage, notamment sous « pronoms relatifs ». Enfin, nous ne pensons pas que Bauche méprise la langue française, bien au contraire, et le fait de l'avoir abrégé en minuscules (fr.) alors que

---

<sup>12</sup> Bauche a reçu le Prix Saintour en 1921, d'un montant de 500 Francs, pour son ouvrage *Le langage populaire*. Les prix ont été proclamés lors de la séance publique annuelle du jeudi 1er décembre 1921, présidée par M. René Doumic (Académie française, correspondance personnelle).

<sup>13</sup> Gaston Esnault (1874-1971), auteur de *Le poilu tel qu'il se parle* en 1919 ou encore du « *Dictionnaire historique des argots français* » en 1965. Il fut professeur agrégé de littérature et a consacré sa vie à étudier la langue bretonne et la langue française.

langage populaire est abrégé en majuscules (LP) relève plus d'une erreur de convention plutôt que du mépris.

#### **1.2.5.2 Frei, *La grammaire des fautes* (1929)**

Dans son ouvrage *La grammaire des fautes*, publié en 1929, Frei souhaite étudier la langue parlée car elle est « plus spontanée, moins entravée par la tradition que la langue écrite » (p. 36). Notons au passage, le titre très prescriptif de l'ouvrage en comparaison à celui de Bauche (1920). Il a pour objectif d'expliquer pourquoi lorsqu'une « faute » est commise, celle-ci exprime en fait un manque dans le langage normé. Frei va en cinq chapitres étudier les « fautes » de langue pour mettre en évidence certains phénomènes qui servent « à prévenir ou à réparer les déficits du langage correct » (p. 19).

Pour effectuer ce travail, Frei s'est basé sur plusieurs corpus qu'il liste sous le titre « Références » (p. 13) au début de son ouvrage. Malgré le fait qu'il dise étudier la langue parlée, il s'appuie principalement sur un corpus écrit. En effet, Frei nous apprend dans sa préface, qui prend la forme d'une lettre adressée à ses lecteurs, qu'il a pu consulter une partie des lettres adressées à l'Agence des Prisonniers de Guerre (Comité International de la Croix-Rouge – Guerre de 14-18) à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Sur ces lettres, Frei nous apprend qu'elles ont été « rédigées le plus souvent par des personnes de culture rudimentaire, généralement des femmes du peuple expédiées de tous les coins de France, ces lettres reflètent assez fidèlement l'état de la langue courante et populaire d'aujourd'hui ». En ce sens, Frei considère ces supports écrits comme représentant du français parlé puisque les auteurs n'avaient pas (ou peu) reçu d'éducation scolaire et ainsi devaient écrire comme ils parlaient. Par conséquent, la classe sociale des auteurs est définie selon l'éducation reçue (ou non reçue). De plus, lorsque Frei décrit ces lettres, il utilise l'appellation « langue courante » ce qui, selon lui, désigne la langue parlée, de laquelle il différencie la langue « cursive », c'est-à-dire, « écrite » (p. 37). Frei cite des exemples provenant de vingt-deux auteurs différents dont les plus connus sont Saussure (1923), Bally (1926), Bauche (1928), Brunot (1922) et Martinon (1913). En plus de cela, Frei annonce qu'il s'est « appliqué à recueillir, les façons de parler les plus spontanées » (p. 10) sans donner aux lecteurs plus de précisions sur ses informateurs.

Dans son introduction, Frei annonce et explique le point de vue « fonctionnel » qu'il adopte dans son ouvrage pour décrire les « faits de langue » relevés dans ses corpus.

Pour effectuer son travail, Frei a souhaité se distinguer des écoles traditionnelles tels que celle de Durkheim ou celle de Saussure qui adoptent un point de vue normatif (p. 18) : « la grammaire normative est une science purement descriptive ; elle décrit les règles du système, sans les expliquer » (p. 25). Selon lui, les grammaires normatives codifient des règles qui ne sont pas réellement adaptées à toutes les fonctions du langage et qualifient « à tort » de « fautes »<sup>14</sup>, les phénomènes qui ont pour but de réparer les déficits du langage « normé ». Ainsi, Frei choisit d'adopter un point de vue fonctionnel : « La linguistique fonctionnelle est une science explicative ; elle prétend expliquer les phénomènes qui constituent le fonctionnement du langage » (p. 25). Par conséquent, les phénomènes perçus comme « fautes » dans la grammaire normative ne sont plus considérés comme tels par la linguistique fonctionnelle mais comme des « déficits » de la langue (p. 18). Néanmoins, on constate que l'auteur a tout de même conservé un titre prescriptif et contradictoire avec la justification de son approche puisque son ouvrage s'intitule *La grammaire des fautes*. De plus, nous pensons que le substantif « déficit » n'est pas moins prescriptif que le terme « erreur ».

Frei a donc fait une recherche sur un français vernaculaire, se distinguant du français codifié utilisé dans les grammaires normatives. De ce fait, il nomme l'objet de son étude « le français avancé » qu'il définit de la manière suivante : « tout ce qui détonne par rapport à la langue traditionnelle : fautes, innovations, langage populaire, argot, cas insolites ou litigieux, perplexités grammaticales, etc. » (p. 32).

Son ouvrage se compose de quatre chapitres. Le premier chapitre s'intéresse au besoin d'assimilation que Frei définit comme étant un principe d'imitation (p. 43). Dans le but de régulariser la langue, l'auteur explique que le locuteur invente un mot en prenant modèle sur un autre. Il s'agit pour le locuteur de « ramener l'inconnu au connu » (p. 52). Ainsi Frei explique qu'il ne faut pas condamner ce genre de procédé car il fait sens. On peut trouver des exemples lexicaux tels que : *il a un caillou de sang dans le poumon* (au lieu de *caillot*) ; *une tête d'oreiller* (au lieu de *taie*) et des exemples phonologiques : *hypnotisme* > *hynoptisme* ; *pneumatique* > *pleumatique* ; *pneumonie* > *pleumonie*.

Le deuxième chapitre concerne le besoin de clarté. Le locuteur, pour éviter toute confusion, utilise divers procédés qui touchent tous les éléments de la langue (lexique,

---

<sup>14</sup> Nous trouvons contradictoire la définition donnée par Frei de la grammaire normative, qu'il qualifie de « purement descriptive » car il explique qu'elle qualifie parfois certains phénomènes comme étant des erreurs. Par conséquent, le simple fait d'émettre un jugement signifie qu'il ne s'agit pas d'une grammaire purement descriptive mais plutôt prescriptive.

morphologie, phonologie ...). Il créera par exemple, une forme différente pour différencier deux homophones (chère : faire bonne, maigre chère > repas).

Le troisième chapitre étudie le besoin de brièveté. Dans un souci de rapidité et d'économie, le locuteur réduit les divers éléments constitutifs de son discours (ellipses, simplification des suffixes : *bénéf(ice)*, *occas(ion)*, *collabo(rateur)*).

Frei s'intéresse au besoin d'invariabilité dans le chapitre 4. Dans ce cas, le locuteur conserve la même forme d'un élément linguistique donné pour réduire l'effort de mémoire (il utilise par exemple les termes génériques *chose*, *machin* ou *truc*).

Enfin, le cinquième chapitre concerne le besoin d'expressivité que la langue normée exprime peu ou insuffisamment. En effet, lorsque le locuteur souhaite transmettre à son interlocuteur un sentiment, un jugement ou une émotion, il peut employer une tournure spéciale qui « sonnera » différemment du français standard (*nez > museau ; mourir > crever ; Et comment ! ; Vous pensez !*).

Les régularités du français non-standard sont ainsi relevées et expliquées afin de construire une « grammaire des fautes ». Dans son introduction, Frei nous explique vouloir expliquer la langue sans pour autant les qualifier à tort de fautes comme a pu le faire l'école normative. Néanmoins, nous constatons tout au long du livre que l'auteur utilise des termes tels que *fautes* (p. 56), *aberrant* (p. 72), *erreur* (p. 133) qui contredisent son point de vue de départ. Dans l'ensemble, nous observons que les différents besoins cités par Frei se retrouvent aujourd'hui dans la description du français multiculturel<sup>15</sup>.

### **1.2.5.3 Guiraud, *Le français populaire* (1965)**

Dans son « Que sais-je ? » intitulé *Le français populaire*, Guiraud explique que son travail constitue un recensement des traits lexicaux, phoniques et grammaticaux du français parlé par le peuple au moment de son écriture (p. 6).

L'ouvrage de Guiraud est publié trente-six ans après celui de Frei et très peu de linguistes se sont penchés sur ce sujet pendant cette longue période. La source de ces exemples provient des ouvrages de Bauche (1920) et Frei (1929) ; il s'agit donc de sources multiples et pas toujours clairement identifiées si l'on se réfère aux corpus des deux auteurs<sup>16</sup>. Guiraud explique que l'objet de son étude est le parler urbain de Paris (p. 7). Néanmoins on peut remettre en doute la provenance de certains des exemples considérés comme représentatif du parler parisien. En effet, Frei (1929 : 37) explique

---

<sup>15</sup> Le choix de l'appellation *français multiculturel* est expliqué à la section 2.4.1

<sup>16</sup> Voir section 1.2.5.1 pour le corpus de Bauche et section 1.2.5.2 pour celui de Frei.



que ses principaux exemples proviennent de lettres de « femmes du peuple, expédiées de tous les coins de France ». On peut donc en déduire qu'il ne s'agit pas exclusivement d'exemples provenant de la ville de Paris et encore moins d'une parlure « urbaine » puisqu'à l'époque de l'écriture de *La grammaire des fautes*, une bonne partie de la France était plutôt rural. De plus, Guiraud utilise des exemples datant de presque quatre décennies, ce qui ne reflète pas l'évolution du français populaire de l'époque où il rédige son ouvrage.

Dans l'introduction, Guiraud annonce que la notion de français populaire est assez floue. Pour la délimiter, il commence par faire une distinction entre l'origine savante ou populaire du lexique, des formes grammaticales et de la syntaxe. Il ajoute que dans cet ouvrage, il ne fera pas une étude historique et étymologique de la variété étudiée. Ensuite, il définit les termes : *usance*<sup>17</sup>, *disance*, *parlure* et *jargon* qu'il emprunte à Damourette et Pichon (1911-1940) pour expliquer que l'objet de son étude est « l'usance de l'Île de France et plus particulièrement de Paris » (p. 7). Guiraud indique également qu'il se concentre sur la « parlure » urbaine plutôt que rurale. On constate alors que l'auteur adopte uniquement un point de vue linguistique pour analyser le français populaire et ne s'intéresse pas à l'aspect social de cette variété.

Dans les cinq chapitres qui constituent son ouvrage, Guiraud décrit les phénomènes en présence, en se basant sur des exemples du français populaire. Dans le premier chapitre intitulé « Réduction analogique des formes irrégulières », Guiraud explique que le français populaire réduit la complexité de la grammaire traditionnelle du français standard, de manière naturelle en éliminant les formes irrégulières et en procédant par analogie.

« Les lois du français et la structuration du système héréditaire » est le titre du chapitre 2 dans lequel l'auteur nous apprend que sur le même modèle que le français standard qui a évolué face au latin, le français populaire lui aussi évolue. Ainsi, les *fautes* rencontrées sont le développement naturel de la langue qui sont gênées par la règle « archaïque et conservatrice » qui n'est « plus en accord avec la réalité » (p. 30).

Dans le chapitre 3, « Norme et système », l'auteur nous fait part d'une définition de la norme qui régit le français standard. Il oppose système et norme comme on distingue loi et règle. Il explique que la norme n'est pas fonctionnelle, elle constitue un « ensemble formalisé » contrairement au système qui suit les lois naturelles du langage et qui constitue « un ensemble de possibilités de réalisations » (p. 51).

---

<sup>17</sup> Guiraud semble utiliser *usance* comme synonyme de *variété* et *disance* comme synonyme d'*argot*.

L'expressivité est une caractéristique essentielle du français populaire et c'est ainsi que le chapitre 4 est intitulé. L'auteur nous renvoie à son ouvrage *Argot* (1956) et nous rappelle que les caractères de l'expressivité sont « la concrétisation de l'abstrait ; la dégradation des valeurs esthétiques, morales, affectives ; le sarcasme et l'ironie » (p. 78). Guiraud ne donne pas plus de détails sur ce qu'il nomme *dégradation des valeurs esthétiques* mais nous nous accordons à dire que cela donne une valeur fortement péjorative au français populaire qui serait une variété portant atteinte à la beauté de la langue française.

Enfin, dans le dernier chapitre « la prononciation », Guiraud fait le relevé des formes phonologiquement différentes du français standard. Il explique que la prononciation est le trait le plus caractéristique de l'appartenance d'un individu à un milieu social et culturel donné.

#### ***1.2.5.4 Gadet, Le français populaire (1992a)***

Gadet publie sous le même format que Guiraud, un « Que-sais-je ? » intitulé également *Le français populaire*. L'ouvrage de Guiraud (1965) ayant été épuisé, il était nécessaire pour Gadet d'en publier un nouvel ouvrage en utilisant néanmoins ce dernier comme point de départ. Mais contrairement à son prédécesseur, il ne s'agit pas pour Gadet de ne faire qu'un inventaire des formes populaires. En effet, l'auteur consacre un chapitre entier à la définition du français populaire contrairement à Guiraud qui n'abordait que brièvement cette définition dans son introduction. De plus, à l'opposé de Guiraud qui s'était uniquement basé sur un corpus déjà existant (Bauche, 1920 ; Frei, 1929), Gadet, elle, s'appuie sur ses propres données ainsi que des exemples déjà publiés.

À la fin de son livre, Gadet annonce la provenance de ses exemples. Ceux-ci viennent de diverses sources, notamment des enregistrements d'entretiens et de récits effectués par des sociologues, d'observations directes de l'auteur, de quelques exemples donnés par des grammairiens et des exemples littéraires (p. 125). En raison des contraintes éditoriales de la collection « Que sais-je ? », peu de détails approfondis sont donnés sur les sources de ces exemples. Néanmoins, il aurait été utile d'en savoir plus sur les entretiens menés par les sociologues : de quelle nature étaient-ils ? quelles étaient les questions ? combien de personnes ont été interrogées ? De même pour les observations faites par l'auteur elle-même : ces observations ont-elles été enregistrées ou relevées directement à l'écrit ? s'agissait-il d'observations de conversations de la vie quotidienne ou d'interactions entre locuteurs dans des lieux publics ? Tous ces éléments seraient d'une importance fondamentale dans une étude sociolinguistique approfondie.

L'ouvrage de Gadet se divise en sept chapitres. Dans le premier chapitre intitulé « Qu'est-ce que le français populaire ? » l'auteur retrace l'historique de cette variété de français, la distingue de l'argot, présente les différentes sources dans lesquelles on peut la trouver et passe en revue les quelques ouvrages lui ayant consacré une étude. De plus, Gadet aborde les jugements négatifs et le stéréotype associé au français populaire. Puis, dans les chapitres suivants, l'auteur établit un inventaire des formes phonologiques (chapitre 2), morphologiques (chapitre 3), syntaxiques (chapitres 4 et 5) et lexicales (chapitre 6) pouvant être considérées comme populaires. Enfin, dans son dernier chapitre « Conclusion », elle soulève le fait que la notion de « français populaire » reste floue car il est difficile de savoir où se situe la frontière entre français populaire et le français familier. Ayant retracé l'histoire du français populaire et dressé un inventaire de ses formes caractéristiques, Gadet conclut sur des questions sociologiques et se demande quel est l'avenir de ce « français populaire » étant donné l'évolution géographique et sociale de la société française.

Contrairement à son prédécesseur, Guiraud, qui avait abordé le français populaire uniquement d'un point de vue linguistique, Gadet, elle, s'intéresse également aux locuteurs de cette variété. En effet, son point de vue est que les phénomènes linguistiques sont liés à l'appartenance sociale des locuteurs (p. 25-26). Elle observe aussi les jugements portés à cette variété (les préjugés, les stéréotypes) liés à l'origine sociale des locuteurs (p. 20). Ainsi, on constate que l'auteur utilise une perspective sociolinguistique pour décrire le français populaire.

### **1.2.6 Traitement de l'interrogation et de l'exclamation dans les ouvrages sur le français populaire**

Comme nous l'avons vu précédemment, peu d'études ont été consacrées à la description grammaticale du français populaire, si ce n'est celles de Bauche (1920), Frei (1929), Guiraud (1965) et Gadet (1992a). Ces quatre ouvrages sont donc nos références principales et par conséquent nous souhaitons observer quels traitements ont été faits par les auteurs, des deux sujets principaux de notre étude : l'interrogation partielle et l'exclamation.

#### **1.2.6.1 Bauche (1920)**

Bauche mentionne très brièvement l'interrogation et l'exclamation dans son ouvrage (p. 116-117). Pour ce qui est de l'interrogation, nous trouvons des éléments d'information pour l'interrogative partielle sous l'entrée « pronoms interrogatifs » (p. 94-95) puis sous l'entrée « interrogation » (p. 116), pour un aperçu plus général du sujet. Bauche observe

que pour l'interrogative partielle, nombreuses sont les variantes possibles, telles que : [QSV]<sup>18</sup>, [QkSV], [QESV], [QsekSV] et l'utilisation de la particule *-ti* (p. 117).

- (1) [QSV] Pourquoi tu dis ça ?<sup>19</sup>
- (2) [QkSV] Pourquoi que tu dis ça ?
- (3) [QESV] Qu'est-ce que ça fait ?
- (4) [QsekSV] Qui c'est qui a fait ça ?
- (5) [QSV-ti] Qui c'est i qu'ces gens là ?

Bauche donne uniquement des exemples avec les pronoms interrogatifs *qui* et *que*. Il donne de nombreuses variantes (p. 94) dont il représente la prononciation entre parenthèses, c'est d'ailleurs ce point précis qui semble intéresser l'auteur car il ne fait aucun commentaire sur les structures en elles-mêmes. Voici les exemples proposés pour les variantes apparaissant avec le syntagme *qui* :

- |                         |                              |
|-------------------------|------------------------------|
| (6) Qui qui ?           | Qui qui a fait ça ?          |
| (7) qui est-ce qui ?    | Qui est-ce qui a fait ça ?   |
| (8) qui c'est qui ?     | Qui c'est qui a fait ça ?    |
| (9) qui que c'est qui ? | Qui que c'est qui est venu ? |
| (10) qui c'est-ti qui ? | Qui c'est-ti qui est venu ?  |

et avec le syntagme *que* :

- |                              |                                     |
|------------------------------|-------------------------------------|
| (11) Ø <sup>20</sup>         | Qu'est-ce que c'est que ?           |
| (12) quoi que ?              | Quoi que vous voulez ?              |
| (13) quoi c'est-ti que ?     | Quoi c'est-ti que vous voulez ?     |
| (14) quoi que c'est que ?    | Quoi que c'est que vous voulez ?    |
| (15) quoi que c'est-ti que ? | Quoi que c'est-ti que vous voulez ? |
| (16) quoi c'est que ?        | Quoi c'est qu'elle lui a dit ?      |
| (17) quoi c'est ?            | Quoi c'est nous ferons ?            |
| (18) quoi ?                  | Quoi vous voulez ?                  |

Il est intéressant de noter que de nombreuses variantes proposées par Bauche semblent avoir complètement disparu de nos jours. Notamment toutes celles avec la particule *-ti* mais également l'utilisation de *quoi* en position frontale (en France métropolitaine). Bauche ajoute que l'inversion est peu utilisée en langage populaire, contrairement à la particule *-ti*. À l'époque de la rédaction de son ouvrage, l'auteur émettait l'hypothèse que la particule *-ti* allait un jour devenir la marque régulière de l'interrogation en français (p. 116).

L'auteur consacre un court paragraphe à l'exclamation (p. 117). Pour lui, l'exclamation en français standard se fait par inversion :

- (19) Est-ce beau !

<sup>18</sup> Le code utilisé pour nommer les différentes structures n'est pas celui de Bauche. Il s'agit de celui de Coveney (2002) que nous utiliserons à présent, dans toute la thèse.

<sup>19</sup> Les exemples (1) à (23) sont extraits de Bauche (1920).

<sup>20</sup> Bauche ne mentionne pas la structure utilisée pour cet exemple.

(20) En avons-nous vu des blessés, cette année !

Il explique que tout comme pour l'interrogation, la particule *-ti* est utilisée :

(21) c'est-ti beau aujourd'hui !

Bauche ajoute que l'utilisation du *que* exclamatif est rare, ainsi *Que c'est beau !* se dira plutôt *Ce que c'est beau !* en langage populaire. Néanmoins, les tournures les plus fréquentes semblent être : *ce que ça peut* (22) et *ça peut-ti* (23).

(22) Ce que ça peut être moche !

(23) ça peut-ti être moche !

### 1.2.6.2 Frei (1929)

Frei consacre quelques pages à l'interrogation, tout d'abord dans le chapitre 4, sur le besoin d'invariabilité, puis dans le chapitre 5, sur le besoin d'expressivité. Il explique que l'interrogation est un procédé complexe et que de ce fait, les locuteurs du français populaire ont pour objectif de supprimer l'inversion et de conserver le même ordre qu'une phrase affirmative (p. 158). Ainsi *où habite-t-elle ?* [QV-CL] deviendra *où est-ce qu'elle habite ?* [QESV] puis *où c'est qu'elle habite ?* [QsekSV] pour supprimer l'inversion présente dans *est-ce*. De même pour garder l'ordre d'une phrase affirmative, la structure [SVQ] sera utilisée :

(24) Il habite où ? = il habite là

(25) Il est parti quand ? = il est parti à telle date (p. 159)

Il est intéressant de constater que Frei donne un exemple avec *pourquoi, in situ* sans pour autant le condamner, puisque cette structure est souvent considérée impossible par les grammairiens du français standard.

(26) Il est fâché pourquoi ?

Frei ajoute que la structure [SVQ] est selon lui, la plus spécifique au langage populaire, bien qu'elle n'ait pas été remarquée par les spécialistes de la langue (p. 159). Il note également la fréquence élevée d'utilisation de [QkSV] (p. 273) à laquelle il attribue une forte expressivité.

L'auteur n'accorde que quelques lignes à l'exclamation, notamment pour mentionner l'emploi du *-ti* exclamatif, caractéristique, selon lui, du langage populaire. Il emprunte, à ce propos, les exemples déjà donnés par Bauche (1920).

### 1.2.6.3 Guiraud (1965)

Guiraud consacre trois pages à l'interrogation. Comme ses prédécesseurs, il explique le besoin des locuteurs du français populaire d'éviter l'inversion. Après avoir expliqué que l'interrogative totale en français populaire était fréquente avec la particule *-ti*, il écrit

que celle-ci sert aussi à formuler des interrogatives partielles (p. 48) :

- (27) Qui vient-ti ?
- (28) Combien ça coute-ti ?
- (29) Combien c'est-ti que ça coute ?

Néanmoins, il observe que ces tournures sont « lourdes » et que d'autres structures telles que [QkSV] et [SVQ] sont plus fréquentes (p. 48-49) :

- (30) Quand que tu viens ? [QkSV]
- (31) Comment que tu vas ? [QkSV]
- (32) Tu viens quand ? [SVQ]
- (33) Elle habite où ? [SVQ]

Guiraud indique que le système interrogatif du français populaire est très simple. Pour terminer, il mentionne une structure emphatique qui consiste à remplacer *est-ce que* par *c'est-ti que* :

- (34) Où c'est-ti que ...
- (35) Qui c'est-ti que ...

L'auteur ne semble pas mentionner les adverbes exclamatifs dans son ouvrage.

#### **1.2.6.4 Gadet (1992a)**

Gadet consacre trois pages à l'interrogation. Elle explique que le français populaire évite quasiment toujours l'inversion, en utilisant la particule interrogative *-ti*, aussi bien avec les questions totales qu'avec les partielles. Néanmoins, l'auteur note que cette particule n'est plus utilisée de nos jours, sauf peut-être dans l'ouest de la France et au Québec (p. 81). La structure [QESV] étant ressentie comme une inversion, le *est-ce* est transformé en *c'est*, ce qui donne la structure [QsekSV].

- (36) Pourquoi est-ce que tu viens ? [QESV]
- (37) Pourquoi c'est que tu viens ? [QsekSV]

Gadet souligne également que les structures [QSV] et [SVQ] sont très fréquentes.

- (38) Quand il part ? [QSV]
- (39) Il part quand ? [SVQ]

Elle constate que le mot interrogatif *quoi*, qui ne se trouve jamais en position frontale dans la langue standard, peut se trouver en tête de phrase dans le langage populaire :

- (40) Quoi qu'il y a ? [QkSV]
- (41) Quoi c'est qu'il fait ? [QsekSV]<sup>21</sup>

Gadet cite d'autres structures assez complexes, associant *est-ce* et *c'est* (p. 82) :

---

<sup>21</sup> Dans notre corpus, *quoi* n'apparaît jamais en tête de phrase (cf. 5.4.3).

- (42) Quand est-ce que c'est qu'il arrive ? [QESV]  
 (43) C'est quand est-ce qu'il arrive ? [seQESV]  
 (44) Quand c'est que c'est qu'il arrive ? [QsekSV]

Enfin, l'auteur observe que les « fausses interrogations, qui ne sont pas des demandes d'information » (p. 83) sont très fréquentes dans le français populaire. L'auteur ne donne pas plus de détails concernant ce type d'interrogation, mais peut-être s'agit-il de questions rhétoriques, très présentes dans notre corpus.

L'exclamation est traitée très brièvement et la forte relation avec les interrogatives est mentionnée puisque la particule *-ti* est encore une fois utilisée. En ce qui concerne les pronoms exclamatifs, Gadet note que *ce que* remplace *que* dans le français populaire et que *Et comment que* est également utilisé.

### **1.2.7 Remise en cause de la notion de « français populaire »**

Malgré les descriptions du français populaire que nous avons passées en revue, l'existence même du français populaire a été remise en cause par de nombreux linguistes et sociologues depuis les années 80 jusqu'à aujourd'hui. Selon Valdman (1982 : 219), le français populaire relève de la fiction, tout comme le français standard est un idéal n'ayant aucune réalité empirique (p. 220). Il en conclut que ces deux notions sont des « abstractions idéalisées, représentant les pôles d'un continuum linguistique » (Valdman, 1982 : 226 ; 2000). Pour Bourdieu (1983), le terme « populaire » n'est pas adéquat car il connote une uniformité des locuteurs alors que chaque individu se définit selon des propriétés qui lui sont propres (capitales scolaire, culturel, économique et professionnel, sexe, origine ethnique etc.). De la même manière, Eloy (1985) se demande s'il s'agit d'une notion pertinente car selon lui, elle n'est pas fondée scientifiquement et ne peut être utilisée avec rigueur (p. 28) puisqu'elle ne correspond à aucune réalité. Gadet (2002) constate que cette appellation n'a pas été bien reçue par les linguistes jusqu'alors (p. 42). Cependant, l'auteur ne semble pas la condamner et ajoute même qu'elle regroupe « le vieux français populaire et la langue des jeunes » (p. 42). Enfin, Abecassis (2003), dans la logique de ses prédécesseurs, confirme qu'il s'agit d'une notion controversée qui ne semble plus être à l'ordre du jour puisqu'elle ne correspond plus à une classe sociale en particulier.

Pour cette étude, l'appellation « français populaire » a été conservée. Nous sommes bien consciente des problèmes qu'elle pose et nous sommes plutôt d'accord avec les arguments donnés par les auteurs cités précédemment. Néanmoins, pour la présente recherche, nous pensons que faire référence au français populaire, en le

nommant par exemple, « variété non-standard » serait trop vague et inadéquat. Utiliser une autre dénomination aurait été possible mais nous pensons que cela aurait été déroutant pour le lecteur. Ainsi, nous avons fait le choix de garder « français populaire » puisque c'est une notion bien connue.

### **1.3 Conclusion**

On constate donc que le français populaire est indissociable de ses locuteurs depuis son apparition au 18<sup>ème</sup> siècle. Ces derniers sont victimes de jugements négatifs, de stéréotypes en raison de l'histoire de la langue française qui depuis plusieurs siècles est associée à la norme, au respect des règles codifiées dans les grammaires traditionnelles et à la langue écrite. Cependant, depuis le début des années 70, un autre phénomène linguistique est apparu en France, décrit sous diverses appellations : *le parler jeune*, *la langue des cités*, *la langue des banlieues* etc. Tout comme les locuteurs du français populaire, les locuteurs de la variété de français parlée dans les banlieues, viennent des classes sociales les plus basses de la société française et leur « parler » ne correspond pas à la norme et aux règles de la grammaire des puristes de la langue française. Pour Gadet (2002 : 42), l'appellation « français populaire » regroupe « vieux français populaire » et « langue des jeunes ». L'un des objectifs de la présente étude sera d'observer si ces deux variétés non-standards, bien que similaires sur de nombreux points, sont en fait deux variétés bien distinctes. Par conséquent, on pourrait se demander si cette variété qu'est le français multiculturel est un nouveau français populaire ou s'il s'agit d'une nouvelle variété de français à part entière. Nous ne procéderons pas à une comparaison systématique des deux variétés de français, cependant, les éléments décrits dans le chapitre 1 pourront constituer une base de référence pour l'analyse des structures du français multiculturel qui seront présentées dans les chapitres suivants. De par le manque d'études quantitatives sur la syntaxe du français populaire (seule celle de Behnstedt (1973) étudie quantitativement les interrogatives du français populaire), une comparaison systématique s'avérerait trop restrictive.



## CHAPITRE 2 : ... au français multiculturel

### 2.0 Introduction

Dans ce chapitre, nous présentons la variété qu'est le français multiculturel, plus connue sous le nom « français des banlieues ». Nous commençons par un aperçu historique de la construction des banlieues en France tout en nous intéressant à leurs habitants. Ensuite, nous expliquons quelles sont les caractéristiques lexicales et phonologiques du français multiculturel ainsi que ses diverses fonctions. Enfin, nous faisons part de nos motivations quant au choix des structures syntaxiques étudiées dans ce travail et terminons par un inventaire de quelques traits morphosyntaxiques et syntaxiques relevés dans notre corpus qui ne feront pas l'objet d'une étude détaillée.

### 2.1 Origine et histoire du mot « banlieue »

Le mot *banlieue* (étymologie : *ban/lieue*) est attesté aux 11<sup>ème</sup> - 13<sup>ème</sup> siècles sous les formes *bannileuca*, *banleuca*, *banleugium*, qui désignait l'« espace (d'environ une lieue) autour d'une ville, dans lequel l'autorité faisait proclamer les bans et avait juridiction »<sup>22</sup>. De nos jours, le sens géographique du terme est conservé puisqu'il désigne « le territoire et l'ensemble des localités qui environnent une grande ville ».<sup>23</sup> Cependant, l'usage du mot *banlieue* a évolué et il est le plus souvent utilisé pour faire référence aux grands ensembles de logements se trouvant en périphérie des grandes villes, que l'on appelle communément des « cités HLM ». L'encyclopédie *Larousse*<sup>24</sup> atteste de cette évolution : « Par glissement de sens, le terme de "banlieues" (au pluriel) désigne aujourd'hui une partie de la banlieue qui concentre des problèmes économiques (chômage de masse), culturels (présence d'une forte proportion d'immigrés ou d'enfants d'immigrés) et sociaux (nombreux îlots de pauvreté) ». Nous reviendrons dans la section 2.4.5 sur la stigmatisation des banlieues mais l'on aperçoit déjà des éléments de cette stigmatisation dans la définition donnée par l'encyclopédie *Larousse* avec les termes « problèmes culturels » faisant référence à la forte présence d'une population immigrée dans les banlieues. Ainsi selon cette définition, le fait d'être immigré ou enfant d'immigré serait un problème en soi.

---

<sup>22</sup> Définition du dictionnaire étymologique du CNRTL à l'entrée « banlieue ».

<sup>23</sup> Définition du Trésor de la Langue Française Informatisé à l'entrée « banlieue ».

<sup>24</sup> Définition du *Larousse* en ligne : [www.larousse.fr/encyclopedie/divers/banlieue/25508](http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/banlieue/25508)

## **2.2 Historique de la construction des banlieues**

Vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, l'État français développe une politique du « logement social ». Cette politique se met en place suite à l'urbanisation et à l'industrialisation de la France (Ménanteau, 1997 : 51). À cette époque, la France connaît une crise du logement et face à cette pénurie, les patrons décident de créer des logements à proximité des usines pour y loger leurs ouvriers. C'est ainsi que voient le jour les nouvelles « cités ouvrières ». Le logement était à l'époque une question du domaine privé dont le patronat était en charge. Avec la loi Siegfried de 1894, les pouvoirs publics interviennent enfin dans le logement social afin de lutter contre l'insalubrité des « cités ouvrières » et pour favoriser l'accès à la propriété. Cette action sera appuyée par la loi Bonnefoy de 1912 qui autorise la création d'offices publics d'Habitations à Bon Marché (HBM) (Pinson, 1992). De grands ensembles se construisent alors en périphérie des villes et accueillent de nombreuses familles membres des classes populaires<sup>25</sup>. En 1928, la loi Loucheur décide de la construction de 200 000 HBM et de 60 000 logements « à loyer moyen » destinés aux classes moyennes et dont les loyers sont un peu plus élevés que ceux des HBM (Girault, 1998 : 180). On constate alors des différences au niveau de la qualité des logements selon la classe sociale des habitants. En effet, puisque les loyers des classes populaires sont « bon marché », les coûts des matériaux de construction sont également réduits (Lepoutre, 1997 : 37). Suite aux bombardements de la Seconde Guerre Mondiale et à un exode rural massif, la crise du logement est préoccupante. Les couches populaires doivent faire face à des conditions de logements précaires et des bidonvilles apparaissent dans les grandes villes (par ex. à Nanterre). À partir de 1953, l'État s'engage de plus en plus dans le financement de HLM<sup>26</sup> et la construction de celles-ci se développe très rapidement. Ainsi on qualifiera la période entre 1950 et 1970 d' « âge d'or de la construction » (Achrafieh, 2007) car ce sont environ 7 millions de logements qui seront bâtis.

## **2.3 Qui sont les habitants des « banlieues » ?**

À partir des années 50 (Legris, 2005 ; Houard, 2009), la France fait appel à une main d'œuvre bon marché venant majoritairement de ses anciennes colonies du Maghreb mais également du Portugal ou encore de l'Espagne. Les travailleurs immigrés sont des hommes seuls et à partir des années 70 ceux-ci ont la possibilité de faire venir leur famille en France grâce à une loi permettant le regroupement familial. À partir des

---

<sup>25</sup> Les classes populaires de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle ne font plus référence à celles d'aujourd'hui. Nous discuterons cette notion de classe dans la section 2.4.3.4

<sup>26</sup> En 1950 les HBM deviennent des HLM (Habitation à Loyer Modéré)

années 60 et jusqu'en 1973, 57 000 membres de familles ont, annuellement, bénéficié de la procédure du regroupement familial<sup>27</sup>. Avec la crise des années 70, la France mettra un terme à la venue de travailleurs étrangers.

À Paris, dans les années 60, les familles immigrées vivent dans des bidonvilles et Charles de Gaulle, à l'époque président de la République, organise leur destruction afin de reloger les familles dans des « cités de transit » en attendant la construction de logements sociaux (Legris, 2005). Face à la crise du logement, le gouvernement organise la construction en masse de logements sociaux en périphérie des grandes villes, dans les banlieues. Ces « cités » ayant été construites dans l'urgence sont très souvent de qualité médiocre mais du fait de leur loyer modéré (HLM) sont accessibles aux ouvriers. Avant les années 70, les HLM sont principalement habités par des Français de la classe ouvrière qui finissent par les quitter petit à petit pour accéder à la propriété ou déménagent vers des pavillons (Jazouli, 1992 : 20). Dès les années 1980, les « cités HLM » sont majoritairement habités par des immigrés qui doivent faire face à une vague de chômage, le besoin de main d'œuvre ayant diminué (Lepoutre, 1997 : 66). Ces personnes, confinées dans leurs cités, éprouvent des difficultés à s'intégrer à la société à cause du chômage mais aussi à cause de la position géographique de leur habitat. Par conséquent, les difficultés s'accumulent, les jeunes sont souvent en échec scolaire et la délinquance augmente. Selon Goudaillier, on assiste à une fracture non seulement sociale mais également langagière<sup>28</sup> (Goudaillier, 1997a).

## **2.4 Le français multiculturel**

### **2.4.1 Appellation de notre objet d'étude**

Tout comme l'appellation « français populaire » a été remise en cause et discutée par de nombreux linguistes (cf. 1.2.7), la variété de français associée aux locuteurs vivant dans les ensembles HLM de Paris et de province, a subi le même sort. En effet, nombreux sont ceux qui ont reconsidéré les diverses appellations utilisées par chacun.

Depuis la fin des années 60, la banlieue a perdu son image positive et les médias n'ont cessé de stigmatiser ses habitants (Boyer, 1997) en insistant sur des thématiques telles que l'immigration, la révolte de la jeunesse, la violence et les délinquances présentes dans ces quartiers. Ainsi, le terme *banlieue*, lorsqu'il ne fait pas référence à la

---

<sup>27</sup> Source : <http://portail.documentation.developpement-durable.gouv.fr> : La population française

<sup>28</sup> Cette notion de « fracture langagière » est discutable car elle donne un sens péjoratif au français parlé dans les banlieues. Le terme « fracture » est très fort car il signifie qu'il y aurait une rupture totale entre le français parlé en dehors de la banlieue et celui parlé en son enceinte. Or, nous ne sommes pas de cet avis et nous le démontrerons tout au long de cette thèse.

grande périphérie de Paris mais aux grands ensembles HLM, a plutôt une connotation négative qui rappelle la classe ouvrière, la crise, l'exclusion, la délinquance. Le psychologue Nazir Hamad (2009 : 111-112), à ce propos, écrit :

« Voici alors ce que le terme *banlieue* spécifie dans le discours officiel : des zones urbaines abandonnées à leur sort depuis une trentaine d'années. Un taux de chômage élevé qui touche de 40% à 42% des jeunes de moins de 26 ans. Ce chômage n'est pas seulement dû à l'échec scolaire que beaucoup de ces jeunes ont connu, il concerne aussi les diplômés. [...] Dire *banlieue* implique donc la population qui subit une marginalisation autant sociale qu'économique et surtout un rejet plus ou moins déclaré à cause de leur origine, de leur phénotype ou de leur croyance religieuse ».

C'est pourquoi nommer l'objet de notre étude « français des banlieues » pourrait, sans que nous le voulions, contribuer à la stigmatisation des codes linguistiques pratiqués par les locuteurs de notre étude.

La tradition prescriptive de la France avec son idéologie du français standard, a tendance à rejeter et à dévaloriser tout ce qui s'écarte de la norme et à l'étiqueter comme « faux ». On se rappelle très bien, d'ailleurs, le titre du livre de Frei (1929), *La grammaire des fautes*, pour qualifier le français populaire. Comme le soulignent Trimaille et Billiez (2007), la quantité de termes utilisés pour désigner la variété qui nous intéresse montre la difficulté à nommer cet objet. Voici une liste non exhaustive, des termes employés jusqu'à ce jour pour désigner ce « parler » : parler véhiculaire interethnique, français contemporain des cités, français populaire des jeunes de la banlieue parisienne, français parler par les jeunes de cités, parler des cités, français populaire des jeunes de Paris, parler de jeunes urbains, parler(s) jeune(s), etc. La diversité des appellations prouve la difficulté à désigner cet objet d'étude sans le stigmatiser ni entrer dans une généralisation. Le fait de nommer cette variété, « le français des banlieues » ou « le français des cités », sous-entendrait que ce français serait identique dans toutes les cités de France, ce qui n'est pas forcément le cas. D'ailleurs, chaque quartier a ses propres codes mais le quartier reste encore trop « large » puisque chaque locuteur est unique et possède ses propres pratiques langagières. La communauté linguistique de France s'était mise d'accord sur l'appellation « parlers jeunes » (Bulot, 2004) mais cela ne nous convient pas puisque dans notre étude, nous étudions les pratiques langagières de tous les locuteurs vivant dans les HLM, sans limite d'âge. De plus, le fait de nommer cette variété *parler jeunes* signifierait qu'il existerait un groupe *les jeunes* faisant partie d'une catégorie

sociale distincte de celle des adultes et ayant ses propres usages linguistiques (Auzanneau et Juillard, 2012 : 9).

Jamin (2009) remet en question les diverses appellations utilisées par les sociolinguistes et même celles utilisées auparavant dans son propre travail. Il explique que les termes « langue des banlieues » et « langue populaire » sont inadéquats car ils « ne correspondent à aucune réalité, ni sur le plan linguistique, ni sur le plan social. » Il ajoute, en citant le travail de plusieurs linguistes tels que Conein et Gadet ou encore Liogier, que les caractéristiques observées du français dit « de banlieue » décrites comme nouvelles, sont en fait, innovantes du point de vue de leur fréquence mais pas dans leur apparition, car ces traits ne sont « en fait pour la plupart que des exagérations (en fréquence et/ou en qualité) de variantes déjà présentes dans les substrats et adstrats dialectaux en présence dans les régions où ces formes apparaissent » (en citant Jamin et Trimaille, 2008). Par conséquent, le français dit de banlieue serait la continuité du français populaire et chacune de ces variétés ne formerait pas un ensemble homogène bien distincte l'une de l'autre. En essayant de définir la notion de *variété*, Jamin (2009) écrit : « on est obligé d'envisager la variété comme un ensemble mouvant de pratiques linguistiques au sein d'un espace sociolinguistique multidimensionnel », ce qui prouve le caractère hétérogène et multiculturel de notre objet d'étude. Cette dernière citation de Jamin semble s'appliquer parfaitement à notre étude. Dans nos films, des locuteurs de tous âges et de tous horizons se côtoient et utilisent parfois un vocabulaire, une syntaxe, que l'on attribuerait au français populaire traditionnel et emploient d'autres fois, des traits bien connus du français multiculturel, comme le verlan. Ainsi, il nous est impossible de faire une distinction catégorique entre français populaire et français des banlieues, puisque l'un et l'autre peuvent coexister dans le répertoire linguistique d'un locuteur. De même, nous pensons, tout comme Jamin, que les traits innovants bien souvent décrits pour caractériser le français multiculturel sont en fait, une augmentation de la fréquence d'utilisation de traits déjà existants, mais peu attestés<sup>29</sup> jusqu'alors.

Symboliquement, il nous faut choisir une dénomination pour désigner notre objet d'étude. Pour ce faire, nous nous sommes inspirée du projet « Multicultural London English / Multicultural Paris French »<sup>30</sup> et par conséquent avons opté pour l'appellation « le français multiculturel ». Nous ne prétendons pas qu'il s'agisse de la

---

<sup>29</sup> Le lecteur verra à la section 8.4.5 (chapitre 8), une liste d'occurrences qui semblent à première vue être typiques du « français multiculturel » mais qui apparaissent chez de nombreuses personnes toutes catégories sociales confondues.

<sup>30</sup> « L'objectif du projet est une comparaison entre l'anglais de Londres et le français de Paris, compte tenu des influences qui peuvent être exercées par les variétés en contact dans le contexte urbain de grandes métropoles. » <http://www.mle-mpf.fr/>

meilleure dénomination mais nous pensons que c'est celle qui s'applique le mieux à notre recherche et qui est sans doute la moins stigmatisante, en raison de sa connotation « plurilingue/pluriculturelle ». De plus, puisque nous étudions une représentation de ce français multiculturel à travers un corpus de films du cinéma de banlieue, nous nous attendons à observer de nombreux stéréotypes langagiers et de ce fait nous ne souhaitons pas « exagérer » ces stéréotypes en utilisant une dénomination stigmatisante.

## **2.4.2 Caractéristiques du français multiculturel**

À partir de 1996, les études sur le français multiculturel ont augmenté, ce qui prouve l'intérêt des spécialistes pour cet objet linguistique (cf. revue des travaux, 2.4.6). Dans cette section, nous rappellerons les principaux traits lexicaux, phonologiques et morphosyntaxiques, caractéristiques de cette variété.

### **2.4.2.1 Traits lexicaux**

Le lexique est l'un des points saillants du français multiculturel car il se distingue fortement de celui des autres variétés de français. Divers procédés sont utilisés afin de crypter le langage mais également pour lui donner une fonction ludique (cf. les fonctions, 2.4.4). Voici les principaux traits que l'on peut trouver dans le français multiculturel (Goudaillier, 1997a) :

- Le verlan

Le verlan consiste en l'inversement des syllabes d'un mot : *une voiture*, devient en verlan *une tur-voi* et l'adjectif *bizarre* devient *zar-bi*. Ce procédé s'est largement diffusé chez les jeunes, vivant en dehors des banlieues, sous l'influence des médias (Liogier, 2002) et dans un souci de garder un langage « secret », la reverlanisation est désormais chose courante (*arabe*>*beur*>*reubeu*).

- La métaphore et la métonymie

D'autres procédés utilisés en français standard sont également très fréquents dans le français multiculturel comme la métaphore ou la métonymie. On trouve, pour la métaphore, des termes tels que *airbags* pour désigner la poitrine d'une femme ou *Bounty* pour qualifier un homme noir voulant ressembler à un blanc. La métonymie est employée avec des termes comme *un képi* pour parler d'un policier ou encore *une casquette* pour désigner un contrôleur.

- La troncation

Certaines figures de styles telles que l'apocope et l'aphérèse consistent à tronquer une

partie d'un mot (phonème, lettre ou syllabe). L'apocope consiste à supprimer la fin d'un mot. Par exemple, pour parler de *business*, les locuteurs diront *biz* et pour nommer *la cité* (verlanisé en *téci*), ils diront *la téç*. L'aphérèse est la chute du début du mot : *problème* devient *blème*, *musique* devient *zic* et *prison* devient *zon*. On assiste parfois au redoublement du mot tronqué (*zonzon* pour *la prison*). Certains mots, après avoir été tronqués sont ressuffixés pour créer de nouveaux mots : *pourav* vient de *pourri* et *bombax* de *bombe* (très belle femme).

- Mots d'argot français

L'argot est aussi présent dans le français multiculturel, on y retrouve des mots comme *baston* (bagarre), *caisse* (voiture), *clope* (cigarette) et *daron* (père).

- Les emprunts à d'autres langues

Les emprunts de mots d'origine arabe (*casbah* pour *maison*, *sheitan* pour *diable*), tzigane (*chourav* pour *voler*, *gadji* pour *fille*, *gadjo* pour *garçon*) et africaine (*go* pour *fille*) font partie intégrante de cette variété.

#### 2.4.2.2 Traits phonologiques<sup>31</sup>

Des études auprès d'un public de jeunes de banlieue ont démontré que ces derniers avaient une prononciation forte de /r/ donnant « une coloration arabe » à leur langage (Billiez, 1992 citée par Jamin et Trimaille, 2008 : 227). Plus précisément, Jamin et d'autres ont expliqué qu'il s'agit souvent d'un renforcement glottal de /r/. Un autre constat a été celui de la palatalisation et/ou affrication des consonnes occlusives dentales /t, d/ et vélaires /k, g/ (Armstrong et Jamin, 2002 ; Billiez, 2003 ; Trimaille, 2003 ; Jamin, 2004 cités par Billiez et Trimaille, 2007).

On observe également des phénomènes vocaliques comme la fermeture de /ε/ en syllabe fermée, particulièrement devant /r/ (Conein et Gadet, 2000 : 41) et le /a/ vélarisé, voire nasalisé (Jamin 2005, cité par Jamin et Trimaille, 2008).

Lorsque l'on écoute un locuteur du français multiculturel, l'intonation de son discours est frappante. En effet, plusieurs linguistes se sont penchés sur l'étude de cette prosodie particulière. Stewart et Fagyal (2004) constatent, comme de nombreux linguistes, un accent sur la pénultième syllabe chez les collégiens de La Courneuve. Conein et Gadet (2000 : 41) font part d'une accentuation forte sur la dernière syllabe :

(45) si je me fais virer du ba'hut / je sais même pas si je vais en retrou'ver

---

<sup>31</sup> Pour plus de détails concernant les traits phonologiques du français multiculturel nous renvoyons à Fagyal (1997, 2003, 2004) ; Billiez *et al* (2003) ; Armstrong et Jamin (2002) ; Trimaille (2003) ; Jamin (2005).

### 2.4.2.3 Traits morphologiques et syntaxiques

Comme nous l'avons constaté, les traits lexicaux et phonologiques du français multiculturel sont très saillants et se différencient du français standard en de nombreux points. En ce qui concerne les traits morphologiques et syntaxiques, cela semble moins visible. Conein et Gadet (2000), ont été amenés à dire que « pour tout ce qui ne concerne pas la prosodie et le lexique [...] les traits du français populaire perdurent ». Ainsi, selon eux, la morphologie et la syntaxe du français multiculturel seraient semblables à celles du français populaire. À ce jour, aucune étude n'a confirmé ou infirmé cette remarque et de ce fait, nous souhaiterions explorer dans cette thèse la syntaxe du français multiculturel afin de voir si celle-ci se différencie ou non de celle du français populaire. Quelques traits morphosyntaxiques et syntaxiques ont été brièvement commentés lors d'études sur le français multiculturel. Billiez et Trimaille (2007) résume les principaux traits observés :

- la reprise du sujet + verbe en fin d'énoncé produisant un effet d'insistance

(46) on part à six heures / on part

- la troncation du morphème /e/ en finale de participe passé ou d'infinitif

(47) c'est lui qui t(e) l'a [eskrok]<sup>32</sup> (volé)

- le verbe *faire* suivi d'une interjection et des paroles rapportées sont utilisés pour le discours rapporté :

(48) t(u) sais c'est quoi au début i(l) **fait** / ouais / on va dire Asène tu t'app+ t(u) sais au début i(l) **fait** ouais et tout / j(e) sais pas quoi Jean-Pierre j(e) sais pas quoi ça t(e) va? / i(l) **fait** Ø non et tout ç(a) fait trop français et tout et i(l) **fait** ben Asène  
Asène ça fait vieux

D'un point de vue morphosyntaxique, on observe une absence de marque désinentielle des verbes du premier groupe (Billiez *et al*, 2003 : 52) :

(49) j(e) vais aller à Bordeaux j(e) vais la fracasse et tout t(u) sais

(50) on s(e) fait fusille par l(e) patron

(51) j'ai envie d(e) fume

Conein et Gadet (2000 : 42-43) notent la monotonie des relatives qui apparaissent majoritairement avec les relatifs *qui* et *que*, voire l'évitement de la proposition relative ou complétive en omettant le *que* :

(52) y en a / j'aime pas le rythme

(53) faut pas croire les élèves i viennent avec des calibres en cours

(54) ah c'est maintenant tu l'entends / oh ça fait longtemps elle est sortie

---

<sup>32</sup> Nous reprenons la transcription donnée par les auteurs



Auzanneau (2010) ajoute également les observations suivantes :

- la neutralisation du genre : *ils* pour *les meufs*
- la présence de dislocations : *elles jouent avec moi, les meufs*

La neutralisation du genre n'est pas spécifique aux locuteurs du français multiculturel puisqu'elle a déjà été décrite, notamment par Laberge (1977) et Coveney (2004).

### **2.4.3 Qui sont les locuteurs du français multiculturel ?**

#### **2.4.3.1 Age**

À en croire les représentations médiatiques, les jeunes de 16-25 ans semblent être la catégorie la plus importante des locuteurs du français multiculturel et cela se confirme dans notre corpus (cf. l'âge des locuteurs, 3.3.4.2). En effet, de nombreux linguistes définissent le français multiculturel par l'appellation « la langue des jeunes » mais celle-ci nous semble trop restrictive car les jeunes ne sont pas les seuls locuteurs de cette variété ; et à la fois trop large car cette appellation fait référence à tous les jeunes de France alors que nous n'étudions que les locuteurs du français parlé dans les banlieues. De plus, nous pourrions nous demander jusqu'à quel âge une personne est considérée comme « jeune ». Cette variété est apparue dans les années 80 et les premiers locuteurs la parlent toujours, nous en avons la preuve avec des comiques français bien connus comme Jamel Debbouze né en 1975 et Omar Sy né en 1978, tous deux originaires de Trappes dans les Yvelines.

#### **2.4.3.2 Sexe**

Cette variété de français non-standard est présente dans les banlieues et est majoritairement associée aux garçons dans l'imaginaire (Trimaille et Billiez, 2007). Néanmoins, les jeunes filles des cités ne la parlent pas moins pour autant. Il est simplement plus difficile pour le chercheur de les interviewer car elles ne sortent pas en bas des immeubles comme le font les garçons car cela pourrait leur causer du tort, une mauvaise réputation<sup>33</sup>. Dans les médias également, celles-ci sont très peu « sur le devant de la scène » car elles ne prennent pas part aux émeutes ou aux actes de délinquance qui sont toujours très médiatisés. Mais nous avons quelques exemples qui nous prouvent qu'elles aussi l'utilisent : dans les films tels que *L'esquive* (2004), *La Squale* (2000), ou encore *Entre Les Murs* (2008), les personnages féminins ne se différencient pas réellement des locuteurs masculins par leur langage. À cela, s'ajoute une enquête de

---

<sup>33</sup> Cependant, quelques linguistes se sont intéressées aux jeunes filles de banlieues, c'est le cas de Moïse (2002)

Fagyal dans un collège de la Courneuve en 2003, où l'auteur nous explique qu'elle fut interpellée par un groupe de jeunes filles dont l'intonation était caractéristique du français multiculturel.

#### **2.4.3.3 Origine sociale et ethnique**

Les habitants des cités HLM viennent pour la plupart d'un milieu modeste, que l'on pourrait qualifier de *populaire*. Il y a bien sûr des immigrés, des Français « de souche » et également des Français issus de l'immigration dont les parents sont arrivés en France dans les années 70 lorsque la France faisait appel à une main d'œuvre étrangère pour reconstruire le pays (cf. 2.3).

#### **2.4.3.4 La notion de classe sociale**

Alors que nous pouvions caractériser le français populaire comme le vernaculaire des classes ouvrières jusque dans les années 1990 (Gadet, 1992a), il semble aujourd'hui difficile d'affirmer que le français multiculturel est le vernaculaire des classes ouvrières de banlieues dans le sens où la notion de classe ouvrière était entendue des années 30 aux années 60 (Chatagner, 1997 : 115). En effet, étant donné l'âge des locuteurs et leur statut dans la société française, nous comptons peu d'ouvriers parmi eux. Il nous semble plus approprié ici de parler de classe populaire qui renvoie au « peuple » bien que cette appellation puisse être contestée également.

### **2.4.4 Les fonctions de ce langage<sup>34</sup>**

Les fonctions du français multiculturel sont multiples, à côté de sa fonction communicative de base, commune à toute variété de langue. Nous pouvons en noter quatre principales : la fonction identitaire, la fonction cryptique, la fonction ludique et la fonction expressive.

#### **2.4.4.1 Fonction identitaire**

L'utilisation de ce « we code » (Gumperz, 1982) qu'est le français multiculturel, permet aux locuteurs de se créer une identité commune, dans laquelle ils se retrouvent. De cette manière, ils font partie d'une communauté où ils sont pleinement intégrés contrairement à la société française qui leur reproche de mal maîtriser la langue circulante, le français dit standard. Ainsi, ils peuvent s'affirmer en tant que groupe ayant une identité, identité qu'ils ont souvent du mal à trouver lorsqu'ils sont enfants d'immigrés : nés en France, les Français de « souche » les considèrent comme des étrangers et dans le pays d'origine

---

<sup>34</sup> Voir Goudaillier (1997a), Lepoutre (1997) ou encore Liogier (2002) pour un compte rendu plus détaillé.

de leurs parents, ils sont considérés comme Français, n'ayant pas vécu dans le pays. Par conséquent, ces jeunes ne savent pas quelle est leur identité (Aissaoui et De Sousa, 2008). Grâce à cette variété, les locuteurs du français multiculturel se reconnaissent comme formant un groupe dans lequel ils se sentent intégrés et compris.

En plus de la fonction identitaire du français multiculturel, nous pouvons constater d'autres marques de solidarité ou d'appartenance à une communauté chez certains groupes de jeunes : les tenues vestimentaires sont parfois similaires (survêtements, casquettes, baskets) et ils écoutent beaucoup de musique rap. En prime du partage du même vernaculaire, ils partagent également les mêmes goûts vestimentaires et musicaux, ce qui favorise le sentiment d'appartenance à un groupe.

#### ***2.4.4.2 Fonction cryptique***

La fonction cryptique est importante dans le lexique du français multiculturel. En cryptant leurs messages, les locuteurs du français multiculturel se mettent dans une position supérieure par rapport à ceux qui sont extérieurs au groupe de pairs. S'ils étaient en situation d'échec à l'école, en utilisant cette « langue » qu'ils maîtrisent, cette fois-ci ce sont « les autres » qui se sentent exclus, ceux qui les critiquent sur leur mauvais usage du français standard. Ce langage crypté est utile à l'école par exemple pour que le professeur ne comprenne pas ce que les élèves se disent, ou alors à la maison devant les parents. Différents procédés lexicaux existent pour crypter le langage, comme le verlan, la reverlanisation ou l'emprunt à des mots de langues étrangères (cf. les traits lexicaux, 2.4.2.1).

#### ***2.4.4.3 Fonctions ludique et expressive***

La fonction ludique du français multiculturel se trouve dans la manipulation de la langue. Les locuteurs sont capables de créer et de jouer avec les mots (verlan, apocope, etc.) et les sonorités. L'usage de cette variété devient un véritable jeu.

Le discours des locuteurs du français multiculturel est ponctué de marques expressives ; en effet, ils utilisent beaucoup d'exclamations, de questions rhétoriques, de métaphores et de métonymies. La violence verbale est aussi très présente, par l'utilisation d'insultes ou de vanes (Lepoutre, 1997 : 137 ; Tauzin, 2008).

L'utilisation des insultes et des vanes est également une caractéristique de cette variété (Lepoutre, 1997 ; Tauzin, 2008) et Labov (1972b) le constatait également dans son étude du vernaculaire noir américain. En voici un exemple, donné par Lepoutre (1997 : 143) au sujet d'un élève, nommé Salem, dont les cheveux font souvent l'objet de moqueries :

- (55) a. « Salem, avec ses cheveux, il peut capter la télé égyptienne »  
b. « Si on coupe les cheveux à Salem le lundi, le mardi c'est pareil...  
Quel progrès ! »  
c. « Salem, c'est la jungle ou la touffe ! »

## **2.4.5 Stigmatisation**

### ***2.4.5.1 Stigmatisation du lieu d'habitation et des habitants***

Bien que les HLM étaient vues comme une amélioration des conditions de vie précédentes, la tendance s'est vite inversée. Du fait de la médiocrité des matériaux de construction, les immeubles sont de nos jours très vétustes et peu attractifs (Lepoutre, 1997 : 37). Ces logements sont dorénavant associés à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Par conséquent, les habitants souffrent également d'une stigmatisation et de préjugés. En effet, l'habitat étant stigmatisé, les habitants le sont aussi. Cela est dû à la fracture sociale bien présente dans les banlieues : taux de chômage élevé, échec scolaire, délinquance, problème d'intégration des personnes d'origine étrangère (Jazouli, 1992 : 115).

### ***2.4.5.2 Stigmatisation du français multiculturel à l'école***

À l'école, les jeunes de banlieues sont très souvent repris par leurs professeurs et principalement en classe de français concernant leur langage. Les professeurs reprochent souvent à leurs élèves de « mal » parler ou de ne pas parler un français correct. Dans son étude auprès de collégiens de la Courneuve (93), Liogier (2006 ; 2009) a démontré que ces jeunes maîtrisaient parfaitement le français et que selon le contexte dans lequel ils se trouvaient, ils étaient capables d'adapter leur discours. Cette stigmatisation de la langue est due à l'histoire du français standard qui au cours de son développement a acquis un statut de prestige, dévalorisant toutes les autres variétés présentes sur le territoire français (Milroy, 1985 ; Lodge, 1991).

### ***2.4.5.3 Stigmatisation par les médias***

Depuis le début des années 90, certains éléments des médias n'ont cessé de dépeindre une image négative des banlieues en stigmatisant leurs habitants, leurs cultures et leurs langages. Ils contribuent à dévaloriser le français multiculturel en donnant une image marginale des habitants de banlieues en général (Jazouli, 1992 : 11). Dans son article « "La langue des cités" ? Contribution pour la libération d'un mythe », Auzanneau (2009), nous fait part de quelques titres d'articles parus dans des journaux français, datant de 1996 à 2006 et nous pouvons constater que l'idée d'appauvrissement du français multiculturel comparé au français standard n'a fait que se renforcer. Même

certaines études menées jusqu'alors auraient contribué à la stigmatisation de cette variété de français. Par exemple, pour la décrire, Goudaillier (1997a) utilise le terme de « fracture langagière » et Bentolila (2002, 2007) parle même de « ghettos linguistiques », tout en ajoutant que ces locuteurs ont une « syntaxe approximative » et « ne maîtrisent que 800 mots » de vocabulaire. Ainsi, la perception générale du français parlé par les habitants des banlieues, véhiculée par les médias, serait celle d'une « autre langue », hermétique à la société qui les entoure.

Lorsque les cités de France et surtout parisiennes font les gros titres des journaux nationaux, il s'agit principalement de critiques et/ou de commentaires rapportant des faits exceptionnels comme des émeutes ou des actes de délinquance. Les médias s'intéressent au sensationnel et de ce fait influencent leurs lecteurs par leurs choix de publication. Très peu de journalistes s'intéressent à la vie quotidienne des familles vivant dans les HLM ou aux événements culturels qui y sont organisés. Pour le lecteur moyen, ce genre d'activités semble inexistant puisque les médias n'en parlent jamais, et cela mène à construire un stéréotype de la banlieue. Derville (1997), dans son article « La stigmatisation des "jeunes de banlieue" » nous fait part de trois stéréotypes principaux relayés par les médias : l'insistance sur la violence, sur la drogue et sur la réduction de la population de banlieue à l'immigration maghrébine qui ne souhaiterait pas s'intégrer à la société française.

## **2.4.6 Revue des principaux travaux sur le français multiculturel<sup>35</sup>**

### **2.4.6.1 Travaux sur lexicque**

#### *2.4.6.1.1 Seguin et Teillard (1996)*

*Les Céfrans parlent aux Français, Chronique de la langue des cités* a été coécrit par Seguin et Teillard et est paru en 1996. Les auteurs, tous deux enseignants au collège Jean-Jaurès de la cité des Courtilières (Seine Saint Denis - 93) à l'époque de la parution de l'ouvrage, racontent sous la forme d'un journal de bord de l'année scolaire 1994-1995, comment ils ont entrepris de créer un dictionnaire de 400 mots avec leurs élèves. Ce dictionnaire se situe à la fin de l'ouvrage et se compose exclusivement de mots employés par les enfants des Courtilières dans la vie de tous les jours. Les deux auteurs se sont uniquement intéressés au lexique utilisé par leurs élèves pour en faire un « rapport », un témoignage. Il ne s'agit pas d'une analyse.

---

<sup>35</sup> La liste des travaux sur le français multiculturel est très longue et de ce fait, nous ne pouvons pas tous les citer malgré leurs intérêts ; nous avons effectué ici une sélection des études les plus saillantes et renvoyons au rapport établi par Billiez *et al* (2003) pour une liste complète des travaux sur le sujet allant de 1983 à 2003.

L'objectif de leur travail avait avant tout une visée pédagogique. En effet, les jeunes locuteurs du français multiculturel sont très souvent en échec scolaire car le système scolaire et notamment la forte pression concernant la maîtrise du français standard ne sont pas adaptés à leur situation. Lors d'une table ronde, publiée par la suite (Boyer *et al*, 1998 : 38), Seguin et Teillard expliquent que les professeurs de français se plaignent très souvent du parler des jeunes et exigent d'eux des connaissances scolaires telles que la conjugaison de l'imparfait du subjonctif, que peu de personnes utilisent dans la vie de tous les jours, et par conséquent ceci n'aide pas les élèves à prendre confiance en leur capacité à parler français. Ainsi, les auteurs expliquent que : « ne pas accepter leur manière de s'exprimer c'est nier ce qu'ils sont ».

#### 2.4.6.1.2 Goudaillier (1997b)

Goudaillier est l'auteur de l'ouvrage *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*, publié en 1997. Dans ce dictionnaire, Goudaillier énumère tous les phénomènes nouveaux concernant le lexique du « français contemporain des cités » (FCC). En plus d'expliquer les différentes fonctions de ce langage, il explique les différents procédés utilisés : la métaphore, la métonymie, l'apocope, l'aphérèse, le verlan, la resuffixation, les emprunts aux langues étrangères (arabe, tsigane, mots d'origine africaine, antillaise) eux-mêmes parfois verlanisés et le recours à l'argot traditionnel. Le dictionnaire a été établi grâce à des enquêtes (questionnaires écrits) effectuées en banlieue parisienne. Il comporte 900 entrées, qui proviennent également de romans, de films et de textes de chansons (rap). Bien que l'auteur ait le mérite d'avoir fait un travail de grande envergure, il semble avoir une attitude prescriptive concernant le FCC. En effet, Goudaillier (1997a : 98) qualifie ce langage « d'interlangue » ce qui nous semble péjoratif si nous nous intéressons à la définition du mot *interlangue* dans le sens didactique du terme (Robert, 2008 : 172) : « l'apprenant se construit une langue parsemée d'erreurs qui lui est propre mais va se rapprocher de plus en plus de la norme au fur et à mesure de ses progrès. Cette langue spécifique est appelée interlangue ». En effet, le mot *interlangue* sous-entend les notions de *faute* mais aussi de *progression* et d'*apprentissage*. Ainsi les locuteurs du FCC seraient des apprenants du français, selon Goudaillier, ce qui ne nous semble pas correct. Au contraire, de par les divers procédés grammaticaux, lexicaux et stylistiques employés par les dits locuteurs, nous constatons qu'ils savent déjà bien manier la langue française. De plus, Goudaillier (1997a : 100) parle de « déstructuration de la langue [...] par introduction dans les énoncés de formes parasitaires ». Encore une fois le mot

« destructuration » nous semble très péjoratif ainsi que l'utilisation de l'adjectif « parasitaire ». Le FCC viendrait donc nuire au français standard selon l'auteur. De plus, Goudaillier (1997a : 99) parle d'une volonté « permanente » de la part de ces locuteurs de créer une « diglossie » qui serait « la manifestation langagière d'une révolte sociale ». Néanmoins, le terme de « diglossie » ne nous semble pas adéquat ici car selon nous, le français multiculturel (variation diastratique) et le français standard ne sont pas deux systèmes bien distincts l'un de l'autre comme le pourraient être deux langues en situation de diglossie comme l'arabe classique et l'arabe dialectal. Nous renvoyons à la section 3.1.1 où nous discutons de la notion de diglossie.

#### 2.4.6.1.3 Fiévet (2008)

Fiévet (2008) s'est intéressée à la langue des auditeurs/participants dans les émissions de libre antenne des radios telles que Skyrock et NRJ dans un article intitulé « Le lexique argotique dans les émissions de libre antenne : une comparaison entre deux radios jeunes françaises ». Dans cette étude, deux corpus ont été recueillis, l'un en 2003<sup>36</sup>, l'autre en 2007 afin de faire une étude comparative du lexique utilisé par les auditeurs et les animateurs eux-mêmes. Le résultat est qu'en 2003 sur Skyrock, on utilise un français « contemporain des cités »<sup>37</sup> alors que sur NRJ, il s'agit plus d'un français « branché ». Cependant en 2007, l'auteur constate que le lexique semble s'être uniformisé et que les différences entre les radios sont moindres. Certains mots qui n'étaient utilisés que par les jeunes de banlieues sont passés dans l'argot commun des jeunes de France, par exemple le verbe *kiffer*. Ainsi, selon Fiévet, les jeunes des banlieues refuseraient de voir leur langage autant médiatisé et facile d'accès à la population qui vit en dehors des cités, et c'est pourquoi ils emprunteraient plus de mots aux langues de l'immigration pour crypter leur parler. Enfin, l'auteur conseille aux linguistes désireux d'étudier le langage des jeunes de banlieues à la radio, de se diriger vers des radios locales, plus authentiques.

Fiévet a également collaboré avec Podhorna-Policka (2008), pour une étude intitulée « Argot commun des jeunes et français contemporain des cités dans le cinéma français depuis 1995 : entre pratiques des jeunes et reprises cinématographiques ». L'étude s'est basée sur trois films parus au cours d'années différentes *Rai* (1995), *La Squale* (2000) et *Sheitan* (2005) afin de voir l'évolution du lexique. Les objectifs étaient

---

<sup>36</sup> Ce corpus a été recueilli dans le cadre de sa thèse : *Peut-on parler d'un argot des jeunes ? Analyse du lexique argotique employé lors d'émissions de libre antenne sur Skyrock, Fun Radio et NRJ*, 2008, Thèse sous la direction de JP Goudaillier, Université Paris Descartes, 325p.

<sup>37</sup> Fiévet reprend ici l'appellation proposée par Goudaillier (1997b)

multiples : observer l'influence des médias sur la diffusion du lexique auprès des jeunes (2008 : 213), et grâce à une enquête sociolinguistique menée auprès de 48 étudiants de linguistique, voir quelles étaient leurs connaissances (fréquence et perception) du lexique utilisé dans les films étudiés (2008 : 224).

#### **2.4.6.2 Travaux sur la phonologie/la prosodie**

##### *2.4.6.2.1 Fagyal (2003)*

Lors d'une enquête de terrain dans un collège de La Courneuve (93), menée entre 2000 et 2002, Fagyal (2003 : 50) s'est intéressée à la prosodie « particulière » du français des adolescents de banlieue. Son étude s'est portée sur l'allongement de l'avant-dernière syllabe de la phrase, trait prosodique caractéristique du français multiculturel, remarqué également par Conein et Gadet (1998). L'une des méthodes utilisées a été l'étude de courbes mélodiques. Pour cela, un élève français « de souche » et un élève français d'origine maghrébine prononçaient le même mot afin que Fagyal puisse faire une comparaison de la prononciation. L'étude des courbes mélodiques confirma l'allongement de la pénultième. Pour caractériser ce parler typique des jeunes de banlieues, l'auteur parle de « français populaire des jeunes »<sup>38</sup>. Fagyal (2003 : 50) constate que « le français des élèves, héritier direct du français populaire du quartier, possède aussi des particularités phonétiques et syntaxiques qui sont peut-être être moins saillantes que le verlan, mais non moins importantes ». Dans notre étude, nous nous demandons s'il s'agit de « particularités » mineures ou suffisamment grandes pour justifier d'avoir deux appellations différentes.

##### *2.4.6.2.2 Jamin (2005)*

Jamin (2005 : 65) a constaté dans sa thèse de 2005 qu'il y avait très peu d'études variationnistes sur la phonétique/phonologie du français multiculturel. En effet, les études précédentes étaient qualitatives (Gadet, 1998, 2003). Son objectif a donc été d'utiliser une approche variationniste, c'est-à-dire qu'il a utilisé une méthode quantitative et la variable sociolinguistique pour étudier la relation entre les facteurs linguistiques et sociaux (2005 : 82). Les variables étudiées sont les suivantes : la palatalisation des plosives vélaires et dentales, la réalisation du /a/ et du /r/ (2005 : 71). Jamin a mené son enquête auprès d'adolescents de banlieue à La Courneuve et à Fontenay-sous-Bois. Il a pu rencontrer ces jeunes grâce aux clubs mis en place dans ces villes, qui aident les jeunes à faire leurs devoirs ou qui organisent des activités pendant

---

<sup>38</sup> Nous renvoyons à notre discussion sur l'appellation de notre objet d'étude (section 2.4.1)



les vacances scolaires. Sur 55 jeunes interrogés, 32 ont été retenus pour l'étude. Pour observer les variables, l'enquêteur a utilisé les listes de mots, la lecture de textes et les entretiens (2005 : 84). Entre autres choses, les résultats montrent que les garçons prononcent plus d'affriquées que les filles, que les 15-25 ans affriquent plus que les 30-50 ans et que les jeunes de l'immigration maghrébine produisent plus d'affriquées que les locuteurs de parents d'autres origines (Trimaille et Billiez, 2007).

### **2.4.6.3 Travaux ethnographiques**

#### *2.4.6.3.1 Lepoutre (1997)*

Après avoir été nommé professeur d'histoire-géographie dans un collège difficile de La Courneuve, Lepoutre, frappé par les relations entre les élèves, a décidé d'en faire le sujet de sa thèse. La méthode utilisée est celle de l'observation participante (1997 : 10). En effet, Lepoutre a un contact direct avec ses informateurs puisqu'il est leur professeur. De plus, pour les besoins de l'enquête et dans un souci d'authenticité, l'auteur s'est installé au cœur de la cité des Quatre Mille afin de partager et de mieux comprendre la vie des personnes qu'il observait. Il recueille ses informations sous forme de notes ou sous forme d'entretiens organisés et enregistrés (1997 : 9). Dans son ouvrage, Lepoutre couvre divers thèmes tels que la description de la cité, l'attachement des jeunes à leur quartier, les relations interethniques et l'appartenance à un groupe. L'auteur nous offre tout au long de l'ouvrage de nombreux extraits de dialogues, témoignages des performances verbales des adolescents, utilisant le verlan et un vocabulaire obscène. Les joutes oratoires, les insultes rituelles, la violence et la défense de sa réputation font partie intégrante de la vie quotidienne de ces jeunes.

#### *2.4.6.3.2 Tetreault (2004)*

Dans le cadre de sa thèse de doctorat, Tetreault passe dix-huit mois dans la cité Le Chemin de l'Ile, à Nanterre. Elle va à la rencontre d'adolescents d'origine maghrébine principalement, dont elle enregistre les interactions spontanées. Les points de rencontre principaux sont un collège de la cité ainsi que les associations de quartier. Son objectif est d'observer les changements culturels et linguistiques dans le discours de ces jeunes. Tetreault aborde des thèmes tels que la perception de la stigmatisation des « arabes » de banlieue dans les médias et la place des filles dans la cité. Elle étudie également les vanes et plus particulièrement l'utilisation des noms des parents comme genre d'insulte.

## 2.4.7 La grammaire du français multiculturel : un oubli ?

Nous constatons que la majorité des travaux sur le français multiculturel porte sur le lexique et la phonologie. En effet, pour certains linguistes, la grammaire du français multiculturel ne semble pas être touchée par des changements particuliers car elle est très semblable à celle du français populaire et du français standard. Conein et Gadet (2000 : 43), constatent de nombreuses innovations ou changements concernant le lexique, la phonologie, la prosodie mais pour ce qui est de la morphologie et de la syntaxe, il n'y aurait pas de différence notable, « pour tout ce qui ne concerne pas la prosodie et le lexique [...] les traits du français populaire perdurent. [...] c'est donc avant tout dans le lexique et dans la prosodie que l'on peut chercher une spécificité d'une éventuelle "nouvelle langue populaire" ». Dans la même perspective, Liogier (2002 : 47) considère qu'il n'y a pas de traits syntaxiques spécifiques au français multiculturel : « on retrouve au niveau syntaxique des phénomènes observés en français populaire [...]. Aucun de ces phénomènes n'est propre au français des cités ». En revanche, Goudaillier (1997a : 102) voit en le français multiculturel, une langue « coupée de toute référence à une langue populaire française "nationale" ». Notre objectif dans cette étude est d'étudier certaines constructions syntaxiques pour voir si elles sont spécifiques au français multiculturel ou si elles étaient déjà présentes dans le français populaire.

### 2.4.7.1 Quelques mentions de structures morphosyntaxiques et syntaxiques

Plusieurs structures morphosyntaxiques ont attiré notre attention lors de cette étude. Cependant, par contrainte de temps, nous n'avons pas été en mesure d'en faire une étude plus approfondie. Néanmoins, elles méritent d'être mentionnées brièvement ici.

#### 2.4.7.1.1 La non réalisation de la conjonction de subordination « que »

Cette non réalisation du *que* de subordination a déjà été mentionnée dans la littérature (Liogier 2002, 2009 ; Gadet, 2003 ; Trimaille, 2003) mais n'a pas pour autant fait l'objet d'une étude à part entière. En voici quelques exemples, extraits de notre corpus :

- (56) LESQ1.06.14<sup>39</sup> on dirait Ø il est aveugle / i(l) voit rien du tout
- (57) LESQ1.13.35 Tu crois Ø il lui faut combien de temps / pour dire une réponse ?
- (58) LESQ07.04 Franchement tu trouves Ø ça fait comment ?
- (59) ELM51.55 c'est pas Ø i(l) sait pas / c'est Ø i(l) sait pas écrire /ouais

Boutin (2007 : 59, citant Blanche-Benveniste et Willems, 2007) rapporte que ce

---

<sup>39</sup> Le code LESQ1.06.14 correspond à la référence de l'exemple. Ici, il s'agit du film *L'Esquive*, à 1 heure 6 minutes et 14 secondes. Les codes des films se trouvent en annexe I.

type de construction est utilisé avec des verbes modalisateurs comme *je crois, je trouve, je pense*. Elle ajoute que certains emplois de *dire* (*on dirait, on peut dire*) fonctionnent de la même façon. Ce constat se retrouve dans les exemples proposés de (56) à (59).

#### 2.4.7.1.2 Les verbes introducteurs de discours indirect

Nous avons rencontré plusieurs fois, le verbe *faire* comme introducteur de paroles rapportées :

- (60) LESQ10.16      J(e) lui **fais** « allonge-moi le volant » / tu sais i(l) m(e) **fait** quoi ce bâtard ? / i(l) m(e) **fait** « non »  
 (61) LH9.57          Il lui **fait** euh / il lui dit euh / il lui dit « mais non j(e) rigole »

L'utilisation de *faire*, comme verbe introducteur n'est pas un phénomène récent. En effet, Anscombe (1985 : 16) l'a déjà décrit et donne les exemples suivants :

- (62) Max a dit « d'accord, je marche avec vous »  
 (63) Max a fait « d'accord, je marche avec vous »

D'ailleurs, le verbe *faire* au passé simple est tout à fait courant dans les incises en français standard écrit :

- (64) Zut, **fit**-il, sous le coup de l'émotion (Anscombe, 1985 : 18)

#### 2.4.7.1.3 La négation « même pas »

À la place de la négation usuelle (*ne*) ...*pas*, la négation *même pas* est placée à gauche de l'énoncé, sous forme de dislocation.

- (65) LESQ20.19      elle, elle arrive en retard / nous, on est là à poireauter / **même pas** elle s'excuse !  
 (66) REG8.13          **Même pas** elle t'a calculé / bouffon ! / zappé !

Cette structure est également apparue dans notre corpus, sous la forme *même plus* :

- (67) REG5.33          Elle part en vrille / elle rentre / elle sort / **même plus** elle reste à la maison / tu sais quoi ? elle pense qu'à ses copines

Bedijs (2012 : 229) relève aussi l'exemple (65) extrait du film *l'Esquive* et explique qu'il s'agit d'une variante très expressive de la négation *ne...pas*.

#### 2.4.7.1.4 L'utilisation de « qu'est-ce que » à la place de « comment » dans les questions partielles

Cette variable est similaire à celle étudiée dans notre chapitre 9 (*qu'est-ce que ~ pourquoi*). Ici, il s'agit du mot interrogatif *comment*, qui est remplacé par *qu'est-ce que*. Il semblerait que tout comme pour la variable *qu'est-ce (que) ~ pourquoi* de notre corpus, il s'agisse de questions rhétoriques exprimant la critique ou le reproche.

- (68) 100%29.41 **Qu'est-ce que** tu veux assurer la subvention avec des caves pareils ?! / pour que dalle ils te font une émeute / laisse tomber !
- (69) RAI10.46 Aziz : Si on peut pas rentrer / c'est parce qu'on est pas accompagnés / alors maintenant tu t(e) démerdes / j'en ai rien à foutre !  
 Mezz : **Qu'est-ce** tu veux que je me démerde ?!  
 Aziz : Tu trouves des meufs !

On peut gloser les exemples (68) et (69) respectivement par :

- (70) Comment tu veux assurer la subvention avec des caves pareils ?!  
 (71) Comment tu veux que je me démerde ?!

La variation entre *comment* et *qu'est-ce (que)* pourrait s'expliquer par le fait que parfois l'interprétation d'une question rhétorique en *comment* peut être ambiguë entre une réelle demande d'information et une question rhétorique (Desmets et Gautier, 2009). Cette variable semble être très similaire à celle présentée dans le chapitre 9, néanmoins nous n'avons recueilli que les deux occurrences présentées en (68) et (69), et c'est pourquoi nous n'avons pas pu approfondir l'étude de cette variable.

#### 2.4.7.1.5 La neutralisation du pronom personnel pluriel féminin

Selon Liogier (2009 : 125) cette neutralisation de l'opposition du genre serait un trait typique des jeunes de milieux populaires. Elle donne l'exemple suivant :

- (72) pour que les voitures i(l)s rentrent

Nous observons un énoncé de ce type dans le corpus en (73) :

- (73) LESQ1.30.07 Krimo : Qu'est-ce qu'elles foutent là, **eux** ?  
 Fathi : Ah / c'est moi qu'a donné rendez-vous à Lydia

Dans (73), *eux* renvoie à *elles*, aux filles. Ce type de neutralisation a été observé dans le français québécois (Laberge, 1977), ainsi que dans le français parlé de Picardie (Coveney, 2004). Donc il n'est pas particulier au français multiculturel, même s'il y est peut-être très fréquent.

#### 2.4.7.1.6 L'utilisation du marqueur discursif « genre »

L'utilisation du marqueur discursif *genre* a fait l'objet d'une étude approfondie dans le travail de thèse de Secova (2010). Dans les exemples suivants, tirés de notre corpus, on constate que *genre* sert de connecteur entre deux propositions, la deuxième étant une explication ou un exemple servant à illustrer la première proposition.

- (74) REG01.10 t'as envie de toucher / j(e) le vois dans tes yeux / arrête de faire **genre** / j(e) le sais trop  
 (75) ELM1.05.15 M.Marin : Tu vois / tu pourrais mettre une légende

- Souleymane : une légende ? / c'est-à-dire ?  
 Boubacar : **genre** / dans les histoires / les contes/ et tout  
 regarde / i(l) fait **genre** i(l) nettoie sa caisse  
 (76) BRILLE13.24  
 (77) BRILLE5.48 on va pas faire **genre** on connaît personne / ça fait ringard

Un autre marqueur discursif, *style*, semble être similaire à *genre* (Secova, 2010).

- (78) SHEI24.18 vas-y / mais arrête de faire **style** tu t'intéresses aux fleurs  
 là  
 (79) ELM 1.04.14 M. Marin : c'est quand même à quatre stations de métro  
 du quartier / vous qui sortez jamais / c'est quand même un  
 grand saut là d'un coup  
 Koumba : **style** / on est pas des paysans / ça va  
 Esméralda : vous êtes sérieux là ? / grave / on sort d(e) la  
 ville

#### 2.4.7.1.7 Les particules d'extensions « et tout », « tout ça »

Secova (2010) décrit quelques particules d'extensions (terme utilisé par Dubois, 1993, cité par Secova, 2010 : 143) auxquelles elle attribue, entre autres choses, un rôle dans la structuration d'un récit mais également un rôle d'intensifieur de la proposition précédente.

- (80) ELM1.49.07 je fais tout l(e) la vaisselle à la maison et je l'aide aussi  
 quand j'ai le temps **et tout**  
 (81) ELM1.58.10 le gars il accoste les gens dans la rue **et tout** / il leur dit  
 « [...] » **tout ça** / après bah les gens, i(ls) savent plus où  
 i(ls) en sont **et tout** / i(ls) se posent des questions  
 (82) ELM34.38 Ils étaient tous habillés en costard cravates **tout ça**

Ces particules d'extension ne sont pas spécifiques au français multiculturel mais y sont très fréquentes.

#### 2.4.7.1.8 Utilisation adverbiale de l'adjectif

Liogier (2009 : 124) observe que l'utilisation adverbiale de l'adjectif ne semble pas avoir une grande valeur stylistique pour les locuteurs car il apparaît en style d'entretien, contrairement à d'autres éléments du lexique de son étude qui, eux, apparaissent uniquement dans le langage du groupe. Les exemples (83) et (84) illustrent ce phénomène.

- (83) ELM34.42 Tout le monde me regardait **bizarre**  
 (84) CIEL54.56 I(l) commence à me gonfler **grave**, ce mec

Les usages de *bizarre* en (83) et de *grave* en (84) en tant qu'adverbes semblent être un trait déjà connu de l'argot (Sourdot, 2002).

#### 2.4.7.1.9 L'utilisation de « d'où » à la place de « pourquoi » dans les interrogatives partielles

Nous observons quelques énoncés dans notre corpus, mais pas suffisamment pour en faire une étude quantitative, où le syntagme interrogatif *pourquoi* est remplacé par *d'où*. Il semblerait, à chaque fois, que l'énoncé ait une valeur expressive forte où le locuteur remet en cause les actions ou les dires de son interlocuteur. Cette structure semble similaire à la structure /kesk/<sup>40</sup> qui fera l'objet d'une analyse dans les chapitres 8 et 9.

- (85) HEX40.47      D'où tu vas plus aller en maths ?!  
(86) HEX42.55      D'où tu m(e) traites de toxico ?!  
(87) LH32.49      D'où tu lui sers la main ?!

Cette structure est similaire à l'emploi en français standard de « d'où vient que... » (cf. 8.4.1.6).

#### 2.4.7.1.10 Formes verbales non conjuguées ou dissimulées

Ce trait est caractéristique des parlers jeunes et a de nombreuses fois été cité (Goudaillier, 2002 : 21 ; Gadet, 2003 : 86). On observe en (88) l'absence de la marque du participe passé :

- (88) CAMP5.26      On m'aurait pas **balance** / j(e) serai au soleil à me bronzer à cette heure-ci / n'oublie jamais ça

On trouve parfois des créations verbales, telle que (89) où le locuteur a créé un verbe signifiant « parler français » à partir du nom « France » :

- (89) ELM52.11      Souleymane : Sale policier / va arrêter d'autres personnes // au lieu de parler avec moi // T(u) as tes menottes ?  
Esméralda : Déjà tu frances bien  
Souleymane : Tu pues de la gueule / déjà s' (il) t(e) plait !  
Esméralda : Toi tu **frances**  
Souleymane : Tu connais Aquafresh ?  
M.Marin : Souleymane / t'es pas obligé d'être vulgaire

#### 2.4.7.1.11 La variation entre à/de

Nous avons constaté que les locuteurs de notre corpus utilisaient assez souvent la préposition *à* à la place du *de* possessif.

- (90) SMAL43.13      C'est le musée **à** Pompidou  
(91) YAMA19.36      C'est le frère **à** Leïla  
(92) FRER13.44      le frère **à** tout le quartier

Cette variation entre *à* et *de* est très fréquente dans notre corpus et semble être très courante lors de conversations spontanées. Cependant, nous constatons qu'elle n'est

---

<sup>40</sup> /kesk/ fait référence à *qu'est-ce (que)* signifiant *pourquoi*, très souvent réduit en *qu'est-ce (/kes/)* devant le pronom personnel « tu » (Druetta, 2002).

pas spécifique au français multiculturel. Cette variable a fait l'objet d'un mémoire de Master (Latimer, 2011).

#### 2.4.7.1.12 *L'interrogative indirecte in situ*

Ce type de phrases a été décrit par Ledegen (2007) pour le français de la Réunion où il a un emploi non marqué et est attesté chez des locuteurs de tout âge et de toute classe sociale. Cependant, en France, un tel emploi semble être stigmatisé comme en (93) et (94) (déjà présenté en (60)) :

(93) SHEI 9.13            tu sais même pas on est quel jour

(94) LESQ10.16        J(e) lui fais « allonge-moi le volant » / **tu sais i(l) m(e) fait  
quoi ce bâtard ?** / i(l) m(e) fait « non »

L'emploi de l'interrogative indirecte *in situ* n'est pas très fréquent dans notre corpus.

## 2.5 Le choix des structures syntaxiques étudiées dans ce travail

Puisque nous avons présenté le français populaire dans le chapitre 1, le français multiculturel ainsi que quelques traits morphosyntaxiques et syntaxiques observés dans le corpus, dans ce chapitre, il est temps d'expliquer la motivation du choix des variables qui seront étudiées dans cette thèse.

Il n'existe pas de méthode spécifique pour repérer une variable, si ce n'est une écoute minutieuse de la variété étudiée. Au commencement de ce projet, nous savions que les variables que nous allions étudier seraient d'ordre syntaxique puisqu'à ce jour, de nombreuses études lexicales et phonologiques ont été conduites sur le français multiculturel et peu sur la syntaxe. En effet, comme déjà mentionné, selon certains linguistes, le français des banlieues n'aurait rien de différent du français populaire du point de vue grammatical (Conein et Gadet, 2000 ; Liogier, 2002) ce qui expliquerait le peu d'intérêt des linguistes dans ce domaine. Après de nombreuses heures d'écoute et de visionnage de notre corpus, certaines variables ont attiré notre attention. Bien évidemment, dans une certaine mesure, le choix des variables est arbitraire même s'il a été basé aussi sur notre connaissance des recherches précédentes et il va de soi que certaines d'entre elles ont pu nous échapper. Pour cette étude, il était nécessaire que les variables observées répondent à certains critères basés sur ceux proposés par Labov (1972a : 8). Tout d'abord, il faut que la variable ait une fréquence élevée dans le corpus pour qu'elle soit représentative de la variété étudiée et non juste une variable ponctuelle. Ensuite, il est primordial que cette variable apparaisse dans le vernaculaire des locuteurs observés, c'est-à-dire lorsque ces derniers ne surveillent pas leur langage, afin que les

données récoltées soient les plus spontanées et naturelles possibles<sup>41</sup>. De plus, la variable doit être suffisamment présente pour pouvoir être quantifiée. Enfin, nous souhaitons trouver, dans la mesure du possible, une variable n'ayant jamais fait l'objet d'une étude quantitative ou dont l'étude ait été faite avec des locuteurs différents de ceux de notre corpus.

La première variable sélectionnée a été l'utilisation de *qu'est-ce que* à la place de *pourquoi* dans les questions rhétoriques ayant valeur de reproche ou de critique (chapitres 8 et 9). Cette variable a d'abord attiré notre attention car jusqu'à présent, elle a été signalée quelques fois seulement à titre d'exemple, mais sans commentaire chez Gadet (2003), Rouayrenc (2010) et Grevisse (2008), et pourtant sa fréquence d'apparition dans notre corpus est assez élevée. Nous avons donc voulu poursuivre notre enquête afin de savoir si cette variable était récente et spécifique aux locuteurs du français multiculturel. La deuxième variable sélectionnée a été celle de *comment*, employé comme marqueur exclamatif (chapitre 4). Comme notre première variable représentait un langage expressif, nous avons souhaité continuer dans le même domaine avec les phrases exclamatives car celles-ci ont de nombreux points communs avec les interrogatives partielles sur le plan pragmatique et syntaxique. Bien que l'utilisation de *comment* ait fait l'objet d'études qualitatives récemment (Moline, 2009a, 2009b, à paraître ; Aslanov, 2009), aucune d'entre elles n'a utilisé l'approche variationniste. Enfin, nous avons décidé de nous pencher sur les interrogatives partielles, car malgré l'existence de nombreuses études à ce sujet (Behnstedt, 1973 ; Coveney, 1995, 2002 ; Quillard, 2000 ; Myers, 2007), aucune n'a été conduite avec un corpus aussi important que le notre (1695 occurrences) représentant des locuteurs de la classe ouvrière. De plus, nous trouvons intéressant de pouvoir comparer nos résultats avec les études précédentes.

## 2.6 Conclusion

Tout comme le français populaire a été et, est toujours stigmatisé, le français multiculturel l'est aussi. Les similarités sont nombreuses entre ces deux variétés (si on peut parler de deux variétés distinctes, hypothèse à laquelle nous reviendrons dans 3.1.1) ; en effet, leurs locuteurs font partie de la même classe sociale et les jugements négatifs portés à leurs égards sont attestés par de nombreux stéréotypes relayés par les médias. De plus, presque tous les traits caractéristiques du français populaire (Bauche,

---

<sup>41</sup> Nous sommes consciente qu'il est difficile de qualifier le langage représenté dans les films comme naturel et spontané. Nous renvoyons à la section 3.2.2 pour une discussion à ce sujet.



1920 ; Frei, 1929 ; Guiraud, 1965 ; Gadet, 1992) se retrouvent dans le français multiculturel. Ainsi, Gadet (2002), sous l'appellation « français populaire », regroupe « vieux français populaire » et « langue des jeunes », ce qui signifierait qu'il s'agirait d'une seule et unique variété. Pour clore ce chapitre, nous avons présenté brièvement les variables qui seront abordées dans cette étude et leurs analyses nous permettront de les comparer aux études précédentes sur le français populaire. Dans le chapitre suivant, nous expliquerons les concepts clés de notre étude variationniste et présenterons notre corpus avec ses avantages et ses limites.

## **CHAPITRE 3 : Théorie, corpus et méthodologie**

### **3.0 Introduction**

Ce chapitre sera consacré à la description des approches utilisées pour l'étude des variables décrites dans cette thèse. Nous présenterons le corpus constitué pour ce travail tout en ayant une réflexion critique sur les avantages et les inconvénients d'utiliser un corpus de films et nous expliquerons la méthodologie employée pour recueillir et classer les données obtenues.

### **3.1 Quelques concepts clés pour l'étude de la variation syntaxique**

#### **3.1.1 L'approche diglossique**

Nous avons fait le choix dans cette thèse, de présenter dans deux chapitres bien distincts, le français populaire traditionnel et le français multiculturel. Ainsi, cela pourrait laisser penser que nous faisons une distinction claire et nette entre ces deux variétés et qu'elles cohabiteraient sur le territoire français comme deux « langues » bien différentes, en situation de diglossie, comme cela peut être le cas au Québec, avec l'anglais et le français. Or, ce n'est pas notre point de vue. L'une des questions de recherche de ce travail est de comprendre si ce français multiculturel est un continuum du français populaire ou s'il s'agit d'une variété à part entière, mais en aucun cas nous ne traitons ces deux variétés comme un cas de diglossie comme cela a pu être le cas récemment par quelques linguistes. Effectivement, la parution d'ouvrages tels que celui de Bauche (1920) ou de Frei (1929) décrivant des traits syntaxiques différents du français dit standard ont amené certains linguistes depuis les années 1990 (Massot et Rowlett, 2013 : 2) à proposer l'existence d'une situation diglossique en France. Cette hypothèse remet en cause la notion de variation inhérente à la langue, qu'elle soit diaphasique et/ou diastratique, prônée par les variationnistes. Or, le modèle diglossique réfute cette idée de variation interne à la langue, voyant l'ensemble des traits syntaxiques qui diffèrent du français standard comme constituant une grammaire à part entière. Le concept de diglossie suppose que deux variétés, l'une « basse » (low) et l'autre « haute » (high) (Ferguson, 1959), cohabitent au sein d'une même communauté linguistique mais sans que les locuteurs puissent combiner les deux grammaires des deux variétés dans un même énoncé. Pour les variationnistes, au contraire, un locuteur peut alterner les variantes d'une même variable dans un même énoncé. Coveney (2011) constate que les personnes, avec un niveau d'éducation élevé, habituées à parler en

public ont tendance à utiliser des variantes dites standards même lors de conversations spontanées. Cette remarque va à l'encontre de l'idée même de diglossie, selon laquelle la variété « haute » ne peut pas être utilisée lors d'échanges informels. Selon nous, pour qu'il y ait diglossie, il faut que les deux variétés soient radicalement différentes en termes de syntaxe mais aussi de lexique et peut-être de phonologie, ce qui n'est pas le cas des variétés de français décrites à ce jour.

### **3.1.2 La sociolinguistique variationniste**

L'objet d'étude de la sociolinguistique est l'étude des pratiques langagières en contexte social (Gadet, 2003 : 5). Plus précisément, l'approche variationniste a pour objectif d'observer les variations du langage au sein d'une communauté et de les comparer selon des critères qui sont la formalité de la situation, l'âge, le sexe, la classe sociale, la situation géographique et aussi des facteurs linguistiques et/ou pragmatiques.

Nous nous intéressons dans cette étude au vernaculaire, c'est-à-dire à la langue pratiquée entre pairs de même origine sociale, dans des situations ordinaires. Selon Labov, c'est un style relâché dans lequel on prête un minimum d'attention à la forme<sup>42</sup>.

#### **3.1.2.1 Labov, un précurseur**

C'est tout d'abord en phonologie, avec l'étude de Labov (1963) sur l'île de Martha's Vineyard que le concept de « variable sociolinguistique » apparaît et que l'approche variationniste prend son essor. L'objectif de Labov était de comprendre pourquoi, dans une même communauté linguistique, il existait des variations dans la prononciation de certains phonèmes, tels que /ay/ et /aw/. En effet, jusqu'alors l'approche structuraliste parlait de *variation libre*, c'est-à-dire que la variation entre deux variantes relevait de l'aléatoire/arbitraire, mais Labov souhaitait prouver qu'au contraire, toute variation était structurée (Moreau, 1997). Pour mener à bien son étude, il compara de manière quantitative les productions orales de ses informateurs, ayant préalablement pris soin de les classer selon leur âge, leur classe sociale, leur répartition géographique sur l'île et leur origine ethnique. Labov constata que plus les locuteurs étaient attachés à leur île et plus ils centralisaient les diphtongues et qu'au contraire, les locuteurs attirés par le continent, adoptaient une prononciation plus « standard ».

Labov (1966) continua son étude de la variation phonologique dans trois grands magasins de New York, ayant chacun une clientèle socialement différente. Son objectif était d'étudier la présence ou l'absence de /r/ en contexte « non pré-vocalique » et pour

---

<sup>42</sup> Labov (1972a : 208) “the vernacular is the style in which the minimum attention is given to monitoring of speech”.

ce faire, il faisait semblant de chercher un article se situant au 4<sup>ème</sup> étage (« fourth floor ») et demandait systématiquement aux vendeurs s'ils savaient où se trouvait l'article en question. Les résultats montrèrent que plus le magasin avait une clientèle aisée, plus le /r/ était prononcé alors que pour le magasin destiné aux classes plus populaires, la réalisation du /r/ était quasiment inexistante. Par conséquent, Labov a pu mettre en évidence le rapport entre variation phonologique et facteurs sociaux et stylistiques. Par la suite, Labov (1972b) a étendu son domaine de recherche à la morphologie et à la syntaxe (Gadet, 1992b) en étudiant le vernaculaire noir américain de Harlem et notamment la réalisation de la négation multiple. La méthodologie utilisée par Labov sera par la suite appliquée aux travaux sur le français parlé (Coveney, 1997 : 90). Tout d'abord à Montréal par Sankoff et Cedergren (1971), à Paris par Laks (1980), à Tours par Ashby (1991) et en Lorraine par Armstrong (1996). En France, c'est à Ashby (1976) que l'on doit la première étude quantitative avec l'omission de la particule *ne* de négation.

### **3.1.2.2 Débat sur le concept de variable syntaxique**

Alors que la méthode variationniste pour l'étude de variables phonologiques était largement acceptée, son utilisation pour des faits syntaxiques fut critiquée par certains linguistes (Lavandera, 1978 ; Romaine, 1984 ; Gadet, 1989, cités par Coveney, 1997 : 92). Le problème évoqué par ces derniers est qu'il n'y aurait pas d'équivalence sémantique entre deux structures différentes. En effet, le concept de variable sociolinguistique implique que toutes les variantes soient interchangeable, tout en conservant le sens de l'énoncé de départ (l'équivalence pragmatique est par conséquent cruciale). En phonologie, puisque les phonèmes n'ont pas de sens, il n'existe pas de problème d'équivalence sémantique, cependant, pour certains linguistes, deux structures syntaxiques différentes ne peuvent pas être considérées comme identiques sémantiquement et de ce fait, ne peuvent pas être considérées comme des variantes d'une même variable. Nous sommes d'avis que le concept de variable linguistique s'applique à la syntaxe du moment que les énoncés observés possèdent le même sens et par conséquent, la même fonction communicative. Pour prouver que deux structures syntaxiques peuvent être équivalentes, Coveney (2002) rapportent quelques phénomènes pour lesquels les locuteurs eux-mêmes considèrent que deux structures sont équivalentes. Il s'agit de l'auto-réparation, de la correction d'autrui et des tests de répétition (cf. les questions partielles catégoriques, 5.6). Ainsi, ces trois phénomènes montrent que deux structures syntaxiquement différentes peuvent avoir le même sens et

être équivalentes d'un point de vue sémantique. Le concept de variable linguistique peut donc s'appliquer à la syntaxe. Les variables grammaticales peuvent revêtir plusieurs formes : variation entre présence et absence d'une forme grammaticale (95), la variation entre deux (ou plusieurs) formes grammaticales (96) et la variation entre deux (ou plusieurs) structures syntaxiques (97).

- (95) a. Je ne sais pas  
b. Je sais pas
- (96) a. On va à la plage  
b. Nous allons à la plage
- (97) a. Tu vas où ?  
b. Où vas-tu ?  
c. Où est-ce que tu vas ?

Dans cette étude nous nous intéressons à trois variables grammaticales qui correspondent à la variation entre plusieurs structures syntaxiques. La première variable étudiée est celle de l'emploi de *comment*, marqueur exclamatif à la place d'autres marqueurs exclamatifs (*ce que, qu'est-ce que etc.*) (chapitre 4). Cette variable a été longuement étudiée par Moline (2008b, 2009a, 2009b) mais de manière qualitative. À ce jour, nous n'avons pas trouvé d'étude quantitative sur cet élément de variation. La deuxième variable étudiée est celle de la variation dans les questions partielles. Le domaine de la question est l'élément principal de notre étude, car il s'agit d'un domaine de variation très riche. De plus, les grammaires traditionnelles ont tendance à être prescriptives dans leurs descriptions des usages du français parlé. Par exemple, la structure interrogative avec inversion est présentée comme étant celle de base par Wagner et Pinchon (1962). Si un apprenant de français langue étrangère souhaite savoir dans quels contextes utiliser telle ou telle structure, en se référant à une telle grammaire, la réponse obtenue ne sera pas en concordance avec la réalité de la vie quotidienne. C'est pourquoi certains chercheurs se sont penchés sur la question, afin de comprendre quels sont les facteurs linguistiques et pragmatiques qui influencent le choix des structures interrogatives. Nous renvoyons au chapitre 5 pour une revue de la littérature sur ce domaine. Enfin, la dernière variable est celle de la variation entre les mots interrogatifs *qu'est-ce (que)* et *pourquoi*, dans les questions rhétoriques exprimant la critique et le reproche (chapitre 9) ; comme nous l'expliquerons plus longuement dans le chapitre dédié à cette étude, il semblerait qu'aucune recherche n'ait été effectuée sur le sujet.

### **3.1.2.3 Mention de quelques études sur la variation grammaticale en français**

De nombreuses études variationnistes portant sur la syntaxe ou la grammaire du français

ont été menées avec succès et ont prouvé que des phénomènes grammaticaux pouvaient être traités en tant que variables sociolinguistiques. Cependant, nous observons que les études variationnistes sur la variation grammaticale sont moins fréquentes que celles sur la variation phonologique. Alors que la variation phonologique est plus facilement associée à l'origine sociale ou régionale d'un locuteur, la variation grammaticale est perçue comme une indication du niveau d'études du locuteur et peut-être de son degré d'intelligence (Armstrong, 2001a : 127-128). De ce fait, la variation grammaticale serait plus stigmatisée et stigmatisante que les autres types de variation (lexicale, phonologique).

Nous mentionnerons ici, quatre<sup>43</sup> études portant sur la variation grammaticale en français parlé : la chute du *ne* de négation (Coveney, 2002), la variation dans l'emploi des sujets clitiques *ils* et *elles*, faisant référence à un sujet pluriel féminin (Coveney, 2004), la variation dans l'emploi du futur (Blondeau, 2006) et la variation dans l'emploi des temps du passé (Comeau, King et Butler, 2012).

Coveney (2002) s'intéresse à la chute ou à la rétention du *ne* de négation. Parmi ses constatations, on note que les adolescents le retiennent moins que les adultes, peut-être sous la pression de l'écrit et des exigences de leur profession. Il observe que le *ne* est également moins utilisé chez la classe ouvrière. D'un point de vue syntaxique, la chute du *ne* se ferait plus facilement après un sujet clitique (98) mais tendrait à être conservé lorsque le sujet est un groupe nominal ou lorsque la négation apparaît après le relatif *qui* (99).

(98) j(e) suis peut-être pas tout à fait

(99) ... qui visiblement n'étaient pas d'accord/...

Coveney (2004) examine la variation entre *ils* (100) et *elles* (101) comme sujets clitiques faisant référence à des sujets pluriels féminins :

(100) Je suis allé voir **mes copines** tout à l'heure, mais *ils* étaient pas là.

(101) Je suis allé voir **mes copines** tout à l'heure, mais *elles* n'étaient pas là.

Il constate que cet élément de variation n'est pas exclusif aux locuteurs des couches populaires puisqu'il le retrouve même chez des enseignants. Il observe, tout comme Laberge (1977), que *ils* est plus souvent utilisé quand le référent est humain.

Blondeau (2006) a étudié la variation dans l'emploi du futur simple (FS) et du futur périphrastique (FP) dans le français de douze Montréalais enregistrés au cours de trois années différentes : 1971, 1984 et 1995.

---

<sup>43</sup> Notre objectif n'est pas de présenter une liste exhaustive de tous les travaux sur la variation grammaticale en français mais de mentionner quatre domaines de variation grammaticale particulièrement saillants en français.

(102) Il y a encore une autre badluck là mon autre garçon qui a eu un accident de moto et puis là bien lui aussi il **va-tu**<sup>44</sup> **mourir** (FP) ? il **mourra-tu** pas (FS) ?

(103) C'est juste ceux-là qui **vont payer** (FP) pour le quai, tu sais ça **sera** (FS) pas tout le monde.

Les résultats montrent qu'en 1984, les locuteurs avaient modifié leur comportement linguistique en faveur du futur synthétique, ce qui est surprenant car d'autres études ont montré le déclin du futur synthétique chez les locuteurs les plus jeunes. Ceci signifierait que les locuteurs de la cohorte privilégieraient la variante standard en vieillissant. Blondeau observe également que l'effet de la polarité (positif ou négatif) a un effet sur le choix de la variante et que le contexte négatif favoriserait l'emploi du futur synthétique.

Comeau, King et Butler (2012) étudient l'expression du passé dans le français acadien parlé dans la Baie Sainte Marie, région de Nouvelle-Ecosse au Canada. Ils constatent une variation dans l'emploi du passé simple et de l'imparfait dans le discours narratif et une variation des usages du passé composé et de l'imparfait dans la conversation spontanée. Les résultats obtenus montrent, entre autres choses, que la communauté de Grosses Coques est particulièrement conservatrice en ce qui concerne l'usage du passé simple, fortement utilisé dans la narration d'événements.

### 3.1.3 Approche pragmatique

Nous avons vu dans les sections précédentes que pour qu'une variable syntaxique puisse être traitée selon la méthode variationniste, il est indispensable que les variantes aient la même fonction communicative. Par « fonction communicative », nous entendons l'intention du locuteur et par conséquent, le sens pragmatique de l'énoncé, indiqué par de nombreux facteurs tels que l'intonation, la gestuelle, l'environnement, le contexte culturel etc. L'interprétation de ces paramètres relève de la pragmatique, discipline s'intéressant à l'utilisation du langage en contexte et à ce que les usagers font avec les énoncés (les actes de langage, l'implicite, les présuppositions etc.). Un même énoncé peut donc avoir un sens différent selon l'identité du locuteur et le contexte dans lequel il se trouve (cf. Aperçu des paramètres pris en compte, 3.3.4). Puisque notre étude ne relève pas totalement de la pragmatique comme cela peut-être le cas en analyse du discours ou en analyse conversationnelle, nous nous limiterons ici à une courte présentation de la théorie de la politesse proposée par Brown et Levinson (1987). Cette théorie repose sur l'idée que chaque interactant de la conversation agit de manière à

---

<sup>44</sup> En français québécois, « -tu » est un marqueur interrogatif post-verbal

protéger son amour-propre, nommé également « face » par Goffman (1955), ainsi que de son interlocuteur.

À première vue, certains énoncés très expressifs de notre corpus semblent accomplir un acte menaçant pour la face (FTA) car ils menacent la « face positive » de l'interlocuteur. La face positive correspond à l'ensemble des images valorisantes que les interactants construisent et tentent d'imposer dans l'interaction. Mais de par le public ciblé, les locuteurs du français multiculturel, habitués aux insultes rituelles, on pourrait se demander si les données observées sont réellement des FTA.

### ***3.1.3.1 Les notions de « face » et de Face Threatening Act (FTA)***

Dans leur ouvrage, Brown et Levinson (1987) expliquent que chaque personne possède deux faces : une face négative et une face positive. La face négative correspond au territoire du moi (territoire corporel, spatial, temporel, les effets personnels, les secrets, etc.) (Goffman, 1955). La face positive correspond à l'amour-propre, au narcissisme, à l'ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction. Lors d'une interaction entre deux locuteurs, il y a donc quatre faces susceptibles d'être menacées par des actes verbaux ou non verbaux. C'est ce qu'on appelle les Face Threatening Acts (FTA) ou actes menaçants qui sont de quatre types :

1. Actes menaçants pour la face négative de celui qui les réalise (l'offre, la promesse...)
2. Actes menaçants pour la face positive de celui qui les réalise (l'excuse, l'autocritique...)
3. Actes menaçants pour la face négative de celui qui les reçoit (l'ordre, les questions...)
4. Actes menaçants pour la face positive de celui qui les reçoit. (la critique, le reproche, l'insulte, la moquerie ...)

Ce sont les FTA 2, 3 et 4 qui nous intéressent car les structures étudiées peuvent exprimer un jugement de valeur négatif (chapitre 4), une demande indiscreète (chapitre 7) une critique ou un reproche (chapitres 8 et 9). Brown et Levinson expliquent que tous les actes de langage sont potentiellement menaçants et que la politesse permet de préserver et de ménager ces faces. Les auteurs proposent des stratégies adoptées par les interlocuteurs pour que l'interaction se déroule au mieux.

L'approche de Brown et Levinson a été critiquée pour avoir donné l'impression que tout acte verbal constitue une menace. Dans cette perspective, Kerbrat-Orecchioni (1992 : 171) complète la théorie de la politesse, en ajoutant qu'il n'y a pas que des actes menaçants dans l'interaction mais également des actes « anti menaçants », c'est-à-dire des Face Flattering Acts (FFA). Les FFA sont des actes valorisants pour les faces des interactants comme le compliment ou le remerciement (Kerbrat-Orecchioni, 1996 : 54).



On constate que les approches sociolinguistique et pragmatique se complètent et apportent chacune des informations expliquant la variation. Quelques études variationnistes ont pris en compte ces deux approches, notamment Coveney (2002), Quillard (2000) et Myers (2007) pour l'étude des interrogatives partielles.

### 3.2 Le corpus

Les enquêtes de terrain sont souvent préférées par les sociolinguistes pour constituer leurs corpus de recherche comme l'ont fait Labov à New York (1966), Milroy à Belfast (1977, 1980), Ashby à Paris (1976) et bien d'autres encore. Cela a l'avantage que le sociolinguiste soit présent lors des enregistrements voire, qu'il participe à la conversation afin d'avoir un meilleur regard sur la situation et de lever les implicites (Traverso, 1996 : 3). Mais cela n'est pas toujours possible et le chercheur fera appel parfois à un « fieldworker » ; ce fut le cas de Labov (1972b) pour son étude du vernaculaire noir américain de Harlem et de Sankoff et Cedergren à Montréal (1971).

Les données récoltées par les entretiens sociolinguistiques connaissent quelques désavantages dont le premier est le « paradoxe de l'observateur ». Labov explique que : “To obtain the data most important for linguistic theory, we have to observe how people speak when they are not being observed” (Labov, 1972a : 113). La meilleure solution à ce paradoxe est l'observation participante : le fait que l'interviewer s'intègre à la communauté qu'il étudie comme ont pu le faire Milroy à Belfast (1980) et Lepoutre (1997) à La Courneuve. Il faut aussi que les personnes acceptent d'être enregistrées, ce qui n'est pas toujours le cas, notamment peut-être chez les Français comme le souligne Coveney (2002 : 13). Dans certains cas, il est difficile, voire impossible de mener soi-même (ou à l'aide d'un *fieldworker*) des enregistrements (par exemple s'il on veut étudier le langage du passé) et dans ce cas-là, l'utilisation des films (ou de la radio) semble une bonne alternative (cf. bilan des avantages et des inconvénients du corpus filmique, 3.2.8).

Dans le cas de notre étude, il n'est pas aisé de s'intégrer dans un groupe de jeunes de banlieues pour observer une syntaxe expressive, objet principal de notre étude, surtout si l'on est une femme. Pour ce qui est des reproches et des critiques (chapitre 9) ceux-ci apparaissent généralement lorsqu'il y a une tension au sein d'un groupe ou entre deux personnes et la présence d'une personne extérieure au groupe pourrait gêner ou bloquer ce genre de conflit<sup>45</sup>. De plus, si dans un groupe, à un moment

---

<sup>45</sup> À ce propos, Laforest (2002 : 1598) explique que dans son corpus, 50 occurrences ont été relevées exprimant une 'complaint' sur 50h d'enregistrements. Ce qui est relativement faible et prouve la difficulté

donné, aucune critique n'est formulée, cela serait une perte de temps pour le chercheur. Ainsi, nous avons fait le choix d'utiliser les films de banlieue comme corpus de recherche.

### **3.2.1 Qu'entendons-nous par « corpus » ?**

Comme l'expliquent Cappeau et Gadet (2007), le mot « corpus » est polysémique et chacun peut lui attribuer différents sens. Pour certains linguistes, le corpus sera un ensemble de données écrites, pour certains ces données seront exclusivement orales, ou il s'agira d'un mélange des deux. Pour notre étude, le corpus sera une collection de données orales, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un groupement de messages oraux émis par le locuteur et reçu quasi-simultanément par le récepteur (interlocuteur ou non).

### **3.2.2 Les films comme corpus : corpus oral ou écrit ?**

Notre corpus est essentiellement constitué de films. Certains désapprouvent le fait de choisir les films comme données orales et reprochent la fine frontière entre oral et écrit ainsi que le caractère non naturel et spontané d'un tel corpus pour étudier le vernaculaire. Car en effet, tout film est habituellement basé sur un support écrit : le scénario. Les acteurs l'apprennent par cœur et le jouent face à la caméra. Cependant, de nos jours, les dialogues des films sont souvent très proches de situations de communication réelles. De plus, nous avons à notre disposition certains scénarios des films étudiés et nous constatons que les structures étudiées n'apparaissent pas toujours dans le script de départ, ce qui prouve qu'il s'agit d'improvisation de la part des acteurs et rend donc le vernaculaire étudié plus naturel et spontané (cf. l'authenticité du langage dans les films, 3.2.6). À ce sujet Perron (1995) écrit dans *Ciné-Bulles* à propos du film *La Haine* « l'atmosphère du lieu et le jeu des acteurs principaux [...] sont d'un naturel déconcertant ». Bien que la conversation spontanée soit le genre idéal pour étudier le vernaculaire, nous constatons que ce ne serait pas un terrain propice pour notre étude en raison de la trop faible fréquence des structures étudiées en présence d'une personne extérieure au groupe de pairs. En revanche, les films sont un condensé de tout ce qui peut se passer sur une période plus ou moins longue et de ce fait, les formes expressives sont relativement fréquentes.

### **3.2.3 Quelques études précédentes utilisant un corpus de films**

Certains linguistes ont déjà utilisé des corpus de films ou de séries télévisées pour

---

à obtenir de telles données.

étudier le vernaculaire, avec des objectifs différents : pour comparer un corpus de conversations spontanées et un corpus de films avec pour but de découvrir si le langage dans les films est fiable en tant qu'objet d'étude linguistique (Quaglio, 2009 ; Forchini, 2012) ; pour étudier la représentation du langage d'une période spécifique et de locuteurs bien déterminés (Abecassis, 2005 ; Bedijs, 2012). Dans cette section, nous passons brièvement en revue ces quatre études.

Dans son livre, basé sur sa thèse, Abecassis explique qu'il étudie une représentation du français de Paris des années 30, à travers un corpus de cinq films. Il détaille les avantages et les limites d'un tel corpus pour l'étude du vernaculaire. Abecassis admet que le langage représenté dans ces films n'est pas spontané mais prétend qu'il est néanmoins très proche de la réalité, sinon le script aurait perdu de sa crédibilité (p. 114). Par conséquent, il s'accorde à dire que les films peuvent servir de supports à une étude sociolinguistique. En conséquence, il étudiera la variation de certains traits phonétiques et syntaxiques dans son corpus, notamment la variation dans les structures interrogatives (voir également 5.3.12).

Pour leur étude sur l' « Argot commun des jeunes et français contemporain des cités dans le cinéma français depuis 1995 : entre pratiques des jeunes et reprises cinématographiques », Fiévet et Podhorna-Policka (2008) ont utilisé un corpus de trois films du cinéma de banlieue. Les auteurs expliquent que les films présentent une « ambiance authentique » (p. 215) et que les scénaristes « n'ont pas l'intention consciente de caricaturer les jeunes de cités » (p. 220). L'objectif de leur travail était de faire une analyse du lexique argotique de ces films afin de voir l'évolution du lexique des jeunes.

Dans son ouvrage, Quaglio (2009) compare les dialogues de la série *Friends* avec un corpus de conversations spontanées (Longman Grammar Corpus). Grâce à une étude quantitative, il constate des similarités entre les deux corpus (p. 139). Quaglio observe que la série *Friends* contient plus de langage expressif que son corpus de conversations spontanées. Les résultats obtenus montrent que la série comporte plus de traits du langage spontané que l'autre corpus. Il attribue cela aux scénaristes qui cherchent à rendre les dialogues fictifs, non seulement crédibles et authentiques, mais aussi vifs et intéressants pour le téléspectateur.

Bedijs (2012) étudie la représentation du langage des jeunes au cinéma, en se basant sur un corpus de 24 films allant de 1958 à 2005. L'auteur étudie divers traits lexicaux, morphosyntaxiques, syntaxiques (dont les interrogatives partielles) et pragmatiques en utilisant une perspective variationnelle. Son approche est

principalement qualitative (voir également 5.3.17).

Forchini (2012) effectue une étude quantitative pour comparer le « Longman Spoken American Corpus » et le « American Movie Corpus ». Il en conclut que le langage représenté dans les films ne diffère pas réellement de la conversation spontanée et que par conséquent, les films peuvent être utilisés pour étudier la langue parlée.

### **3.2.4 L'enquête de terrain traditionnelle : le genre idéal ?**

Les sociolinguistes accordent une grande importance à l'authenticité de leurs données et c'est pourquoi il y a une tradition d'enquêtes de terrain où différentes méthodes de récolte de données sont utilisées. L'idéal pour notre recherche aurait été de suivre cette tradition, néanmoins après avoir pesé le pour et contre, il existe autant d'écueils à suivre une méthode traditionnelle qu'à utiliser une méthode plus moderne tel que le corpus filmique. En effet, lors des entretiens, le style des personnes interviewées peut être modifié à cause de la présence de l'observateur. De plus, le chercheur est censé étudier le vernaculaire qui est utilisé lorsque les personnes se sentent en confiance et à l'aise. Par conséquent, nous ne pouvons être certains que l'enquêteur recueille un vernaculaire puisque le plus souvent, ses informateurs sont de parfaits inconnus et donc moins enclins à employer leur style le plus informel. Bien sûr, l'utilisation d'un micro caché est exclue pour des raisons d'éthique (Milroy et Gordon, 2003). Nous ne rencontrons pas de tels problèmes avec notre corpus de films, qui sont librement accessibles.

### **3.2.5 La représentativité des données**

Nous ne prétendons pas que notre corpus soit représentatif de tous les locuteurs du français multiculturel. Chaque individu est unique et possède ses caractéristiques propres et cela est valable pour les enquêtes de terrain traditionnelles également. On ne peut donc pas dire que les données provenant de films soient moins fiables que celles provenant d'enquêtes de terrain. En effet, comme nous l'expliquent Cappeau et Gadet (2007), lors de la transcription de ses enregistrements, le chercheur peut se retrouver face à un *mirage auditif*, d'où l'importance d'avoir un correcteur. De même, le sociolinguiste qui utilise des corpus déjà existants pourrait se retrouver face à des données mal transcrites. Ainsi, nous en déduisons qu'il n'existe pas de méthode fiable à 100%. D'ailleurs, certains considèrent que même les entretiens sociolinguistiques ne constituent pas des données authentiques ou écologiques puisqu'ils n'existeraient pas sans l'intervention du chercheur.

### **3.2.6 Limites du corpus filmique en sociolinguistique**

Par contre, ce que nous pouvons reprocher à notre corpus, c'est qu'il n'inclut pas la diversité sociale que l'on trouve dans certaines enquêtes traditionnelles qui incluent des membres de classes et de groupes d'âge différents. En plus, nous n'avons aucun contact avec nos informateurs qui sont tous des acteurs. Nous ne pouvons pas revenir voir notre informateur pour lui poser des questions sur des paroles qu'il aurait prononcées ou un geste qu'il aurait fait. C'est ce que Gadet (2000) appelle *l'auto-confrontation*. Néanmoins, nous pensons diversifier à l'avenir nos méthodes de collecte de données en les complétant par l'utilisation de questionnaires d'acceptabilité et de prises de notes à la volée. Nous excluons l'observation participante ou les entretiens dans notre recherche car cela serait difficilement réalisable : nous disposons d'un temps limité pour mener à terme ce projet, financièrement cela coûterait trop cher, et il nous serait difficile d'entrer en contact avec des habitants des cités et d'entretenir une relation assez proche afin de les mettre à l'aise pour qu'ils utilisent leur vernaculaire. Il faudrait par la suite provoquer un sujet de discorde pour qu'ils expriment un reproche ou une critique pour nous permettre de recueillir les données nécessaires à l'étude de la variable traitée dans les chapitres 8 et 9. Ceci serait bien trop compliqué. Ainsi, le corpus filmique s'avère être un corpus idéal pour notre projet.

### **3.2.7 L'authenticité du langage dans les films**

L'utilisation d'un corpus filmique pour une étude sociolinguistique est une méthode peu commune. Cependant, cela a ses avantages comme ses inconvénients (cf. 3.2.7). Chaque film de notre corpus est unique et par conséquent nous ne pouvons pas affirmer qu'ils sont tous très réalistes en ce qui concerne le langage qu'ils représentent. Néanmoins, le cinéma de banlieue semble être très proche de la réalité puisque de nombreux acteurs sont des amateurs et l'improvisation tient une place importante. Nous avons rassemblé un florilège de citations, provenant de critiques du cinéma, de journalistes et de commentaires d'internautes dans le but de montrer la bonne réception du public quant à l'authenticité du langage dans ces films.

#### **3.2.7.1 Des acteurs amateurs**

Tout d'abord, on constate dans de nombreux films, que les comédiens eux-mêmes sont issus des cités et parfois, ont été recrutés sur place par le réalisateur pour jouer un rôle dans le film. Voilà ce qu'écrit un journaliste des *Inrockuptibles* à propos du film *Rai* : « On peut aiguiller sur *Rai* quelques-uns des éloges adressés à *La Haine* : l'intégration

réussie de gars des cités dans le cadre d'un film, le naturel formidable des comédiens, leur aisance dans les gestes et le verbe, la consécration du patois des banlieues contemporain, effet d'un glissement tectonique du français frotté à tous les métissages... »<sup>46</sup>. Sans s'attarder sur le choix de l'appellation *patois des banlieues contemporain*, on constate que le journaliste compare *Rai* à *La Haine* sur le naturel des comédiens et donc de leur langage. De même, un internaute juge le film *Wesh Wesh qu'est-ce qui se passe ?* plus authentique qu'un documentaire de la chaîne TF1, en parlant des personnages : « On les suit, lui et sa famille, avec une authenticité à faire pâlir un docu de TF1. »<sup>47</sup>. Enfin, Génin (1994), dans *Télérama*, écrit à propos d'*Hexagone* : « Malik Chibane a le sens de la réplique qui fait mouche. Et déjà un vrai talent de directeur d'acteurs. Tous ses comédiens amateurs sont criants de vérité. ».

### 3.2.7.2 *L'authenticité des dialogues*

Le célèbre magazine du cinéma, *Première*, qualifie les dialogues du film, *Ma 6T va crack-er* de « tellement vrais », ce qui est certainement lié à la présence d'acteurs amateurs : « [le film] est surtout un concentré d'énergie visuel, de dialogues certes crus mais tellement vrais, d'acteurs amateurs dans leur élément et d'une bande originale rap explosive faisant de *Ma 6-T va crack-er* un des films les plus réalistes mettant en scène les cités et devenant un pamphlet révolutionnaire quasi-documentaire. »<sup>48</sup>.

### 3.2.7.3 *La part d'improvisation*

Evidemment, tous les films ne font pas l'unanimité et nombreuses sont les critiques négatives. Néanmoins, nous trouvons dans celles-ci des éléments intéressants pour notre étude, prouvant que l'improvisation est présente dans ce genre de films, comme cette critique d'un journaliste de *Télérama* qui considère la scène du repas de famille dans le film *État des lieux* comme faible : « Avec son budget minuscule, Jean-François Richet doit filmer le plus simplement possible. Souvent, il ne peut pas se permettre une seconde prise. Et là, comme au casino, on perd ou on gagne. Parfois, la scène est faible (le repas familial, dans la cité, avec ses répliques improvisées). »<sup>49</sup>. Ainsi, puisque nous n'avons pas toujours accès aux scénarios des films, il est intéressant d'avoir un avis extérieur (ici celui du journaliste) sur le fait que certaines scènes aient été improvisées. Nous renvoyons à la section 3.2.7.6, pour ce qui concerne l'étude des scénarios disponibles et leur comparaison entre script de départ et mise en scène finale.

<sup>46</sup> <http://www.lesinrocks.com/cinema/films-a-l-affiche/ra/> (consulté en janvier 2012)

<sup>47</sup> <http://www.allocine.fr/film/fichefilm-43888/critiques/spectateurs/recentes/> (consulté en janvier 2012)

<sup>48</sup> <http://www.premiere.fr/film/Ma-6-T-Va-Crack-Er-131900> (consulté en janvier 2012)

<sup>49</sup> <http://www.telerama.fr/cinema/films/etat-des-lieux.35276.php> (consulté en janvier 2012)

#### **3.2.7.4 Les réalisateurs**

De plus, on constate que pour certains films du corpus, les réalisateurs eux-mêmes viennent de banlieues ou ont grandi à un moment de leur vie dans une cité HLM, ce qui leur donne plus de crédibilité quant à l'authenticité du langage dans leurs films. Par exemple, le réalisateur du film *Wesh Wesh qu'est-ce qui se passe ?*, Rabah Ameur-Zaïmeche a grandi dans la cité des Bosquets à Montfermeil, en Seine-Saint-Denis. Jean-François Richet, réalisateur de *Ma 6T va crack-er* ou encore *État des Lieux*, a grandi dans une cité HLM de Meaux, en banlieue parisienne. En outre, Fabrice Genestal, réalisateur du film *La Squale*, est né à la cité des Courtilières de Pantin en 1968, cité où il grandit jusqu'à l'âge de 17 ans. Et si les réalisateurs n'ont pas eux-mêmes vécu dans une cité, tels que Mathieu Kassovitz, Géraldine Nakache ou encore Laurent Cantet, ils ont su s'entourer d'acteurs amateurs ou professionnels ayant vécu dans des banlieues, ce qui permet à leurs films de ne pas tomber dans les stéréotypes de base.

#### **3.2.7.5 Les acteurs « natifs » de banlieue**

L'authenticité du langage dans les films pourrait être remise en question si un réalisateur était considéré comme extérieur « au monde de la banlieue » mais on constate que dans quasiment tous les films du corpus, certains acteurs sont des « natifs » et sont donc des représentants authentiques et garants de l'authenticité du langage qu'ils utilisent. Dans le film *L'Esquive*, Sabrina Ouazani, qui incarne « Frida », a grandi dans la Cité des 4000 à La Courneuve<sup>50</sup>. De même, Saïd Taghmaoui, « Saïd » dans *La Haine*, a passé son enfance à Aulnay-sous-Bois dans la Cité des 3000, dans le quartier de la Rose des Vents. Les jeunes de Pessac (banlieue sud de Bordeaux), dans le court métrage, *Frères*, jouent leurs propres rôles, dans la cité de Saige tout comme les acteurs de la série *En attendant demain*, dans la banlieue de Bordeaux.

#### **3.2.7.6 Comparaison des scénarios disponibles avec les films**

Très peu de scénarios de nos films ont été publiés : à ce jour, nous avons à notre disposition ceux de *La Haine*, *Entre Les Murs* et *L'Esquive*. Bien que les deux premiers soient d'une grande utilité pour comparer le script de départ, donné aux acteurs, et la version finale du film, le scénario de *L'Esquive* n'est en fait qu'une transcription, un découpage plan par plan du film. Par conséquent, cette transcription est fidèle au film et ne nous apprend rien sur l'intention de départ du scénariste ou sur les scènes d'improvisation, contrairement aux deux autres.

Dans le scénario du film *La Haine* de Kassovitz (1995), on trouve la réplique

---

<sup>50</sup> <http://www.humanite.fr/node/102579> (consulté en janvier 2012)

suivante :

(104) De quoi tu me parles de mission ? (1995 : 59)

Celle-ci a été formulée à l'écran en :

(105) Qu'est-ce tu m(e) parles de mission ?!

Cette différence nous mène à faire l'hypothèse que certaines structures que nous étudions ont été improvisées par les acteurs et par conséquent ont une valeur authentique. Malgré quelques différences entre le scénario et le jeu des acteurs, le script nous a parfois aidé à mieux comprendre l'interaction lorsque certains mots étaient inaudibles, par exemple.

Le scénario publié du film *Entre Les Murs*, nous a été d'une grande utilité puisque les réalisateurs l'ont annoté à chaque fois que le texte de base différait du film, en expliquant la cause. Eux-mêmes constatent que le scénario de départ est très différent du film : « On gagnera surtout à le [le scénario] confronter au produit fini, le film, pour découvrir alors deux choses contradictoires » (Bégaudeau *et al*, 2008 : 10). Cependant, les réalisateurs admettent qu'il y a bien eu « interprétation » du texte par les élèves-acteurs mais que la « tchatche spontanée » était très présente également. D'ailleurs pour plus de spontanéité, tous les acteurs ont gardé leur vrai prénom.

### **3.2.8 Bilan des avantages et des inconvénients de notre corpus**

Résumons dans cette section les avantages et les inconvénients à utiliser un corpus filmique pour ce projet de recherche.

Grâce aux films, nous pouvons sélectionner les structures observées dans notre étude. Celles-ci pourraient ne pas apparaître dans des enregistrements utilisés lors d'études sociolinguistiques traditionnelles puisque nous étudions le reproche (chapitres 8 et 9), et en tant que personne extérieure au groupe de pairs, de telles structures pourraient ne jamais apparaître en notre présence. En effet, dans la plupart des corpus existants, le reproche n'apparaît que très rarement (Laforest, 2002). Ainsi les films nous donnent accès à des conversations informelles entre pairs, utilisant souvent des formes linguistiques très expressives y compris un lexique tabou qui serait plus difficile à obtenir lors d'entretiens traditionnels. De plus, la qualité du son, la possibilité d'observer la gestuelle, les expressions du visage et la position dans l'espace des interlocuteurs sont des avantages non négligeables, alors qu'avec un corpus phonique, même si ces données ont été constatées, elles se perdent avec le temps (Traverso, 1996 : 20). Enfin, le scénario lorsqu'il est disponible peut aider à comprendre l'intention des



locuteurs.

En ce qui concerne les inconvénients, l'authenticité du langage pourrait être remise en cause puisque nous étudions une représentation de cette variété de français parlé dans les banlieues. Nous sommes également limitée dans la récolte de données puisqu'il n'existe qu'un certain nombre de films du cinéma de banlieue. Ensuite, la gestion de l'implicite est parfois difficile et nous ne sommes pas toujours sûre de l'intention du locuteur puisque nous n'étions pas présente dans la situation et comme nous l'avons vu précédemment, les scénarios ne sont pas toujours fiables puisque une grande part est laissée à l'improvisation.

### 3.3 Méthodologie

#### 3.3.1 Sélection des films

Notre corpus se compose de 38 films. Le film le plus ancien date de 1984 et le plus récent est de 2011. La totalité du corpus a une durée d'environ 57h. Le choix des films a été assez simple. Ils sont connus du grand public comme étant du genre « film de banlieue »<sup>51</sup>, c'est ce qui a motivé notre choix. De plus, des ouvrages tel que celui de Wagner (2011) ou encore celui de Tarr (2005) où les films sont nommés et décrits comme étant des « banlieue films » appuient notre sélection. Cependant, nous adoptons le même point de vue que Wagner sur la définition du genre de ces films et abandonnons donc la notion de « films beurs » que nous trouvons trop stigmatisante. De plus cette définition ne s'applique pas à notre étude qui correspond à l'étude du langage des locuteurs de banlieue (quelle que soit leur origine ethnique) en tant que langage « multiculturel ». Contrairement à Wagner (2011 : 65) qui n'a choisi que des films se déroulant exclusivement dans la cité dans un souci de praticité et de faisabilité de son étude, nous avons sélectionné également quelques films comme *Le ciel, les oiseaux et...ta mère !* (1999) ou encore *Il était une fois dans l'Oued* (2005), qui se déroulent en dehors de la cité. Cela s'explique par le fait que nous nous intéressons aux locuteurs et à leurs pratiques langagières. Même si le fait de se trouver dans le quartier renforce un sentiment d'appartenance à une communauté et accentue certaines caractéristiques de leur langage, nous pensons que celui-ci n'est pas modifié sous prétexte que les locuteurs ne se trouvent plus dans leur cité et qu'ils ne se trouvent plus entre pairs<sup>52</sup>.

---

<sup>51</sup> Nous renvoyons à l'ouvrage de Wagner (2011 : 47-68) pour une discussion détaillée de cette notion.

<sup>52</sup> Nous parlons bien ici du vernaculaire, parlé entre pairs (cf. définition du vernaculaire, section 1.2.4). Tout comme Gadet, nous pensons qu'il n'existe pas de locuteur uni-style, par conséquent nous pensons que les locuteurs du français multiculturel sont capables d'adapter leur langage à la personne à laquelle ils s'adressent (Liogier, 2009).

### 3.3.2 Récolte des données

Notre objectif de départ était de trouver des variantes syntaxiques « atypiques », c'est-à-dire soit perçues comme non-standards et/ou non décrites dans les grammaires de français. Evidemment, il est illusoire de penser que les trois variables présentées dans ce travail de thèse se sont présentées à nous comme une évidence. Il nous a fallu visionner les films du corpus plus de trois fois chacun pour aboutir à ce projet. La première variable à avoir attiré notre attention a été l'alternance entre *qu'est-ce (que)* et *pourquoi*, présentée dans les chapitres 8 et 9. Il nous a donc fallu voir tous les films du corpus pour récolter tous les énoncés utiles à notre étude quantitative. Puis, lors des visionnages, nous nous sommes rendue compte que le marqueur exclamatif *comment* apparaissait souvent et qu'aucune étude variationniste n'avait été effectuée sur le sujet jusqu'alors. De toute évidence, une deuxième série de visionnements du corpus s'est imposée à nous puisque lors des premiers visionnages, notre attention était focalisée sur *qu'est-ce (que) ~ pourquoi*. Enfin, nous avons décidé qu'une « actualisation » d'un corpus de questions partielles serait la bienvenue puisque la dernière en date portant sur des locuteurs de la classe ouvrière était celle de Behnstedt en 1973. Naturellement, une troisième série de visionnages fut obligatoire pour relever toutes les interrogatives partielles du corpus. C'est donc un peu plus de 150h que nous avons passé à visionner notre corpus pour récolter les données nécessaires à cette étude (sans compter le temps passé à la recherche et la sélection des films, l'écriture des exemples et la transcription en contexte).

### 3.3.3 Classification des données

Une fois toutes les données récoltées, elles ont été classées dans un fichier Excel (un fichier par variable étudiée). Le principe a été le même pour les trois variables de l'étude : dans la première colonne est noté le titre du film (en abrégé<sup>53</sup>), dans la deuxième colonne, le minutage apparaît, la troisième colonne correspond à la date de sortie du film et dans la quatrième colonne est inscrit l'énoncé étudié. Les colonnes suivantes varient selon la variable mais il s'agit des facteurs observés (facteurs linguistiques, pragmatiques, sociaux, etc.) que nous détaillerons dans la section suivante. Le fait d'utiliser un fichier Excel nous a permis de classer facilement les données, à chaque fois que nous souhaitions mettre en corrélation la variable avec un facteur bien particulier. Par exemple, dans l'étude des questions partielles, nous avons

---

<sup>53</sup> Les codes des films sont donnés en annexe I.

pu trier les données en fonction de leur date mais aussi selon l'âge du locuteur ou encore du syntagme interrogatif utilisé.

### **3.3.4 Aperçu des paramètres pris en compte**

Pour l'étude de *comment* exclamatif (chapitre 4), des questions partielles (chapitres 5, 6 et 7) ou encore de *qu'est-ce que* à la place de *pourquoi* dans les questions rhétoriques exprimant la critique ou le reproche (chapitres 8 et 9), de nombreux paramètres sont identiques. En effet, dans toute étude variationniste, il est usuel de prendre en compte le genre du locuteur, son âge et son origine sociale. Néanmoins, nous avons souhaité ajouter plus de paramètres à nos différentes études afin d'obtenir des résultats les plus précis possibles. De ce fait, nous avons dans certains cas observé : l'identité de l'interlocuteur, le nombre de personnes présentes lors de l'énonciation de l'énoncé étudié, le lieu et la date d'énonciation. Dans cette étude l'ethnicité des locuteurs ne sera pas prise en compte comme paramètre de variation. En effet, les locuteurs de notre corpus étant des acteurs, il est parfois difficile d'établir leur véritable origine. De plus, on peut se demander s'il faudrait prendre en compte l'origine véritable de l'acteur ou du personnage qu'il joue dans le film. Par exemple, si nous prenons le cas de Vincent Cassel, dans le film *La Haine*, il joue le rôle de « Vinz », un jeune homme d'origine juive alors que dans *Sheitan*, il est « Joseph » un français « de souche ». Par conséquent, l'ethnicité ne pourrait être un paramètre fiable dans notre étude.

Nous allons ci-dessous détailler ces choix qui seront utiles pour comprendre le découpage de certaines catégories dans les chapitres suivants. Certains paramètres, spécifiques à chaque variable, seront détaillés dans leurs chapitres respectifs.

#### **3.3.4.1 Le genre des locuteurs**

L'étude du genre comme facteur de variation a souvent démontré que les femmes utilisent plus souvent des variantes dites « standards », quand il s'agit de variables stables, contrairement aux hommes qui, eux, préfèrent les variantes locales, souvent stigmatisées (Milroy et Gordon, 2003 : 103). On a appelé cette tendance le « sociolinguistic gender pattern ». Parmi de nombreuses études, nous citerons celle de Cheshire (1999) sur la négation multiple parmi les adolescents de Milton Keynes. Les résultats montrent que les garçons ont plus tendance que les filles à utiliser des formes non-standards (Milroy et Gordon, 2003 : 171-172).

#### **3.3.4.2 L'âge des locuteurs**

Nous avons divisé les locuteurs en trois grandes tranches d'âge : les moins de 16 ans,

les 17-25 ans et les plus de 26 ans. Pour ce découpage, nous nous sommes basée sur les personnages présentés dans les films de notre corpus. En effet, nous constatons que trois grands groupes sont représentés : le premier est celui des moins de seize ans, c'est-à-dire les enfants et les collégiens. La scolarité en France étant obligatoire jusqu'à 16 ans, nous pensons que la majorité des jeunes représentés dans les films tels que *Petits frères*, *Entre les murs* ou encore *La journée de la jupe* font partie de cette catégorie puisque nous pouvons observer les protagonistes en contexte scolaire. Le deuxième groupe est celui des jeunes adultes, ceux qui ne vont plus à l'école mais qui semblent encore jeunes, de par leur physique. Enfin, nous avons un groupe d'adultes de plus de 26 ans. Pour la plupart des personnages, nous avons dû estimer leur âge. Cependant, les personnages classés dans cette catégorie ont généralement plus de 40 ans, et il s'agit très souvent des parents des personnages principaux, donc le risque de confusion avec la catégorie des 17-25 ans est réduit. De plus, l'âge des personnages est parfois clairement mentionné dans le film, ce qui nous a facilité la tâche comme dans le passage suivant, extrait de *La Smala* :

(106) *Pierrot s'adressant à Lucie*

Pierrot : Oh tu l'embrasseras pour moi / ton contrôleur ?! *Lucie pleure* Bah mouche-toi ma grande / à **17 ans** / qu'est-ce que c'est qu'un an à attendre ? /Moi, il m'a fallu des années avant de rencontrer Gégène

### 3.3.4.3 *Le public*

Comme l'explique Assef (2008 : 135) en parlant de l'échange de vanes « le public a un rôle dans l'échange, dans la mesure où il sanctionne l'efficacité d'une vanne par des rires et des commentaires divers ». Ainsi, nous pensons que cette constatation sur l'échange de vanes est également applicable aux échanges de critiques et de reproches. En effet, nous observons parfois l'intervention du public dans nos extraits, en tant que *médiateur* (lorsqu'une ou plusieurs personnes viennent défendre la personne critiquée) ou *provocateur* (lorsque le public soutient le locuteur) (Assef, 2008 : 142-143).

Selon la théorie de Bell (1984 : 197), un locuteur adapte son langage par rapport à son public et réciproquement, le public influence le *comportement langagier* du locuteur (Mougeon, 1998 : 67). Par conséquent l'identité de l'interlocuteur est importante et c'est pourquoi nous avons également noté si les locuteurs s'adressaient à un pair ou à une personne extérieure au groupe de pairs et s'il s'agissait d'un homme ou d'une femme.

#### **3.3.4.4 *Le territoire***

Comme le résume très bien Bousfield (2008 : 170), nous pensons que la langue modifie la situation mais également que l'environnement dans lequel se trouve un locuteur a un effet sur son langage. Cet aspect de notre étude portera sur les deux territoires les plus représentés dans les films de notre corpus : le territoire des pairs et le territoire de la famille, c'est-à-dire, la sphère privée. Duchesne et Fourmaux (2008 : 224), lors d'une étude ethnographique d'une banlieue du nord-ouest de Paris, ont distingué le « dedans » ou le domaine familial du « dehors », l'espace des pairs.

Dans son étude de la représentation de la banlieue au cinéma, Wagner (2011 : 93) constate que « les relations familiales occupent une place centrale dans plus de la moitié des films de banlieue ». Ainsi, il se demande si la sphère familiale est plutôt un espace de solidarité ou de conflits. Ses observations révèlent une image de la famille mitigée. Si un tiers des films donne une image de la famille solidaire, les films restants dépeignent un environnement conflictuel (2011 : 101). Nous aimerions donc observer si ces deux espaces, ou territoires, ont une influence sur le choix des structures syntaxiques étudiées, car si le territoire des pairs semble être un espace libre, ce n'est pas le cas pour le territoire de la famille où c'est le chef de famille qui fait figure d'autorité : « Si, à la maison, le « respect », la crainte et un souci de préservation réciproque obligent à la retenue, dans la rue, les jeunes s'approprient des lieux marqués par l'absence d'adultes, ou seulement par leur bref passage, à certaines heures de la journée. » (Duschene et Fourmaux, 2008 : 225).

#### **3.3.4.5 *La date de sortie des films***

Les films de notre corpus vont de 1984 à 2011. Malheureusement, nous ne possédons pas un film pour chaque année de cette période de 27 ans, néanmoins, nous avons constitué des groupements en période plutôt homogènes (périodes de 5 ans environ). Ainsi, nos observations se portent sur des périodes et nous permettent de suivre l'évolution dans le temps, de la fréquence d'utilisation des structures étudiées.

#### **3.3.5 *Transcription***

Transcrire l'oral est un paradoxe. En effet, comme le dit si bien Gadet (1989 : 118), « l'oral n'est pas l'écrit, l'oreille n'est pas l'œil et entendre n'est pas lire ». De ce fait, vouloir mettre sur papier de l'oral n'est pas une tâche aisée car il faut rester le plus fidèle possible à ce qui a été dit et en même temps, il faut que cela soit lisible. Il existe de nombreuses manières de transcrire et nous pensons que la transcription orthographique est la plus cohérente pour notre projet. De ce fait, nous excluons toute

transcription phonétique. Bien que le mode de transcription du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS) soit très influent pour la description du français parlé, il ne nous semble pas adapté à la présente étude, dans la mesure où il bannit tout signe de ponctuation. Or, puisque nous étudions principalement les interrogatives mais aussi les exclamatives, les signes de ponctuation tels que les points d'interrogation et d'exclamation nous semblent indispensables pour les distinguer clairement dans les extraits transcrits, lors de la lecture. De même, lorsqu'une dislocation doit être indiquée pour les besoins de l'étude, l'utilisation de la virgule est commode. Les données étudiées correspondent à une syntaxe expressive et nous pensons que la ponctuation citée précédemment permet de rendre compte de cette expressivité : « il existe une ponctuation expressive, qui n'est pas soumise à des règles fixes, mais aux intentions stylistiques » (Chevalier *et al*, 1988 : 32 cité par Drolet, 2006 : 13). Afin de ne pas donner une connotation péjorative aux extraits transcrits, nous avons choisi de ne pas triquer l'orthographe (Gadet, 2003 : 29). Par exemple, lorsqu'une élision vocalique est faite par le locuteur, nous avons décidé de ne pas la représenter par une apostrophe (t'es, j'sais pas) mais de signaler cette non réalisation de la voyelle par des parenthèses (t(u)es, j(e) sais pas). La transcription totale des 38 films de notre corpus aurait été une tâche laborieuse voire insurmontable, de ce fait, nous avons fait le choix de transcrire uniquement les extraits nous servant d'exemples pour illustrer nos résultats et arguments. À ce propos Coveney (2002 : 22) explique que pour l'étude de certaines variables, une transcription sélective peut être effectuée.

### ***3.3.5.1 Conventions de transcription***

Afin de faciliter la lecture des extraits analysés dans les chapitres suivants, nous présentons ici les principales conventions de transcription que nous avons adoptées :

/ ; // : pauses courtes et longues

XXX : segment inaudible

BONJOUR : emphase, cris

t(u)es : élision vocalique

**en gras** : énoncé analysé

*italiques* : données non verbales et commentaires du transcripateur

? : phrase interrogative

! : phrase exclamative

?! : question rhétorique

, : dislocation (à gauche ou à droite)

souligné : chevauchement d'interventions

« non » : discours rapporté

# : interruption

Eli : nom du locuteur

L1 : locuteur n°1 (lorsque le nom du personnage nous est inconnu)

LESQ22.35 : code de l'extrait présenté et minutage. Ici, il s'agit de *L'Esquive*, 22 minutes et 35 secondes.<sup>54</sup>

Les exemples tirés d'autres études sont transcrits tels qu'ils l'ont été par le transcripteur d'origine.

### **3.4 Survol des structures syntaxiques étudiées dans ce travail**

Pour terminer ce chapitre, nous rappelons brièvement les variables qui seront étudiées dans ce travail. Dans le chapitre 4, nous étudierons la variation dans les phrases exclamatives en QU- et plus particulièrement l'emploi de *comment*, marqueur exclamatif à la place de marqueurs plus traditionnels (*comme, ce que, qu'est-ce que ...*). Dans les chapitres 5, 6 et 7, nous nous intéresserons à la variation dans les structures interrogatives partielles d'un point de vue sociolinguistique, syntaxique et pragmatique. Enfin, dans les chapitres 8 et 9, nous examinerons la variation entre *qu'est-ce (que)* et *pourquoi* dans les questions rhétoriques à valeur de critique ou de reproche.

### **3.5 Conclusion**

Dans ce chapitre nous avons vu quels sont les concepts clés pour l'étude de la variation syntaxique et nous nous sommes familiarisés avec la notion pragmatique d'acte menaçant pour la face (FTA). Nous avons présenté notre corpus en considérant ses avantages et ses inconvénients et nous avons mentionné quelques études antérieures à ce projet, ayant également utilisé des films pour étudier la langue. Notre méthodologie a été expliquée ainsi que les principaux paramètres pris en compte pour l'étude des variables dans les prochains chapitres. Les conventions de transcription ont été exposées afin de permettre une lecture plus efficace des extraits proposés tout au long de ce travail. Nous pouvons désormais commencer l'étude de notre première variable (chapitre 4), c'est-à-dire l'emploi de *comment* marqueur exclamatif, à la place de marqueurs plus traditionnels.

---

<sup>54</sup> Nous renvoyons à l'annexe I pour une liste des codes attribués aux films du corpus

## CHAPITRE 4 : *Comment*, marqueur exclamatif

### 4.0 Introduction

Notre thèse s'intéresse à la syntaxe expressive et bien qu'elle consiste principalement en l'étude des interrogatives partielles, nous avons souhaité consacrer une partie à l'exclamative. En effet, les interrogatives partielles (surtout les questions rhétoriques) et les exclamatives en QU- ont en commun d'être des modalités qui expriment souvent l'émotion du locuteur. Elles ont également une proximité morphologique, syntaxique et sémantique (Le Goffic, 1993 cité par Rys, 2006). D'ailleurs, Bally (1951) écrit : « L'exclamation et l'interrogation rhétorique sont deux catégories de faits d'intonation qui se ramènent à une seule ». Les similarités observées entre les questions rhétoriques et les exclamatives en QU- sont les suivantes :

- Les questions rhétoriques et les exclamatives en QU- contribuent à exprimer l'évaluation du locuteur sur un « objet » sans attendre de réponse de l'interlocuteur (Chernilovskaya, 2010 ; Nye, 2009).
- Les questions rhétoriques et les exclamatives en QU- expriment le haut degré (la qualité ou la quantité). Pour la question rhétorique, le haut degré ne se trouve pas dans la proposition elle-même mais dans le contexte proche ou implicite (Chernilovskaya, 2010).
- Togeby (1982-1985) estime que les exclamatives en *comme*, *que*, *ce que*, *qu'est-ce que*, *combien* et *quel* sont historiquement des interrogatives indirectes (cité par Rys, 2006).
- Autrefois, *comme* et *comment* étaient utilisés dans des propositions interrogatives directes et indirectes, puis à partir du 17<sup>ème</sup> siècle, *comme* est devenu exclusivement exclamatif et *comment*, interrogatif (Rys, 2006 : 223 citant Damourette et Pinchon, 1911-1940 : 3128).
- Le marqueur *que* exclamatif a, lui aussi, eu un emploi interrogatif qui semble archaïque aujourd'hui (Grevisse et Goosse, 2008 : 507).

(107) Que m'en serais-je étonné ? (Thiry, *Romans, nouvelles, contes, récits*, 1949 : 386)

- Il en va de même pour le marqueur *qu'est-ce que*, qui est utilisé aussi bien dans les phrases interrogatives qu'exclamatives.



C'est sur l'exclamative en QU- que portera ce chapitre 4. Nous aborderons ce sujet en utilisant une approche variationniste et pragmatique car jusqu'à présent les études sur l'exclamative semblent avoir été uniquement d'ordre sémantique et syntaxique. Nous nous intéresserons principalement à l'utilisation de *comment* comme marqueur exclamatif après avoir effectué un bref rappel historique des variantes étudiées dans ce chapitre. Nous procéderons à l'analyse de divers facteurs sociolinguistiques et sociopragmatiques pouvant influencer l'usage du marqueur *comment* plutôt qu'un autre marqueur plus traditionnel.

#### 4.1 Le statut des énoncés exclamatifs

En comparant diverses grammaires du français, nous nous sommes aperçue que le statut des énoncés exclamatifs n'était pas très clair, comparé aux autres types d'énoncés. Riegel *et al* (2004 : 401) confirment notre observation en écrivant que les exclamatives ont « un statut mal défini ». Néanmoins, les auteurs s'accordent à dire que les exclamatives expriment de l'émotion, un sentiment du locuteur et tout comme la phrase énonciative, apporte une information mais avec une connotation affective (Grevisse et Goosse, 2008 ; Riegel *et al*, 2004). Nous allons tenter de dresser la liste des différentes structures exclamatives en prenant appui sur la liste déjà établie de *La Grammaire Méthodique du Français* (Riegel *et al*, 2004). On peut considérer une phrase comme étant exclamative grâce à plusieurs critères de reconnaissance : sa haute intonation (« plus haute que le niveau habituel du locuteur », Morel, 1995), par le fait qu'elle soit incomplète (109) et (110), par l'inversement sujet-verbe (111), ou si elle est marquée par un mot exclamatif (112).

- (108) J'aime la farine française !<sup>55</sup>
- (109) Tu m'as fait une peur !
- (110) L'imbécile ! (Camus)
- (111) Ce paysage n'est-il pas magnifique !
- (112) Comme tu es sûr de toi ! (Anouilh)

C'est à cette dernière structure, celle marquée par un mot exclamatif en début d'énoncé, que nous nous intéresserons dans cette étude. De ce fait, nous ne nous intéresserons qu'à l'exclamation directe et nous ne prendrons pas en compte les exclamations indirectes comme en (113) :

- (113) Tu vois comme il a grandi ! (Bacha, 2000 : 12)

De même, seront exclues de cette étude les exclamatives sans marqueur telles que (114) et (115) :

---

<sup>55</sup> Exemples (108) à (112) extraits de Riegel *et al* (2004)

(114) Elle est d'un chic ! (Bacha, 2000 : 63)

(115) Tu as une de ces chances ! (Bacha, 2000 : 95)

#### 4.2 Les exclamatives en QU-

Les mots exclamatifs pouvant apparaître en tête de phrase sont : *quel*, *combien*, *comme*, *que*, *ce que*, *qu'est-ce que* et *comment*. Néanmoins, *quel*, fonctionne différemment des autres marqueurs nommés.

(116) Quel bruit faisaient les manifestants !

(117) \* Comme bruit faisaient les manifestants !

(118) \* Ce que bruit faisaient les manifestants !

Comme nous l'observons, *quel* peut se positionner en tant que déterminant d'un nom, ce que les adverbes exclamatifs n'acceptent pas. De plus, *quel* peut apparaître avec une phrase elliptique, ce qui n'est encore une fois pas possible avec les adverbes :

(119) Quel bruit !

(120) \* Qu'est-ce que bruit !

(121) \*Ce que bruit !

Ainsi, puisqu'il n'y a un pas d'équivalence entre *quel* et les adverbes exclamatifs, nous l'avons exclu de notre étude.

Jones, (1996 : 519) rappelle que l'exclamation peut revêtir plusieurs formes et donne les exemples suivants :

(122) Combien elle est jolie !

(123) Comme elle est jolie !

(124) Qu'elle est jolie !

(125) Ce qu'elle est jolie !

(126) Qu'est-ce qu'elle est jolie !

Il indique que *combien* est archaïque et que les autres adverbes exclamatifs présentés de (122) à (126) vont du plus littéraire (*combien*) au plus familier (*qu'est-ce que*). On constate que *comment* n'apparaît pas dans la liste de Jones. Cela peut s'expliquer par le fait que le marqueur exclamatif *comment* semble avoir commencé à apparaître au milieu des années 90 et sa fréquence d'utilisation a augmenté par la suite, ce que Jones ne pouvait pas prévoir en 1996. En présentant cette liste d'énoncés, nous supposons que Jones les conçoit comme équivalents sémantiquement mais certainement comme différents socio-stylistiquement puisqu'il les évalue selon un critère stylistique (du plus littéraire au plus familier).

Dans la présente étude, nous n'avons pas sélectionné le marqueur *combien* car il n'apparaît pas dans nos films et n'est plus très utilisé de nos jours. De plus, *combien* peut faire partie d'un groupe nominal (127) ou apparaître devant un adjectif (128) voire

un adverbe (129), ce qui n'est pas le cas des autres marqueurs sélectionnés pour notre étude.

- (127) Combien de livres vous avez lus !
- (128) Le joli système et combien pratique ! (Prévoist)
- (129) Combien souvent j'eus à l'entendre répéter ! (Gide)

Les exemples ci-dessus (extraits de Jones, 1996 : 520), ne seraient pas acceptables avec des marqueurs tels que *comment*, *ce que* ou encore *qu'est-ce que*.

Les marqueurs exclamatifs choisis ont en commun qu'ils fonctionnent tous comme des complémenteurs et acceptent les modificateurs de degré (130) (*très*, *beaucoup*, *énormément* ...) (Jones, 1996 : 522). De tels énoncés expriment sémantiquement le haut degré (la qualité (131) ou la quantité (132) (Riegel *et al*, 2004). Le haut degré se définit comme étant l'intensité mélodique, affective ou notionnelle (intensité d'une qualité ou d'une action) (Berthelon, 1955, cité par Dubois, 2000 : 24).

- (130) Qu'est-ce que tu parles beaucoup ! (Jones, 1996 : 523)
- (131) Comme elle est belle !
- (132) Comment j'ai dormi ce weekend ! (Moline, 2008b : 27)

Ces adverbes exclamatifs sont régis par des contraintes sémantiques et syntaxiques<sup>56</sup> et par conséquent nous avons pris soin de ne conserver que les occurrences équivalentes pour notre étude variationniste.

### 4.3 L'emploi de *comment*, comme marqueur exclamatif

En utilisant une phrase exclamative, le locuteur exprime des sentiments forts, de l'emphase ou de l'émotion vis-à-vis d'une assertion. Par exemple, plutôt que de faire une assertion non emphatique « Il fait beau aujourd'hui », on pourrait dire :

- (133) Qu'est-ce qu'il fait beau aujourd'hui !
- (134) Comme il fait beau aujourd'hui !
- (135) Ce qu'il fait beau aujourd'hui !
- (136) Qu'il fait beau aujourd'hui !

Ces quatre phrases sont syntaxiquement des exclamatives et sont présentées comme équivalentes dans les grammaires de français. L'emploi de *qu'est-ce que* y est considéré comme très familier et *ce que* comme familier (Grevisse et Goosse, 2008 : 506). Mais dans notre corpus, nous avons fréquemment relevé un autre type d'exclamative, commençant avec le marqueur *comment*. Ce marqueur n'a pas été décrit dans les grammaires de français, mais semble être très répandu de nos jours et utilisé principalement par de jeunes locuteurs. En voici un exemple :

---

<sup>56</sup> Nous renvoyons à l'ouvrage de Bacha (2000), *L'exclamation* pour une étude détaillée de ces différentes contraintes.

(137) DPDA11.28      Comment t'es belle !

Ici, *comment* est utilisé comme un marqueur exclamatif. Encore une fois, nous pouvons nous demander pourquoi, lorsqu'il existe déjà plusieurs marqueurs exclamatifs exprimant la même chose, un tel marqueur apparaît. Pourquoi les locuteurs du français multiculturel favorisent-ils *comment* ? Tous les locuteurs l'emploient-ils ou seulement une certaine tranche d'âge ? Son emploi dépend-il également de facteurs pragmatiques ? Il est surprenant de constater que l'utilisation de *comment* comme marqueur exclamatif n'est pas un phénomène nouveau. Effectivement, Henry (1960 : 147), nous informe que jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle, *comme* et *comment* étaient équivalents et indifféremment utilisés l'un pour l'autre. Il donne l'exemple suivant, trouvé chez Rabelais (1532) :

(138) Sainte Dame, **comment** ilz tiroient au chevrotin ! Il n'y a eut pas sans faulte celluy qui n'en beust XXV ou XXX muys (*Pantagruel*, éd. V. Saulnier, p.115).<sup>57</sup>

Henry (1960) constate l'apparition d'un nouveau marqueur dans la langue populaire. Il s'agit du marqueur exclamatif *comment que*. Néanmoins, il semblerait que ce marqueur ne se soit pas réellement développé car il était considéré comme vulgaire. Il en propose les exemples suivant :

- (139) ...Ah ! mes enfants ! .... **Comment qu'**elle fumait ! (J. Hadley, *Pas d'orchidées pour Miss Blandish*, Paris, 1949, p.45)  
(140) **Comment que** j'ai conquis la surface ! vous avez vu ? que j'ai tout saisi ? vous avez vu ? (Céline, 1955, p.201)  
(141) **Comment que** tu l'as mouché, dit Zazie à Gabriel. (R. Queneau, *Zazie dans le métro*, 1959, p.157)

Selon Henry (1960 : 148), l'origine de *comment que* viendrait de *Et comment !* (142) qui vient renforcer de manière expressive une affirmation. On peut observer le passage de *Et comment* à *et comment que* dans l'exemple (143). Pour ce qui est de l'ultime étape, c'est-à-dire le passage de *et comment que* à *comment que*, nous renvoyons aux exemples ci-dessus.

- (142) Une terreur ? **et comment qu'**c'en était une. (Carco, *Les Innocents*, 1921 : 65)  
(143) Il y a vingt ans, un type qui se serait conduit comme ça, **et comment qu'**elle l'aurait laissé tomber ! (M. Bernard, dans *NNRF*, 1956, p. 219).  
(144) **Comment qu'**ils nous ont eus! (Sartre, *La Mort dans l'âme*, 1972)

Ici, nous avons le marqueur exclamatif *comment que*, qui est peut-être à l'origine du marqueur *comment que* que nous étudions.

Considérons maintenant les exemples (145) et (146) :

---

<sup>57</sup> Henry (1960) concède que l'idée de manière y est surtout présente.

- (145) Comme t'es belle!  
(146) Comment t'es belle!

À notre connaissance, personne n'a prétendu qu'il y ait une différence sémantique ou pragmatique entre les phrases construites avec les deux structures et ceci peut suggérer qu'elles soient équivalentes. Moline (2009b) a signalé que, historiquement, *comment* était formé par l'addition du suffixe *-ment* à *com*, qui est ainsi renforcé phonologiquement. Donc, d'un point de vue historique, *comment* pourrait être considéré comme une forme emphatique de *comme*.

#### 4.3.1 Bref historique des variantes étudiées

Jusqu'en 1870, ce sont les marqueurs *com(me)* et *que* qui étaient utilisés. Henry (1960 : 149) donne les exemples (147) et (148).

- (147) Com mauvais frere vous i avés trové (*Huon de Bordeaux*, 9331)  
(148) Que bienheureux fut celuly qui ...

La date de l'apparition de *combien* exclamatif est incertaine car il était beaucoup moins fréquent que *com(me)* en ancien français, mais sa grammaticalisation en tant qu'interrogatif (*com...bien*) remonte au moins au 12<sup>ème</sup> siècle. À partir de 1870, de nouveaux marqueurs intensifs apparaissent, venant de la langue populaire (Henry, 1960 : 151) :

- *ce que*, se manifeste après la guerre de 1870 et bien que perçu comme vulgaire à l'époque, en 1960, date à laquelle Henry publie son ouvrage, *ce que* est vu comme familier par certaines personnes ;
- *qu'est-ce que*, est introduit après la guerre de 1914-18 ;
- Selon Henry (1960) *comment que*, apparaît après la guerre de 1940-45 et est considéré comme très vulgaire à l'époque. Cependant, on trouve chez Bauche (1920 : 119) un exemple d'une phrase exclamative avec *comment (ce que)*, avec le sens de *combien, que* et *comme* :

- (149) Comment ce qu'il est tourte ce frère-là  
(= Comme il est bête, cet homme-là !)

#### 4.3.2 Éléments d'information sur l'origine de *comment*

Aslanov (2009 : 11), dans son étude comparative de *comme* et *comment*, explique que l'ajout du suffixe adverbial *-ment* apporte de la précision voire de l'expressivité et de l'insistance. De même, la thèse de Moline (2009b : 8) est que *comment* est la forme forte de *comme*. Elle ajoute qu'« en français contemporain *comment* concurrence

sérieusement *comme* dans les constructions exclamatives » (Moline, à paraître) et que l'usage de ce marqueur s'est étendu jusqu'aux adultes de moins de 45 ans. Le remplacement de *com* par *comment* avait déjà été constaté par Aslanov (2009), pour le passage de l'ancien français au moyen français, dans les emplois interrogatifs de *comment*.

### 4.3.3 Les données

Le marqueur exclamatif *comment* est bien connu et son usage s'est répandu en dehors des banlieues depuis plusieurs années. On pourrait dire qu'à ce jour, il est perçu comme faisant partie du « langage des jeunes » au sens large. Puisque notre corpus est une représentation du français multiculturel dans les films de banlieue, nous aimerions voir comment le marqueur exclamatif *comment* a été utilisé dans ces films, si les tendances observées traduisent une certaine représentation qu'en ont les scénaristes et les acteurs jouant des rôles de locuteurs du français multiculturel.

Pour la récolte des données, tous les films ont été visionnés avec l'optique de recueillir toutes les phrases exclamatives entendues. Les phrases exclamatives étant assez rares, elles n'apparaissent que dans 20 films sur les 38 de notre corpus.

Nos données se composent de 66 occurrences exclamatives, correspondant à la variable étudiée et réparties de la manière suivante :

Variantes	<i>ce que</i>	<i>comme</i>	<i>comment</i>	<i>qu'est-ce que</i>	<i>que</i> <sup>58</sup>
Nombre d'occurrences	1	5	54	6	0

**Tableau 4.1 : Nombre d'occurrences des marqueurs exclamatifs en QU- dans le corpus**

Chaque phrase exclamative a été classée dans un tableau Excel et pour chacune, les informations suivantes ont été renseignées : marqueur exclamatif utilisé, nom du locuteur, âge, sexe, lieu, nombre de personnes présentes, l'élément déclencheur de l'exclamation, valeur de l'énoncé (positive ou négative), « l'objet » évalué par l'énoncé exclamatif, la date de sortie du film.

Il est indéniable que nous ne disposons que d'une petite quantité de données. On peut noter que dans les entretiens sociolinguistiques traditionnels, les phrases exclamatives sont très peu fréquentes. Ainsi, l'utilisation des films nous permet d'obtenir un certain nombre d'énoncés auquel nous n'aurions sans doute pas pu avoir accès avec une autre méthode de collecte de données. Cette étude sera principalement

<sup>58</sup> Pour des raisons pratiques et de lisibilité, le marqueur *que* n'apparaîtra pas dans les différents tableaux de notre étude puisque nous n'avons aucune occurrence de ce type.

qualitative en raison du faible nombre d'occurrences. Néanmoins, pour nous guider dans nos interprétations, nous tenterons également une approche quantitative, en gardant à l'esprit que les résultats obtenus indiqueront seulement une tendance de ce que les films de notre corpus véhiculent comme représentations concernant les marqueurs exclamatifs.

#### 4.3.4 Une occurrence catégorique

Nous avons exclu de notre corpus une occurrence ne pouvant pas être comptabilisée dans cette étude.

(150) SMAL6.27      Qu'est-ce que c'était bien !

Cet énoncé apparaît deux fois dans notre corpus, dans le film *La Smala*. Il s'agit en fait d'une exclamative apparaissant dans une chanson. Ainsi, bien que répondant aux critères de sélection, elle ne peut être comptabilisée puisqu'elle n'a pas été produite « spontanément » par le locuteur du film et qu'on peut supposer qu'il n'avait pas, dans ce contexte, la possibilité d'employer une autre structure exclamative.

#### 4.3.5 Analyse de la variation entre *comment* et les marqueurs traditionnels

Pour comprendre quels sont les facteurs qui influencent le locuteur lors du choix du marqueur exclamatif, nous nous sommes intéressée à plusieurs paramètres qui selon nous, pourraient expliquer l'usage de *comment* par rapport aux autres marqueurs exclamatifs. Certains de ces paramètres ont déjà été présentés dans le chapitre 3 (cf. Aperçu des paramètres pris en compte, 3.3.4).

##### 4.3.5.1 Le genre des locuteurs

Pour cette étude, nous recensons 24 locuteurs masculins et 8 locuteurs féminins. Nous pouvons voir dans le tableau 4.2 comment se répartit la variable selon le genre du locuteur.

	Nombre d'occurrences de la variable	Fréquence relative
Locuteur masculin	45	68%
Locuteur féminin	21	32%
Total	66	100%

**Tableau 4.2 : Nombre d'occurrences de la variable selon le genre du locuteur**

Les résultats observés dans le tableau 4.2 montrent que ce sont les locuteurs masculins qui expriment le plus d'énoncés exclamatifs dans notre corpus. Mais en

moyenne<sup>59</sup>, chaque locuteur féminin produit plus d'occurrences (2.6) que son homologue masculin (1.9). Le tableau 4.3 nous permet de comprendre plus en détail l'utilisation de chaque variante selon le genre du locuteur.

	<i>ce que</i>	<i>comme</i>	<i>comment</i>	<i>qu'est-ce que</i>	total
Locuteur masculin	2.2% (1)	8.9% (4)	75.6% (34)	13.3% (6)	<b>45</b>
Locuteur féminin	/	4.8% (1)	95.2% (20)	/	<b>21</b>

**Tableau 4.3 : Nombre d'occurrences de chaque variante selon le genre du locuteur**

Bien que nos données soient limitées, un élément est tout de même très frappant : la forte utilisation de *comment* par les locuteurs du français multiculturel par rapport aux autres marqueurs exclamatifs, indépendamment de leur sexe. Le résultat obtenu pour les locuteurs féminins est surprenant puisqu'elles semblent utiliser *comment* plus fréquemment que les locuteurs masculins. Le marqueur *comment* est le plus utilisé dans les films de notre corpus au détriment des autres variantes (54/66 = 81%). Puisque nous étudions une représentation du français multiculturel dans les films de banlieue, nous pouvons constater une volonté très forte des scénaristes et acteurs d'utiliser ce marqueur qui, selon eux, représente au mieux le langage des habitants de banlieues. Bien évidemment, les scénarios ont une certaine part de spontanéité, ce qui nous mène à penser, puisque d'autres chercheurs sont du même avis (Moline, 2009a), que *comment* gagne du terrain par rapport aux autres marqueurs exclamatifs plus traditionnels. Cependant, nous sommes surpris par le fait que le marqueur *qu'est-ce que* ne soit pas très présent dans notre corpus puisqu'il est décrit comme étant très familier par Grevisse et Goosse (2008) ou encore Jones (1996 : 519). En revanche, l'absence de *que*, marqueur exclamatif de l'écrit n'est pas étonnante, de même que le faible nombre d'occurrence de *ce que* et *comme*, moins utilisés à l'oral par les locuteurs membres de la classe populaire car ils sont plus littéraires (Jones, 1996).

#### 4.3.5.2 L'âge des locuteurs

Comme expliqué précédemment, les locuteurs ont été divisés selon trois tranches d'âge afin d'observer si l'utilisation du marqueur *comment* est à mettre en relation avec l'âge des locuteurs. Dans le tableau 4.4, nous observons la fréquence d'utilisation de chaque variante selon l'âge du locuteur.

	<i>ce que</i>	<i>comme</i>	<i>comment</i>	<i>qu'est-ce que</i>	total
Moins de 16 ans	/	/	100% (6)	/	<b>6</b>
17-25 ans	2% (1)	10% (5)	86% (43)	2% (1)	<b>50</b>
26 ans et plus	/	/	50% (5)	50% (5)	<b>10</b>

**Tableau 4.4 : Répartition de chaque variante selon l'âge du locuteur**

<sup>59</sup> Pour les locuteurs féminins : 21/8 = 2.6 ; pour les locuteurs masculins : 45/24 = 1.9



Il est intéressant de constater que les moins de 16 ans et 17-25 ans utilisent plus souvent *comment* que les plus de 26 ans, qui eux, utilisent à part égale *comment* et *qu'est-ce que*. Cinq des six occurrences de *qu'est-ce que* ont été prononcées par les plus de 26 ans, ce qui nous laisse penser que dans nos films, *comment* tend à être favorisé par les plus jeunes alors que l'emploi du marqueur *qu'est-ce que* augmenterait avec l'âge.

#### 4.3.5.3 L'interlocuteur

Nous souhaitons savoir si le choix du marqueur exclamatif est influencé par l'identité de l'interlocuteur et plus précisément lorsque celui-ci fait partie du groupe de pairs ou non. Nous pensons que plus le degré de familiarité est élevé et plus les structures employées seront informelles. Dans le tableau 4.5 nous obtenons la répartition des variantes selon l'identité (pair ou non-pair) de l'interlocuteur.

Marqueur	<i>ce que</i>	<i>comme</i>	<i>comment</i>	<i>qu'est-ce que</i>	total
Interlocuteur					
Pair	1.7% (1)	8.5% (5)	86.4% (51)	3.4% (2)	<b>59</b>
Non pair	/	/	20% [1]	80% (4)	<b>5</b>
(Auto adressé)	/	/	100% (2)	/	<b>2</b>

**Tableau 4.5 : Répartition de chaque variante selon l'identité (pair/non-pair) de l'interlocuteur**

Il est frappant de constater que la majorité des occurrences a été prononcée en présence d'un pair. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, les phrases exclamatives sont très rares lors d'entretiens sociolinguistiques traditionnels car elles sont employées dans des énoncés expressifs, prononcés dans un cadre plutôt informel et par conséquent en présence de pairs. Nous observons une seule occurrence de *comment*, prononcée en présence d'une personne plus ou moins extérieure au groupe de pair. Nous avons mis cette occurrence entre crochets dans le tableau 4.5, parce qu'en effet, cette personne est à la limite du groupe de pair et du groupe des non-pairs. En voici l'explication : dans le film *Beurs sur la ville*, Khalid est policier dans une petite brigade de banlieue. Du jour au lendemain, il se retrouve avec une nouvelle coéquipière, Diane, bien plus gradée que lui, qu'il vouvoie et qui ne vient pas du même milieu social. Au fil des jours et des nombreuses mésaventures qu'ils partagent en travaillant ensemble, ils apprennent à faire connaissance. Un jour, Diane est blessée lors d'une intervention. À son retour, Khalid, ravie de la revoir en bonne santé, s'exclame :

(151) BEUR54.27      Comment ça fait plaisir de vous voir !

On constate que Khalid conserve le vouvoiement pour s'adresser à Diane mais néanmoins, il utilise le marqueur *comment*. Si l'on compare les énoncés exclamatifs

prononcés par le même locuteur au cours du film, on constate qu'il utilise *qu'est-ce que* lorsqu'il est en présence de non-pairs (sur les deux exemples de *qu'est-ce que* employés dans le film, les deux sont prononcés en présence de non-pairs) et *comment* lorsqu'il parle à ses pairs (sur les trois occurrences de *comment*, deux sont prononcées en présence d'un pair). Par exemple, au début du film, lorsqu'il commence l'enquête avec sa nouvelle collègue et qu'ils sont sur le lieu d'un crime (un appartement où il existe encore un vide-ordures), le locuteur s'exclame :

(152) BEUR29.05      Qu'est-ce que c'était chan-mé,<sup>60</sup> l'époque du vide-ordures !

Avec l'exemple (152), on peut donc faire l'hypothèse, que le locuteur fait attention à son langage en utilisant *qu'est-ce que* et non *comment* car il semblerait que le locuteur associerait *qu'est-ce que* à un langage plus soutenu. Néanmoins, on constate qu'il ne peut s'empêcher d'utiliser « chan-mé », peut-être parce que l'emphase qu'il souhaite exprimer dans son exclamation perd de son expressivité avec le marqueur *qu'est-ce que* et qu'il se rattrape en utilisant un mot verlanisé. Ainsi, dans (151), *comment* marque une forte expressivité et affectivité néanmoins adoucie par l'usage du vouvoiement.

#### 4.3.5.4 Le nombre de personnes présentes

Comme nous le savons, grâce en partie au concept d' « audience design » (Bell, 1984), le locuteur adapte son langage en fonction de l'identité de son ou ses interlocuteurs. De ce fait, nous pensons que le nombre de personnes présentes peut influencer le choix du locuteur sur certaines structures. Le tableau 4.6 représente la répartition des variantes selon le nombre d'autres personnes présentes lorsque la phrase exclamative a été prononcée.

Personnes présentes	<i>ce que</i>	<i>comme</i>	<i>comment</i>	<i>qu'est-ce que</i>	total
1-2	3% (1)	6.1% (2)	81.8% (27)	9.1% (3)	<b>33</b>
3-4	/	7.4% (2)	85.2% (23)	7.4% (2)	<b>27</b>
5 et +	/	16.7% (1)	66.6% (4)	16.7% (1)	<b>6</b>

**Tableau 4.6 : Répartition des variantes selon le nombre de personnes présentes**

Dans le tableau 4.6, l'on peut constater que peu d'énoncés exclamatifs sont prononcés lorsque cinq personnes et plus sont présentes. Mais ceci pourrait être dû au fait que seule une petite partie du dialogue est produite en présence de cinq personnes ou plus. Toutefois, il semblerait que *comment* soit privilégié par le locuteur lorsqu'il est en présence de peu de personnes.

<sup>60</sup> Chan-mé : verlan de *méchant*, ayant le sens de *génial* dans ce contexte

#### 4.3.5.5 Le territoire

Le lieu dans lequel se trouve le locuteur peut avoir une influence sur le choix du marqueur exclamatif car l'environnement a un effet sur le langage (Bousfield, 2008). Ainsi, nous avons constaté la présence de deux territoires bien distincts : la sphère publique (le territoire des pairs : halls d'immeubles, l'espace extérieur, l'école) et la sphère privée (la maison) où les parents font figure d'autorité.

Comme nous l'avons vu précédemment, il semblerait que les adverbes exclamatifs soient plutôt utilisés lorsque quatre personnes ou moins sont présentes, ainsi, cela laisse à penser que ce type d'énoncés serait plutôt utilisé dans la sphère privée. Cependant, si nous observons le tableau 4.7, nous constatons que toutes nos variantes sont utilisées aussi bien dans la sphère privée que publique.

	<i>ce que</i>	<i>comme</i>	<i>comment</i>	<i>qu'est-ce que</i>	<b>total</b>
Sphère publique	/	7.8% (4)	86.3% (44)	5.9% (3)	<b>51</b>
Sphère privée	6.7% (1)	6.7% (1)	66.7% (10)	20% (3)	<b>15</b>

**Tableau 4.7 : Répartition des variantes selon le lieu où se trouve le locuteur**

Néanmoins, une distinction nette est visible pour *comment*, qui est utilisé plus souvent dans des lieux publics, c'est-à-dire, sur le territoire des pairs. Il est possible que l'utilisation de *comment* dans la sphère privée ne soit pas considérée comme polie ce qui expliquerait peut-être pourquoi les locuteurs l'utiliseraient moins dans ce contexte. Cette observation nous renvoie au tableau 4.5, où nous avons clairement vu que *comment* était utilisé entre pairs.

#### 4.3.5.6 La valeur expressive de l'énoncé

Dans cette section, nous nous intéressons à la valeur expressive de l'énoncé. Le tableau 4.8 nous permet d'observer si la valeur expressive de l'énoncé, qu'elle ait une connotation positive ou négative, a une influence sur le choix du marqueur exclamatif. Les exemples (153) et (154) représentent une valeur positive alors que les exemples (155) et (156), témoignent d'une valeur négative. En effet, nous pouvons classer les énoncés en fonction des adjectifs présents dans l'exclamation ou encore des verbes utilisés. Dans l'exemple (154), nous avons l'adjectif mélioratif *belle* alors qu'en (155) nous avons l'adjectif dépréciatif *lourd* verlanisé (relou). De même, l'expression *faire plaisir* témoigne d'une valeur positive dans l'exemple (153) alors que le verbe *s'emmerder* dans l'énoncé (156) exprime une valeur négative.

- (153) BEUR54.27      Comment ça fait plaisir de vous voir !
- (154) DPDA11.28      Comment t'es belle !
- (155) BRIL1.22.38      Comment t'es relou !

(156) ZEFIL04.35 Qu'est-ce qu'on s'emmerde !

	<i>ce que</i>	<i>comme</i>	<i>comment</i>	<i>qu'est-ce que</i>	total
Valeur positive	3.1% (1)	12.5% (4)	81.3% (26)	3.1% (1)	<b>32</b>
Valeur négative	(0)	2.9% (1)	82.4% (28)	14.7% (5)	<b>34</b>

**Tableau 4.8 : Répartition de chaque variante selon la valeur expressive de l'énoncé.**

Puisque nous ne disposons pas d'un nombre assez conséquent d'occurrences, nous ne pouvons obtenir que des tendances indicatives concernant une éventuelle valeur qui serait favorable à l'utilisation d'une variante. Néanmoins, nous constatons que le marqueur *comment* peut être indifféremment utilisé selon que l'objet/la personne évalué entraîne une réaction positive ou négative du locuteur. Il semblerait également que *comme* soit un peu plus souvent utilisé dans les énoncés positifs et *qu'est-ce que* dans les énoncés à valeur négative.

#### 4.3.5.7 « L'objet » évalué

Le locuteur exprime un jugement sur « l'objet » qu'il évalue. L'évaluation du locuteur peut porter sur : une caractéristique (physique ou morale) d'une personne (157) ou d'un lieu (158) ou sur une action réalisée (159).

- (157) LESQ1.16.39 Comment t'as trop de la gueule<sup>61</sup> !  
 (158) FMDV53.44 Comment c'est grand !  
 (159) RAI40.40 Putain, comment ils m'ont cravaché<sup>62</sup> !

	<i>ce que</i>	<i>comme</i>	<i>comment</i>	<i>qu'est-ce que</i>	total
Caractéristique	1.8% (1)	7.4% (4)	85.2% (46)	5.6% (3)	<b>54</b>
Action	/	8.3% (1)	66.7% (8)	25% (3)	<b>12</b>

**Tableau 4.9 : Répartition des variantes selon l' « objet évalué »**

Nous observons un nombre important d'occurrences en *comment* portant sur une caractéristique. En revanche, les actions, elles, semblent légèrement moins privilégiées du marqueur *comment*, peut-être parce qu'il y a un risque d'ambiguïté entre l'adverbe interrogatif de manière (160) et l'adverbe exclamatif exprimant l'intensité (161).

- (160) Comment on va s'amuser à cette fête ? (On a oublié la musique !)  
 (161) Comment on va s'amuser à cette fête ! (On va bien s'amuser à cette fête !)

Bien entendu, en contexte et grâce à l'intonation du locuteur, le risque d'ambiguïté serait très faible.

On note également une fréquence légèrement plus élevée lorsque *qu'est-ce que* porte sur une action.

<sup>61</sup> Dans ce contexte *avoir de la gueule* signifie se vanter d'une action sans jamais passer à l'acte

<sup>62</sup> *Cravacher* signifie frapper

#### 4.3.5.8 Étude du haut degré

Comme le rappelle Riegel *et al* (2004 : 402) en citant Milner (1978 : 252), les énoncés exclamatifs expriment « un haut degré » de l'ordre de la quantité (162) et (163) (*trop* et *plein* ayant le sens de *beaucoup*) ou de la qualité (164) et (165) (les adjectifs *belle* et *poli* ont une valeur qualitative). Par conséquent, nous avons décidé de classer tous les énoncés exclamatifs de notre corpus en conséquence dans le tableau 4.10.

(162) LESQ1.16.39	Comment t'as trop de la gueule !
(163) FMDV29.46	Comment y a plein de bouffe !
(164) DPDA11.28	Comment t'es belle !
(165) LH54.40	Comment ils sont polis, les keufs, ici !

	<i>ce que</i> (N=6)	<i>comme</i> (N=5)	<i>comment</i> (N=54)	<i>qu'est-ce que</i> (N=1)	<b>total</b>
Qualité	1.6% (1)	7.9% (5)	81% (51)	9.5% (6)	<b>63</b>
Quantité	/	/	100% (3)	/	<b>3</b>

**Tableau 4.10 : Répartition des variantes selon le haut degré exprimé**

Puisque nous ne disposons que de trois occurrences pour la quantité, il est difficile d'établir une comparaison significative. Les résultats obtenus montrent nos données expriment principalement la qualité.

#### 4.3.5.9 Évolution du marqueur « comment » dans le temps

Le tableau 4.11 indique la répartition des variantes, selon la date de sortie du film, où apparaissent des phrases exclamatives. Cette étude nous permettra de voir à quelle période le marqueur *comment* a commencé à être fréquent dans les films du corpus.

marqueurs	<i>ce que</i>	<i>comme</i>	<i>comment</i>	<i>qu'est-ce que</i>	<b>total</b>
Dates (et nombre de films)					
1991-1995 (3)	/	/	100% (7)	/	<b>7</b>
1996-2000 (2)	/	20% (2)	80% (8)	/	<b>10</b>
2001-2005 (9)	4% (1)	4% (1)	76% (19)	16% (4)	<b>25</b>
2006-2011 (5)	/	8.3% (2)	83.3% (20)	8.3% (2)	<b>24</b>

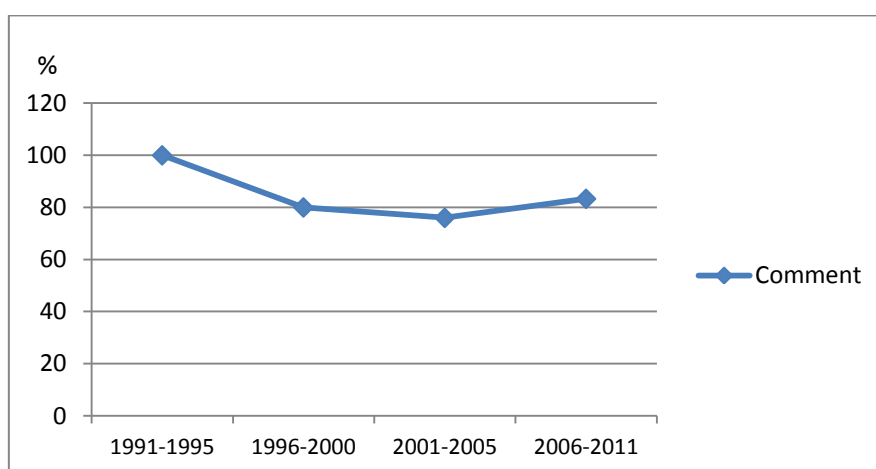
**Tableau 4.11 : Répartition des variantes selon la date de sortie du film dans lequel elles apparaissent**

Dans le tableau 4.11, nous avons classé les occurrences récoltées, selon la date de sortie des films. Pour la période avant 2000, peu d'occurrences de cette variable ont été trouvées. Même si on regroupe les occurrences des deux premières périodes, on voit que les exclamatives de ce type sont rares dans les films d'avant 2001 : 17 occurrences réparties sur cinq films.

Nous observons que le marqueur exclamatif *comment*, apparait dès 1994, dans le

film *Hexagone* et qu'il est toujours très présent depuis cette date. Le fait que nous n'ayons récolté aucune occurrence des autres variantes pour certaines périodes ne signifie pas que celles-ci étaient inexistantes à cette époque, bien au contraire. Mais ceci représente certainement le choix des scénaristes à considérer certains marqueurs comme ne caractérisant pas le langage des personnages de leurs films. À ce propos, dès 1984, avec le film le plus ancien de notre corpus, *La Smala*, nous observons une exclamative avec le marqueur *qu'est-ce que* mais il s'agit d'une occurrence qui a été exclue car elle apparaissait dans une chanson (cf. 4.3.4, exemple (144)).

Le graphique 4.1 illustre l'évolution du marqueur *comment* dans les films du corpus.



**Graphique 4.1 : évolution du marqueur *comment* de 1991 à 2011 dans les films du corpus**

Nous observons que la fréquence d'utilisation de *comment* dans notre corpus est élevée et constante depuis les années 1990. Puisque ce marqueur a été peu décrit jusqu'à présent, beaucoup pourrait croire qu'il s'agit d'un phénomène récent, or nous observons que ce n'est pas le cas dans notre corpus.

#### **4.3.5.10 Récapitulatif sur l'utilisation de *comment***

- Dans notre corpus, l'emploi de *comment* est très fréquent chez les moins de 25 ans.
- *comment* est favorisé lorsque l'interlocuteur fait partie du groupe de pairs.
- *comment* est utilisé aussi bien par les hommes que par les femmes
- sa fréquence d'utilisation est restée constante depuis les années 1990. Son emploi n'est pas un phénomène récent.
- *comment* est favorisé lorsque le locuteur est en présence de peu de personnes (maximum 4, lui inclus)

- *comment* est favorisé dans la sphère publique, c'est-à-dire, le territoire des pairs.
- *comment* est moins utilisé dans une exclamative dont le contenu porte sur une action, car il y a un risque d'ambiguïté avec l'adverbe interrogatif de manière. Il est surtout utilisé lorsque l'évaluation du locuteur porte sur une caractéristique physique ou morale.
- *comment* a tendance à exprimer la qualité plutôt que la quantité dans notre corpus.

#### **4.4 Conclusion**

Henry (1960 : 151) constate l'influence de la langue populaire sur la « langue française » au 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècle. En 1960, il observait des nouveautés en matière de marqueurs exclamatifs en remarquant que jusqu'alors, ces ajouts prenaient de plus en plus de place par rapport aux marqueurs plus traditionnels, sans pour autant les avoir fait disparaître. Néanmoins, Henry semblait inquiet de l'éventuelle disparition des « anciens » marqueurs ; en effet, il termine sa description en posant la question : « Qu'en sera-t-il dans 50 ans ? ». Nous pouvons donc répondre que 53 ans plus tard, quasiment tous les marqueurs cités par Henry sont présents dans le français multiculturel, ce qui prouve qu'ils sont loin d'avoir disparu. Évidemment, nous étudions un langage vernaculaire, par conséquent la probabilité pour être en présence de marqueurs stylistiquement « populaires » est plus élevée et, les marqueurs plus littéraires ont plus de probabilité d'apparaître dans la langue dite standard.

## CHAPITRE 5 : Présentation des interrogatives partielles du corpus

### 5.0 Introduction

Ce chapitre marque le début de l'étude de notre deuxième variable : la variation dans les questions partielles. Nous commencerons par présenter le code choisi pour désigner chaque variante. Puis, nous retracerons brièvement l'évolution des structures partielles depuis l'Ancien français au français moderne. Ensuite, nous rappellerons les études quantitatives de nos prédécesseurs à ce sujet. Enfin, nous présenterons chaque structure présente dans notre corpus en prenant soin d'exclure les énoncés catégoriques de l'étude quantitative.

### 5.1 Les structures interrogatives partielles du corpus

En français parlé, l'interrogation partielle peut revêtir plusieurs formes : le syntagme interrogatif peut se trouver en position frontale ou *in situ* et le sujet et le verbe peuvent être inversés ou rester dans leur ordre canonique. Il est également possible de glisser le complémenteur *que* ou le marqueur *est-ce que* entre le mot interrogatif et le sujet, d'utiliser une construction clivée etc. Dans ce chapitre, nous étudierons les différentes structures interrogatives partielles présentes dans notre corpus afin d'observer avec quelles autres variantes elles sont compatibles et pourquoi un locuteur en choisira une plutôt qu'une autre<sup>63</sup>. En effet, pour qu'un énoncé soit comptabilisé dans notre étude, il faut qu'il soit compatible avec au moins une autre structure interrogative ; dans le cas contraire, il sera classifié comme catégorique et mis à l'écart de l'étude quantitative. Notre étude comporte neuf structures différentes que nous allons coder de la manière suivante :

[QESV]	Où est-ce qu'il est, Yacine ?	(OUED1.21.39)
[QSV]	Comment tu la trouves ?	(CAMP35.05)
[SVQ]	Tu t'appelles comment ?	(PETI4.58)
[Q=S V]	Qui t'as dit de prendre ma robe ?!	(DPDA30.04)
[QkSV]	Comment que j'fais maintenant, pour aller travailler ?	(LH21.44)
[QsekSV]	Où c'est qu'on va aller maintenant ?	(HAR27.41)
[seQkSV]	C'est quand qu'on fait une soirée ensemble ?	(VENG1.45)
[QV-CL]	De quoi parles-tu ?	(DOUC1.07.02)
[QV SN]	Comment s'appelle mon voisin de palier ?	(VOIS46.30)

(Q = syntagme interrogatif ; S = sujet ; V = verbe ; SN = syntagme nominal sujet ; k = complémenteur *que* ; CL = sujet clitique)<sup>64</sup>

<sup>63</sup> Les énoncés catégoriques présentés dans la section (5.5.3) sont exclus de l'étude quantitative

<sup>64</sup> Notre code correspond à celui employé par Coveney (2002).



Ces différentes structures peuvent être communément<sup>65</sup> différenciées selon leur valeur socio-stylistique comme le rappelle Coveney (2012) dans ce tableau :

écrit formel ; parlé soutenu	[QV-CL]
neutre	[Q=S V], [QV SN]
neutre (mais parfois considérée 'inélégante' à l'écrit)	[QESV]
familier (mais non stigmatisée à l'oral)	[SVQ]
familier	[QSV], [seQkSV]
populaire	[QkSV], [QsekSV]

Notre corpus se compose de 1695 occurrences d'interrogatives partielles (après avoir exclu les occurrences catégoriques) dont nous donnons la fréquence relative d'apparition dans le tableau 5.1. Pour comparaison, Behnstedt (1973), Coveney (1995), Quillard (2000) et Coveney (2002) avaient respectivement 587<sup>66</sup>, 845, 670 et 122 occurrences d'interrogatives partielles dans leurs corpus.

	Nombre d'occurrences des variantes	Fréquence relative de chaque structure
[QESV]	651	38.4%
[SVQ]	517	30.5%
[QSV]	459	27.1 %
[Q=SV]	19	1.1%
[QsekSV]	18	1.1%
[seQkSV]	16	0.9%
[QkSV]	8	0.5%
[QV-CL]	6	0.35%
[QV SN]	1	0.05%
Total	1695	100%

**Tableau 5.1 : Fréquence relative des questions partielles du corpus**

Avant d'étudier la variation dans les questions partielles, il convient de présenter préalablement un bref historique de leur évolution en diachronie ainsi qu'une revue de la littérature sur le sujet. Puis, les structures du corpus seront présentées en détail pour comprendre leurs fonctionnements.

## 5.2 L'évolution des structures interrogatives partielles

### 5.2.1 L'Ancien français (avant le 14<sup>ème</sup> siècle)

Les marqueurs interrogatifs utilisés en français moderne (depuis le 18<sup>ème</sup> siècle) existaient déjà en ancien français (Marchello-Nizia, 2003 : 74). La structure usuelle d'une interrogative partielle était la suivante : mot interrogatif + verbe + sujet + complément.

<sup>65</sup> Cette différenciation socio-stylistique est celle fréquemment établie par les grammairiens et peut évidemment être contestée.

<sup>66</sup> Dans le sous-corpus « populaire » de Behnstedt.

(166) Et quant le porrons nos avoir ?<sup>67</sup> (*Chrétien de Troyes*, 12<sup>ème</sup> siècle)

Le marqueur *est ce que* apparut vers la fin du 12<sup>ème</sup> siècle avec les interrogatives en *que* et *qui* (Grevisse et Goosse, 2008). Cette nouvelle structure constituée du mot interrogatif + *est ce que* + SVC, était tout de même peu fréquente et exprimait l'insistance (Marchello-Nizia, 2003 : 77).

(167) Que est ce que vos dites ? (*Tristan*, 13<sup>ème</sup> siècle)

On trouve également la forme non inversée *c'est que*, dès la fin du 12<sup>ème</sup> siècle :

(168) Que ce est que vos volez faire ? (*Renart*, fin du 12<sup>ème</sup> siècle)

### 5.2.2 Le Moyen français (14<sup>ème</sup> – 16<sup>ème</sup> siècle)

À partir du 14<sup>ème</sup> siècle, *est ce que* était utilisé plus largement et avec d'autres mots interrogatifs (Coveney, 2002) et, on le trouve aussi écrit en un seul mot *esse* :

(169) Comment esse que l'en t'appelle ? (*La Farce de Maître Pathelin*, 15<sup>ème</sup> siècle)

Le mot interrogatif *quand* est attesté avec *est-ce* à la fin du 16<sup>ème</sup> siècle alors qu'on trouve celui-ci avec *comment* dès la fin du 15<sup>ème</sup> siècle (Rouquier, 2003 : 100).

Au 15<sup>ème</sup> siècle l'inversion du sujet commence à s'effacer pour laisser place à [QSV], un ordre plus proche de la phrase déclarative :

(170) Et quel cheval il chevauche ? (*Jehan de Paris*, 15<sup>ème</sup> siècle)

C'est au 16<sup>ème</sup> siècle que l'on note la première apparition de la particule interrogative *-ti* selon Harris (1978 : 33) mais Price (1971 : 268) la date au 18<sup>ème</sup> siècle (cités par Coveney, 2002 : 101).

### 5.2.3 Le français classique (16<sup>ème</sup> – 18<sup>ème</sup> siècle)

Vaugelas (1647) rapporte que certains condamnaient l'utilisation de [QESV] au profit de [QV-CL]. Notons également qu'au 17<sup>ème</sup> siècle, *pourquoi* était possible avec [QV NP] alors qu'aujourd'hui, ce n'est *a priori* plus le cas (Grevisse, 1986 : 646 cité par Coveney, 2002 : 101).

### 5.2.4 Le français moderne (après le 18<sup>ème</sup> siècle)

La structure [QkSV] a été attestée pour la première fois au 19<sup>ème</sup> siècle dans le français

---

<sup>67</sup> Les exemples (161) à (164) sont extraits de Marchello-Nizia (2003).

populaire (Price, 1971 : 270) et selon Harris (1978 : 35), celle-ci était déjà en plein essor (Coveney, 2002).

### **5.3 Études précédentes sur la variation dans les interrogatives partielles**

#### **5.3.1 Gougenheim *et al* (1956/1964)**

Paru en 1956 sous le nom *L'élaboration du Français Élémentaire*, l'ouvrage de Gougenheim *et al* a été réédité et renommé *L'élaboration du Français Fondamental* en 1964. La finalité de cette étude a été l'élaboration de listes statistiques indiquant le lexique et les mots grammaticaux les plus fréquents de la langue française ainsi qu'une étude sur l'interrogation directe et indirecte. Pour leurs enquêtes, les chercheurs ont utilisé des documents sonores existants, qu'ils ont pris soin de transcrire (1964 : 62) et ont également fait leurs propres enregistrements à l'aide de magnétophones. La plupart des enregistrements ont été effectués à Paris ou dans sa proche banlieue mais grâce à l'aide de collaborateurs, l'équipe de recherche a pu obtenir aussi des conversations provenant de Savoie, Bretagne, Normandie et du Midi. Ainsi, 275 personnes furent interrogées dont 138 hommes, 126 femmes et 11 enfants. Les chercheurs les classèrent dans 8 catégories sociales : 104 personnes en professions libérales et intellectuelles, 34 employés, 31 ouvriers, 17 commerçants, 12 gens de maison, 8 cultivateurs, 28 femmes sans profession et 11 enfants d'âge scolaire (1964 : 65-66). Parmi les nombreuses caractéristiques observées de la langue française, les chercheurs ont mené une enquête sur l'interrogation directe (1964 : 231) et c'est à cette étude que nous ferons référence dans notre recherche. Les auteurs rapportent plus d'un millier d'occurrences relevées dont 25 constructions « aberrantes » (sic) en [QkSV].

#### **5.3.2 Pohl (1965)**

L'étude de Pohl a pour but de comparer l'utilisation des interrogatives à l'oral et à l'écrit. Pour cela, il a observé son père, un ingénieur d'environ 80 ans, et sa mère de 70 ans pendant plusieurs semaines et a pris des notes à la volée, puis a relu d'anciennes lettres dans lesquelles il a relevé toutes les interrogatives. Au final, Pohl a recueilli environ 1000 énoncés interrogatifs dont 179 questions partielles. Afin de confronter ses résultats avec d'autres études, Pohl a utilisé des lettres de linguistes et de philologues, *Le livre des 2000 phrases* d'Henri Frei (1966), ainsi que l'étude sur l'interrogation menée par l'équipe du *Français Fondamental*. Il constate que, chez les personnes du milieu populaire, la résistance des formes écrites est plus faible que chez les intellectuels (p. 512).

### **5.3.3 Terry (1970)**

Son corpus est constitué de 25 pièces de théâtre « de boulevard » datant de 1957 à 1964 à partir desquelles il a constitué une base de données de 7 995 structures interrogatives (dont 1515 interrogatives partielles). L'observation de ses résultats montre clairement qu'il s'agit d'une représentation du français parlé par la classe moyenne et par conséquent les résultats obtenus divergent des autres études sur le sujet. De plus, la classification des structures, adoptée par Terry limite les possibilités de comparaison avec les études réalisées par d'autres chercheurs.

### **5.3.4 Behnstedt (1973)**

Le corpus de Behnstedt rassemble trois variétés de français parlé : le français soutenu, le français familier et le français populaire (que nous nommons respectivement français de la classe moyenne, français familier de la classe moyenne et français parlé de la classe ouvrière). Pour son étude, il a recueilli un corpus de français parlé spontané de diverses sources : 4000 entretiens radiophoniques, les conversations de 18 personnes pendant une semaine et de trois personnes pendant 3 jours et enfin l'observation du discours d'un routier. Ses observations montrent que l'inversion est peu présente dans le style vernaculaire contrairement aux structures [QSV] et [QkSV] chez la classe ouvrière.

### **5.3.5 Ashby (1977)**

L'étude d'Ashby se base sur le corpus de Malécot (1972), construit à partir de conversations entre celui-ci et 50 personnes ayant toujours vécu à Paris, appartenant à la haute classe moyenne. L'origine de la constitution du corpus par Malécot était l'étude du vernaculaire, ainsi, les conversations étaient enregistrées au domicile des enquêtés ou dans leur bureau, pour mettre à l'aise la personne et obtenir un style relâché. Grâce à ce corpus, Ashby a obtenu 327 occurrences de structures interrogatives (85 partielles, 195 totales et 47 *tag questions*). Dans son étude, Ashby s'est intéressé à différents facteurs pouvant être à l'origine de l'utilisation des structures observées, tels que : la nature du sujet, la forme du verbe, le style, l'âge, le sexe et le métier. Entre autres choses, il observe que l'inversion est moins employée que la structure [SVQ].

### **5.3.6 Söll (1983)**

Pour son étude, Söll a utilisé *l'Enquête sur le langage de l'enfant*, mené par le CREDIF en 1964-65. Les informateurs étaient 79 enfants, tous âgés de 9 ans, de classes sociales diverses, venant de Paris, de banlieue et de province. Les enfants avaient tous en commun le fait d'être les premiers de leur classe car les enquêteurs du CREDIF avaient

demandé aux instituteurs de choisir les élèves les moins timides et ayant de bons résultats (p. 46). Son objectif était de comparer ses résultats avec ceux de Terry (1970) mais, ayant deux corpus complètement différents, il justifie son choix en expliquant que selon lui, les enfants acquièrent très vite cette fonction fondamentale qu'est l'interrogation (p. 47) et que par conséquent leurs habitudes linguistiques ne sont pas vraiment différentes de celles des adultes. Dans son étude, il observe les interrogations totales (452 occurrences) et les interrogations partielles (364 occurrences). Söll constate que ses résultats sont très éloignés de ceux de Terry et il explique cela par le fait que le corpus de Terry est en réalité très littéraire et non représentatif de la langue parlée comme l'imaginait ce dernier. Ainsi, en ce qui concerne les interrogations partielles, Söll observe que les enfants utilisent plus fréquemment [QESV] et [QSV] au détriment de l'inversion.

### **5.3.7 Lefebvre (1981/82)**

L'étude de Lefebvre porte sur les structures interrogatives partielles utilisées par des enfants âgés de 8 à 18 ans, appartenant à la classe ouvrière de Montréal. L'analyse de son corpus de 72 énoncés révéla que les enfants utilisaient très fréquemment la structure [QSV].

### **5.3.8 Lafontaine et Lardinois (1985)**

Lafontaine et Lardinois ont réalisé leur enquête auprès d'enfants belges, âgés de 7 à 12 ans afin d'observer quelles structures interrogatives des enfants de cet âge utilisent. Les résultats obtenus ne s'avèrent pas représentatifs de la conversation spontanée car la méthode de recueil des données utilisée par les chercheurs (jeux, plutôt que conversation spontanée) a conduit les enfants à utiliser un langage assez formel ce qui explique la forte fréquence de la structure [QV-CL].

### **5.3.9 Fox (1989)**

Fox base son enquête sur un corpus de français québécois représentant les conversations spontanées de personnes issues des classes ouvrière et moyenne. Elle récolte environ 800 interrogatives partielles qui lui serviront à étudier la variation syntaxique et stylistique.

### **5.3.10 Coveney (1995, 2002)**

En 1995, Coveney effectue une enquête quantitative en se basant sur un corpus composé d'environ 1000 occurrences obtenues dans le « York Child Language Survey ». Grâce aux données récoltées, il observe les facteurs linguistiques et pragmatiques favorisant

l'emploi de [SVQ] plutôt que les autres structures partielles avec mot interrogatif antéposé. Ses observations se portent sur la fonction communicative de la question, sur la longueur du groupe nominal (théorie du « end-weight ») et sur l'apport d'un nouvel élément d'information. Coveney constate qu'un syntagme interrogatif de plus de trois syllabes favorise l'utilisation de la structure [SVQ] et que la question rhétorique apparaît peu avec [SVQ].

En 1996 (réédité en 2002), Coveney examine minutieusement les données de son corpus obtenu en menant des entretiens informels auprès du personnel de plusieurs colonies de vacances originaire de Picardie. Il observe les interrogatives totales (180 occurrences) et partielles (122 occurrences) en utilisant une approche variationniste et pragmatique afin de voir quelles sont les contraintes linguistiques et pragmatiques qui régissent l'utilisation des différentes structures. Les résultats obtenus montrent que l'inversion clitique est peu utilisée, que les hommes favorisent les variantes non-standards et que les femmes utilisent plus souvent la structure [QESV] pour des raisons de politesse.

#### **5.3.11 Quillard (2000)**

La thèse de Quillard se base sur l'étude de Coveney (1996/2002) comme point principal de comparaison et elle utilise son propre corpus de 1915 interrogatives dont 670 partielles. Ses enregistrements ont été faits dans des contextes différents (repas, soutenance, sessions de rattrapage d'examen, à un guichet SNCF, débats politiques) et ses informateurs sont de classes sociales et d'âges différents. L'objectif de son travail est d'expliquer la diversité des structures interrogatives en examinant les contraintes syntaxiques, sociolinguistiques et pragmatiques qui expliquent leur usage. Quillard relève des contraintes syntaxiques dues à la nature du morphème interrogatif qui expliqueraient pourquoi la structure [QSV] serait favorisée avec *comment* et que le syntagme *pourquoi* apparaîtrait rarement *in situ*, c'est-à-dire avec [SVQ]. Comme Coveney (1995, 2002), Quillard établit que la question rhétorique est difficilement compatible avec [SVQ].

#### **5.3.12 Abecassis (2005)**

Comme mentionné dans le chapitre 3, l'étude d'Abecassis porte sur l'analyse du français parisien des années 30, représenté dans cinq films. Il examine certains traits phonétiques, syntaxiques, lexicaux et pragmatiques dans le but d'observer si un langage stéréotypé comme celui des cinq films de son corpus peut apporter un témoignage sur ce qu'étaient les traits saillants et caractéristiques de ce parler. Une partie de son étude

sur la syntaxe porte sur les interrogatives totales et partielles. Certaines interrogatives apparaissent avec la particule *-ti* et Abecassis note la présence de structures telles que [QESV], [seQkSV] et [QkSV]. Malheureusement l'auteur ne donne pas de précision sur la fréquence observée ou relative des structures interrogatives partielles donc il nous sera difficile d'effectuer une étude comparative avec cette étude.

#### **5.3.13 Myers (2007)**

Pour son étude, Myers utilise le corpus (sessions I-III) Barnes-Blyth (1984) et se base sur les mêmes principes que Coveney (1996, 2002). Ses trois informatrices sont de jeunes femmes âgées de 21, 24 et 27 ans à l'époque des enregistrements et sont toutes trois lectrices dans le département de français de l'université du Minnesota. Elles se considèrent comme faisant partie de la classe ouvrière, de la classe moyenne et de la « haute » classe moyenne respectivement. Pour étudier les questions partielles de son corpus, Myers utilise les approches pragmatique, syntaxique et sémantique.

#### **5.3.14 Zwanziger (2008)**

Zwanziger fonde son étude sur un corpus de 1200 interrogatives partielles, obtenu auprès de locuteurs natifs et de non-natifs dont le niveau de français est considéré comme avancé, en utilisant des « tests d'accomplissement du discours ». Les résultats montrent que la fonction communicative de l'énoncé ainsi que le mot interrogatif jouent un rôle sur le choix de la structure.

#### **5.3.15 Elsig (2009)**

L'étude d'Elsig porte sur le français québécois et se propose d'observer trois corpus différents, couvrant trois périodes : le premier corpus se compose de pièces de théâtre datant du 15<sup>ème</sup> au 17<sup>ème</sup> siècle, le deuxième corpus est composé de contes et légendes du 19<sup>ème</sup> siècle et enfin le troisième corpus date des années 1980 et se compose d'entretiens informels. Après une étude diachronique des formes interrogatives, Elsig s'intéresse aux facteurs influençant la variation notamment en utilisant une approche générativiste. Contrairement à Coveney (2002) ou Quillard (2000), Elsig ne s'intéresse pas aux facteurs pragmatiques.

#### **5.3.16 Druetta (2009)**

L'étude de Druetta se base sur un corpus de 800 interrogatives directes (395 partielles, 375 totales, 30 alternatives), récoltées grâce à des enregistrements de conversations spontanées dont les transcriptions ont été fournies par le Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe (GARS). Il utilise une approche syntaxique et distributionnelle. L'analyse

consacrée aux questions partielles est minutieuse et chaque chapitre correspond à l'étude d'un mot interrogatif.

### 5.3.17 Bedijs (2012)

Comme mentionné au chapitre 3, le travail de Bedijs se base sur un corpus de films datant de 1958 à 2005, pour étudier le langage des jeunes. Son analyse se concentre sur divers traits morphologiques, syntaxiques et pragmatiques du français représenté dans les 24 films de son corpus. Elle consacre quelques pages de la section sur la syntaxe à la construction des interrogatives. Bedijs note des exemples d'occurrences de la structure [QkSV] dans les années 50 et 60, quelques occurrences de [QsekSV] et constate l'augmentation de la fréquence d'utilisation de la structure [SVQ] à partir des années 2000.

### 5.3.18 Fréquence des interrogatives partielles dans les études précédentes

Dans le tableau 5.2 (adapté de Coveney, 2002 et Elsig, 2009), nous avons rassemblé les fréquences relatives connues des études présentées précédemment pour en faire une étude comparative avec notre corpus.

	QESV	SVQ	QSV	QkSV	QsekSV	seQkSV	QV-CL	QV-NP	N=
Gougenheim <i>et al</i>	15.3	14.7	25.1	-	-	-	41.4	3.6	307
Pohl - classe moyenne	46.5	10.3	7.7	-	-	-	35.5		155
Pohl – ses parents	66	2	3	-	-	-	28	0.5	184
Pohl – classe ouvrière	53.6a	8.7	27.5	-	-	-	10.2		69
Terry	38.9	12.5					48.6		1515
Behnstedt – classe moyenne	3	25	10	0	0	-	50	12	4367
Behnstedt – français familial de la classe moyenne	12	33	46	0	4	-	3	2	446
Behnstedt – français parlé de la classe ouvrière	8	12	36	26	3	-	9		587
Ashby	38.8	38.8	7.1	0	0	0	13	2.4	85
Söll	41.5	12.9	36.6	6.9	3.3	0.3	3.6		364
Lefebvre	-	-	87.5	-	-	-	12.5		72
Lafontaine et Lardinois – journalistes belges	35.5	14.9	5.3	0			44.3		230
Lafontaine et Lardinois- enfants belges 7-12 ans)	18	22	11	9			40		?
Fox	23.4	25.2	50.6	-	-	-	0.8		781
Coveney (2002)	48.4	15.6	23.8	0	0	0	6.6	2.5	122
Quillard	22.4	41.6b	16	0	2		15		670
Myers	31.7	30.7	29.6	0	1.6	2.1	3.7	0	189
Zwanziger	20	22	30	-	-	-	28		1200
Elsig – Corpus Ottawa-Hull	72.3	7.6	17.6	-	-	-	1.1	1.4	959
Elsig – Corpus RFQ	80.2	0.9	16.9	-	-	-	1.6	0.5	813
Dekhissi	38.4	30.5	27.1	0.5	1.1	0.9	0.35	0.05	1695

Tableau 5.2 : Fréquence relative des structures partielles dans des études précédentes



- a. Les résultats obtenus pour [QESV] incluraient des occurrences de [QkSV] et [QsekSV] (Pohl, 1965 : 504 cité par Coveney, 2002).
- b. Nous avons rassemblé sous [SVQ], les structures [SVQ] et [*c'est* Q], qui étaient dans deux catégories distinctes chez Quillard (2000).

En examinant le tableau 5.2, nous constatons que nos résultats sont très similaires à ceux obtenus par Myers (2007), sauf pour la fréquence d'utilisation de [QESV] qui est légèrement plus haute dans notre corpus et l'inversion clitique qui est de 3.7% chez Myers alors qu'elle n'est que de 0.35% dans notre corpus. Cette comparaison des résultats prouve que la fréquence d'utilisation de certaines structures interrogatives par les locuteurs du français multiculturel n'est pas stigmatisante puisqu'on retrouve quasiment la même fréquence avec certaines structures, notamment [SVQ] dans les corpus les plus récents (Myers, 2007 ; Quillard, 2000). Un autre résultat surprenant est la fréquence d'utilisation de la structure [QkSV]. Cette structure était utilisée dans le corpus de Behnstedt sur le français parlé de la classe ouvrière (26%) et dans le langage des enfants des études de Söll (6.9%) et Lafontaine et Lardinois (9%). Cependant, dans notre corpus, nous n'avons récolté que 8 occurrences de [QkSV] soit une fréquence relative de 0.5%. Le petit nombre d'occurrences récoltées pourrait être expliqué de deux manières. Tout d'abord, puisqu'il s'agit d'une structure en déclin, il semble logique de constater une baisse de son utilisation dans les films du corpus après 1990 (cf. graphique 6.5). Une seconde hypothèse attribuerait ce petit nombre d'occurrences à un choix des réalisateurs, scénaristes ou acteurs de l'écartier des scénarios puisque c'est une structure stigmatisante et stigmatisée. Nous reviendrons à ce sujet dans 5.4.5.

## 5.4 Présentation des structures interrogatives partielles du corpus

### 5.4.1 La structure [QESV]

La structure [QESV] est la plus fréquente de notre corpus avec une fréquence relative de 38.4% en raison du nombre élevé d'occurrences de *qu'est-ce que*. Nous avons fait le choix de regrouper sous cette même structure tous les énoncés similaires aux exemples (171), (172), (173) c'est-à-dire sans distinction du mot interrogatif car selon nous, ils ont la même valeur socio-stylistique.

(171) OUED1.21.39	Où est-ce qu'il est, Yacine ?
(172) DOUC9.46	Quand est-ce qu'on va faire les courses ?
(173) 13M32.10	Qu'est-ce que vous faites ?

Quillard (2000) a fait le choix de coder différemment certains énoncés que nous avons choisi de coder en [QESV] dans notre corpus. Les exemples suivants sont extraits de son étude :

- (174) Qui est-ce qui a dit ça ? [Q=S EV]  
 (175) Qu'est-ce que c'est ? [QE c'est]

Elle a donc distingué les énoncés où le mot interrogatif est sujet *est-ce que*, pour les comparer à [Q=S V]. Nous comprenons son choix mais nous pensons qu'il n'est pas pertinent pour la présente analyse puisque tout d'abord, ces types d'énoncés sont très peu nombreux dans notre corpus et socio-stylistiquement ils ne sont pas différents d'un énoncé ordinaire en [QESV]. De plus, à des fins comparatives, nous aurons toujours la possibilité, plus tard, d'isoler tous les énoncés en [QESV] où Q= *qui* pour les comparer à [Q=S V].

Prenons l'énoncé suivant :

- (176) OUED1.21.39 Où est-ce qu'il est, Yacine ? [QESV]

En conservant la dislocation, nous obtenons de nombreuses variantes :

- (177) Où c'est qu'il est, Yacine ? [QsekSV]  
 (178) C'est où qu'il est, Yacine ? [seQkSV]  
 (179) Où il est, Yacine ? [QSV]  
 (180) Il est où, Yacine ? [SVQ]  
 (181) Où est-il, Yacine ? [QV-CL]

Dans les exemples précédents, on observe qu'avec le mot interrogatif *où*, de nombreuses variantes sont possibles.

Pour Quillard (2000 : 103), la variation entre [QESV] et [SVQ] n'est pas toujours envisageable et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle observe que généralement les éléments SV dans les questions en [SVQ] ont tendance à être plus courts que ceux de [QESV]. Par conséquent, pour que [SVQ] soit possible comme alternative à [QESV], il faut que cette dernière soit plutôt courte. Elle explique donc que la longueur est une contrainte sur la variation.

De plus, elle observe que certains énoncés en [QESV] sont quasiment des expressions figées, comme par exemple :

- (182) BRIL15.55 Qu'est-ce qu'il y a ? (demande d'éclaircissement)  
 (183) LESQ41.16 Qu'est-ce que je voulais dire ? (question introductive)

[QESV] (N= 651)				
<i>que</i> (N=636)	<i>où</i> (N=5)	<i>qui</i> (N=4)	<i>quand</i> (N=5)	<i>pour qui</i> (N=1)
97.7%	0.8%	0.6%	0.8%	0.1%

**Tableau 5.3 : Fréquence d'utilisation de la structure [QESV] avec différents mots interrogatifs**

Bien que la structure [QESV] puisse être utilisée avec quasiment tous les syntagmes interrogatifs (excepté *quel*) presque toutes les occurrences sont avec *que*. Le mot interrogatif *quoi* est agrammatical en position frontale en français de métropole.

## 5.4.2 La structure [SVQ]

La structure [SVQ] est la plus fréquente dans notre corpus après [QESV]. Elle apparaît à une fréquence de 30.5%. En voici quelques exemples avec différents syntagmes interrogatifs :

(184) RAID26.56	ça fait combien en ancien francs ?
(185) PETI28.54	elle s'appelle comment ?
(186) HEX16.56	Vous êtes d'où, les filles ?
(187) ELM1.06.32	Vous faites quoi, là ?

Posner (1997 : 367) explique que cette structure semble avoir été attestée avec l'apparition du français moderne mais pas avant, c'est-à-dire depuis environ le 18<sup>ème</sup> siècle (Marchello-Nizia, 2003 : 18).

Un énoncé ayant la structure [SVQ] peut généralement être reformulé avec toutes les autres variantes. Observons les exemples suivants :

(188) Elle s'appelle comment ?	[SVQ]
(189) Comment est-ce qu'elle s'appelle ?	[QESV]
(190) Comment qu'elle s'appelle ?	[QkSV]
(191) Comment c'est qu'elle s'appelle ?	[QsekSV]
(192) C'est comment qu'elle s'appelle ?	[seQkSV]
(193) Comment elle s'appelle ?	[QSV]
(194) Comment s'appelle-t-elle ?	[QV-CL]

En observant les questions écho de son corpus, Quillard (2000 : 110) prétend que certaines [SVQ] avec le mot interrogatif *où* ne pouvaient être exprimées que de cette manière, étant donné la contrainte de leur statut de questions écho.

- (195) ça se trouve où ça ? (prononcé à la suite de « elle habite à Tronzo »)  
(Quillard, 2000 : 110)
- (196) il va s'en aller où ? (prononcé à la suite de « G. il va peut-être s'en aller ») (Quillard, 2000 : 110)

Néanmoins, nous ne sommes pas d'accord avec ce raisonnement car nous ne considérons pas les questions écho comme catégoriques. Nous nous expliquerons plus longuement sur ce point dans une partie sur la fonction communicative des questions écho (cf. les questions « écho », 7.1.7).

Dans nos énoncés classés sous le code [SVQ], nous avons des structures en *c'est* + mot interrogatif :

(197) HEX55.51	C'est quoi, ton histoire ?
(198) PETI55.29	C'est qui, le mec ?

Quillard (2000 : 112) a fait le choix de traiter ces énoncés différemment, c'est-à-dire non pas sous l'appellation [SVQ] mais sous le code [C'est Q]. Selon elle, il s'agit

de deux structures différentes puisqu'avec [SVQ] le sujet et le verbe peuvent varier alors que *c'est*, est au contraire figé. Nous n'avons pas fait ce choix car nous pensons que socio-stylistiquement *c'est où ?*, à la même valeur que *il est où, ton bouquin ?*.

En étudiant la variation entre [C'est Q] et [QE c'est]<sup>68</sup>, Quillard (2000 : 114) note que, si le nom est précédé d'un article défini ou indéfini, la structure [C'est Q] sera favorisée et lorsqu'un pronom démonstratif est utilisé, la structure [QE c'est] sera préférée. Voici les exemples donnés par Quillard (2000 : 114) :

- (199) *c'est* quoi **le** thème, cette année ?  
(200) Qu'est-ce que *c'est* que **ce** machin ?

Cette démonstration n'est pas applicable à notre corpus. En effet, nous relevons de nombreux énoncés prenant la forme *c'est quoi* + pronom démonstratif + nom. Observons les exemples suivants :

- |                 |                                       |
|-----------------|---------------------------------------|
| (201) BRIL10.46 | C'est quoi, cette chance de malade ?! |
| (202) BRIL26.05 | C'est quoi, ce truc de ouf ?!         |
| (203) LH21.00   | C'est quoi, cette télé ?!             |

Nous pensons comprendre pourquoi Quillard n'a pas relevé ce type d'énoncé dans son corpus. En effet, elle explique, tout comme Coveney (2002 : 219), que la structure [C'est Q] n'est pas attestée avec la question rhétorique (2000 : 115), et plus largement pour Coveney, la question rhétorique défavoriserait l'utilisation de la structure [SVQ]. Or, si l'on observe de plus près nos trois exemples ci-dessus, tous trois sont un type de question rhétorique que nous avons nommé « question exclamative » (cf. 7.1.3). Puisque Quillard et Coveney ont utilisé des corpus représentant le français parlé de personnes venant de classes sociales différentes de celles de nos locuteurs, il est tout à fait compréhensible que de tels énoncés ne soient pas apparus dans leur corpus ; de plus, notre corpus représente des fonctions communicatives très diversifiées et un langage très expressif favorisant de telles structures. Avant d'étiqueter cette structure comme représentative des locuteurs du français multiculturel, il serait intéressant d'en faire une étude plus détaillée pour comprendre plus précisément dans quel(s) contexte(s) elle est employée et par qui.

---

<sup>68</sup> [C'est Q] et [QE c'est] sont les codes de Quillard (2000).

[SVQ] (N=517)							
<i>quoi</i> (N=240)	<i>pourquoi</i> (N=1)	<i>où</i> (N=111)	<i>comment</i> (N=35)	<i>qui</i> (N=38)	<i>combien</i> (N=19)	<i>Quand</i> (N=9)	<i>pour qui</i> (N=13)
46.4%	0.2%	21.5%	6.8%	7.3%	3.7%	1.7%	2.5%
<i>de quoi</i> (N=7)	<i>pour quoi</i> (N=11)	<i>d'où</i> (N=9)	<i>à quoi</i> (N=4)	<i>à qui</i> (N=3)	<i>de quel(le)</i> (N=2)	<i>depuis quand</i> (N=1)	<i>de qui</i> (N=3)
1.3%	2.1%	1.7%	0.8%	0.6%	0.4%	0.2%	0.6%
<i>à quelle</i> (N=5)	<i>quel(le)</i> (N=4)	<i>dans quelle</i> (N=1)	<i>avec qui</i> (N=1)				
1%	0.8%	0.2%	0.2%				

**Tableau 5.4 : Fréquence d'utilisation de la structure [SVQ] avec différents mots interrogatifs**

Dans notre corpus, la structure [SVQ] est plus fréquente avec les mots interrogatifs *quoi* et *où*. Cela s'explique par des raisons syntaxiques et pragmatiques qui seront abordées dans les chapitres 6 et 7.

### 5.4.3 La structure [QSV]

La structure [QSV] est la troisième structure la plus utilisée de notre corpus avec une fréquence relative de 27.1%. Considérons les exemples suivants :

- (204) YAM15.07      Comment on va faire ?  
(205) DPDA39.36      Pourquoi tu dis ça ?

Comme l'ont observé de nombreux linguistes auparavant, les mots interrogatifs *comment* et *pourquoi* apparaissent plus fréquemment avec la structure [QSV]. Ceci est exposé par Coveney<sup>69</sup> (2002 : 221), reprenant la justification de Bolinger (1978) selon laquelle les verbes n'ont pas une forte relation avec leur complément de manière (*comment*) ou de raison (*pourquoi*). On peut ajouter que ces compléments ne sont pas des « arguments » du verbe : de plus, le complément de raison doit être introduit par une conjonction introduisant une subordonnée. Ainsi ces deux mots interrogatifs seraient plus facilement placés en position frontale, d'où leur plus fréquente apparition avec la structure [QSV] qu'avec [SVQ]. La structure [QSV] est compatible avec la majorité des syntagmes QU- de notre corpus, cependant elle semble difficilement acceptable avec *quand* et impossible avec *que/quoi*.

- (206) ? Quand on va faire les courses ?      [QSV]  
(207) \* Quoi vous faites ?      [QSV]  
(208) \* Que vous faites ?      [QSV]

<sup>69</sup> "An alternative explanation is perhaps to be found in comments made by Bolinger (1978: 137-8) in connection with multiple WH questions in English. Observing that *how* and, especially, *why* are far less acceptable than other WH words in the end-position, he suggests that the looser the connection between the WH word and the verb, the easier, or even the more necessary, it is for the WH word to be fronted. And to clarify what he means by "connection", he points out that the types of complements most frequently required by verbs are, in descending order, as follows: nominal - locative - temporal - manner/means -reason/purpose"

[QSV] (N= 459)								
<i>qui</i> (N=8)	<i>pourquoi</i> (N=247)	<i>où</i> (N=33)	<i>comment</i> (N=94)	<i>de quoi</i> (N=30)	<i>combien</i> (N=9)	<i>par quoi</i> (N=1)	<i>en quoi</i> (N=1)	<i>pour qui</i> (N=5)
1.7%	53.8%	7.2%	20.5%	6.5%	1.9%	0.2%	0.2%	1.1%
<i>d'où</i> (N=6)	<i>pour quoi</i> (N=1)	<i>à qui</i> (N=4)	<i>à quoi</i> (N=4)	<i>de quel(le)</i> (N=6)	<i>depuis quand</i> (N=5)	<i>à quelle</i> (N=1)	<i>avec qui</i> (N=1)	<i>avec quoi</i> (N=2)
13.3%	0.2%	0.8%	0.8%	1.3%	1.1%	0.2%	0.2%	0.4%
<i>à combien</i> (N=1)								
0.2%								

Tableau 5.5 : Fréquence d'utilisation de la structure [QSV] avec différents mots interrogatifs

#### 5.4.4 La structure [Q=S V]

La structure [Q=S V] apparaît avec peu de mots interrogatifs différents. En effet, puisque le mot interrogatif est également le sujet, cela limite les possibilités. *Quel* + N, *lequel* et *combien de* +SN sont également possibles mais tous nos énoncés variables de ce type interrogent sur la personne et emploient comme syntagme interrogatif *qui*.

- (209) HEX43.20      Qui serait jaloux de toi ?  
(210) DPDA30.04      Qui t'as dit de prendre ma robe ?  
(211) VENG45.28      Qui a un euro ?

Dans l'étude de Coveney (2002 : 214), la seule alternative présente dans son corpus était [QESV], cependant, deux autres variantes sont possibles ici ; il s'agit de [QsekSV] et [seQkSV].

- (212) Qui a 1 euro ?      [Q=S V]  
(213) Qui est-ce qui a 1 euro ?      [QESV]  
(214) Qui c'est qui a 1 euro ?      [QsekSV]  
(215) C'est qui qui a 1 euro ?      [seQkSV]

Dans notre corpus, nous avons un exemple de [Q=S V] avec le mot interrogatif *quel*, cependant celui-ci a été classé comme catégorique (cf. 5.6.3.5).

- (216) HAR1.26.45  
*Madgid vient de démissionner de son travail pour rejoindre son ami, Pat, qui lui, vient d'être renvoyé.*  
Madgid : T(u)es con, tiens !  
Pat : Ah bon / C'est moi qui suis con alors que tu sais même pas souder trois fils  
Madgid : Ça m'intéresse pas / c'est tout  
Pat : **Alors / quel boulot intéresse Monsieur ?**  
Madgid : Ta gueule !  
Pat : Ok ok / c'est fini !

Contrairement aux énoncés en *qui*, compatibles avec trois autres variantes, cet énoncé

ne semble acceptable qu'avec deux autres variantes mais cependant, la fonction communicative de départ n'est pas conservée.

(217) ? Alors, quel boulot est-ce qui intéresse, Monsieur ? [QESV]

(218) ? Alors, quel boulot c'est, qui intéresse, Monsieur ? [QsekSV]

(219) ? Alors, c'est quel boulot qui intéresse, Monsieur ? [seQkSV]

Dans l'énoncé de départ (216) nous avons un énoncé ambigu entre une réelle demande d'information et une question rhétorique (= aucun boulot n'intéresse Monsieur !). Madgid, pour se moquer de son interlocuteur prend un air condescendant, c'est pourquoi il le nomme « Monsieur ». Après avoir effectué un sondage auprès de francophones, il nous est difficile de savoir si (217) est acceptable ou non. Avec [QsekSV] et [seQkSV], l'énoncé de départ semble avoir perdu sa visée communicative d'origine. Par conséquent, puisqu'il existe une non équivalence (cf. 5.6.2), l'énoncé ne peut pas être comptabilisé dans notre étude quantitative.

[Q=S V] (N=19)
<i>qui</i>
(N=19)
100%

**Tableau 5.6 : Fréquence d'utilisation de la structure [Q=SV] selon le mot interrogatif**

#### 5.4.5 La structure [QkSV]

Cette structure, très présente dans le corpus « populaire » de Behnstedt (1973) et jugée en plein essor par Harris (1978 : 35) était caractéristique du français populaire traditionnel. Dans son étude du français parlé dans des films allant de 1958 à 2003, Bedijs (2012 : 246) a relevé cette structure interrogative seize fois dans deux films<sup>70</sup> datant respectivement de 1961 et 1962 mais uniquement deux fois dans des films de 1973 et 1975. Nous verrons dans 6.2 si cette progression a continué dans les films de notre corpus.

Considérons ces exemples :

(220) SMAL45.13 Pourquoi qu'elle disait "elle" en parlant de Pierrot ?

(221) LH21.44 Comment que j'fais maintenant, pour aller travailler ?

Nous pensons que la structure [QkSV] est peut-être une structure [QSV] renforcée par le complémenteur *que* qui lui apporte plus d'expressivité. À ce propos, on constate que dans notre corpus, les syntagmes interrogatifs utilisés avec [QkSV] sont uniquement *pourquoi* et *comment* (tableau 5.7). Ce sont également les mots interrogatifs

<sup>70</sup> Respectivement, *La Guerre des Boutons*, Yves Robert (1961), *Les Mauvaises Fréquentations*, Jean Eustache (1962), *Les Valseuses*, Bertrand Blier (1973), *L'Argent de Poche*, François Truffaut (1975).

les plus fréquemment utilisés avec [QSV]. Par conséquent, les variantes possibles avec cette structure sont les mêmes qu'avec [QSV] et les contraintes sont sensiblement les mêmes, à l'exception de *que/quoi* qui semblent pouvoir être utilisés avec [QkSV] mais pas avec [QSV]. Néanmoins, nous avons trouvé un énoncé [QSV] où le syntagme interrogatif est *quoi* chez Ball (2000 : 32) dans (225) que l'auteur qualifie de peu fréquent :

- |                                     |                          |
|-------------------------------------|--------------------------|
| (222) Quoi que ça veut dire?        | (Bedijs, 2012 : 246)     |
| (223) Quoi que vous avez expliqué ? | (Gougenheim, 1964 : 227) |
| (224) * Quoi ça veut dire ?         |                          |
| (225) Quoi tu dis ?                 | (Ball, 2000 : 32)        |

[QkSV] (N=8)	
<i>pourquoi</i> (N=5)	<i>comment</i> (N=3)
62.5%	37.5%

**Tableau 5.7 : Fréquence d'utilisation de la structure [QkSV] avec différents mots interrogatifs**

#### 5.4.6 Les structures [seQkSV] et [QsekSV]

Ces deux structures ne sont pas fréquentes dans notre corpus mais sont présentes plus ou moins à parts égales (16 occurrences pour [seQkSV] et 18 pour [QsekSV]). Alors que [QsekSV] est surtout utilisée avec le mot interrogatif *qui*, [seQkSV] apparaît également avec *quand*.

- |                  |  |          |
|------------------|--|----------|
| (226) ZEFIL58.23 | C'est quand que tu pars en Angleterre ?    | [seQkSV] |
| (227) RAI58.36   | C'est qui qui amène l'argent à la maison ? | [seQkSV] |
| (228) HAR27.41   | Où c'est qu'on va aller maintenant ?       | [QsekSV] |
| (229) LH1.18.51  | Qui c'est qui sait conduire ?              | [QsekSV] |

[seQkSV] (N=16)			
<i>que/quoi</i> (N=1)	<i>qui</i> (N=9)	<i>quand</i> (N=5)	<i>à qui</i> (N=1)
5.9%	58.8%	29.4%	5.9%

**Tableau 5.8 : Fréquence d'utilisation de la structure [seQkSV] avec différents mots interrogatifs**

[QsekSV] (N=18)	
<i>où</i> (N=2)	<i>qui</i> (N=16)
11.8%	88.2%

**Tableau 5.9 : Fréquence d'utilisation de la structure [QsekSV] avec différents mots interrogatifs**

#### 5.4.7 La structure [QV SN]

Dans notre corpus, uniquement deux énoncés interrogatifs ont pour structure [QV SN], c'est-à-dire, l'inversion simple avec un sujet nominal.

- |                  |                                  |
|------------------|----------------------------------|
| (230) HEX1.02.19 | Quel est le nom de ton village ? |
|------------------|----------------------------------|



(231) VOIS46.30 Comment s'appelle mon voisin de palier ?

L'énoncé (231) est substituable par d'autres variantes, telles que :

- |  |          |
|--|----------|
| (232) Comment est-ce que mon voisin de palier s'appelle? | [QESV]   |
| (233) Comment que mon voisin de palier s'appelle?        | [QkSV]   |
| (234) Comment c'est que mon voisin de palier s'appelle?  | [QsekSV] |
| (235) Comment mon voisin de palier s'appelle?            | [QSV]    |
| (236) Mon voisin de palier s'appelle comment ?           | [SVQ]    |
| (237) C'est comment que mon voisin de palier s'appelle ? | [seQkSV] |

En revanche avec le mot interrogatif *quel* les autres variantes sont impossibles<sup>71</sup> :

- (238) \* Quel est-ce que le nom de ton village est ?  
(239) \* Quel que le nom de ton village est ?

On se rend compte que [QV SN] avec le mot interrogatif *quel* et une copule comme verbe (*être, sembler ...*) est catégorique. Ceci est confirmé par Coveney (1995).

À première vue, nous pourrions nous demander si la rareté de cette structure serait due au fait que les locuteurs de notre corpus appartiennent à la classe sociale populaire, puisque, comme le montre le tableau de Coveney (2002 : 98), cette structure s'emploie surtout à l'écrit ou dans un style très soutenu. La structure [QV SN] ne peut être utilisée que si le sujet est un groupe nominal et il est bien connu que les groupes nominaux sont moins fréquents dans la langue parlée informelle qu'à l'écrit (Coveney, 2002 : 120). Bien évidemment, nous ne souhaitons pas tomber dans le cliché affirmant que ces locuteurs, issus des classes populaires, sont incapables de produire un discours soutenu. Cependant, notre corpus étant une représentation du « vernaculaire multiculturel », c'est sans doute l'objectif du réalisateur et du scénariste d'éviter un style soutenu en faveur d'un style plus relâché, pour donner plus d'authenticité aux dialogues.

Si nous observons de plus près les deux occurrences relevées, l'occurrence (230), a été prononcée par Mouss dans le film *Hexagone*, qui s'adresse à une jeune femme qu'il vient de rencontrer et chez qui il est invité. Mouss prétend s'appeler « Xavier » car il pense qu'en dévoilant ses vraies origines maghrébines, la jeune femme le rejettera, car celle-ci fait partie de la classe moyenne. Ainsi, pour s'éloigner au maximum de sa réelle identité, Moustafa ne fait pas que changer son prénom, il change aussi sa manière de parler. C'est pourquoi nous voyons apparaître une telle structure. En ce qui concerne l'énoncé (231), il s'agit d'une question de vérification : le concierge de

---

<sup>71</sup> Bien entendu, on pourrait exprimer le même sens en modifiant d'autres aspects de l'énoncé (par ex. le nom de ton village, c'est quoi ?). Mais dans notre approche cela ne compterait pas comme variante de l'énoncé originel.

L'immeuble se trouve dans un appartement dont la porte vient d'être forcée. La locataire de l'appartement arrive et pense se trouver nez-à-nez avec le cambrioleur, ne sachant pas qu'il s'agit du nouveau concierge. Pour vérifier les dires de l'homme qui tente de s'expliquer, la jeune femme lui lance « comment s'appelle mon voisin de palier ? », pour voir si celui-ci lui donnera la bonne réponse. On trouve très souvent ce genre de structure dans les jeux télévisés ou lors d'examens de connaissances, contextes dans lesquels les questions sont préparées à l'avance et lues à voix haute.

#### 5.4.8 La structure [QV-CL]

L'inversion du sujet pronominal et de son verbe se rapproche stylistiquement de la structure précédente, c'est-à-dire de l'inversion du sujet nominal et du verbe. Cependant, la structure [QV-CL] est un peu plus utilisée et cela serait attribuable au fait que certaines questions comportant un sujet clitique seraient presque des locutions figées. En voici un exemple :

(240) LESQ40.49                      Comment allez-vous ?

L'énoncé (240) illustre notre propos puisqu'il s'agit d'un adolescent s'adressant à la mère de son ami. Dans ce film, c'est la seule fois que ce garçon utilise l'inversion. Nous pourrions expliquer cela par le fait que le jeune homme ait voulu montrer son respect envers cette femme, en utilisant l'inversion ainsi que le vouvoiement comme marque de politesse. Mais, dans notre corpus, nous avons un autre exemple de ce type :

(241) VENG25.44                      Comment vas-tu ?

Dans l'exemple (241), le tutoiement est utilisé et, encore une fois, il s'agit de la seule et unique fois où le locuteur utilise l'inversion. On pourrait donc en conclure que cette forme est à considérer presque comme un emploi figé sans pour autant ignorer les variantes possibles telles que :

(242) BEUR30.51                      Comment tu vas ?

Néanmoins, l'inversion peut être trouvée dans notre corpus sans qu'il s'agisse d'énoncés presque figés. En effet, la fonction communicative est également à prendre en compte et nous y reviendrons plus en détail dans la partie dédiée à ce point particulier (cf. la structure [QV-CL], 7.2.1.7). Considérons tout de même l'exemple suivant :

(243) BRIL37.49                      À quoi veux-tu que j(e) fasse les pâtes ?!

À la place de l'inversion, nous aurions très bien pu avoir la structure [QSV], voire [SVQ]. Cependant, il faut prendre en compte l'identité du locuteur : il s'agit d'une

mère de famille vivant dans une cité HLM mais adoptant l'attitude d'une femme des quartiers chics. En effet, elle porte un manteau de vison et va faire ses courses au marché de Neuilly, ce qui est tout à fait inhabituel. Dans cet extrait, sa fille lui reproche de toujours faire des pâtes « nature » et sa mère, surprise de cette réaction, prend un air très « hautain » en lui répondant.

[QV-CL] (N=6)			
<i>comment</i>	<i>de quoi</i>	<i>à qui</i>	<i>à quoi</i>
(N=3)	(N=1)	(N=1)	(N=1)
50%	16.67%	16.67%	16.67%

**Tableau 5.10 : Fréquence d'utilisation de la structure [QV-CL] avec différents mots interrogatifs**

#### 5.4.9 Les structures qui n'apparaissent pas dans ce corpus

Dans notre corpus, certaines structures sont absentes. C'est le cas de : *-ti* (244) ; [QEsekSV] (245) ; [QEV NP] (246) et [Q=S V-CL] (247) :

- (244) Qui c'est-i, qu'ces gens là ? (Bauche, 1920)
- (245) Quand est-ce que c'est que tu viens ?
- (246) Qu'est-ce qu'a dit ton père? (Wagner et Pinchon, 1962 : 538 cité par Coveney, 2002)
- (247) De ces fillettes, lesquelles sont-elles les tiennes? (Mauger, 1968 : 147, cité par Coveney, 2002)

#### 5.5 Bilan

La structure [QESV] est la plus fréquente dans notre corpus (38.4%), essentiellement puisque c'est la variante de choix avec *que/quoi*, qui est le syntagme interrogatif le plus fréquent dans le discours. Si l'on compare ce résultat avec le corpus « ouvrier » de Behnstedt, similaire en ce qui concerne la classe sociale des locuteurs, les résultats sont différents. En effet, la majorité de ses données sont en [QSV] (36%)<sup>72</sup> et [QkSV] (26%). Si nos résultats ne sont pas très éloignés pour [QSV] (27%), il en est tout autrement pour [QkSV] qui ne représente que 0.47% dans notre corpus. Ce résultat semble très surprenant car dans les années 60 et 70, cette structure était encore très présente dans la classe ouvrière (Behnstedt, 1973 ; Pohl, 1965). Une autre différence majeure avec les précédents corpus est la fréquence d'apparition de la structure [SVQ]. Dans notre corpus, celle-ci apparaît en deuxième position, après [QESV], avec 30.5%, alors que dans les études de Pohl et Behnstedt, [SVQ] apparaissait avec une fréquence de 8.7% et 12% respectivement. La troisième structure apparaissant fréquemment (27%) est la structure [QSV]. Bien que cette fréquence soit légèrement plus basse dans notre corpus

<sup>72</sup> Néanmoins, il semblerait que Behnstedt (1973) ait classé le syntagme *qu'est-ce que* avec [QSV], ce qui finalement, nous rapprocherait de ses observations.

que dans celui de Behnstedt, elle reste similaire aux résultats de Pohl. Concernant les autres structures présentes dans notre corpus, elles obtiennent toutes une fréquence égale ou inférieure à 1%. En somme, les deux différences notables en ce qui concerne la fréquence d'utilisation des structures dans notre étude sont : l'augmentation de l'utilisation de [SVQ] et la chute, voire la disparition, de l'utilisation de [QkSV]. Dans le chapitre 6, nous essaierons de comprendre quand, comment et pourquoi un tel changement est apparu et si nous pouvons l'expliquer.

## 5.6 Les questions partielles catégoriques

### 5.6.1 L'acceptabilité

Lorsqu'une question partielle ne peut pas être exprimée par une autre variante, elle est exclue de notre base de données. En effet, puisque nous étudions la variation dans la langue et dans cette étude, plus particulièrement, la variation dans les questions partielles, au moins deux variantes doivent pouvoir se substituer l'une à l'autre sans changer le sens de l'énoncé, pour faire partie de notre étude. Il existe un problème d'acceptabilité, lorsqu'une question partielle ne peut pas être transformée en une autre variante (Coveney 2002 : 119). L'exemple (248a) peut être accepté dans notre étude, contrairement à l'exemple (249a).

- |                   |                                       |         |
|-------------------|---------------------------------------|---------|
| (248) DOUC1.19.25 | a. Où il est, le médecin ?            | [QSV]   |
|                   | b. Il est où, le médecin ?            | [SVQ]   |
|                   | c. Où est-il, le médecin ?            | [QV-CL] |
|                   | d. Où est-ce qu'il est, le médecin ?  | [QESV]  |
| (249) HEX1.02.19  | a. Quel est le nom de ton village ?   | [QV GN] |
|                   | b. * Le nom de ton village est quel ? |         |
|                   | c. Le nom de ton village est lequel ? |         |

Comme nous pouvons le constater, les exemples proposés en (248), ont tous des structures différentes mais veulent dire la même chose. Alors que notre exemple de départ en (249a) ne peut être substitué par (249b) car cela crée un énoncé agrammatical et (249c) ne conserve pas exactement la même signification. (249c) présuppose, comme information connue dans le discours, une liste de noms de village, parmi lesquels l'interlocuteur doit en choisir un. (249a) n'implique pas ce type de contexte discursif. Ainsi, un exemple tel que (248a) fera partie de notre corpus alors que (249a) en sera exclu.

### 5.6.2 L'équivalence

Certains linguistes remettent en question la possibilité d'équivalence de structures grammaticales. Cependant, des phénomènes tels que l'autoréparation, la correction

d'autrui et les tests de répétition prouvent le contraire (Coveney, 1997 : 6).

(250) LH1.14.25

Jeune femme : Ah mais vous êtes tous pareils / y a ton pote qui nous dit que tu veux discuter

Saïd : Tu veux discuter ? **Tu veux discuter de quoi ? // De quoi tu veux discuter ?**

Jeune femme 2 : Vous faites chier / vraiment / Nous, on veut bien parler avec vous mais tout de suite vous êtes agressifs / comment vous voulez qu'on vous respecte ?

Dans l'exemple (250), Saïd, demande à la jeune fille face à lui « tu veux discuter de quoi ? » et voyant la non-réaction de celle-ci, reformule en disant « De quoi tu veux discuter ? ». On constate ici que ces deux occurrences sont équivalentes car elles signifient la même chose et elles conservent le même lexique. Parfois, les variantes peuvent se substituer mais un problème d'équivalence persiste, puisque la fonction communicative de l'occurrence de départ n'est pas conservée.

Pour les occurrences qui ne sont pas compatibles avec toutes les variantes en raison de non équivalence ou d'inacceptabilité, Coveney parle de contexte « semi-variable » (2002 : 120), c'est-à-dire lorsqu'au moins deux variantes sont possibles. Étant donné la contrainte temporelle pour ce projet, il a été impossible de tenir compte de cela dans la classification et la quantification de nos données.

### 5.6.3 Les occurrences catégoriques

Dans cette section nous présentons les différents types d'occurrences catégoriques de notre corpus, qui seront exclues de l'étude quantitative (99 occurrences exclues), en accord avec l'approche variationniste que nous adoptons dans ce travail.

#### 5.6.3.1 *Qu'est-ce que = pourquoi*

Lorsque le mot interrogatif, *qu'est-ce que* signifie *pourquoi* dans des questions de type rhétorique, exprimant la critique ou le reproche, l'énoncé a été exclu de l'étude des questions partielles, celui-ci ne pouvant être remplacé par aucune autre variante pour exprimer la même chose, sans qu'on modifie le mot QU-.

- (251) RAI19.03      a. Qu'est-ce tu m(e) prends la tête ?!  
                             (= Pourquoi tu m'prends la tête ?!)
- b. \*Tu m'prends la tête quoi ?

Nous avons consacré une partie du chapitre 8 et l'intégralité du chapitre 9 à l'étude de cette variable.



l'occurrence surlignée en gras :

(256) OUED20.53

Johnny : ....alors là / y a le génie qui le regarde / encore plus gêné / et qui lui dit : « **C'était quoi, ton 1er vœu déjà ?** »

#### 5.6.3.5 *Quel + être + SN*

Les occurrences ayant pour structure *Quel + être + SN*, ont été exclues du corpus, car cette structure n'est remplaçable par aucune autre variante. Coveney (1995) fait la démonstration suivante :

(257) Quels sont les auteurs que vous aimez ?

(258) \* Les auteurs que vous aimez sont quels ?

(259) Les auteurs que vous aimez sont lesquels ?

Déplacer *quels* en position *in situ* produit un énoncé agrammatical ce qui implique que *quels* doit être remplacé par *lesquels* pour obtenir un énoncé acceptable. Néanmoins le sens de la question de départ n'est plus le même (comme expliqué pour 249c), par conséquent tout énoncé de ce type sera catégorique.

#### 5.6.3.6 *Omission des prépositions*

Parfois le locuteur a omis la préposition accompagnant le mot interrogatif, et par conséquent, l'occurrence est jugée comme incomplète, ce qui ne permet pas de remplacer la phrase interrogative avec une autre variante.

(260) DOUC4.37                      Quelle heure tu quittes aujourd'hui ?

(261) HEX40.57                      Combien de temps tu es au chômage ?

Dans les exemples (260) et (261), nous constatons que les prépositions sont manquantes. Pour l'exemple (260), le syntagme interrogatif complet est à *quelle heure* et pour (261) *depuis combien de temps*. Si les occurrences de départ avaient été grammaticalement complètes, elles auraient pu faire partie du corpus mais dans ce cas précis, elles doivent en être exclues de par l'agrammaticalité de (262) et de la différence de sens de (263).

(262) \* Tu quittes quelle heure, aujourd'hui ?

(263) Tu es au chômage combien de temps ?

#### 5.6.3.7 *L'hypercorrection*

Dans notre corpus, nous avons relevé l'énoncé (264) prononcé par une mère de famille ne maîtrisant pas bien le français. De ce fait, nous pensons qu'il s'agit d'une forme d'hypercorrection, de la part de cette femme qui prononce l'occurrence (264) lorsque

quelqu'un sonne à sa porte.

(264) DOUC5.00 C'est qui est-ce ?

En effet, l'exemple (264) est un mélange entre les énoncés (265) et (266).

(265) C'est qui ?

(266) Qui est-ce ?

Ainsi, nous ne pouvons pas le comptabiliser puisqu'il s'agit d'une forme hybride ne pouvant se substituer à aucune autre variante.

## 5.6.4 Quelques cas problématiques

### 5.6.4.1 *pour quoi* vs *pourquoi*

Malgré sa reconnaissance de la possibilité de *pourquoi* à apparaître *in situ*, Coveney (2002 : 186) a choisi de classer les occurrences de son corpus en *pour quoi* comme catégoriques. En effet, il explique qu'il est difficile d'accepter la variante [QSV] car il existe un « clash homophonique » avec le mot interrogatif *pourquoi*. Voici les exemples qu'il propose :

(267) C'était une colonie pour quoi, alors, ça ? (exemple du corpus)

(268) \* Pour quoi c'était une colonie, alors, ça ?

(269) Pourquoi c'était une colonie, alors, ça ? (exemple hypothétique)

Contrairement à Coveney, nous pensons que l'exemple (268) est acceptable mais effectivement, à l'oral, il nous est impossible de faire la distinction entre (268) et (269), qui n'ont pourtant pas le même sens. Lorsqu'on utilise *pour quoi*, on se demande *pour quoi faire* ou *pour quelle chose*, *pour quel objectif* ou (dans ce cas) *pour quel organisme*, alors qu'en utilisant *pourquoi*, on s'interroge sur la raison. Certains diront que *pour quoi* interroge sur le but et *pourquoi* sur la cause, mais nous observons que *pourquoi* questionne sur le but également.

(270) Pourquoi le ciel paraît bleu ? (la cause)

(271) Pourquoi insistez-vous ? (le but)

En revanche, la réponse de l'interlocuteur pourrait nous éclairer (encore faudrait-il qu'il ait bien compris le sens de la question). En théorie, la réponse à *pour quoi* est *pour* + *verbe à l'infinitif* ou *pour* + *GN* et en réponse à *pourquoi*, on trouve *parce que*. Mais cela n'est pas si simple. Voici un exemple de notre corpus :

(272) HEX37.40

Mère : Ça va ma fille ? // **T'es venue pour quoi?** //

Fils : Elle est venue voir Nora

Mère : Nora / aujourd'hui / elle est toute la journée à l'école



Dans l'exemple (272), nous avons opté pour *pour quoi*, mais le choix n'a pas été si évident. En effet, l'intonation et le fait que *pourquoi* apparait rarement *in situ*, nous ont conduit vers ce choix. La réponse du fils qui est de la forme *pour + verbe à l'infinitif*, nous conforte également sur ce choix. Nous pensons que le fait d'avoir mis *pour quoi in situ*, sert à lever l'ambiguïté avec *pourquoi* souvent mis en tête de phrase.

Observons cet autre exemple :

(273) CAMP45.35

Amar : EH / Ils sont venus pour quoi, les gendarmes ? / **ils sont venus pour quoi ?** pour vous apporter des croissants ?!

L1 : les gendarmes ?!

Amar : Ouais / les gendarmes / fais l'innocent toi ! / qui c'est qui lui a cassé son 4x4, à l'autre con ?!

Dans l'exemple (273), le locuteur répond lui-même à sa question sur un ton ironique « pour vous apporter des croissants ?! », ce qui nous permet de deviner qu'il a utilisé *pour quoi*. Mais on constate que la frontière entre ces deux syntagmes interrogatifs est très fine. Comme dans l'exemple (274) où le locuteur reformule sa question en changeant la position du mot interrogatif :

(274) VOIS43.34

Concierge : Bon / j(e) vais essayer de refermer cette porte

Voisin : Non mais attends / c'est le bon moment pour toi

Concierge : **Pourquoi c'est le bon moment ? C'est le bon moment pour quoi ?**

Voisin : Bah c'est une fille / elle est célibataire / toi aussi / tu ne ressembles pas à Quasimodo / elle a du charme

Concierge : J'en sais rien / j(e) l'ai vu que de dos

Nous avons choisi de transcrire la première occurrence *pourquoi* et la seconde *pour quoi* mais ce choix peut être remis en question. Selon les études, *pourquoi* est plus souvent en tête de question et *pour quoi, in situ*. Mais, on pourrait très bien imaginer que le locuteur ait reformulé la même question en utilisant deux fois le même mot interrogatif avec deux structures différentes. Malheureusement, c'est un des inconvénients de notre corpus, nous sommes dans l'incapacité de demander au locuteur quelle était son intention de départ, donc nous sommes obligée de rester dans l'incertitude. Néanmoins, tous les énoncés ne sont pas si ambigus. L'exemple (275) nous permet d'y voir plus clair :

(275) OUED1.16.00

Yacine : C'est la troisième fois que j'appelle / il est où, Malik ? / en Algérie ? / mais qu'est-ce que # **pour quoi faire il est en Algérie ?** Il est pas marocain ? / allo ? allo ? allo ?

Le fait que Yacine ait ajouté le verbe *faire* nous permet de savoir qu'il s'agit de *pour quoi* et non *pourquoi*. On constate qu'ici *pour quoi* est en tête de phrase suivi du verbe *faire* à l'infinitif alors que généralement, on le trouve *in situ*. C'est certainement une des conditions requises pour lever l'ambiguïté avec son homophone.

#### 5.6.4.2 *Qu'est-ce qui/qu'est-ce qu'il*

En français parlé, il est difficile de faire la distinction entre *qui* et *qu'il* en raison de l'élision fréquente du /l/ dans ce contexte. Observons ces énoncés pour mieux comprendre ce cas d'ambiguïté homophonique :

- (276) Qu'est-ce qui se passe ?
- (277) Qu'est-ce qu'il se passe ?
- (278) Qu'est-ce qui te prend ?
- (279) Qu'est-ce qu'il te prend ?

Comme l'écrivent Grevisse et Goosse (2008), *il* est fréquemment prononcé [i]. Le problème qui se pose à nous est de savoir quelle est réellement la structure de l'énoncé afin de voir quelles autres variantes sont possibles. Lorsque le verbe employé est impersonnel, il n'y a pas de confusion possible puisque *il* est forcément le sujet :

- (280) Qu'est-ce qu'il faut ? (*qu'il* prononcé [ki]) [QESV@
- (281) Il faut quoi ? [SVQ]

On constate que (280) [QESV] est en alternance avec (281) [SVQ]. Mais si l'on prend l'énoncé (276) une structure en [SVQ] est impossible :

- (282) \* Qui se passe quoi ?

Il est donc important de déterminer si le sujet de la phrase est le pronom impersonnel *il* ou *qu'(est-ce qui)*, en essayant, par exemple, de transformer l'énoncé de départ avec la structure [SVQ].

Ainsi, on constate que pour les verbes qui ne s'emploient qu'en tournure impersonnelle (comme *falloir*), seul *qu'il* est possible, contrairement aux autres verbes où *qu'il* et *qui* semblent pouvoir être employés indifféremment.

- (283) Qu'est-ce qui t'arrive ? (Quelque chose m'arrive)
- (284) Qu'est-ce qu'il t'arrive ? (Il m'arrive quelque chose)
- (285) Qu'est-ce qui se passe ? (Quelque chose se passe)
- (286) Qu'est-ce qu'il se passe ? (Il se passe quelque chose)

Par conséquent, même si *qui* est possible à de nombreuses reprises dans nos énoncés, nous préférons émettre l'hypothèse que la forme *qu'il* a été choisie et prononcée [ki] pour ne pas avoir à classer ces énoncés comme étant catégoriques.

## 5.7 Conclusion

La revue de la littérature effectuée en début de chapitre a montré l'intérêt des linguistes pour l'interrogative partielle en français. Elle a permis également de situer notre travail par rapport à ceux de nos prédécesseurs : nous étudions le vernaculaire de la classe ouvrière comme Behnstedt (1973), en utilisant une approche variationniste comme Quillard (2000) et Coveney (2002). Cependant, nous n'avons pas effectué d'enquêtes de terrain pour récolter nos données, nous avons constitué notre propre corpus de films comme Abecassis (2005) et Bedijs (2012). À ce jour, notre corpus est le plus grand corpus d'interrogatives partielles représentant le vernaculaire de la classe ouvrière.

Les structures les plus fréquentes de notre corpus sont [QESV] (38.4%), [SVQ] (30.5%) et [QSV] (27.1%). Ces résultats sont très proches de ceux obtenus par Myers (2007). En revanche, nous obtenons très peu d'occurrences des structures [QkSV], [seQkSV] et [QsekSV] qui sont souvent stigmatisées et associées au vernaculaire de la classe ouvrière. Enfin, le fait d'avoir exclu tous les énoncés catégoriques, nous permettra de mener au mieux les analyses quantitatives des chapitres 6 (étude sociolinguistique et syntaxique) et 7 (étude pragmatique).

## **CHAPITRE 6 :** **Étude sociolinguistique et syntaxique des interrogatives partielles**

### **6.0 Introduction**

La sociolinguistique s'intéresse à la variation sociale du langage et de ce fait, les facteurs les plus souvent pris en compte sont l'âge, le sexe et la classe sociale des locuteurs étudiés. Dans ce chapitre, nous écarterons l'étude de la classe sociale comme facteur de variation car toutes nos données ont été produites par des locuteurs présentés comme faisant partie de la classe populaire. De même, l'ethnicité des locuteurs ne sera pas prise en compte pour les raisons évoquées en 3.3.4. Par conséquent, nous verrons quelle est l'influence du genre et de l'âge du locuteur sur le choix de la structure interrogative partielle. Ensuite, nous observerons l'évolution de certaines structures dans le temps, de 1984 à 2011 afin de voir si l'une ou plusieurs d'entre elles ont diminué ou augmenté de fréquence d'utilisation. Enfin, nous examinerons si l'identité du syntagme interrogatif joue un rôle sur le choix de la structure interrogative.

### **6.1 Répartition des variantes selon l'identité du locuteur**

Cette partie de l'étude a pour objectif d'observer l'influence du genre et de l'âge des locuteurs sur le choix des différentes structures interrogatives partielles. Dans un premier temps, nous effectuerons une étude comparative entre les hommes et les femmes puis nous étudierons spécifiquement la variation dans le groupe des femmes selon leur tranche d'âge et nous procéderons de la même manière pour les locuteurs masculins. Nous rappelons que, une fois exclues les occurrences catégoriques, la base de données se compose de 1695 questions partielles : 445 (26.2%) prononcées par des femmes, 1250 (73.8%) par des hommes (environ 70 femmes et 147 hommes ont produit ces énoncés).

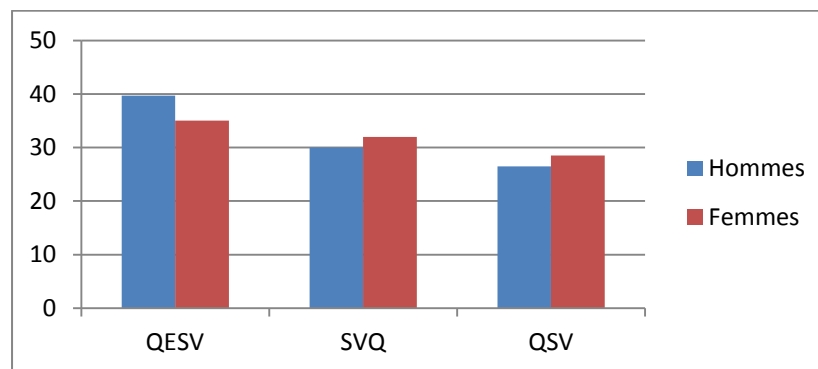
#### **6.1.1 Répartition des variantes selon le genre du locuteur**

Dans le tableau 6.1, nous présentons la fréquence relative de chacune des structures du corpus selon le genre du locuteur. Nous obtenons des résultats conséquents pour les trois structures les plus fréquentes du corpus, c'est-à-dire, [QESV], [SVQ] et [QSV]. Toutes les autres fréquences sont données à titre informatif mais ne feront pas l'objet d'une étude approfondie de par le petit nombre d'occurrences obtenues pour chacune des structures.

	Hommes		Femmes	
QESV	496	39.7%	155	34.85%
SVQ	374	29.9%	143	32.15%
QSV	332	26.5%	127	28.5%
Q=S V	11	0.9%	8	1.8%
seQkSV	12	1%	4	0.9%
QsekSV	16	1.3%	2	0.45%
QkSV	5	0.4%	3	0.7%
QV-CL	4	0.3%	2	0.45%
QV SN	/	/	1	0.2%
TOTAL	1250	100%	445	100%

**Tableau 6.1 : Fréquence relative des structures interrogatives partielles selon le genre du locuteur**

À des fins comparatives, nous avons représenté dans le graphique 6.1, l'utilisation des trois structures les plus fréquentes du corpus selon le genre du locuteur.



**Graphique 6.1 : Utilisation de trois structures selon le genre du locuteur**

Le graphique 6.1 montre qu'il n'y a pas de grande différence d'utilisation des structures entre les hommes et les femmes. Cependant, on constate que [QESV] est légèrement plus utilisée par les hommes que par les femmes. Coveney (2002) avait obtenu un résultat opposé car les femmes de son corpus produisaient plus de structures en [QESV]. On observe que les femmes sont plus constantes quant à l'utilisation des trois variantes observées. On peut constater également que celles-ci utilisent un peu plus fréquemment [SVQ] et [QSV] que les hommes. Ce résultat va à l'encontre de ce que l'on peut lire dans de nombreuses études sur le genre, qui montrent que les locuteurs masculins produisent plus de variantes non-standard que les femmes (Labov, 1972a ; Trudgill, 1974). C'est d'ailleurs la même observation que Zwanziger (2008) avait constatée chez les locuteurs natifs de son corpus : les femmes produisaient plus de variantes informelles, c'est-à-dire [SVQ] et [QSV] que les hommes. En ce qui concerne [SVQ], Coveney a lui aussi attesté une fréquence légèrement plus élevée chez les femmes de son corpus sans pouvoir l'expliquer.

Bien que très peu nombreuse, la structure [QsekSV] est légèrement plus utilisée

par les hommes que par les femmes.

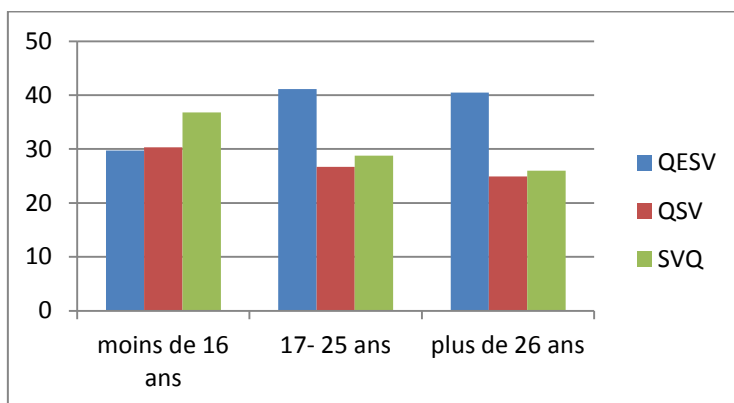
### 6.1.2 Répartition des structures selon l'âge du locuteur

La fréquence relative de chacune des structures du corpus selon l'âge du locuteur est présentée dans le tableau 6.2. Tout comme pour le genre du locuteur, les structures pour lesquelles nous ne disposons que d'un petit nombre d'occurrences sont données à titre informatif et ne feront pas l'objet d'une étude approfondie. Pour ce qui est du choix des catégories d'âge, nous renvoyons à la section 3.3.4.2.

	- de 16 ans		17-25 ans		+ de 26 ans	
QESV	114	29.8%	348	41.1%	189	40.5%
SVQ	140	36.55%	244	28.8%	133	28.5%
QSV	117	30.55%	226	26.7%	116	24.9%
Q=SV	4	1%	5	0.6%	10	2.2%
seQkSV	2	0.5%	9	1.1%	6	1.3%
QsekSV	2	0.5%	10	1.2%	5	1.1%
QkSV	3	0.8%	4	0.5%	1	0.2%
QV-CL	1	0.3%	/	/	5	1.1%
QV SN	/	/	/	/	1	0.2%
TOTAL	383	100%	846	100%	466	100%

Tableau 6.2 : Fréquence relative des structures selon l'âge des locuteurs

Les résultats obtenus pour [QESV], [SVQ] et [QSV] sont représentés dans le graphique 6.2.



Graphique 6.2 : Utilisation de trois structures selon l'âge des locuteurs

Deux groupes distincts sont visibles sur ce tableau : d'un côté nous avons les moins de 16 ans dont la structure privilégiée est [SVQ] et de l'autre côté nous avons les 17-25 ans ainsi que les 26 ans et plus, qui obtiennent quasiment les mêmes résultats et dont la structure privilégiée est [QESV]. Pour ce qui est de la fréquence d'utilisation de [QESV], nos résultats rejoignent ceux de Quillard (2000) qui établit que si les locuteurs les plus âgés favorisent [QESV] c'est parce qu'ils privilégient les variantes les plus

formelles<sup>73</sup>. Il est toutefois intéressant de noter que [SVQ] est légèrement plus utilisée que [QSV] chez les 17-25 ans et les 26 ans et plus. Nous en concluons que [SVQ] est la structure préférée des plus jeunes mais qu'elle est également présente chez les locuteurs plus âgés. Zwanziger (2008) et Myers (2007) font le même constat : les locuteurs les plus jeunes de leurs corpus respectifs utilisent plus fréquemment [SVQ] que les locuteurs plus âgés. Coveney (2002) observe dans son corpus que la forme non-standard [QSV] est la structure préférée du groupe des plus jeunes (17-22 ans). Nos résultats auraient tendance à rejoindre ce qui a été constaté dans de nombreuses études précédentes : les locuteurs les plus jeunes tendent à produire davantage les variantes non-standards et les locuteurs plus âgés, les variantes standards.

### 6.1.3 Répartition des structures chez les locuteurs féminins

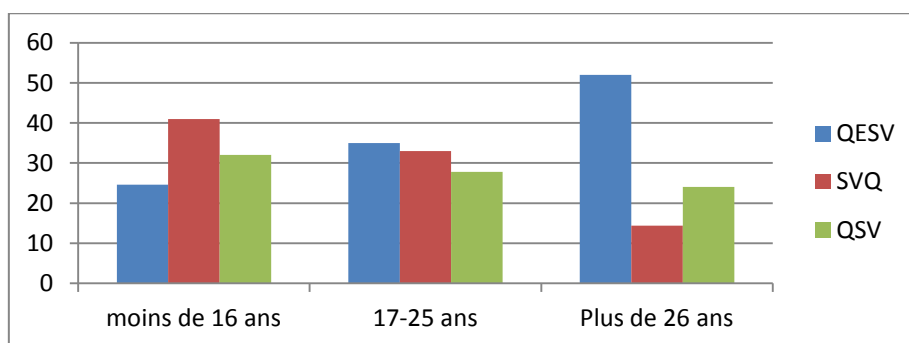
Après avoir présenté la fréquence des structures interrogatives partielles selon le genre et l'âge des locuteurs dans les sections précédentes, nous avons cru utile de considérer plus en détail nos données en étudiant tout d'abord la fréquence relative des structures selon l'âge des locuteurs féminins. En effet, alors que le tableau 6.2 nous a permis d'observer des tendances générales quant à l'utilisation des structures selon la tranche d'âge des locuteurs, sans distinction de sexe, nous pensons que l'étude plus spécifique présentée par le tableau 6.3 pourrait nous donner des tendances plus précises, impossibles à voir avec une étude générale comme effectuée dans le tableau 6.2.

	- de 16 ans		17-25 ans		+ de 26 ans	
QESV	44	24.6%	57	35.2%	54	51.9%
SVQ	74	41.3%	54	33.3%	15	14.4%
QSV	57	31.9%	45	27.8%	25	24%
Q=SV	1	0.55%	2	1.25%	5	4.8%
seQkSV	2	1.1%	1	0.6%	1	1%
QsekSV	/	/	1	0.6%	1	1%
QkSV	1	0.55%	2	1.25%	/	/
QV-CL	/	/	/	/	2	1.9%
QV SN	/	/	/	/	1	1%
TOTAL	179	100%	162	100%	104	100%

Tableau 6.3 : Fréquence relative des structures selon l'âge des locuteurs féminins

Comme dans les sections précédentes, nous présentons dans le graphique 6.3, l'utilisation des trois structures interrogatives partielles les plus fréquentes du corpus, selon la tranche d'âge des locuteurs féminins.

<sup>73</sup> Il va de soi que [QESV] n'est pas une variante formelle dans le sens où [QV-CL] peut l'être. Néanmoins par rapport aux variantes non-standards [QSV] et [SVQ], [QESV] est, elle, une variante standard.



**Graphique 6.3 : Utilisation de trois structures interrogatives partielles selon la tranche d'âge des locuteurs féminins.**

Sur le graphique 6.3, nous constatons que les locutrices de moins de 16 ans utilisent plus souvent la structure [SVQ] par rapport aux autres variantes. Les 17-25 ans, elles, utilisent les trois variantes de manière égale dans l'ensemble. Dans le groupe des plus de 26 ans, la différence est frappante : en effet, [QESV] est de loin la structure la plus utilisée pour ce groupe avec 51.9% de fréquence d'utilisation et, contrairement aux autres groupes, [SVQ] n'est pas très usitée. L'hypothèse selon laquelle les locuteurs les plus jeunes produisent les variantes les plus informelles et les locuteurs plus âgés produisent les variantes les plus formelles s'applique donc à notre étude des locuteurs féminins.

#### 6.1.4 Répartition des structures chez les locuteurs masculins

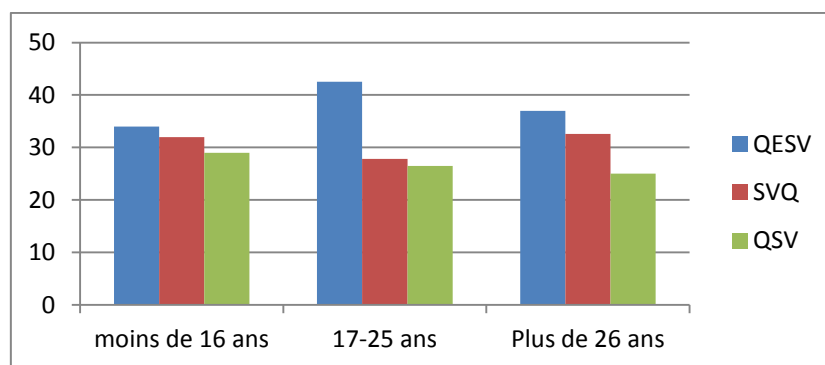
L'étude de la fréquence d'utilisation des trois structures les plus fréquentes du corpus chez les locuteurs féminins nous a permis d'observer des tendances qui n'étaient pas visibles dans le graphique 6.2. Ainsi, nous procédons de la même manière pour les locuteurs masculins. Dans le tableau 6.4 sont données les fréquences relatives des structures selon l'âge des locuteurs masculins ; ceci nous permettra de faire une comparaison plus précise avec les résultats obtenus pour les locuteurs féminins.

	<b>-16 ans</b>		<b>17-25 ans</b>		<b>+ 26 ans</b>	
QESV	70	34.3%	291	42.5%	135	37.3%
SVQ	66	32.3%	190	27.8%	118	32.6%
QSV	60	29.4%	181	26.5%	91	25.1%
Q=SV	3	1.5%	3	0.4%	5	1.4%
seQkSV	/	/	7	1%	5	1.4%
QsekSV	2	1%	10	1.5%	4	1.1%
QkSV	2	1%	2	0.3%	1	0.3%
QV-CL	1	0.5%	/	/	3	0.8%
QV SN	/	/	/	/	/	/
<b>TOTAL</b>	<b>204</b>	<b>100%</b>	<b>684</b>	<b>100%</b>	<b>362</b>	<b>100%</b>

**Tableau 6.4 : Fréquence relative des structures selon l'âge des locuteurs masculins**



Les données du tableau 6.4 pour [QESV], [SVQ] et [QSV] sont présentées dans le graphique 6.4 dans le but d'établir une comparaison entre les trois tranches d'âge.



**Graphique 6.4 : Utilisation de trois structures interrogatives partielles selon la tranche d'âge des locuteurs masculins**

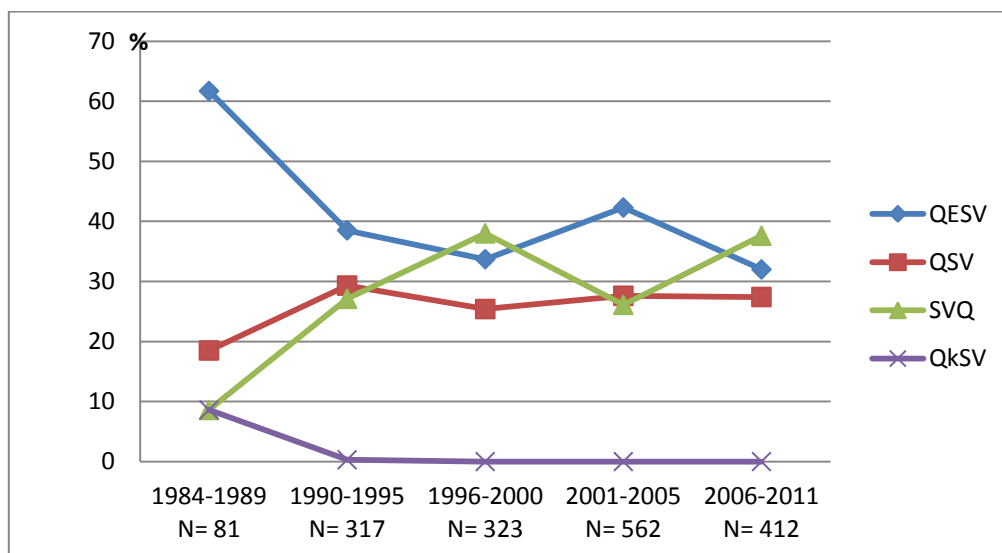
Chez les locuteurs masculins, les moins de 16 ans utilisent les trois structures de manière à peu près égale contrairement au groupe des filles de moins de 16 ans, qui elles, favorisent [SVQ]. Les 17-25 ans, privilégient nettement la structure [QESV], ce qui est vrai aussi, mais à un moindre degré pour les plus de 26 ans. Chose surprenante, concernant le graphique 6.2, nous avons émis l'hypothèse que [SVQ] était la structure des plus jeunes, mais nous constatons ici que les locuteurs masculins de plus de 26 ans l'utilisent beaucoup aussi. Les résultats obtenus pour les locuteurs masculins sont donc très différents de ce que l'on observe chez les locuteurs féminins et contrairement à ce que l'on a pu constater précédemment, les variantes non-standards, notamment [SVQ] restent relativement constantes dans les trois tranches d'âges chez les hommes.

### 6.1.5 Conclusion sur l'influence de l'identité du locuteur

Pour conclure cette comparaison basée sur le genre et l'âge des locuteurs, nous observons qu'il existe une grande différence d'utilisation des structures chez les moins de 16 ans selon le genre du locuteur. Ce sont les filles qui utilisent plus fréquemment [SVQ]. Ce résultat va à l'encontre de ce que l'on aurait pu imaginer car généralement, ce sont les hommes qui ont tendance à utiliser plus fréquemment les variantes non-standards sauf lorsqu'il s'agit d'un changement en cours (Labov, 1972a ; Trudgill, 1974). Chez les 17-25 ans, ce sont les hommes qui se différencient en utilisant plus souvent [QESV], sans que l'on puisse réellement expliquer ce phénomène en ce moment. Enfin, pour le groupe des 26 ans et plus, la différence d'usage homme/femme est nette en ce qui concerne [SVQ] : elle est la structure la moins utilisée par les

femmes. Cette observation va donc dans le sens de ce que de nombreux linguistes ont pu observer : les locutrices les plus âgées auraient tendance à utiliser plus fréquemment les variantes standards.

## 6.2 Évolution des structures interrogatives partielles dans le temps



Graphique 6.5 : Évolution de quatre structures interrogatives des années 1980 à 2011.

Le graphique 6.5 représente la répartition de quatre structures interrogatives partielles dans notre corpus sur cinq périodes : 1984-1989, 1990-1995, 1996-2000, 2001-2005, 2006-2011 (dates de sortie des films). Nous avons essayé d'effectuer une répartition équitable en prenant des périodes de cinq ans environ.

Nous avons fait le choix de n'observer ici que quatre variantes, [QESV], [QSV], [SVQ] et [QkSV] car ce sont celles qui sont les plus saillantes dans notre corpus et pour lesquelles nous disposons d'un nombre conséquent de données que nous pouvons manipuler avec confiance (à l'exception de [QkSV], mais le résultat obtenu pour cette variante justifie que l'on conserve cette structure pour ce présent graphique).

En observant le graphique, nous voyons que dans les années 1980, [QESV] était de loin, la structure favorite des locuteurs de notre corpus. On constate également que c'est dans les années 1980 que la structure [QkSV] était à son apogée, au même niveau que [SVQ], laquelle, au contraire était faiblement utilisée. Puis, dans les années 1990-1995, on observe une chute de l'utilisation de [QESV], qui reste néanmoins la structure la plus utilisée, ainsi qu'une perte complète de [QkSV]. Ces deux chutes sont contrées par la remontée fulgurante de [SVQ] qui rejoint quasiment [QSV]. Dans les années 1996-2000, [SVQ] ne cesse de remonter, pour cette fois-ci, dépasser [QESV] et [QSV], on peut donc dire que cette période était privilégiée pour [SVQ] alors que [QkSV] a

complètement disparu et [QESV] continue de baisser. En 2001-2005, la tendance s'inverse et [QESV] connaît un regain d'utilisation et repasse en tête des structures les plus utilisées alors que [SVQ] est en baisse. Enfin, dans la dernière période étudiée, [SVQ] repasse en tête, [QESV] rediminue et [QSV] reste stable. Nous rappelons cependant que ces résultats proviennent de représentations du français multiculturel et ne peuvent pas être interprétés comme preuves de changement en temps réel pour une communauté donnée.

En comparant les première et dernière périodes, on constate que la structure [QkSV] qui était étiquetée comme représentante du français populaire a totalement disparu dans les films de ce genre. [SVQ] est une structure qui est de plus en plus utilisée dans ces films (de 8.6% à 37.6%) alors que [QESV] est nettement en baisse (de 61.7% à 32%). [QSV] est relativement stagnante, après une hausse dans les années 1984-1995.

Jusqu'alors, les linguistes ont eu tendance à dire que le français multiculturel était, syntaxiquement, similaire au français populaire. Néanmoins cette apparente disparition de la structure [QkSV] marque une nette différence, tout comme l'absence de la particule interrogative *-ti* dans ce corpus. Par conséquent, nous nous interrogeons sur les causes de cette disparition soudaine, qui n'avait pas été anticipée par des linguistes. Plusieurs hypothèses s'offrent à nous. Tout d'abord, nous savons que l'école française a toujours été très stricte en ce qui concerne le respect de la « norme » et tout écart était stigmatisé et corrigé, surtout les écarts perçus comme venant de « patois », ce qui est peut-être le cas pour [QkSV]. Ainsi, la structure [QkSV], à force de subir la correction des instituteurs, se serait essoufflée. Ensuite, une seconde hypothèse serait celle du besoin de brièveté. En effet, l'utilisation de la structure [QkSV] est parfois perçue impliquant une certaine longueur et lourdeur même si, en réalité, il s'agit d'un ou deux segments phonologiques supplémentaires, /k(ə)/.

### **6.3 Étude syntaxique**

#### **6.3.1 Corrélation entre mots interrogatifs et structures syntaxiques**

Dans cette section nous explorerons dans quelle mesure les mots interrogatifs peuvent influencer le choix de la structure. En effet, nous pensons que, avant de formuler de vive voix sa question, le locuteur pense d'abord à ce qu'il souhaite demander (la cause, la conséquence, le but, la quantité, la manière, etc.) et par conséquent c'est le mot interrogatif qui lui vient en premier lieu à l'esprit. Ce n'est qu'après cette première étape cognitive que le locuteur choisit la structure syntaxique qu'il utilisera pour

exprimer sa pensée. Coveney appuie cette hypothèse (2002 : 220) en expliquant que plusieurs études précédentes ont démontré que le mot interrogatif pouvait avoir une influence sur le choix de la structure, notamment Behnstedt (1973). De ce fait, nous allons explorer nos résultats à la recherche de similarités ou de divergences avec les études précédentes. Nous présenterons les corrélations entre mots interrogatifs et structures les plus saillantes sous forme de tableaux sans oublier de mentionner les corrélations les moins importantes lorsque cela sera utile à l'analyse. Les fréquences relatives des syntagmes interrogatifs dans les interrogatives partielles du corpus sont présentées dans le tableau 6.5.

<i>que/quoi</i>	<i>pourquoi</i>	<i>où</i>	<i>comment</i>	<i>qui</i>	<i>de quoi</i>	<i>combien</i>	<i>pour qui</i>	<i>quand</i>	<i>autres</i>
N = 877	N= 253	N=151	N=136	N=94	N=38	N=28	N=19	N=19	N=80
51.7%	15%	9%	8%	5.5%	2.2%	1.7%	1.1%	1.1%	4.7%

**Tableau 6.5 : Fréquence relative des syntagmes interrogatifs**

### 6.3.1.1 *que/quoi*

<i>que/quoi</i> (N=877)		
QESV (N=636)	SVQ (N=240)	seQkSV (N=1)
72.5%	27.4%	0.1%

**Tableau 6.6 : Fréquence du mot interrogatif *que/quoi* selon la variante de QP<sup>74</sup>**

Comme déjà indiqué, le mot interrogatif *que/quoi* est de loin le plus fréquent dans notre corpus. Nous avons fait le choix de traiter comme un seul et même mot interrogatif les syntagmes *que* et *quoi*. Certains ont pris la décision, comme Myers (2007), Quillard (2000) ou encore Druetta (2009), de considérer *quoi* et *qu'est-ce que* comme deux mots interrogatifs bien distincts car, comme l'explique Coveney (2012), *qu'est-ce que* a été classé par certains comme un syntagme interrogatif unifié de par sa haute fréquence mais également parce qu'il occuperait la « case » vide laissée par l'inacceptabilité des exemples tels que (287) et (288).

(287) \* *Quoi tu fais ?*<sup>75</sup>

(288) \* *Que tu fais ?*

Cependant, nous pensons que socio-stylistiquement, *qu'est-ce que* doit être traité comme un exemple de [QESV], au même titre que *où est-ce que* ou *quand est-ce que*, et non pas comme un exemple de [QSV].

<sup>74</sup> QP = question partielle

<sup>75</sup> Coveney (2012) note que certaines variétés régionales canadiennes utilisent [QSV] avec *quoi*

Nous observons dans notre corpus que le syntagme interrogatif *que/quoi* apparaît majoritairement (72.5%) avec la structure [QESV] comme dans les exemples (289) et (290).

(289) MA6T34.12                      Qu'est-ce qu'on fait, là ?<sup>76</sup>  
(290) OUED50.54                      Qu'est-ce tu veux ?

Le fait que le mot interrogatif *qu'est-ce que* apparaisse principalement avec la structure [QESV], signifie que *est-ce que* est plutôt marginal avec les autres syntagmes interrogatifs du corpus. La forte apparition de *que* avec [QESV] s'explique premièrement parce que *que/quoi* est inacceptable avec [QSV], deuxièmement l'inversion est très peu fréquente chez nos locuteurs et enfin, l'utilisation de [SVQ] est liée à un contexte discursif bien spécifique (Coveney, 2012) (cf. 7.2.1).

Le mot interrogatif *quoi* apparaît dans une moindre mesure avec la structure [SVQ] (27.3%)

(291) 13M13.05                      Ils ont dit quoi ?

Comme nous l'avons vu précédemment, son utilisation s'explique surtout par des raisons pragmatiques, que nous traiterons dans la section 7.2.1.

Comme indiqué dans 5.4.5, avec la structure [QkSV], le mot interrogatif *quoi* est possible<sup>77</sup> :

(292) Quoi que tu dis ? (Guiraud, 1965 : 49)

Une telle structure a été envisagée dans l'étude de Söll (1983 : 47) qui, cependant, n'en a relevé aucune occurrence et le considérait comme inusuelle alors que dans l'élaboration du *Français Fondamental*, Gougenheim *et al* (1964 : 227) en ont relevé deux occurrences, dont l'exemple suivant :

(293) Quoi que vous avez expliqué ?

En ce qui concerne les autres variantes, dans notre corpus, nous ne constatons qu'une seule occurrence en *que/quoi* avec la structure [seQkSV] :

(294) FRER12.17                      C'est quoi qui vous fait rire, comme ça ?

On notera également l'absence de ce mot interrogatif dans les autres variantes de notre corpus et que [QsekSV] avec laquelle *quoi* semble difficilement acceptable (295).

(295) ? Quoi c'est que tu fais ?

---

<sup>76</sup> Nous traitons le syntagme interrogatif *qu'est-ce* comme une forme élidée de *qu'est-ce que*

<sup>77</sup> Nous avons relevé le 16/03/2013 l'occurrence suivante *Quoi qu'i(l) fait ?* lors du jeu télévisé *Le Juste Prix*, sur TF1. Cette occurrence a été prononcée par une femme d'une soixantaine d'années.

### 6.3.1.2 pourquoi

<i>pourquoi</i> (N=253)		
SVQ (N=1)	QSV (N=247)	QkSV (N=5)
0.4%	97.6%	2%

**Tableau 6.7 : Fréquence du mot interrogatif *pourquoi* selon la variante de QP**

Le mot interrogatif *pourquoi* apparaît principalement avec la structure [QSV] (97.6%).

(296) BRIL1.19.49 Pourquoi il est là, ce sac ?

Korzen (1985 citée par Druetta, 2009 : 64) constate que *pourquoi* n'appartient pas au noyau de la phrase, c'est un complément de phrase et non un complément de verbe. Ainsi, puisque *pourquoi* n'a pas de relation forte avec le verbe, dans la logique de l'explication de Bolinger (cf. 4.3.4), le mot interrogatif a tendance à être en position frontale. De plus, le fait de placer *pourquoi* en début d'énoncé, permet d'éviter la confusion avec *pour quoi*, qui lui, est plus souvent en position *in situ*.

Il a été maintes fois affirmé que *pourquoi* ne semblait pas pouvoir se situer en position *in situ*, c'est-à-dire avec la structure [SVQ] (Coveney, 1995, 2002). Korzen (1985, citée par Druetta, 2009 : 65) considère un énoncé [SVQ] avec *pourquoi* comme agrammatical. Pour elle, il s'agirait en fait d'une erreur de transcription d'une assertion, suivie d'une question. Dans son corpus, Behnstedt (1973) propose l'exemple (297) mais Korzen (1985 : 169) le reformule en (298), voyant chez Behnstedt une erreur de transcription.

(297) Jean Marais, vous êtes célibataire pourquoi ? (Behnstedt, 1973 : 206)

(298) Jean Marais, vous êtes célibataire. Pourquoi ?

Nous sommes d'avis qu'il n'est pas impossible de voir *pourquoi* apparaître *in situ* mais qu'il est peu utilisé, du fait de la possible ambiguïté avec *pour quoi*. Ainsi, dans notre corpus, nous avons fait le choix de classer un énoncé en *pourquoi* avec la structure [SVQ]. Considérons cet exemple :

(299) EDL17.33

Mère : Lâche-les un petit peu / on a été jeunes, nous aussi

Père : Ah bah tu la défends maintenant / [...] / **mais ses parents, ils peuvent pas voir Laurent pourquoi ?** Hein ? parce qu'il est fils d'ouvrier / parce que # parce qu'il est ouvrier lui-même ?

Mère : Oh mais lâche-la cette gosse / c'est pas de sa faute si ses parents ne sont pas des ouvriers / enfin

Dans l'extrait (299), nous avons fait le choix de transcrire cet énoncé avec

*pourquoi, in situ*. Cela s'explique en partie par la prosodie employée par le locuteur qui ne fait aucune pause entre la proposition principale et le syntagme interrogatif. Or, s'il s'agissait d'un *pourquoi* elliptique, nous nous serions attendue à l'apparition d'une brève pause. Ensuite, nous avons exclu *pour quoi*, car si l'on observe la suite de l'énoncé, le locuteur émet des hypothèses en répondant à sa propre question et il utilise *parce que*, qui exprime la cause et justifie donc l'utilisation de *pourquoi in situ*. *Pourquoi* correspond, dans un contexte déclaratif, à une proposition subordonnée commençant par *parce que*. En revanche, *pour quoi*, correspond à un syntagme prépositionnel en *pour* + GN.

Puisque la structure [SVQ] semble de plus en plus utilisée dans la langue parlée, Coveney (2012) se demande si l'utilisation de *pourquoi in situ* deviendrait par conséquent plus commune. Il donne l'exemple suivant :

(300) Ils votent pour Le Pen pourquoi ? (N. Sarkozy, dans l'émission 'J'ai une question à vous poser', *TF1*, 5.2.07).

Nous pourrions réfuter cet exemple en interprétant le *pourquoi* de l'exemple (300) comme un *pourquoi* elliptique (c'est-à-dire [SV.Q] mais Coveney prévoit cette objection et explique que dans ce cas précis, *pourquoi* est bien intégré à la proposition. Évidemment, il existe toujours cette ambiguïté à l'oral entre [SVQ] *pourquoi* et le *pourquoi* elliptique, alors qu'à l'écrit, le problème ne se pose pas.

Nous observons que les cinq occurrences de [QkSV] avec le mot interrogatif *pourquoi* représentent 62.5%, de tous les exemples de cette structure dans le corpus (cf. tableau 5.7). Ces cinq énoncés datent exclusivement des années 1980 (films de 1984 et 1988), ce qui illustre la forte diminution de l'utilisation de cette structure dans les années suivantes.

(301) DBDF47.30 Pourquoi qu'il m(e) parle pas à moi ?

Contrairement à ce que présageait Harris (1978, cité par Coveney (2002)), la structure [QkSV] s'est vraiment affaiblie dans les années 90, voire dans les années 80, en ce qui concerne les locuteurs de notre corpus. Puisque nous ne disposons que de cinq occurrences de ce type, il nous est impossible d'expliquer la forte corrélation apparente entre *pourquoi* et la structure [QkSV]. Néanmoins nous pensons que l'utilisation de cette structure est liée à une contrainte pragmatique plutôt que syntaxique (cf. 7.2.6).

Bien que la structure [QESV] avec *pourquoi* soit acceptable, nous ne trouvons aucun énoncé de ce type dans le corpus. Nous avons vu précédemment que la structure [QESV] était principalement utilisée avec *que/quoi* est qu'elle était plutôt marginale

avec d'autres mots interrogatifs. L'utilisation de la structure [QESV] a un effet emphatique car *est-ce que* renforce le syntagme interrogatif. Ainsi, des mots interrogatifs tels que *pourquoi*, *comment*, *combien*, déjà porteurs d'un sens interrogatif fort et longs de deux syllabes n'ont pas réellement besoin d'être renforcés par *est-ce que*, qui apporterait un effet répétitif et de lourdeur à l'interrogation. De plus, dans des conversations informelles, les locuteurs évitent la redondance (Coveney, 2002 : 231).

### 6.3.1.3 où

où (N=151)			
QESV (N=5)	SVQ (N=111)	QSV (N=33)	QsekSV (N= 2)
3.3%	73.5%	21.9%	1.3%

**Tableau 6.8 : Fréquence du mot interrogatif où selon la variante de QP**

Le mot interrogatif *où* apparaît principalement avec la structure [SVQ] (73.5%).

(302) FRER2.15 Elle est où, ma voiture ?

Ce résultat semble contraire à ce que Behnstedt (1973) et Coveney ont pu observer dans leurs corpus respectifs (Coveney, 2002 : 220-221). En effet, Coveney observe une fréquence relative de 10% (1/10) pour [SVQ], lorsque le syntagme interrogatif est *où*. Néanmoins Druetta (2009 : 55), tout comme nous, constate que le mot interrogatif *où* est très fréquent avec [SVQ] (58.4%). Il explique cette tendance en mettant en relation la place syntaxique de *où* dans une structure [SVQ] et celle qu'occuperait le complément circonstanciel de lieu, attendu dans la réponse de l'interlocuteur. Quillard (2000 : 109) et Myers (2007 : 73) obtiennent également une forte corrélation entre *où* et [SVQ] : 64.8% pour Quillard et une fréquence observée de 13/16 chez Myers. Nous observons également une fréquence relative de 21.8% de [QSV] lorsque le mot QU- est *où*, comme dans l'exemple suivant :

(303) 13M41.25 Où tu vas, toi ?

Ce résultat est similaire à celui de Druetta qui obtient une fréquence de 20.8%. En revanche, il est plus élevé que ceux obtenus par Quillard (3.7%), Myers (1/16) ou Zwanziger (10%).

Comme mentionné plus haut à l'égard de *pourquoi*, *où* est peu utilisé avec la structure [QESV] dans ce corpus et cela s'applique également à tous les mots interrogatifs excepté *que/quoi*, pour les raisons déjà expliquées (cf. 6.3.1.1).

(304) OUED1.21.39 Où est-ce qu'il est, Yacine ?



(305) JEUN45.34 OÙ est-ce qu'on peut trouver des immeubles en plein milieu de la campagne ?

Des remarques d'ordre pragmatique sur l'usage de la structure [QESV] avec des mots interrogatifs autres que *que/quoi*, se trouvent à la section 7.2.2.3.

### 6.3.1.4 comment

<i>comment</i> (N=136)				
SVQ (N=35)	QSV (N=94)	QkSV (N=3)	QV-CL (N=3)	QV SN (N=1)
25.7%	69.1%	2.2%	2.2%	0.8%

**Tableau 6.9 : Fréquence du mot interrogatif *comment* selon la variante de QP**

Comme l'écrit Coveney (2002 : 221), *comment* a tendance à favoriser la structure [QSV] (69.1% dans le tableau 6.9). Cette observation est également faite par Behnstedt (1973), Pohl (1965), Gougenheim *et al* (1964) et plus récemment par Quillard (2000 : 117) et Myers (2007 : 73). Cette tendance serait attribuable au fait que, moins la relation entre le verbe et le mot interrogatif est forte, plus il est nécessaire pour le mot interrogatif de se trouver en position frontale. Ainsi, un verbe aurait une relation plus forte avec un complément nominal, locatif ou encore temporel qu'avec un complément de manière ou de cause/but (Bolinger, 1978 cité par Coveney, 2002 : 221).

(306) BITUM9.50 Comment tu sais ça, toi ? [QSV]

*Comment* apparaît également, dans une moindre mesure, avec la structure [SVQ] (27.7% dans le tableau 6.9).

(307) REV3.38 Tu veux faire comment ? [SVQ]

Nous attribuons cet usage à une contrainte pragmatique qui sera discutée dans 7.2.2.

Ce mot interrogatif est employé dans notre corpus avec les structures [QkSV], [QV-CL] et [QV SN] mais nous rappelons que ces structures sont très minoritaires.

(308) SMAL22.42 Comment que t'as dit, là ? [QkSV]

(309) LESQ40.59 Comment allez-vous ? [QV-CL]

(310) VOIS46.30 Comment s'appelle mon voisin de palier ? [QV GN]

On observe que le mot interrogatif *comment* se trouve principalement en position frontale, quelle que soit la structure. L'utilisation de la structure [QkSV] s'expliquerait par des contraintes pragmatiques plutôt que syntaxiques (cf. 7.2.2.6). L'exemple (309) est un emploi quasiment figé et l'exemple (310) a une fonction toute particulière

(question de « vérification »).

### 6.3.1.5 *qui*

<i>qui</i> (N=94)					
QESV (N=4)	SVQ (N=38)	QSV (N=8)	Q=SV (N=19)	seQkSV (N=9)	QsekSV (N=16)
4.3%	40.4%	8.5%	20.2%	9.6%	17%

**Tableau 6.10 : Fréquence du mot interrogatif *qui* selon la variante de QP**

Nous observons que le mot interrogatif *qui* est celui qui apparaît avec le plus de structures différentes. Le tableau 6.10 représente toutes les occurrences du mot *qui*, seul, c'est-à-dire sans préposition qu'il soit le sujet ou l'objet du verbe. Les syntagmes *pour qui*, *à qui* et *de qui* font l'objet d'une étude individuelle. Sans surprise, *qui* est le seul syntagme interrogatif à être utilisé avec la structure [Q=S V] (311) puisque *lequel* est absent du corpus et *quel* n'est utilisé qu'avec [SVQ]. Bien entendu, *qui* n'est pas le seul mot interrogatif à pouvoir s'employer en fonction de sujet ; *que* a également cette fonction (par ex. dans *qu'est-ce qui*).

(311) VENG45.28 Qui a 1 euro ?

C'est avec la structure [SVQ] que *qui* obtient la plus haute fréquence d'apparition (40.4%). Ce qui est surprenant c'est que la majorité des énoncés sont de la forme *c'est + qui* (31 occurrences sur 38 au total).

(312) PETI5.20 Tu cherches qui / dans cette cité ?

(313) VENG2.00.38 C'est qui, le chef ?

Tout en conservant la dislocation, on pourrait remplacer l'énoncé (313) par :

(314) Qui c'est, le chef ? [QSV]

(315) Qui est-ce, le chef ? [QV-CL]

L'utilisation de la structure [QV-CL] est très faible dans notre corpus car il s'agit d'une structure peu fréquente dans les conversations spontanées. L'utilisation de [Q=S V] avec le mot interrogatif *qui* est, selon nous, liée à des contraintes pragmatiques spécifiques (cf. 7.2.2.4). C'est pourquoi [SVQ] semble privilégiée.

Ensuite, *qui* apparaît avec la structure [QsekSV] à hauteur de 17%, ce qui semble peu : néanmoins, il est à noter que 88.2% des énoncés en [QsekSV] sont avec le mot interrogatif *qui*.

(316) DPDA1.34.16 Qui c'est qui t'a dit ça ?

Druetta (2009 : 100) observe que cette association de *qui* et de la structure [QsekSV] est

assez fréquente chez les locuteurs de son corpus. Il explique ce fait en remarquant que cette structure « marque par deux morphèmes différents les traits sémantiques du pronom (animé) et sa fonction syntaxique dans l'énoncé (sujet) sans perturber l'ordre des constituants ». Nous ajouterons que l'usage de cette structure est fortement lié à une contrainte pragmatique (cf. 7.2.2.4), comme c'est le cas pour la structure [seQkSV] en (317).

(317) RAI58.36 C'est qui qui amène l'argent à la maison ?!

Avec la structure [QSV], *qui* n'est pas très fréquent. Nous constatons que les énoncés de ce type prennent deux formes, représentés par les exemples (318) et (319)

(318) HAR27.02 Qui c'est / à votre avis ?

(319) DOUC1.03.26 Qui t'es, toi / pour juger les gens ?

La première forme est *qui+c'est*, qui a pour fonction communicative d'être une réelle demande d'information. La deuxième forme, *qui+pronom sujet*, représente à chaque fois dans notre corpus une question rhétorique.

Enfin, *qui* est très peu utilisé avec la structure [QESV] ; comme on l'a vu, seul le mot interrogatif *que/quoi* est privilégié par la structure [QESV]. Dans ce cas précis, le fait de renforcer *qui* par *est-ce qui* vient donner de l'emphase à l'interrogation et explique donc l'usage de *qui* avec cette structure pour des raisons pragmatiques. En effet, tous les énoncés du corpus de ce type sont des questions rhétoriques (cf. 7.2.2.3).

(320) LH49.00 Qui est-ce qui fait la gueule ?!

(321) VOIS3.21 Qui est-ce qui a fait les packagings ?!

### 6.3.1.6 de quoi

<i>de quoi</i> (N=38)		
SVQ (N=7)	QSV (N=30)	QV-CL (N=1)
18.4%	79%	2.6%

**Tableau 6.11 : Fréquence du syntagme interrogatif *de quoi* selon la variante de QP**

Nous avons fait le choix de ne pas comptabiliser les occurrences de ce syntagme interrogatif avec *que/quoi*. Ce choix s'explique par le fait que ces syntagmes interrogatifs apparaissent à des fréquences très différentes avec les mêmes structures. En effet, alors que *que* apparaît à 72.5% avec [QESV], nous n'avons aucune occurrence de *de quoi* avec [QESV].

Ce mot interrogatif apparaît principalement (79%) avec la structure [QSV].

(322) BITUM9.20 De quoi tu parles / là ?!

Nous disposons de quelques exemples en [SVQ] (18.4%) :

(323) LH1.14.24 Tu veux discuter de quoi ?

Le fait que *de quoi* apparaisse plus fréquemment en position frontale va à l'encontre de la théorie de Bolinger (1978) selon laquelle le verbe a une relation forte avec un complément nominal, ce qui aide le syntagme interrogatif y correspondant à rester *in situ*. Nous ne pouvons donc pas nous appuyer sur cette théorie pour expliquer pourquoi *de quoi* aurait tendance à avoir une position frontale et donc à préférer la structure [QSV]. Une explication pourrait être envisagée d'un point de vue pragmatique, en effet, sur les 23 énoncés rhétoriques en *de quoi*, 21 sont de la forme [QSV] (cf. 7.2.2.2).

L'utilisation de *de quoi* avec [SVQ], par exemple, aurait tendance à avoir pour fonction une question ordinaire car nous n'avons qu'un seul énoncé avec [SVQ] exprimant une question rhétorique.

(324) ZEFIL18.10

*Les amis veulent tourner un film et se racontent leurs idées de scénarios.*

Toxic : Et toi alors / c'est bien ? **Ça parle de quoi ?**

Kubrick : Moi / c'est Roméo et Juliette

Karim : Eh bah / tu t(u) es pas cassé, toi / Roméo et Juliette / attends / c'est un vieux truc du Moyen-âge

Comme illustré dans (322), *de quoi* avec [QSV] serait plus souvent une question rhétorique.

### 6.3.1.7 combien

<i>combien</i> (N=28)	
SVQ (N=19)	QSV (N=9)
68%	32%

**Tableau 6.12 : Fréquence du syntagme interrogatif *combien* selon la variante de QP**

Dans ce corpus, le mot interrogatif *combien* n'apparaît qu'avec deux structures : [SVQ] (68%) et [QSV] (32%). Considérons les exemples suivants :

(325) CIEL9.09 On en est à combien, là ? [SVQ]

(326) DOUC3.43 Combien tu nous en donnes ? [QSV]

Dans son étude, Behnstedt (1973) a observé que *combien* avait fortement tendance à se trouver *in situ* (Coveney, 2002 : 220), tout comme Quillard (2000 : 97).

Quillard (2000 : 105) écrit que, dans son corpus, *combien* en position frontale, c'est-à-dire avec la structure [QSV], n'est jamais suivi d'un syntagme prépositionnel. Cependant, dans notre corpus, nous remarquons l'exemple suivant où *combien* est suivi du syntagme prépositionnel *de fois*.

(327) RAID40.47      Combien de fois on a dormi à la belle étoile ?

La corrélation entre la forte utilisation de *combien* en position *in situ*, s'expliquerait par la théorie du « end-weight », c'est-à-dire à l'utilisation d'un constituant syntaxique plus long en position *in situ* (Coveney, 1995).

### 6.3.1.8 pour qui

<i>pour qui</i> (N=19)		
QESV (N=1)	SVQ (N=13)	QSV (N=5)
5.2%	68.4%	26.3%

Tableau 6.13 : Fréquence du mot interrogatif *pour qui* selon la variante de QP

Tout comme nous n'avons pas assimilé *de quoi* au syntagme interrogatif *que/quoi*, nous n'avons pas non plus regroupé *qui* et *pour qui*. Cela s'explique par le fait que ces deux syntagmes interrogatifs ne sont pas utilisés de la même manière. Alors que *qui* apparaît avec six structures différentes, *pour qui* n'est utilisé qu'avec trois structures dans ce corpus. C'est avec la structure [SVQ] que *pour qui* est le plus fréquent. En voici un exemple :

(328) CIEL22.46      Tu m(e) prends pour qui / là ?!

On pourrait mettre en relation *pour qui* avec *pour quoi* qui apparaît la plupart du temps *in situ* pour ne pas être confondu avec *pourquoi*.

Dans une moindre mesure, la structure [QSV] apparaît en deuxième lieu avec *pour qui*, mais de par le petit nombre d'occurrences (5 au total avec [QSV]), nous ne pouvons pas tirer de conclusion mais simplement observer.

(329) FRER14.06      Pour qui elle se prend, celle-là ?!

### 6.3.1.9 quand

<i>quand</i> (N=19)		
QESV (N=5)	SVQ (N=9)	seQkSV (N=5)
26.3%	47.3%	26.3%

Tableau 6.14 : Fréquence du syntagme interrogatif *quand* selon la variante de QP

*Quand* apparaît à 47.3% avec la structure [SVQ]. Il est important de relever que sur les 9 occurrences utilisées avec [SVQ], quatre sont de la forme *c'est+quand*. Nous obtenons ainsi des énoncés tels que :

- (330) DPDA2.47      Tu pars quand ?  
(331) DOUC55.11    C'est quand, la dernière fois que tu l'as vu ?

Comme l'explique Quillard (2000 : 101), la relation entre *quand* et [SVQ] semble se justifier par rapport aux autres structures et non pour des raisons pragmatiques.

- (332) DOUC9.46      Quand est-ce qu'on va faire les courses ?

Tous les énoncés avec *quand+est-ce que* tels que (332), ont été prononcés par des femmes et ceci semble s'expliquer par le fait que son utilisation marque la politesse (Coveney, 2002 ; cf. 7.2.2.3). Tout comme pour l'utilisation de [QESV], l'usage de *quand* avec [seQkSV] semble s'expliquer pour des raisons pragmatiques et, dans ce cas spécifique, pour apporter de l'emphase à l'énoncé (333).

- (333) FMDV1.06.37    C'est quand que j'avais avoir la paix ?

Il faut noter que le mot interrogatif *quand* n'apparaît pas du tout avec la structure [QSV] (nous excluons ici, *quand* utilisé avec une préposition, par exemple *depuis quand* qui fait l'objet d'une étude individuelle). Coveney (2002 : 230) explique que les locuteurs n'utiliseraient pas *quand* en position frontale, peut-être pour éviter une ambiguïté avec une subordonnée circonstancielle de temps (*quand* + S + V). Behnstedt (1973) avait d'ailleurs effectué un test d'acceptabilité auprès de Français natifs afin de voir si *quand* avec la structure [QSV] était accepté. Les résultats obtenus montrèrent qu'un peu plus de la moitié des enquêtés répondirent positivement (Coveney, 2002 : 229). Cependant, Druetta (2009 : 59) atteste des interrogatives en *quand* ayant le même ordre que les subordonnées circonstancielle de temps (334) et (335). Selon lui, il n'y aurait pas de problème d'ambiguïté en raison de la prosodie distincte pour chaque type d'énoncé.

- (334) quand ils ont fait ça ?                    (Druetta, 2009 : 58)  
(335) quand ça s'est passé ça ?                (Druetta, 2009 : 58)

### 6.3.1.10 d'où

<i>d'où</i> ( N=15)	
SVQ (N=9)	QSV (N=6)
60%	40%

**Tableau 6.15 : Fréquence du syntagme interrogatif *d'où* selon la variante de QP**

Nous avons souhaité traiter le mot interrogatif *où* sans préposition et le syntagme *d'où* dans deux sections différentes car ils n'apparaissent pas avec les mêmes variantes et n'obtiennent pas exactement les mêmes fréquences d'utilisation. On constate que *d'où* apparaît plus souvent avec [SVQ] (60%) comme en (336) puis avec [QSV] (40%) en (337). Nous pensons que, tout comme c'est le cas pour *où* (Druetta, 2009 : 55), la place syntaxique de *d'où* dans [SVQ] est à mettre en relation à la place syntaxique que le complément circonstanciel de lieu occuperait dans la réponse de l'interlocuteur. Néanmoins, il est difficile d'affirmer cela puisque *d'où* obtient une fréquence de 40% avec [QSV] ce qui n'est pas négligeable.

- (336) HEX16.56      Vous êtes d'où, les filles ?      [SVQ]  
 (337) SMAL28.44      D'où vous sortez comme ça ?      [QSV]

Nous observons que tous nos exemples de ce type sont, du point de vue de leur fonction communicative, de réelles demandes d'information. Nous disposons d'un plus grand nombre d'énoncés en [QSV] au départ, par rapport à [SVQ], mais certains d'entre eux ont été classés comme catégoriques lorsque *d'où* signifie *pourquoi* et a pour fonction communicative une question rhétorique (cf. les énoncés catégoriques, 5.6.3).

### 6.3.1.11 pour quoi

<i>pour quoi</i> (N=12)	
SVQ (N=11)	QSV (N=1)
91.6%	8.4%

**Tableau 6.16 : Fréquence du syntagme interrogatif *pour quoi* selon la variante de QP**

Dans la partie sur nos énoncés catégoriques (5.6.3), nous avons déjà exposé le « problème » homophonique que pose *pour quoi*, pour le distinguer du mot interrogatif *pourquoi*. Ainsi, il n'est pas surprenant d'observer que, contrairement à *pourquoi*, *pour quoi* apparaît plus souvent avec la structure [SVQ] (91.6%), comme montré dans le tableau 6.16 et illustré dans l'exemple suivant :

- (338) CAMP45.35  
 Amar :            EH / Ils sont venus pour quoi, les gendarmes ? / **ils sont venus**

**pour quoi ?** pour vous apporter des croissants ?  
 L1 : les gendarmes ?!  
 Amar : Ouais / les gendarmes / fais l'innocent toi ! / qui c'est qui lui a cassé son 4x4, à l'autre con ?!

(339) DOUC57.51 Tu es venu pour quoi / fiston ?

La seule occurrence de *pour quoi* avec [QSV] est :

(340) OUED1.16.00  
 Yacine : C'est la troisième fois que j'appelle / il est où, Malik ? / en Algérie ? / mais qu'est-ce que # **pour quoi faire il est en Algérie ?** Il est pas / marocain ? / allo ? allo ? allo ?

Nous sommes consciente que le syntagme interrogatif dans l'exemple (340) n'est pas simplement *pour quoi* mais *pour quoi faire*. Cependant, nous pensons que ces deux syntagmes sont à regrouper car dans les exemples (338) et (339) nous pourrions gloser chaque énoncé en utilisant *pour quoi faire* :

(341) Ils sont venus pour quoi faire, les gendarmes ?  
 (342) Tu es venu pour quoi faire, fiston ?

Dans (338), les gendarmes sont venus *pour faire une chose X*, ironiquement annoncée ici par Amar, soit « apporter des croissants ». Ainsi, l'utilisation de *pour quoi* suppose une réponse commençant par *pour* suivi d'une finalité. Nous renvoyons à la section des questions catégoriques du corpus (5.6.3) pour une discussion de cet exemple.

### 6.3.1.12 Les mots interrogatifs minoritaires

Nous allons regrouper dans cette section, tous les mots interrogatifs apparaissant moins de dix fois chacun dans notre corpus. Il s'agit, à chaque fois, de syntagmes interrogatifs prépositionnels, tels que : *à qui*, *à quoi*, *de quel/le*, *depuis quand* etc. Bien qu'ils soient peu nombreux, nous avons tout de même souhaité les traiter séparément car ils n'apparaissent pas forcément avec les mêmes structures que les syntagmes interrogatifs sans préposition. Il est intéressant de noter qu'à part *à qui*, qui apparaît avec quatre structures différentes et *à quoi*, avec trois structures différentes, tous les autres mots interrogatifs n'apparaissent qu'avec [SVQ] ou [QSV]. Il nous est difficile de comparer nos résultats avec des études antérieures car Quillard (2000 : 95) et Zwanziger (2008) ont exclu de leur étude quantitative tous les syntagmes interrogatifs prépositionnels de par leur petit nombre et il semblerait que Myers (2007) tout comme Coveney (2002) les aient comptabilisés avec les syntagmes sans préposition (par exemple *à qui* et *de qui* ont été regroupés avec *qui*, *de quoi* avec *quoi* etc.).



Nous n'analyserons pas tous les exemples proposés ci-dessous en détails, ils sont donnés à titre informatif et pourraient être utiles à de futures études sur les syntagmes interrogatifs prépositionnels. Néanmoins, nous pensons que les contraintes pragmatiques jouent un rôle important sur la place du syntagme interrogatif prépositionnel. Sans faire de généralisation, il semblerait que les énoncés en [QSV] sont principalement des questions ordinaires dont le présupposé est très faible alors que les questions ordinaires en [SVQ] paraissent avoir un présupposé plus fort. Les structures en [QV-CL] avec un syntagme prépositionnel sont des questions rhétoriques dans notre corpus.

### **À qui**

À *qui* apparaît tout d'abord avec [QSV] (4/9), puis [SVQ] (3/9), suivi de [seQkSV] et [QV-CL], ayant une occurrence chacune.

(343) RAID4.17	À qui tu vas le refourguer <sup>78</sup> ?	[QSV]
(344) SQUA15.05	Tu penses à qui quand tu te maquilles ?	[SVQ]
(345) CIEL1.07.20	C'est grâce à qui que vous avez eu les meufs ?!	[seQkSV]
(346) HEX40.49	À qui veux-tu que j(e) parle ?!	[QV-CL]

### **À quoi**

Les énoncés en *à quoi* se partagent entre [SVQ] (4/9) et [QSV] (4/9) et l'on trouve un énoncé en [QV-CL].

(347) 13M1.10.09	ça sert à quoi qu'on reste ici ?!	[SVQ]
(348) PETI37.46	À quoi tu veux jouer ?	[QSV]
(349) BRIL37.49	À quoi veux-tu que j(e) fasse les pâtes ?!	[QV-CL]

### **De quel(le)**

*De quel(le)* est majoritairement utilisé avec la structure [QSV] (6/8) mais nous obtenons également deux énoncés en [SVQ].

(350) LH16.52	De quel niveau tu m(e) parles ?	[QSV]
(351) SHEIT54.24	T'es de quelle origine, Yasmine ?	[SVQ]

### **Depuis quand**

Tout comme pour *de quel(le)*, le mot interrogatif *depuis quand* est plus utilisé avec la structure [QSV] (5/6) qu'avec la structure [SVQ] (1/6).

(352) 13M32.59	Depuis quand tu fumes, toi ?	[QSV]
(353) REV7.08	Il est sorti depuis quand, le bagnard là ?	[SVQ]

On constate que le syntagme interrogatif prépositionnel *depuis quand* ne rencontre pas le même problème d'ambiguïté avec une subordonnée de temps que pourrait avoir le

<sup>78</sup> *Refourguer* (argot) signifie *revendre*

syntagme interrogatif *quand*, seul.

### À quelle

Contrairement à *de quel(le)* qui apparaît plus souvent avec [QSV], *à quelle* est plus utilisé avec [SVQ] (5/6).

- |                    |                                 |       |
|--------------------|---------------------------------|-------|
| (354) RAI33.36     | Tu rentres à quelle heure ?     | [SVQ] |
| (355) ZEFIL1.18.54 | À quelle heure tu pars demain ? | [QSV] |

### Les mots interrogatifs qui n'apparaissent qu'avec [QSV]

Dans notre corpus, *avec quoi*, *en quoi*, *à combien* et *par quoi*, n'apparaissent qu'avec la structure [QSV]. Cependant, il faut noter que nous ne disposons à chaque fois que d'un ou deux énoncés.

- |                  |   |
|------------------|---|
| (356) ZEFIL12.04 | Avec quoi j'aurais fait un film ?             |
| (357) CAMP2.38   | En quoi il va déranger ?                      |
| (358) WESH17.47  | À combien tu la lâches, la nénette / cousin ? |
| (359) BITUM49.19 | Par quoi on commence ?                        |

### Les mots interrogatifs qui n'apparaissent qu'avec [SVQ]

Tout comme certains syntagmes interrogatifs n'apparaissent qu'avec [QSV] dans notre corpus, certains ne sont utilisés qu'avec [SVQ], tels que : *de qui*, *que(le)* et *dans quelle*.

- |                   |   |
|-------------------|---|
| (360) LESQ1.19.43 | Tu parles de qui ?                            |
| (361) MA6T1.20.27 | Vous avez quel âge, les gars ?                |
| (362) RAID15.04   | Elle est dans quelle chambre / l'autre pute ? |

## 6.4 Conclusion

Ce chapitre nous a permis d'observer certains facteurs influençant le choix de la structure interrogative partielle et la place du syntagme interrogatif dans celle-ci. Les résultats obtenus sur le genre et l'âge des locuteurs ne sont pas tout à fait ceux auxquels nous nous attendions, à savoir que les hommes et les locuteurs les plus jeunes privilégieraient les variantes non-standards. En effet, nous avons constaté que dans notre corpus se sont les jeunes femmes de moins de 16 ans qui utilisent plus fréquemment la structure [SVQ], néanmoins, les femmes se dirigent vers les variantes plus formelles après l'âge de 26 ans. Quant aux hommes, ils emploient les structures non-standards de même manière selon les différentes tranches d'âge. Nous avons observé que la structure [QkSV], caractéristique du français populaire des années 30 (Abecassis, 2005) n'est plus utilisée à partir des années 90 dans notre corpus et, qu'à partir des années 1996-2000, la structure [SVQ] prend son essor pour devenir la structure la plus utilisée dans les années 1996-2000 et 2006-2011. Enfin, l'étude des contraintes syntaxiques a pu expliquer la forte apparition des syntagmes interrogatifs *pourquoi* et *comment* avec

[QSV] et au contraire la faible apparition de *quand* avec cette structure. Cependant, les facteurs influençant le choix des structures ainsi que la place des syntagmes interrogatifs à l'intérieur de celles-ci sont multiples et les contraintes syntaxiques tout comme l'identité du locuteur n'expliquent pas tout. Par conséquent, nous observerons les facteurs pragmatiques et plus particulièrement les fonctions communicatives influençant le choix de certaines structures interrogatives dans le chapitre 7.

## CHAPITRE 7 : Les interrogatives partielles : une étude pragmatique

### 7.0 Introduction

Nous avons vu dans le chapitre précédent quelles étaient les contraintes sociolinguistiques et pragmatiques qui pouvaient influencer le choix de la structure interrogative partielle. Dans ce chapitre, nous examinerons les fonctions communicatives des questions afin de voir si celles-ci ont également un rôle dans le choix de la structure<sup>79</sup>. Dans un premier temps, nous verrons quelles variantes privilégient quelles fonctions communicatives, puis, nous observerons quelles fonctions communicatives sont privilégiées par chaque structure interrogative partielle dans les données de notre corpus.

### 7.1 La fonction communicative des questions

Comme le rappelle Coveney (2002 : 123), dans toute étude variationniste, pour que les différentes variantes soient substituables les unes aux autres, il est primordial que celles-ci conservent leur fonction communicative de départ. Par conséquent, nous devons observer quelles sont les différentes fonctions communicatives existantes dans notre corpus.

#### 7.1.1 Les questions ordinaires

Sous cette appellation sont classées toutes les questions dites « ordinaires », c'est-à-dire qu'un locuteur A exprime une réelle demande d'information à un locuteur B, A ignorant, la réponse et pensant que B la connaît. En voici plusieurs exemples :

(363) DPDA43.41

Sherine : **Qu'est-ce qu'i(l) se passe maman ?**

Mère : Ton père a eu un accident / il est tombé d'un échafaudage

(364) PETI5.01

Iliès : **Tu t'appelles comment ? Tu viens d'où ?**

Talia : J(e) viens de Vieilleville / ça te dérange ?

Iliès : Moi j(e) te parle gentiment / toi tu parles gentiment ! / ce n'est pas parce que ta un pit<sup>80</sup> ici que tu peux te la raconter /il s'appelle comment, ton pit ?

Talia : Kim // pourquoi /y a un problème ?

Iliès : Non

Dans l'exemple (363), Sherine rentre à la maison et voit sa mère pleurer dans le

---

<sup>79</sup> Nous notons que toute étude pragmatique a une part de subjectivité car il est impossible de savoir quelle était l'intention réelle du locuteur.

<sup>80</sup> *Pit* est la troncation de *pitbull* ; *se la raconter* signifie *se pavaner, se vanter*

salon. Elle ne sait absolument pas ce qu'il se passe et cherche à comprendre pourquoi sa mère pleure. Ainsi, lorsque Sherine demande « qu'est-ce qu'i(l) se passe, maman ? », elle ignore la réponse et sait que sa mère, elle, pourra l'en informer. En ce qui concerne l'exemple (364), Iliès et Talia se rencontrent pour la toute première fois. Iliès ignore donc tout de cette jeune fille et cherche à en savoir plus sur son identité en lui posant des questions, dont elle seule peut lui donner les réponses.

### 7.1.2 Les questions rhétoriques

Dans cette catégorie sont classées les questions dont la réponse va de soi pour l'interlocuteur. Celui-ci utilise la tournure interrogative pour donner de l'emphase à ce qu'il veut dire. Nous avons conservé l'appellation générique de « question rhétorique », mais nos énoncés sont légèrement différents des questions rhétoriques les plus courantes telles que :

(365) Où allons-nous ?!

(366) Qui ne fait pas d'erreurs ?! (Coveney, 2002)

En effet, beaucoup de nos énoncés ont en commun le fait d'avoir un contenu faisant référence à un conflit d'opinion entre les locuteurs. C'est ce que nomme Gruber (2001 : 1833) *rhetorical opposing questions*, ou que l'on retrouve dans les études de Koshik (2003, 2005) sous l'appellation *challenging questions*. Nous n'avons pas été en mesure de trouver une étude en français traitant de ce type de question, c'est pourquoi nous adopterons l'appellation « questions rhétoriques conflictuelles » ou QRC. Les types de conflits sont évidemment de nature et de degrés différents ; cela peut aller d'une remise en cause d'une croyance (367), d'une attitude (368), à une chose dite (369) ou faite (370). Tout cela, déclenchant chez le locuteur le besoin d'exprimer une sorte de critique ou reproche, implicitement formulée sous la forme d'une question rhétorique. De par la nature de notre corpus, nous disposons d'un nombre supérieur de ce type d'énoncés par rapport à des corpus plus traditionnels ne reflétant pas autant d'expressivité.

(367) CIEL1.10.20 Tu crois quoi ?! (= tu ne crois rien, tu te trompes !)

(368) LESQ21.07 Tu t(e) prends pour qui ?! (= tu ne te prends pour personne / tu n'es personne)

(369) CIEL13.05 Pourquoi tu parles mal ?! (= Tu n'as aucune raison de parler mal)

(370) LESQ1.33.20 Pourquoi vous faites vos gamines / là ?! (= Vous n'avez aucune raison de faire vos gamines)

Dans l'extrait (371), Djamel, excédé par l'attitude de son grand-frère, Nordine, qui se drogue et qui passe ses journées à dormir, essaie de le raisonner en lui faisant

prendre conscience que c'est grâce à lui s'il peut manger. En effet, en utilisant les deux questions rhétoriques « c'est qui qui ramène de l'argent à la maison ?! » et « c'est qui qui te fait bouffer ?! », Djamel ne pose pas une « question ordinaire » comme nous l'avons vu dans la catégorie précédente. En effet, il sait très bien qui ramène l'argent et nourrit son frère puisque c'est lui-même. Cette tournure lui permet de mettre de l'emphase dans ses propos pour faire réagir son frère.

(371) RAI58.36

Nordine : C'est de sa faute à lui / c'est de sa faute à lui / ça c'est de la faute de ton fils ça !

Djamel : Tu crois que j'ai pas envie de taper ? Tu crois que j'ai pas envie de tout oublier ? **C'est qui qui ramène l'argent à la maison ?!**  
**C'est qui qui te fait bouffer ?!**

De même, dans l'exemple (372), il ne s'agit pas d'une demande d'information mais plutôt d'un reproche. En effet, le locuteur exprime, en utilisant cette QR, une assertion de la polarité opposée, c'est-à-dire : « tu n'as aucune raison de lui parler comme ça ! ». D'ailleurs, on constate qu'en produisant cet énoncé, le locuteur est très énervé car il hausse la voix et son interlocutrice l'a très bien compris puisqu'elle lui répond « mais quoi, qu'est-ce que j'ai dit ?! » pour se défendre.

(372) REV9.31

L1 : On va en boîte après ou pas ?

L2 : On fait ce que tu veux / (*s'adressant à un autre ami*) Tu viens avec nous / hein ?

L1 : Attends / *sapé*<sup>81</sup> comme il est / on rentrera nulle part

L2 : **Pourquoi tu lui parles comme ça ?! Pourquoi tu lui parles comme ça ?!**

L1 : Mais quoi / qu'est-ce (que) j'ai dit ?! C'est la vérité / t'as vu son style

### 7.1.3 Les questions exclamatives

Cette catégorie regroupe des questions qui à première vue, sembleraient être des questions rhétoriques. Tout comme pour les questions rhétoriques, le locuteur ne semble pas vouloir de réponse à sa question, cependant, celui-ci n'a pas réellement de réponse à la question qu'il exprime et tous les énoncés n'ont pas un sens conflictuel comme dans la catégorie précédente. En effet, les énoncés entrant dans cette catégorie se rapprochent plus des phrases exclamatives, tant par leur sens que par leur intonation. De plus, on constate que tous les énoncés présents dans cette catégorie ont la même structure, c'est-à-dire [SVQ] : (*C'est + quoi/qui*) + dislocation à droite introduite par un pronom démonstratif. Toutes ces différences avec la catégorie des questions rhétoriques nous

<sup>81</sup> *être sapé* (argot) signifie *être habillé*

semblent justifier la création d'une catégorie à part.

(373) BRIL1.13.20

Eli : Pourquoi t(u) as mis l(e) vison ?! / et toi / **c'est quoi, cette robe de la bar-mitsva ?!** à sa mère Chuttt ! crie pas, criez pas ! // putain / putain // mais qu'est-ce t'as mis # pourquoi t(u) as mis l(e) vison ?! Et toi / pourquoi #

Mère d'Eli : Tu m'as dis de m'habiller / tu nous as dit de nous habiller

Carole : Elles sont habillées !

Dans l'exemple (373), deux femmes des quartiers chics de Paris viennent sonner à la porte d'Eli, vivant dans une HLM, pour qu'elle garde leur petit garçon. Eli, ayant honte de sa condition sociale dit à sa mère et sa sœur de vite aller « s'habiller » avant qu'elle ouvre la porte aux deux femmes. La mère et la fille mettent ce qu'elles ont de plus chic sous la main, c'est-à-dire pour la mère : son manteau de vison et pour la sœur, sa robe de Bar Mitsva. Une fois que les deux femmes sont reparties, Eli, absolument stressée par la situation, critique sa mère et sa sœur pour avoir mis de tels vêtements. Elle dit à sa sœur « c'est quoi, cette robe de la Bar Mitsva ?! ». Évidemment, elle ne demande pas « c'est quoi ? » puisqu'elle sait que c'est une robe. Ce qu'elle veut dire, c'est « pourquoi es-tu allée mettre cette robe, ce n'est pas approprié ! ». Donc, elle ne sait pas réellement pourquoi sa sœur a choisi cette robe et pas une autre, mais ce n'est pas vraiment ce qui l'intéresse. En utilisant cette structure, elle montre son étonnement et aussi son désaccord quant au choix de sa sœur.

Dans l'extrait suivant (374), nous retrouvons la même structure [SVQ] + dislocation à droite « c'est quoi, ce truc de ouf ?! ».

(374) BRIL26.05

Lila : **C'est quoi, ce truc de ouf<sup>82</sup> ?!**

Eli : C'est pas trop Louis XIV ma coupe / là ?

Lila : mais t'es relou / tu m(e) fais pas confiance ou quoi ?!

Lila et Eli entrent dans un supermarché transformé pour la soirée en fête privée. Des hommes marchent sur les tapis roulants des caisses, ce qui étonne vraiment Lila, alors qu'Eli, elle, est plus distraite par sa coupe de cheveux. En entrant dans le supermarché, Lila dit « c'est quoi, ce truc de ouf ?! ». Elle ne demande pas réellement de quoi il s'agit, puisqu'elle sait que c'est une fête, mais elle marque son étonnement face à cet événement « hors-norme ».

Enfin, voici un dernier exemple pour illustrer cette catégorie, qui est prononcé par Vinz, dans *La Haine*. Le groupe d'amis entre chez Darty et Vinz s'affale sur le lit,

---

<sup>82</sup> *ouf* est le verlan de *fou*

écrasant le survêtement de Darty qui y était posé. Vinz constate que Darty a une nouvelle télévision mais ne la trouve pas à son goût. Il s'exclame « c'est quoi, cette télé de merde ?! ». De même que pour les deux autres énoncés précédents, nous avons la structure [SVQ] + dislocation à droite.

(375) LH21.00

Vinz : Eh Darty / **c'est quoi, cette télé de merde ?!**

Darty : Vincent / fais gaffe putain / tu fais chier

Vinz : Quoi ? c'est un survêt', arrête / tu t'es pécho une nouvelle télé / c'est quoi ça ?! / c'est de la de-mer !<sup>83</sup>

#### 7.1.4 Les questions suggestives

Les questions suggestives sont semblables à des questions ordinaires dans le sens où nous avons un locuteur A s'adressant à un interlocuteur B. Cependant, l'objet de la question n'est pas une réelle demande d'information mais plutôt une recommandation, une suggestion de la part du locuteur A.

Dans l'exemple (376) ci-dessous, Carole apprend que son amie Eli aimerait déménager dans le centre de Paris mais qu'elle a des difficultés à le faire comprendre à son père, qui est très protecteur. Carole, essaie de conseiller son amie, en lui disant « Pourquoi t(u) (n') essaies pas de parler avec lui, tranquille, posée ? ». Carole, connaissant son amie, très impulsive, ne se permet pas de lui donner un conseil direct, qui serait « tu devrais parler avec lui... » mais détourne celui-ci sous forme de question, ce qui laisse à Eli la possibilité de refuser la suggestion.

(376) BRIL1.14.41

Eli : Si / c'est la merde en fait

Carole : Tu veux retourner sur Panam ?

Eli : Non / mais y a pas que ça // c'est plein de //

Carole : C'est quoi ? C'est ton père ? Il capte pas ?

*Eli acquiesce*

Carole : Oh tu vas trouver la solution // **Pourquoi t(u) (n') essaies pas de parler avec lui ? Tranquille / posée ?**

Eli : J'ai pas la solution et puis j'peux pas //

#### 7.1.5 Les questions auto-adressées

Il arrive parfois que le locuteur s'interroge lui-même sur une situation, sur ce qu'il va dire ou faire. Le ton employé est souvent celui de la réflexion et nous voyons souvent les locuteurs pensifs, réfléchissant, lorsqu'ils émettent ce genre d'énoncés. Parfois, on pourrait douter quant à la fonction communicative de certains énoncés, entre une question auto-adressée et une question rhétorique. Néanmoins, ce qui peut nous mettre

<sup>83</sup> Pécho est le verlan de *chopé* qui signifie, dans ce contexte *eu, obtenu* ; *de-mer* est le verlan de *merde*



sur la bonne piste est le sens du verbe employé ou du contenu de l'énoncé.

(377) 100%45.12                      Qu'est-ce que je vais raconter à ma mère ?

Comme nous le savons, en utilisant une question rhétorique, le locuteur est sûr de lui, l'assertion implicite contenue dans sa question va de soi. Or, pour cet énoncé, ce n'est pas le cas. Le locuteur doute, est inquiet, il se demande réellement ce qu'il va bien pouvoir dire à sa mère.

Les questions de type « rappel » sont généralement auto-adressées et utilisées lorsque le locuteur a un petit trou de mémoire ou pour « recentrer » le sujet de conversation ; en voici un exemple :

(378) LESQ41.48

Fathi : Vous lui avez dit que pour les îles / j(e) voulais venir avec vous ?

*La mère de Krimo acquiesce*

Fathi : au fait / **qu'est-ce que j'veulais dire ?** // Il est toujours au bloc D, votre mari ? j(e) dis ça parce que / y a le mari à ma sœur / Jacki / il va se faire transférer à ce qu'il paraît / c'est ma sœur / elle me l'a dit

Dans l'extrait (378), Fathi est en bas de l'immeuble et parle à la mère de Krimo, qui, elle, se tient à la fenêtre, au 3<sup>ème</sup> étage de l'immeuble. Après les salutations et la prise de nouvelles des proches, pour changer de sujet, Fathi commence par « au fait, qu'est-ce que j'veulais dire ? ».

### 7.1.6 Les questions introductives

Dans ce type d'énoncés, le locuteur répond lui-même à sa question, dans le but de donner une explication à son interlocuteur, voire d'argumenter sur un sujet. Les questions introductives peuvent permettre au locuteur d'introduire un nouveau sujet dans la conversation. Dans l'extrait (379), du *film Entre Les Murs*, l'enseignant demande aux élèves de rédiger leur autoportrait. Mais les élèves ne sont pas très coopératifs. Selon eux, à 13 ans, ils n'ont vécu aucune expérience utile à raconter dans leur autoportrait. Pour prouver à son professeur que la vie des adolescents n'est pas passionnante, Angelica, pose la question « on fait quoi ? » et y répond immédiatement en énumérant quelques activités communes à tous les élèves.

(379) ELM31.42

M. Marin : Vous n'avez pas du tout l'air convaincu que votre vie est intéressante / j(e) sais pas #

Angelica : Monsieur / **on fait quoi ?** On va en cours / on rentre chez nous / on bouffe / on dort

De même, on notera dans l'extrait (380), la question posée par le père de famille

« ses parents, ils peuvent pas voir Laurent pourquoi ? » dont il donne immédiatement d'hypothétiques réponses.

(380) EDL17.33

Mère : Lâche-les un petit peu / on a été jeunes, nous aussi

Père : Ah bah tu la défends maintenant / [...] / **mais ses parents, ils peuvent pas voir Laurent pourquoi ?** Hein ? parce qu'il est fils d'ouvrier ? / parce que # parce qu'il est ouvrier lui-même ?

Mère : Oh mais lâche-la, cette gosse / c'est pas de sa faute si ses parents ne sont pas des ouvriers / enfin

On retrouve chez Coveney (2002 : 146), Quillard (2000 : 75) et Myers (2007) la catégorie « topic introducing question » ou « question introductrice » pour des questions auxquelles le locuteur répond lui-même aussitôt pour introduire un nouveau sujet ou pour le développer.

### 7.1.7 Les questions « écho »

Les questions écho sont des interrogatives qui reprennent en partie ou intégralement l'énoncé de l'interlocuteur précédent. Le fait d'être une question « écho » n'est pas une fonction communicative en soi, mais nous avons choisi de regrouper ce genre d'énoncés sous cette catégorie. Dans notre corpus, les questions « écho » peuvent avoir des fonctions communicatives différentes (Barbérís, 2005). En voici un exemple :

(381) CIEL44.26

Mike : Elle est conne, cette voisine / c'est pas possible

Stéphane : Qu'est-ce qu'i(l) y a Mike ? Qu'est-ce qu'i(l) t'arrive ?

Mike : **qu'est-ce qu'i(l) m'arrive ?!** I(l) m'arrive que j(e) vais les tarter, ces pauvres connes-là !

Dans l'extrait (381), on constate que Stéphane arrive « après la bataille », c'est-à-dire qu'il n'a pas assisté à la confrontation verbale entre Mike et leur voisine. C'est pourquoi, celui-ci lui demande « qu'est-ce qu'i(l) t'arrive ? », c'est-à-dire, « pourquoi es-tu si énervé ? ». Mike, très en colère, répond à son ami Stéphane en reprenant les termes de sa question : « qu'est-ce qu'i(l) m'arrive ?! I(l) m'arrive que ... ». L'hypothèse serait que Mike aurait utilisé une question écho afin de faire le point sur la situation, puisque Stéphane n'a pas assisté à la scène de conflit. Le fait de répéter la question permet de récapituler la situation bien que Mike n'explique pas l'origine de toute cette tension.

Les questions écho peuvent avoir plusieurs fonctions, comme l'explique Coveney (2002 : 151), en citant Levinson (1983) comme une demande d'explication, de reformulation, de récapitulation, ou encore pour exprimer de l'ironie, une menace, de l'incrédulité ou pour éviter un blanc dans la conversation.

Contrairement à l'exemple précédent, on constate dans l'exemple (382) que la fonction communicative n'est pas la même.

(382) CIEL17.12

Youssef : Eh Mike ! Qu'est-ce tu fous ici, toi ?! /// Mais qu'est-ce tu fous là ? Putain

Mike : **Qu'est-ce que j(e) fous là ?** Bah j(e) suis venu vous passer le bonjour mais franchement vous êtes des bâtards / c'est grâce à moi que vous avez gagné ce voyage et vous m'avez même pas invité

Alors que dans (381) l'objectif était de récapituler la situation pour expliquer son mécontentement à son ami, cette fois-ci Mike, utilise la question écho de manière ironique. En effet, grâce à lui, ses 3 amis ont gagné un voyage mais sont partis sans le prévenir ni l'inviter. Mike a donc décidé de les rejoindre directement sur leur lieu de vacances. En le voyant arriver, ses amis sont très (désagréablement) surpris et lui demande « qu'est-ce tu fous là ?! », à quoi Mike répond « Qu'est-ce que j'fous là ?! bah j'suis venu vous passer le bonjour ». Le fait que Mike reprenne la question est très ironique car cela signifie « tu oses me demander ce que je fous là ?! » et le fait d'ajouter « j'suis venu vous passer le bonjour » est un euphémisme puisque bien évidemment, il n'a pas parcouru plus de 1000km simplement pour dire bonjour à ses amis mais pour profiter, lui aussi, du séjour gagné.

(383) EDL1.20

Journaliste : et toi / par exemple / comment tu t'appelles ?

Lee : **Comment j(e) m'appelle ?** J(e) m'appelle Lee si tu veux savoir //

Journaliste : et tu travailles où ?

Lee : **j(e) travaille où ?** À l'usine

Dans l'extrait (383), nous pouvons constater que les questions écho sont exprimées dans un autre contexte. En effet, la scène se passe à l'extérieur, il y a beaucoup de vent et de nombreuses personnes sont présentes. Le journaliste pose des questions à Lee et à deux reprises, celui-ci reprend la question du journaliste. Nous pensons que cela a deux explications possibles. D'une part il y a du vent et les personnes autour de lui font du bruit, par conséquent il n'entend pas très bien et en répétant la question du journaliste, il s'assure qu'il a bien compris la question. D'autre part, il se peut que Lee ne soit pas tout à fait à l'aise face aux questions du journaliste et le fait de répéter la question, lui donne un peu plus d'assurance en lui laissant le temps de réfléchir aux propos qu'il prononcera.

## 7.1.8 Les questions indéterminées

### 7.1.8.1 Question ordinaire ou question rhétorique ?

Dans notre corpus, plusieurs énoncés sont difficiles à classer dans une seule catégorie et de ce fait, nous avons fait le choix de les classer dans la catégorie « questions indéterminées ». L'énoncé qui nous intéresse ici est celui prononcé par Yacine dans l'exemple (384).

(384) OUED12.43

*Yacine est sur un bateau en partance pour l'Algérie lorsqu'il tombe nez-à-nez avec son ami Johnny, censé être resté à Paris puisqu'il ne dispose pas de passeport.*

Yacine : **Qu'est-ce tu fous là, toi ?!**

Johnny : Bah qu'est-ce que j(e) fous là ? J(e) rentre chez moi / bon / Nadia / Najate / j(e) vous présente Yacine

En effet, il est difficile de dire si cette question est une réelle demande d'information ou une question rhétorique même en s'aidant du contexte (gestes, mimiques, intonation, réponse de l'interlocuteur, etc.). D'un côté Yacine cherche vraiment à savoir pourquoi son ami se retrouve sur le même bateau que lui, mais d'un autre côté, dans les scènes précédentes nous avons vu que Johnny ne devait pas venir avec Yacine car il ne disposait pas d'un passeport. En réagissant ainsi, Yacine pourrait dire « Tu n'as pas le droit d'être ici ! ». Cette question est donc ambiguë.

### 7.1.8.2 Autres questions indéterminées

L'exemple (385) est similaire dans son « ambiguïté » à (384) car nous pouvons hésiter entre : une question ordinaire où le locuteur s'adresserait à son interlocuteur en attendant une réponse de sa part ou une question auto-adressée, car si l'on visionne la scène, le locuteur est un peu angoissé et se trouve dans une situation difficile. Ainsi, on pourrait également penser à une question rhétorique qui aurait pour assertion « ils vont penser du mal de moi ».

(385) OUED1.04.14 Qu'est-ce qu'ils vont penser de moi au village ?

Un autre exemple de question posant un problème de classification est :

(386) LJDL7.01 Tu l'as mis où, ton chapeau de cowboy ?

Hors contexte, l'énoncé (386) ressemble à une question ordinaire. Cependant, ce n'est pas le cas car il s'agit d'une moquerie. Deux élèves sont sur une scène et doivent répéter une pièce de théâtre à la demande de leur professeur. Tous les autres élèves, spectateurs, se moquent d'eux et c'est à ce moment-là que l'exemple (386) est

prononcé. Le locuteur ne s'attend pas à une réponse et l'image du chapeau de cowboy est utilisée pour ridiculiser son camarade de classe. Par conséquent, cet énoncé n'appartient à aucune des catégories déjà établies et de ce fait est classé comme indéterminé.

## 7.2 Structures et fonctions communicatives

Dans cette section, nous verrons quelles variantes sont favorisées par chaque fonction communicative et nous observerons également quelles fonctions communicatives sont privilégiées par chaque variante dans notre corpus.

### 7.2.1 Les variantes privilégiées par chaque fonction communicative

Le tableau 7.1, nous permet d'avoir un aperçu général sur certains points qui seront abordés dans cette section : le nombre total de chaque fonction communicative ainsi que le nombre total de chaque structure interrogative. Nous observons également quelles sont les structures privilégiées par les fonctions communicatives.

	QESV		SVQ		QSV		Q=SV	seQkSV	QsekSV	QkSV	QV-CL	QV-SN	N=
<b>QO</b>	388	35%	389	35%	285	26%	7	9	13	6	2	1	<b>1100</b>
<b>QR</b>	251	46%	99	18%	168	31%	12	7	5	2	4	/	<b>548</b>
<b>QEX</b>	/		20	100%	/		/	/	/	/	/	/	<b>20</b>
<b>QE</b>	5	50%	5	50%	/		/	/	/	/	/	/	<b>10</b>
<b>QS</b>	/		/		5	100%	/	/	/	/	/	/	<b>5</b>
<b>QA</b>	4	100%	/		/		/	/	/	/	/	/	<b>4</b>
<b>QI</b>	/		2	100%	/		/	/	/	/	/	/	<b>2</b>
<b>QIN</b>	3		2		1		/	/	/	/	/	/	<b>6</b>
<b>N=</b>	<b>651</b>		<b>517</b>		<b>459</b>		<b>19</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>1695</b>

**Tableau 7.1 : Fréquence de chaque structure interrogative partielle selon la fonction communicative**

QO = Questions ordinaires ; QR = Questions rhétoriques ; QEX = Questions exclamatives ; QE = Questions écho ; QS = Questions suggestives ; QA = Questions auto-adressées ; QI = Questions introductives, QIN = Questions indéterminées

La question ordinaire est la fonction la plus fréquente du corpus, suivie de la question rhétorique. La question ordinaire privilégie les structures [QESV] (35%), [SVQ] (35%) et [QSV] (26%) par rapport aux autres structures du corpus sans qu'il y ait de distinction particulière entre les trois structures privilégiées. La question rhétorique privilégie les structures avec mot interrogatif antéposé, c'est-à-dire [QESV] (46%) et [QSV] (31%), cependant 18% des questions rhétoriques sont en [SVQ] ce qui contredit les observations de Quillard (2000) et Coveney (2012) selon qui [SVQ] pouvait difficilement apparaître avec la question rhétorique. Nos données montrent que

toutes les variantes peuvent servir comme QR<sup>84</sup>, même si l'emploi de [SVQ] pour cette fonction est moins fréquent que des questions ordinaires. Bien que peu nombreuses, on constate que la totalité des questions exclamatives sont en [SVQ].

Dans le tableau 7.1 nous avons vu quelles sont les structures privilégiées par les fonctions communicatives cependant nous constatons qu'il y a peu d'explications à donner, par exemple quant à l'usage de la question ordinaire puisque sa fréquence d'utilisation est presque équitablement répartie entre nos trois principales variantes, c'est-à-dire [QESV], [QSV] et [SVQ]. De ce fait, nous avons choisi d'étudier nos données dans le sens inverse, c'est-à-dire que nous souhaitons voir quelles sont les fonctions communicatives privilégiées par chaque variante.

### 7.2.2 Les fonctions communicatives privilégiées par chaque variante

L'étude des mots interrogatifs apporte quelques éléments de réponse de nature syntaxique quant à l'utilisation des structures interrogatives partielles. Néanmoins, nous avons observé que les contraintes syntaxiques n'expliquaient pas tout et c'est pourquoi, il semble primordial de prendre en compte la fonction communicative des questions afin d'étudier les contraintes pragmatiques qui les régissent. Nous verrons dans cette section quelles sont les fonctions communicatives privilégiées par chaque structure et nous signalerons également quels sont les syntagmes interrogatifs les plus fréquemment utilisés selon la structure et la fonction communicative (les résultats sont présentés en annexe II).

#### 7.2.2.1 La structure [SVQ]

Fonction communicative	SVQ	
	Nombre d'occurrences	Fréquence relative
Questions ordinaires	389	75.2%
Questions rhétoriques	99	19.1%
Questions exclamatives	20	3.9%
Questions écho	5	1%
Questions introductives	2	0.4%
Questions indéterminées	2	0.4%
<b>TOTAL</b>	<b>517</b>	<b>100%</b>

Tableau 7.2 : Fréquence d'utilisation de la structure [SVQ] avec diverses fonctions communicatives

##### 7.2.2.1.1 [SVQ] et la question ordinaire

75.2% des énoncés en [SVQ] ont pour fonction communicative une question ordinaire. Les mots interrogatifs les plus fréquemment utilisés en ce contexte sont *quoi*, *qui* et *où*. Observons deux exemples où l'on constate que la réponse proposée par l'interlocuteur

<sup>84</sup> Désormais, QR = question rhétorique

apporte l'information demandée par le locuteur.

(387) CIEL58.27

*Youssef, Stéphane et une amie jouent au Scrabble. Stéphane pose le mot*

« *hamberger* »

Stéphane : Voilà / 27 points

Youssef : C'est ça / 27 points / elle est bonne, celle-là / **ça veut dire quoi, « hamberger » ?**

Stéphane : Attends / déjà ça se prononce pas « hamberger » / c'est « hamburger » / c'est les sandwiches ricains qu'on achète chez McDo.

(388) VOIS01.49

Ami : Bon / **elle est où, la maquette ?**

Moussa : Tu sais quoi ?<sup>85</sup> / la maquette / en ce moment // *soupir* j(e) suis pas inspiré

Contrairement à certaines études précédentes (Coveney, 2002 ; Quillard, 2000), nous avons décidé de regrouper sous la fonction de « questions ordinaires », les énoncés émettant une demande d'éclaircissement ou d'information, pour ne pas multiplier le nombre de catégories de fonction communicative. Néanmoins, si nous observons cette sous-catégorie qu'est la demande d'éclaircissement, nous nous rendons compte que les énoncés en [SVQ] sont des demandes comportant une présupposition plus forte que celles en [QESV] (Coveney, 2012). D'ailleurs, Quillard (2000 : 203), en rappelant l'étude de Blanche-Benveniste (1997), avance l'hypothèse que les questions en [SVQ] où Q=*quoi* auraient un objectif de clarification beaucoup plus « ciblé » que la variante [QESV] où Q=*que*. Pour illustrer cette différence, nous renvoyons aux exemples ci-dessous :

(389) LH1.27.04

Vinz : Qu'est-ce que j'ai fait ? Qu'est-ce qu'il fait ? Pourquoi il se XXX ?

Saïd : Y en a marre de tes conneries / voilà ce qu'il a

Vinz : **J'ai fait quoi comme connerie ?** Qu'est-ce que j'ai fait ? j'ai fait une connerie / là ?

Saïd : Si tu veux tuer un keuf / vas-y / te gêne pas pour nous / vas-y / mais tu le feras tout seul / parce que nous, on se casse, nous / on se casse

Vinz : Ouais / bah casse-toi / Cassez-vous, tous les deux / et j'ai pas besoin de vous / de toute manière !

(390) REG32.43

*Un groupe de jeunes discutent quand L1 arrive.*

L1 : Qu'est-ce que vous foutez-là, bande de galériens ? **Qu'est-ce qu'i(l) se passe ?**

*L2 continue sa conversation et ignore la question de L1 : Tu sais la mettre ?*

*L1 au reste du groupe : EH / il parle de quoi là ?*

L3 : Des capotes

---

<sup>85</sup> La question « tu sais quoi ? » n'est pas une interrogative partielle mais totale (Coveney, 2002 : 288).

Si l'on compare les deux exemples, on se rend compte qu'il y a une présupposition plus forte avec l'énoncé en [SVQ] grâce à « comme connerie » qui vient spécifier l'objet sur lequel porte l'interrogation. À l'opposé, l'énoncé en [QESV] comporte une présupposition plus faible. D'ailleurs, on constate dans l'exemple (390) que lorsque le locuteur pose la question « qu'est-ce qu'i(l) se passe ? » [QESV], ses amis ne lui répondent pas, alors il passe à une question plus fortement présupposée « eh, il parle de quoi, là ? » en [SVQ] et il obtient une réponse. Nous pensons que l'énoncé (391) comporte une présupposition forte par rapport à (392) car un énoncé comme (392) aurait tendance à exprimer une question rhétorique (cf. *de quoi*, 7.2.2.2).

(391) Eh ! Il parle de quoi, là ?

(392) Eh ! De quoi il parle, là ?

Dans une moindre mesure, [SVQ] peut comporter une présupposition faible (393) :

(393) BRIL38.01

Mère : Bon allez / j'y vais

Eli : **Tu vas où ?**

Mère : J(e) vais au marché

Eli : Tu vas au marché habillée comme ça, toi ?

Mère : Mais j(e) vais au marché de Neuilly / enfin

Dans cet extrait, on constate que la présupposition est faible car Eli est très étonnée d'apprendre que sa mère quitte la maison à cette heure-là et habillée de cette manière.

#### 7.2.2.1.2 [SVQ] et la question rhétorique

Nous observons 19.1% d'énoncés en [SVQ] exprimant une question rhétorique. Ce résultat se trouve être très intéressant car jusqu'alors les études précédentes se sont montrées sceptiques quant à la compatibilité de cette structure avec la question rhétorique (Coveney, 1995, 2012 ; Quillard, 2000). Comme nous l'avons mentionné plusieurs fois précédemment, notre corpus est riche en énoncés très expressifs ce qui nous permet d'obtenir des données complémentaires aux études plus traditionnelles.

Les mots interrogatifs les plus utilisés dans ce contexte sont : *quoi*, *où* et *pour qui*.

(394) SQUA1.31.11

*Yasmine et La Squale marchent et parlent de l'éventuel avortement de La Squale.*

Yasmine : Si tu l'as pas fait / c'est que tu voulais vraiment le garder ?

La Squale : Non, c'est pas ça / ben j(e) sais pas / c'est que j'ai rien d'autre / si je le garde pas / **il va me rester quoi ?!**

Yasmine : Tu vas pourrir ici / avec lui

La Squale : Et si j(e) le tues / j(e) pourrirai pas ici aussi ?!



(395) LESQ27.01

*Frida refuse que Krimo soit présent pendant la répétition de la pièce de théâtre.  
Une crise éclate entre les amis.*

Lidia : Frida / franchement / t(u) as vu ce que t(u) as fait

Frida : Non mais / et toi / **tu t(e) prends pour qui ?!**

Lidia : Non / mais c'est toi qui fais ta zahef<sup>86</sup> depuis tout à l'heure

(396) SQUA21.38

*La Squale observe sa mère coiffer une dame, dans leur salon.*

Mère : Qu'est-ce que t(u) as à rester plantée là ?

La Squale : **Et toi / tu t'crois où ?!** Dans le salon de coiffure que t'auras  
jamais ?!

Mère : Fous le camp dans ta chambre

Pour Quillard (2000 : 201) certains énoncés seraient difficilement acceptables avec la structure [SVQ] pour exprimer une question rhétorique et de plus, perdraient leur fonction communicative de départ. Nous sommes d'accord avec cette affirmation jusqu'à un certain point, car par exemple, nous connaissons les contraintes syntaxiques pesant sur les morphèmes *comment* et *pourquoi*, qui défavorisent leur utilisation avec [SVQ]. Néanmoins, si nous observons les énoncés (394), (395) et (396), nous constatons que l'expression de la QR avec [SVQ], est tout à fait possible. Ainsi, il ne s'agirait pas de contraintes pragmatiques (qui sous-entendraient que [SVQ] est incompatible avec la question rhétorique) mais de contraintes syntaxiques : certains morphèmes difficilement compatibles avec [SVQ] ne peuvent pas exprimer une question rhétorique en [SVQ].

Observons les deux exemples (397) et (399) en [QSV], extraits de notre corpus, que nous allons transformer en [SVQ] en (398) et (400) :

(397) WESH38.48

Enfant1 : Wesh Kamel

Kamel : Ça va, les plus belles ? / alors Amine / Nordine

Enfant1 : Pourquoi tu restes toujours ici / avec nous dans l'escalier ?

Kamel : **Où tu veux que j'aille franchement ?!**

Enfant 1 : J'en sais rien, moi

Kamel : J'ai nulle part où aller

(398) Tu veux que j'aille où ?! [SVQ]

(399) SQUA9.16

Fille 1 : D'où tu sors ? T'es nouvelle, toi ?

Fille 2 : Il est pas mal, ton blouson / tu me le donnes ?

La Squale : Tu le touches encore / je te dérouille<sup>87</sup>

Fille 2 : Eh / **Pour qui tu t(e) prends ?!** / c'est pas ton secteur ici

<sup>86</sup> De l'arabe *zahef* qui signifie être énervé

<sup>87</sup> *Dérouiller* signifie frapper

Fille 1 : Non / mais elle a des grands frères / c'est pour ça qu'elle se la pète

(400) Tu t(e) prends pour qui ?! [SVQ]

Nous constatons que les énoncés en [SVQ] (398) et (400) conservent la fonction communicative de départ, celle d'une question rhétorique, des énoncés (397) et (399) en [QSV]. À la lecture d'un texte écrit, il est parfois difficile d'interpréter un énoncé, et c'est pourquoi il est également primordial de prendre en compte la prosodie ainsi que la gestuelle du locuteur, ce qui nous est possible grâce aux films.

Quillard (2000 : 201) remarque que pour qu'un énoncé en [SVQ] soit considéré comme rhétorique, il faut que la partie SV soit courte. Plus la partie SV sera longue, plus il sera difficile pour l'énoncé d'avoir une fonction rhétorique. En effet, si nous prenons un énoncé de plus de dix syllabes en [seQkSV] ayant pour fonction communicative une QR et que nous le transformons en [SVQ], l'énoncé obtenu (402) ne semble plus équivalent à celui de départ (401) en ce qui concerne sa structure informationnelle.

(401) FMDV1.06.37

*Lucien se fait disputer par son père après une fugue.*

Père : Mais qu'est-ce que j'ai fait pour que tu sois comme ça ? / Tu crois pas que j'en ai déjà assez avec l'autre, là ? / **Mais c'est quand que je vais avoir la paix ?! / C'est quand que tu vas arrêter tes conneries ?!**

José : C'est bon / il a tué personne

(402) Je vais avoir la paix quand ? Tu vas arrêter tes conneries quand ?

Dans notre corpus, bien que la majorité des énoncés soient assez courts, les énoncés en [SVQ], qu'ils soient rhétoriques ou non, sont plus courts que les énoncés apparaissant avec d'autres variantes. Si un énoncé en [SVQ] semble un peu plus long que la moyenne, c'est parce qu'une dislocation à gauche ou plus souvent à droite, est souvent présente.

(403) YAMA11.59 La bonne nouvelle, c'est quoi alors ?

(404) ELM18.37 C'est quand, la dernière fois que vous avez entendu quelqu'un parler comme ça ?

Enfin, nous constatons dans notre corpus que les questions rhétoriques sont plus souvent exprimées avec les structures [QESV] ou [QSV]. D'après Quillard (2000 : 202) certains énoncés pourraient être considérés comme quasiment figés, ce qui rend difficile mais pas impossible l'utilisation de [SVQ] dans ce contexte. Pour illustrer l'utilisation d'une QR figée en [QESV], Quillard (2000 : 202) utilise l'exemple (405) :

- (405) N : Franchement tu tombes sur une maison pareille mais dis donc  
mais mais **qu'est-ce que tu veux de plus ?!**  
V : C'est ce que je t'expliquais la dernière fois

Or, selon nous, l'exemple proposé en (405) pourrait très bien être glosé en [SVQ], tout en conservant sa fonction communicative de départ qui est celle d'une question rhétorique :

- (406) Tu veux quoi de plus ?

Prenons un énoncé de notre corpus qui semble être une expression figée en [QESV] :

- (407) RAI13.07

Aziz : Casse-toi ! Tu pues ! *rires*

Djamel : Pourquoi tu leur parles comme ça, toi ?! C'est pas du bétail !  
C'est pas de la viande !

Aziz : **Mais qu'est-ce t(u) y connais, aux meufs, toi ?!**

Mouss : Il a raison ! T(u) es relou ! Ces meufs elles étaient sympas / elles nous ont rendu service

L'énoncé mis en relief (407), pourrait, de prime abord, sembler figé car il est construit sur le modèle *qu'est-ce tu connais à... .* Mais [SVQ] est tout à fait acceptable et équivalent du point de vue communicatif :

- (408) Tu connais quoi aux meufs, toi ? (= rien !)

#### 7.2.2.1.3 [SVQ] et les questions exclamatives

Nous rappelons que les questions exclamatives sont très proches des questions rhétoriques dans le sens où le locuteur émet implicitement une assertion emphatique, cependant celle-ci témoigne plutôt de l'étonnement (positif ou négatif) du locuteur. Cette fonction communicative semble avoir été omise des études précédentes et cela pourrait s'expliquer par deux facteurs : soit les chercheurs n'ont pas constaté de tels énoncés dans leur corpus, soit ils les ont peut-être classés dans la catégorie des questions ordinaires. En effet, concernant ce deuxième point, il est tout à fait possible, en ne lisant que la transcription que le chercheur ne comprenne pas la fonction exclamative de l'énoncé.

- (409) C'est quoi, ce truc de ouf ?!

Observons l'énoncé (409) tout d'abord hors contexte, puis en contexte (410), repris de (374). Il est vrai que hors contexte, il est difficile d'être sûr de la fonction communicative de l'énoncé. À première vue, si l'on n'a pas connaissance des questions exclamatives, cet énoncé a la forme d'une question ordinaire que l'on pourrait gloser par *Qu'est-ce que c'est (que) ce truc de ouf ?* qui interrogerait sur la nature de « ce truc

de ouf ». Mais ce n'est pas le cas ici, comme expliqué dans 7.1.3.

(410) BRIL26.05

Lila : **C'est quoi, ce truc de ouf ?!**

Eli : C'est pas trop Louis XIV, ma coupe / là ?

Lila : mais t'es relou / tu m(e) fais pas confiance ou quoi ?!

Il est intéressant de constater que dans notre corpus, ces questions exclamatives revêtent toutes la même forme :

(411) LH21.00 C'est quoi, cette télé de merde ?! (déjà présenté en (375))

(412) RAI8.45 C'est quoi, cette bande de tnaï<sup>88</sup> ?!

(413) DEM01.45 C'est quoi, ce délire ?!

(414) VENG1.04.10 C'est quoi, cette odeur ?!

Une variante en [QESV] serait possible mais perdrait de son impact par sa longueur et sa lourdeur :

(415) Qu'est-ce que c'est, cette télé de merde ?!

Cette structure est donc caractéristique d'une syntaxe expressive : le fait d'utiliser [SVQ] cible le syntagme interrogatif, en le mettant en position post-verbale et ajoute de l'emphase à l'énoncé. À cela s'ajoutent le déterminant démonstratif qui vise l'objet de l'étonnement et parfois un nom ou un adjectif introduit par *de* qui vient le qualifier de manière positive ou négative.

Nous n'avons pas d'énoncé de ce genre où Q=*qui* mais nous pensons que cela est possible dans la mesure où la personne ciblée serait « dénigrée » :

(416) C'est qui, ce débile ?!

Dans l'exemple ci-dessus, le groupe nominal disloqué ajoute une signification expressive plutôt que descriptive.

#### 7.2.2.1.4 [SVQ] et les questions introductives

Nous n'avons obtenu que deux énoncés exprimant une question introductive dans notre corpus, cependant il nous semble important de rappeler quelques points intéressants liés à cette fonction. Comme constaté par Quillard (2000 : 234), la structure [SVQ] semble être privilégiée par cette fonction. Les deux énoncés ont déjà été présentés comme (379) et (380) dans 7.1.6.

(417) ELM31.42

M. Marin : Vous n'avez pas du tout l'air convaincu que votre vie est intéressante / j(e) sais pas #

Angelica : Monsieur / **on fait quoi ?** On va en cours / on rentre chez nous /

---

<sup>88</sup> De l'arabe *tnah* qui signifie *idiot* (le locuteur n'est pas d'origine maghrébine et utilise ce mot par imitation), (Goudaillier, 1997b : 281-282).

on bouffe / on dort

(418) EDL17.33

Mère : Lâche-les un petit peu / on a été jeunes, nous aussi

Père : Ah bah tu la défends maintenant / [...] / **mais ses parents, ils peuvent pas voir Laurent pourquoi ?** Hein ? parce qu'il est fils d'ouvrier / parce que # parce qu'il est ouvrier lui-même ?

Mère : Oh mais lâche-la cette gosse / c'est pas de sa faute si ses parents ne sont pas des ouvriers / enfin

Nous renvoyons à la section sur les fonctions communicatives pour plus d'explications sur ces énoncés (cf. 7.1).

#### 7.2.2.1.5 [SVQ] et les questions écho

50% des dix questions écho du corpus sont en [SVQ], l'autre moitié étant en [QESV]. Contrairement à Quillard (2000) et Coveney (2002), nous ne pensons pas qu'une question écho doive nécessairement être identique à la proposition du tour précédent. En effet, même si c'est ce cas que l'on rencontre le plus souvent, Noh (1998) et Iwata (2003) ont expliqué qu'une question écho pouvait également être une représentation partielle de la proposition précédente.

Quillard (2000 : 206) note qu'avec une question écho, l'inversion est impossible et qu'au contraire, [SVQ] est tout à fait légitime, ce qui vient contredire les « puristes » de la langue française qualifiant de « familier » ou de « populaire » la structure [SVQ]. En effet, des énoncés tels que (420) ou (422) semblent d'une acceptabilité marginale et par conséquent [SVQ] est tout à fait légitime.

(419)<sup>89</sup> L1 : ah ouais c'est à cause de la marge bénéficiaire

L2 : c'est à cause de quoi ?

(420) ? À cause de quoi est-ce ?

(421) L1 : Il vise la place à G.

L2 : Ben attends et G il vise la place à qui ?

(422) ? À (de) qui vise-t-il la place ?

	SVQ (N= 517)	QU- frontal (N = 1153) (QESV, QSV, QkSV ...)	TOTAL	% SVQ
Questions ordinaires	389	702	1091	35.6%
Questions rhétoriques	99	442	541	18.3%
Questions exclamatives	20	0	20	100%
Questions écho	5	5	10	50%
Questions introductives	2	0	2	100%
Questions indéterminées	2	4	6	33.3%

**Tableau 7.3 : Fréquence d'utilisation de la structure [SVQ] avec diverses fonctions communicatives par rapport aux structures avec syntagme interrogatif frontal.**

<sup>89</sup> Les exemples (419) à (422) sont extraits de Quillard (2000 : 206).

Enfin, nous proposons dans le tableau 7.3, une comparaison entre [SVQ] et les structures interrogatives partielles dont le syntagme interrogatif est en position « frontale », c'est-à-dire, en tête de phrase, dans le but d'avoir une vision plus générale de l'utilisation de [SVQ]. On constate que dans notre corpus, les questions exclamatives et introductives sont exclusivement utilisées avec [SVQ] mais nous n'avons que deux exemples de questions introductives. On observe également que les questions rhétoriques ne sont pas privilégiées par [SVQ] mais qu'elles sont néanmoins possibles.

#### 7.2.2.1.6 Bilan sur la structure [SVQ]

- La structure [SVQ] comporte une présupposition plus forte que [QSV], [QESV] etc.
- Dans notre corpus, elle est la seule structure partielle à pouvoir exprimer une fonction exclamative
- Elle est possible avec les questions rhétoriques
- Sa partie sujet/verbe tend à être particulièrement courte

#### 7.2.2.2 La structure [QSV]

Fonction communicative	QSV	
	Nombre d'occurrences	Fréquence relative
Questions ordinaires	285	62.1%
Questions rhétoriques	168	36.6%
Questions suggestives	5	1.1%
Questions indéterminées	1	0.2%
<b>TOTAL</b>	<b>459</b>	<b>100%</b>

Tableau 7.4 : Fréquence d'utilisation de la structure [QSV] avec diverses fonctions communicatives

##### 7.2.2.2.1 [QSV] et les questions ordinaires

Dans notre corpus, la structure [QSV] est majoritairement utilisée pour des questions ordinaires et apparaît plus fréquemment avec les mots interrogatifs *pourquoi* et *comment*. Comme vu précédemment et rappelé par Quillard (2000 : 208), l'utilisation de la structure [QSV] serait plus d'ordre syntaxique que pragmatique. En effet, nous savons que les deux syntagmes interrogatifs *pourquoi* et *comment* s'emploient assez difficilement avec la structure [SVQ] et peu souvent avec [QESV], ce qui ne laisse que peu d'alternatives quant au choix de la structure. Cependant, on constate qu'un petit nombre d'énoncés (24/125) avec *où* conserve la structure [QSV] plutôt que [SVQ], structure plus fréquente habituellement avec ce mot interrogatif. Ainsi, nous nous demandons pourquoi le locuteur a fait le choix d'utiliser dans ces cas précis [QSV] et non [SVQ]. Considérons les exemples suivants :

(423) DPDA4.28  
*Liyah sort de sa chambre*  
Père : **Où tu vas ?**  
Liyah : j(e) vais voir Marie  
Père : À cette heure-là ?!

(424) DBDF5.29  
*Bruno est au téléphone avec sa mère*  
Mère : Y avait du monde à l'enterrement de mémé ?  
Bruno : Non pas beaucoup  
Mère : Tu verras comme tu vas être heureux avec moi / on sera ensemble tous les deux / même si je ne suis pas là très souvent / tu es triste ?  
Bruno : Non / **mais où j'veis dormir ?**  
Mère : Dans la pièce au fond du couloir

Dans les exemples (423) et (424), les locuteurs introduisent une nouvelle information dans la conversation et par conséquent celle-ci ne peut pas être fortement présupposée. Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, [QSV] est privilégiée.

On observe que sur les 24 énoncés en [QSV] dans lesquels Q=où, 16 sont assez courts (moins de 5 syllabes) sans dislocation à droite ni à gauche, alors qu'avec [SVQ], 68 énoncés sur 111 contiennent une dislocation à droite, plus rarement à gauche, ce qui fournit plus d'information.

(425) ZEFIL50.43      Elles sont où, les bobines ?  
(426) VENG20.28      Alors il est où, Zahef ?

Bien que l'information « SV » dans « SVQ » est fortement présupposée, le locuteur considère qu'il est nécessaire d'utiliser une dislocation à droite pour rappeler à son interlocuteur à quoi/qui réfère le sujet clitique.

Ainsi, comme nous l'avons observé jusqu'à présent, la structure [SVQ] serait privilégiée lorsque la présupposition est plus forte et par conséquent, lorsque la présupposition est moins forte, elle se fait plus facilement avec [QSV].

#### 7.2.2.2.2 [QSV] et les questions rhétoriques

Dans le corpus de Quillard (2000 : 208), la structure [QSV] est moins privilégiée avec la question rhétorique, ce qui n'est pas le cas dans notre corpus. En effet, 36.6% des occurrences de [QSV] sont des questions rhétoriques. À titre comparatif, 38.5% des occurrences de [QESV] sont des questions rhétoriques. Par conséquent, on peut dire que [QSV] est fréquemment utilisée pour exprimer une QR. En ce qui concerne les emplois de *pourquoi* (427) et *comment* (428), nous savons que l'emploi de [QSV] est motivé plus par une contrainte syntaxique qu'un choix pragmatique.

(427) MA6T57.11

L1 : Et tes copines, elles sont comment ?

L2 : **Pourquoi tu parles avec nous, toi ?!** Elles sont réservées !

(428) BITUM9.50

A : Regardez les gars / j(e) vais vous apprendre un truc /vous voyez les livreurs de pizzas là-bas ? / vous croyez que c'est des pizzas qu'i(ls) livrent ? / regardez bien (*on voit un livreur de pizzas échanger une pizza contre une grosse liasse de billets*) Ils travaillent pour Diop !

B : **Comment tu sais ça, toi ?!**

A : T'inquiète /// Quoi ? / ça vous en bouche un coin<sup>90</sup> / bande d'enfoirés !  
(*rires*)

L'utilisation du syntagme interrogatif *de quoi* a retenu notre attention puisque nous avons 23 énoncés exprimant la question rhétorique en *de quoi*, dont 21 sont des QR en [QSV], comme on le voit dans l'exemple (429) :

(429) RAI8.52

Djamel : Arrête de la faire chier, ta sœur

Mezz : **De quoi tu t(e) mêles ?!**

Djamel : Tu lui reproches quoi ? Qu'elle veuille s'amuser / c'est ça ?

Mezz : T(u) as une sœur, toi ? Non / alors pourquoi tu parles ?! / Ferme ta gueule !

Djamel : Attendez-moi là / j(e) reviens

#### 7.2.2.2.3 [QSV] et les questions suggestives

Bien que ces énoncés ne soient qu'au total de 5, nous avons souhaité créer une catégorie bien distincte car ils sont tous en [QSV]. Ces cinq énoncés apparaissent avec le syntagme interrogatif *pourquoi*, comme dans l'exemple (376) (dans 7.1.4) et dans (430).

(430) HEX1.01.50

Karim : Dis moi un peu / tu es XXX avec Ali ? **Pourquoi t(u) en fais pas quelque chose ?**

Slimane : parce que j'ai des problèmes / et que je suis pas assez fort pour les affronter

Nous observons quelques contraintes syntaxiques pesant sur les questions suggestives. Tout d'abord, il semblerait qu'elles n'apparaissent qu'avec le syntagme interrogatif *pourquoi* et par conséquent sont exclues de la structure [SVQ]. Ensuite, nous relevons que la négation est présente à chaque énoncé, et la combinaison de *pourquoi* + *pas* permet d'adoucir l'acte menaçant que pourrait être le « conseil » donné sous forme de question. L'utilisation d'une telle question permet au locuteur de détourner un éventuel acte menaçant qui au départ aurait pu être formulé à l'aide d'un impératif comme dans les exemples (431) et (432) (basés sur les exemples (430) et

---

<sup>90</sup> *Ça vous en bouche un coin* signifie *ça vous étonne*



(376)).

(431) Fais-en quelque chose !

(432) Essaie de parler avec lui !

#### 7.2.1.2.4 Bilan sur la structure [QSV]

- Elle est souvent utilisée avec des questions rhétoriques en *pourquoi*, *comment* pour des raisons syntaxiques.
- Elle est utilisée pour des raisons pragmatiques avec *de quoi* pour exprimer une question rhétorique.
- Elle est privilégiée par les questions suggestives.

#### 7.2.2.3 La structure [QESV]

Fonction communicative	QESV	
	Nombre d'occurrences	Fréquence relative
Questions ordinaires	388	59.6%
Questions rhétoriques	251	38.56%
Questions écho	5	0.77%
Questions auto-adressées	4	0.61%
Questions indéterminées	3	0.46%
<b>TOTAL</b>	<b>651</b>	<b>100%</b>

**Tableau 7.5 : Fréquence d'utilisation de la structure [QESV] avec diverses fonctions communicatives**

Nous pensons que l'étude pragmatique de la structure [QESV] est à traiter selon deux axes. Le premier est lorsque  $Q=que$  et le deuxième lorsque  $Q \neq que$ . En effet, sur les 651 occurrences de [QESV], 636 sont avec le syntagme interrogatif *que*, soit 97.7% des occurrences de [QESV] (cf. tableau 5.3). Il sera intéressant de voir les facteurs qui motivent le choix de [QESV], lorsque  $Q \neq que$ . Certains ont proposé que ce choix est souvent motivé par la politesse (Coveney, 2002).

##### 7.2.1.3.1 [QESV] et la question ordinaire

59.6% des énoncés en [QESV], tous syntagmes interrogatifs confondus, sont des questions ordinaires.

Lorsque  $Q=que$ , les énoncés en [QESV] ayant pour fonction une question ordinaire ont, semble-t-il, une présupposition peu forte (cf. (433) et (434)). Nous avons vu précédemment qu'en utilisant [SVQ] le locuteur formulait une demande avec une forte présupposition alors qu'avec [QESV], cela semble être l'opposé.

(433) BRIL15.55      Qu'est-ce qu'(il) y a ?      [QESV]

(434) DOUC1.02.26      Qu'est-ce que vous faites ?      [QESV]

Cela signifie-t-il qu'un énoncé en [QESV] avec  $Q \neq que$ , comporte également une

présupposition moins forte que l'équivalent avec [SVQ] ? Observons l'exemple suivant :

(435) REV1.07.48

Soraya : Comment on va faire quand vous allez commencer les spectacles ? **Quand est-ce qu'on se verra si tu joues tous les soirs ?**

Ixe : Écoute / je sais pas / j(e) peux pas te faire un planning / j(e) suis désolé

Notre hypothèse de départ était que, lorsque Q=*que* pour [QESV], la demande comporte une faible présupposition. Cette hypothèse semble également s'appliquer pour Q≠*que*. Dans l'énoncé (435), la première proposition de la phrase interrogative comporte une faible présupposition « Quand est-ce qu'on se verra ? » et la deuxième proposition vient la préciser par l'ajout de « si tu joues tous les soirs » et cela sous-entend « on ne pourra jamais se voir puisque tu joues tous les soirs ». De ce fait, la partie SV « on se verra », de la première proposition est faiblement présupposée.

(436) SMAL1.02.55

Pierrot : Merde / il m'a piqué 2000 balles

Simone : Allons bon // mais parle, toi, bourrique ! // **Où est-ce qu'il est, Robert ?** il t'a bien dit quelque chose

Lulubelle : c'est un secret

(437) Où il est, Robert ? [QSV]

Dans (436), Robert, a volé 2000 francs à Pierrot, et Lulubelle (âgée de 6 ans) était présente lors du vol. Simone essaie d'en savoir plus en interrogeant Lulubelle. Sa première tentative est assez brusque « parle, toi, bourrique ! » car elle utilise un impératif ainsi qu'une insulte. Voyant que sa méthode ne fonctionne pas car Lulubelle ne répond pas, Simone utilise la variante [QESV] et une intonation plus douce, face à Lulubelle qui détient toutes les informations et, est en position de force malgré son jeune âge. On constate que la stratégie de Simone est d'être la plus gentille possible avec Lulubelle pour la faire parler et par conséquent, elle utilise [QESV]. Si la variante [QSV] avait été utilisée (437), la demande aurait été plus directe et sûrement moins polie. De ce fait, l'utilisation de [QESV] où Q≠*que*, peut-être expliquée pour des raisons de politesse.

Nous constatons que dans nos données, les syntagmes interrogatifs utilisés avec [QESV], lorsque Q≠*que*, se composent tous d'une syllabe (*où*, *qui* et *quand*) mis à part un énoncé en *pour qui* :

(438) JEUN45.34

*Gwen et Angela demandent un renseignement à une passante dans la rue*

- Gwen : **Où est-ce qu'on peut trouver des immeubles en plein milieu de la campagne ?**
- Passante : En plein milieu de la campagne ? *indiquant le chemin sur la carte routière* Bah alors là / il faudrait que vous preniez la route / là / la route qui est là et que vous alliez en direction de Chenaux

(439) BRIL17.33

*La petite sœur d'Eli entre dans la chambre, allume la stéréo alors qu'Eli s'apprêtait à aller se coucher.*

Eli : Éteins là / j(e) vais dormir

B : Non / j(e) crois pas non / **Quand est-ce que j' récupère ton lit ?**

Eli : Mais dégage

B : J(e) les avais collés pour faire un grand lit / c'était trop bien

Eli : Ok ta gueule / Éteins

Dans ces deux exemples, on constate qu'il s'agit d'une demande polie car dans (438) Gwen demande son chemin à une inconnue et dans (439) une jeune fille s'adresse à sa grande-sœur de manière courtoise, alors que cette dernière est très énervée. De plus, dans (439), la structure alternative [QSV] est peu probable à cause de l'emploi du mot interrogatif *quand*. En revanche, nous verrons dans la section suivante avec *qui* (441) et *pour qui* (442), il s'agit de questions rhétoriques exprimant une assertion emphatique. Par conséquent, nous supposons que lorsque la structure [QESV] est utilisée avec un mot interrogatif autre que *que*, c'est soit pour exprimer la politesse, soit pour une assertion emphatique. Ainsi, un locuteur qui souhaiterait adoucir un acte menaçant pour la face de son interlocuteur préférera [QESV] à [QSV]. On sait déjà que la structure [ESV] dans un énoncé tel que (440) correspond à une demande polie (Vigner, 1978 : 88, cité par Elsig, 2009).

(440) Est-ce que je peux avoir le sel ?

Comme l'explique Coveney (2002 : 231), la structure [QESV] peut être utilisée avec presque tous les mots interrogatifs. Néanmoins, puisque les locuteurs essaient en général de parler le plus économiquement possible, il semblerait qu'ils évitent la structure [QESV] avec les mots interrogatifs autres que *que/quoi* en raison de la redondance de *est-ce que*. Il explique également qu'on peut la considérer comme une structure polie dans la mesure où *est-ce que* sert à adoucir un acte menaçant (2002 : 232).

#### 7.2.2.3.2 [QESV] et la question rhétorique

La structure [QESV] est bien connue pour être privilégiée avec la question rhétorique. C'est le cas dans notre corpus puisque 38.5% des énoncés en [QESV] ont pour fonction

communicative une QR.

Les questions rhétoriques en [QESV] sont majoritairement avec *que* (246 énoncés) contre quatre énoncés avec *qui* (441) et 1 avec *pour qui* (442).

(441) VOIS3.21

L1 : Arrête de te la raconter / j(e) l'ai fait mon taff / **Qui est-ce qui a fait les packagings<sup>91</sup> ?! Qui est-ce qui s'est occupé des featurings ?!** Non mais attends ! (= *c'est moi !*)

(442) DOUC3.22

*Farida et sa sœur se disputent. Farida s'est rendue compte que sa sœur, Souad, lui avait emprunté des sous-vêtements.*

Farida : Ça n'a rien à voir avec l'hygiène / c'est simplement antinomique avec les vies qu'on mène / je peux travailler en paix ?

Souad : Anti quoi ?

Farida : Si tu veux jouer les Françaises / apprends au moins leur langue / tu sais y a pas que les cuisses qui s'ouvrent / y a aussi l'esprit

Souad : Non mais attends / **pour qui est-ce que tu m(e) prends là / petite poufiasse?! (= tu me prends pour une idiote !)**

Mère : Vous allez arrêter de vous disputer !

Dans notre corpus, [QESV] et [QSV] sont fortement utilisées pour exprimer la question rhétorique. Leur principale distinction se fait sur le choix du mot interrogatif. Comme nous l'avons vu, [QSV] est soumise à une contrainte syntaxique et c'est pourquoi *comment* et *pourquoi* s'utilisent presque exclusivement avec cette structure pour l'expression de la question rhétorique. Avec [QESV] ces deux syntagmes auraient tendance à exprimer une demande polie.

Lorsque Q=*que/quoi*, la différence d'utilisation entre [QESV] et [SVQ] semble s'expliquer par la force relative de la présupposition des éléments SV :

(443) SQUA53.29	Qu'est-ce que tu fous là ?	[QESV]
(444)	Tu fous quoi, là ?	[SVQ]
(445) VENG6.27	Vous m(e) faites quoi, là ?	[SVQ]
(446)	Qu'est-ce vous m'faites, là ?	[QESV]
(447) ELM51.55	Vous croyez quoi ?!	[SVQ]
(448)	Qu'est-ce vous croyez ?	[QESV]

Avec [SVQ], la partie accentuée de l'énoncé est occupée par le syntagme interrogatif, non pas par le SV(C)<sup>92</sup>, qui est plus fortement présupposé comme étant une information déjà connue. Mais avec [QESV], une partie du SV(C) est dans la partie accentuée de l'énoncé et, est donc moins fortement présupposé.

Avec [QESV] en (443), il semblerait que le locuteur insiste sur le verbe « fous »,

<sup>91</sup> *Un packaging* signifie *une présentation* (en l'occurrence ici de la pochette d'un disque); *un featuring* est par exemple, la participation d'un artiste à une chanson

<sup>92</sup> SV(C) = sujet + verbe + complément (éventuel)

alors qu'avec [SVQ] en (444), le locuteur met l'accent sur le mot interrogatif.

#### 7.2.2.3.3 [QESV] et les questions écho

Comme déjà indiqué, notre corpus contient 10 questions écho au total, 5 étant en [SVQ], les 5 autres en [QESV]. Cette répartition des énoncés étant équitable, il nous faut comprendre s'il existe des raisons pragmatiques derrière ces emplois.

(449) CIEL44.26 (déjà présenté en (381))

Mike : Elle est conne, cette voisine / c'est pas possible

Stéphane : Qu'est-ce qu'i(l) y a Mike ? Qu'est-ce qu'i(l) t'arrive ?

Mike : **qu'est-ce qu'i(l) m'arrive ?!** I(l) m'arrive que j(e) vais les tarter ces pauvres connes-là !

(450) CIEL17.12

Youssef : Eh Mike ! Qu'est-ce tu fous ici, toi ?! /// Mais qu'est-ce tu fous là ? / Putain

Mike : **Qu'est-ce que j(e) fous là ?!** Bah j(e) suis venu vous passer le bonjour mais franchement vous êtes des bâtards / c'est grâce à moi que vous avez gagné ce voyage et vous m'avez même pas invité

Malgré le petit nombre d'énoncés, il semblerait que dans notre corpus, les questions écho en [QESV] soient plus fréquemment des QR (dans (449) et (450)). Nous pensons que cela s'explique par le fait que [QESV] ajoute de l'emphase et de l'insistance grâce à *est-ce que* et comme nous l'avons déjà mentionné, la question rhétorique privilégie la structure [QESV].

#### 7.2.2.3.4 [QESV] et les questions auto-adressées

Les questions auto-adressées du corpus, au nombre de seulement 4, prennent toutes la forme [QESV], par exemple (déjà présenté en (378)) :

(451) LESQ41.48

Fathi : Vous lui avez dit que pour les îles, j'voulais venir avec vous ?

(*La mère de Krimo acquiesce*)

Fathi : Au fait / **qu'est-ce que j(e) voulais dire ?** Il est toujours au bloc D /votre mari ?

Nous pensons que cela est lié à des contraintes aussi bien pragmatiques que syntaxiques. En effet, ici [QSV] serait impossible dans (451) (cf. (452)) et [QV-CL] serait trop formelle pour la situation (cf. (453)). En ce qui concerne [SVQ], la présupposition serait trop forte pour cette question auto-adressée (454) (bien que parfois [SVQ] puisse être utilisée pour des questions auto-adressées comme dans (455)).

(452) \* Quoi je voulais dire ?

(453) Que voulais-je dire?

(454) ? Je voulais dire quoi ?

(455) Alors, j'en étais où, là ?

#### 7.2.2.3.5 Bilan sur la structure [QESV]

- La structure [QESV] est privilégiée quand la présupposition est moins forte.
- La structure [QESV] a une fonction de politesse négative (*est-ce que* comme adoucisseur), étant plus formelle que [QSV] et [SVQ].

#### 7.2.2.4 Les structures [Q=SV], [seQkSV], [QsekSV] : Q=qui

Puisque nous ne disposons que de peu d'occurrences pour chacune de ces structures, 19 pour [Q=SV], 16 pour [seQkSV] et 18 pour [QsekSV], nous avons fait le choix de les étudier en les comparant les unes aux autres lorsque Q=*qui* car c'est avec ce syntagme interrogatif qu'elles sont les plus fréquentes.

##### 7.2.2.4.1 La question ordinaire

Les résultats obtenus ne sont pas suffisants pour comparer ces trois structures d'un point de vue quantitatif. En effet, pour la question ordinaire, 7 énoncés sont en [Q=SV], 6 en [seQkSV] et 11 en [QsekSV]. Cependant, il est possible d'émettre quelques hypothèses quant à leur utilisation d'un point de vue pragmatique. Considérons les exemples suivants :

(456) VENG45.28

L1 : C'est un euro

L2 : Comment ça, un euro / la famille ? On est même pas à cent pas du bloc là !  
(*se tourne vers un groupe de jeunes*) **EH ! La famille, qui a un euro ?**

*Personne ne répond*

(457) VOIS8.59

*Lors d'une réunion de voisinage, Madame Patisson s'est endormie.*

Mme Macer : Voilà / Bon / je pense que nous pouvons lever la séance / Bon /

**Qui réveille Madame Patisson ?**

M. Macer (*vers Mme Patisson*) : Madame Patisson / c'est fini

On pourrait paraphraser les énoncés (456) et (457) comme ceci :

(458) Qui a un euro ? = Est-ce que quelqu'un a un euro ? Si oui, donnez-moi en un.

(459) Qui réveille Madame Patisson ? = Est-ce que quelqu'un peut/veut réveiller Mme Patisson ? Si oui, faites-le.

Les locuteurs des énoncés (456) et (457) présupposent que quelqu'un a un euro et que quelqu'un va se porter volontaire pour réveiller Madame Patisson et ils expriment également une requête implicite. Néanmoins, il se peut que la présupposition soit incorrecte. En revanche, avec [QsekSV] en (460) et [seQkSV] en (461), ils

sembleraient que les présuppositions soient plus fortes et vérifiées car elles se réfèrent au contexte précédent :

(460) DPDA1.34.16

Père : Pourquoi tu veux faire ça ? C'est pas un métier !

Fille : Parce que quand je grandirai / tu me regarderas plus / alors je serai obligée de faire comme Sherine pour que tu me voies

Père : **Qui c'est qui t'a dit ça ?**

Fille : C'est Sherine qui m'a dit ça

(461) BITUM35.24

L1 : Hey Ray / (il) y a moyen que tu me dépannes ? j(e) suis en galère

Ray : **C'est qui qui lui a donné mon blase<sup>93</sup> ?**

Malik : C'est Keith

À la différence de (456) et (457), avec les énoncés (460) et (461), on observe des demandes concernant un acte connu ayant déjà eu lieu et le locuteur s'interroge sur l'identité de l'agent de cet acte, la présupposition est donc très forte. Effectivement, si l'on regarde plus en détail l'énoncé (460), *ça* renvoie à une parole prononcée par quelqu'un dont on cherche l'identité, et pour (461) on sait que quelqu'un lui a donné son *blase* (= son prénom) car le jeune homme (L1) l'a abordé en l'appelant *Ray*. Donc, on peut en conclure que [Q=S V] utilisée comme question ordinaire comporte une présupposition moins forte, car elle peut s'avérer incorrecte alors que les structures [QsekSV] et [seQkSV] sont plus emphatiques car elles mettent en relief une action ayant été réalisée. Dans son corpus, Quillard (2000 : 229) observe que la structure [Q=S V] est utilisée dans un contexte plus formel contrairement à [QsekSV] et [seQkSV] qui sont utilisées dans un contexte familial. On peut supposer que, dans un contexte plus familial, les locuteurs, se connaissant mieux, ont davantage tendance à faire des présuppositions plus fortes, en raison du savoir partagé.

#### 7.2.2.4.2 Question rhétorique

Contrairement à la question ordinaire, il semblerait que [Q=S V] soit un peu plus fréquemment utilisée en tant que question rhétorique dans notre corpus, par rapport à [seQkSV] et [QsekSV]. Considérons les exemples suivants :

(462) DPDA30.04 Qui t'as dit de prendre ma robe ?!

(= Personne ne t'a dit de prendre ma robe !)

(463) HEX16.12 C'est qui qui a filé toute la boisson à l'œil à toute la cité ?!

(= c'est toi !)

(464) HEX40.49 Qui c'est qui fout rien ici ?! (= c'est toi !)

Puisqu'ici nous avons affaire à des questions rhétoriques, nous savons que par

---

<sup>93</sup> *Blase* (vient de *blason*) signifie *prénom*

définition, la QR est équivalente à une assertion de polarité opposée (cf. chapitre 8), ce qui nous amène très souvent à obtenir des assertions de type « personne n'a fait X » (X = une action). Néanmoins, si nous observons les différentes assertions formulées entre parenthèses, nous constatons que pour les structures [seQkSV] et [QsekSV], l'assertion n'est pas de polarité opposée mais, met en relief l'identité de la personne sur laquelle porte la pseudo interrogation.

#### 7.2.2.5 [seQkSV] et [QsekSV]

Ces deux structures sont des clivées (Myers, 2007 : 33). Comme nous venons de le voir, ce sont des structures emphatiques donc elles ont un objectif de mise en relief d'une information. Pour la structure [QsekSV], lorsque la fonction communicative est une question ordinaire, Myers (2007 : 174) parle de structure familière montrant un réel intérêt du locuteur pour la réponse. Coveney (2012), lui, présente la structure [QsekSV] comme une variante d'*est-ce que*<sup>94</sup>.

(465) [QESV] Où est-ce qu'ils sont partis ? (Coveney, 2012)

(466) [QsekSV] Où c'est qu'ils sont partis ?

Si [QsekSV] serait à rapprocher de [QESV], on pourrait en déduire que dans les questions ordinaires, son usage en contexte familier aurait tendance à montrer l'intérêt du locuteur pour la réponse à sa question, par l'utilisation du « cliveur » (Druetta, 2009 : 101) *c'est*. Puisque la structure [QESV] avec *Q≠que* semble être associée à une demande polie dans notre corpus, [QsekSV] serait sont équivalent dans un contexte moins formel.

(467) HAR27.41

*Un groupe de jeune squatte l'entrée d'un immeuble lorsqu'un des voisins leur lance une bouteille en verre vide pour les faire partir.*

L1 : **Où c'est qu'on va aller maintenant ?** On va chez toi ?

L2 : Ah non / pas dans les caves / ça pue

L'exemple (467) est le seul de notre corpus en [QsekSV], exprimant une question ordinaire, où *Q≠qui*, par conséquent, nous ne pouvons pas généraliser. Néanmoins, on constate ici que le locuteur est très embêté par la situation car il ne sait pas où son groupe d'amis et lui-même vont pouvoir aller. L'utilisation de [QESV] serait considérée comme trop polie dans ce contexte très familier et puisque la présupposition est faible (il ne sait pas où ils vont pouvoir aller), l'utilisation de [seQkSV] n'est pas privilégiée.

---

<sup>94</sup> Gadet (1992a) explique aussi qu'en français populaire, la structure [QESV] est ressentie comme une inversion et le *est-ce* est transformé en *c'est*, ce qui donne la structure [QsekSV].



En ce qui concerne [seQkSV], on pourrait la rapprocher de la structure [SVQ], car il s'agit d'une structure clivée avec un mot interrogatif *in situ* (Myers, 2007 : 175). Nous savons que l'utilisation d'une structure partielle avec un syntagme interrogatif *in situ* tend à comporter une forte présupposition de SV(C) (Coveney, 2012). Ainsi, si un locuteur utilise [seQkSV] pour une demande ordinaire, celui-ci interroge son interlocuteur sur un fait fortement présupposé.

(468) ZEFIL58.23

*Kubrick et son père sont à table pour le petit-déjeuner.*

Kubrick : C'est ton uniforme ?

Père : J(e) fais des chiffons

Kubrick : Tu vas pas leur rendre ?

Père : Trop tard / ça va servir pour briquer la voiture

Kubrick : **C'est quand que tu pars en Angleterre ?**

Père : Dans trois semaines

Dans l'exemple (468), on constate que Kubrick sait déjà que son père doit partir en Angleterre bien que ce sujet ne soit pas abordé dans cette séquence avant la dite question. Par conséquent, l'information est fortement présupposée et mise en relief, d'où l'utilisation de [seQkSV].

### 7.2.2.6 La structure [QkSV]

Comme nous l'avons vu précédemment, cette structure n'apparaît que 8 fois dans le corpus et l'énoncé le plus récent a été relevé en 1988. Cette structure, selon Coveney (2002 : 88), a souvent été qualifiée de « vulgaire » ou d'« incorrecte » par des grammairiens. En plus de sa valeur socio-stylistique, nous aimerions également savoir si elle tend à être employée pour une fonction pragmatique particulière, ce qui pourrait expliquer son utilisation par rapport à d'autres structures telles que [QESV] ou [QSV]. Considérons les 8 exemples de notre corpus :

- |                 |  |
|-----------------|--|
| (469) HAR31.38  | Alors, comment que c'est là-dedans ?                             |
| (470) SMAL45.13 | Pourquoi qu'elle disait 'elle' en parlant de Pierrot ?           |
| (471) LH21.44   | Comment que j(e) fais maintenant /pour aller travailler ?        |
| (472) SMAL22.42 | Comment que t(u) as dit là ?                                     |
| (473) SMAL1.03  | Pourquoi qu'il est reparti qu'il sait très bien où elle est ?    |
| (474) SMAL16.08 | Pourquoi qu'on lui met pas des couches avec un élastique / là ?  |
| (475) DBDF47.31 | Pourquoi qu'il m'a jamais pris par les épaules comme un copain?  |
| (476) DBDF47.30 | Pourquoi qu'il m'parle pas à moi ?                               |
| (477)           | Comment [est-ce que] c'est là dedans ?                           |
| (478)           | Pourquoi [est-ce qu'] elle disait 'elle' en parlant de Pierrot ? |

De (469) à (476) on peut considérer que *que* renforce le mot interrogatif et

donne de l'emphase à la question. Il en va de même pour *est-ce que* de la structure [QESV], dans (477) et (478). Mais le *que* de la structure [QkSV] est parfois considéré comme l'« abréviation du *est-ce que* » de [QESV] ou encore comme une accentuation de la structure [QSV] (Quillard, 2000 : 231). Néanmoins quand *est-ce que* est abrégé, il devient *est-ce* et non *que*. [QkSV] pourrait également être considérée comme une abréviation de [seQkSV] car *quoi* dans [QkSV] est acceptable dans certaines variétés, (cf. 6.3.1.1), tout comme dans [seQkSV] ; mais ce n'est pas le cas avec [QESV].

### 7.2.2.7 La structure [QV-CL]

La structure [QV-CL] est qualifiée par les grammairiens comme étant une structure soutenue et par conséquent, n'est pas très utilisée dans notre corpus représentant un langage vernaculaire. En effet, nous n'en avons obtenu que 6 occurrences : 2 étant des questions ordinaires et 4 des questions rhétoriques.

#### 7.2.2.7.1 [QV-CL] et la question ordinaire

Les deux énoncés apparaissant sous cette fonction sont ce qu'on pourrait qualifier d'expressions figées ayant essentiellement la fonction phatique de maintenir un contact entre les locuteurs.

- (479) LESQ40.59      Comment allez-vous ?  
 (480) VENG25.44      Comment vas-tu ?

Le niveau formel de l'exemple (479) s'explique par le fait qu'un jeune adolescent s'adresse à la mère d'un camarade de classe, donc par l'utilisation de l'inversion et du vouvoiement, il montre un signe de respect, de politesse. Dans la plupart des cas, c'est la structure [QSV] qui est utilisée dans notre corpus pour saluer une personne.

#### 7.2.2.7.2 [QV-CL] et la question rhétorique

Dans les rares autres cas où les locuteurs de notre corpus utilisent l'inversion, il s'agit d'une question rhétorique. On constate à chaque fois, pour les 4 énoncés, que le locuteur est un parent s'adressant à son enfant et remettant en cause des actions ou les dires de ce dernier. L'utilisation de [QV-CL] permettrait au père ou à la mère d'exercer son autorité par la parole. En utilisant une structure d'un style soutenu, le locuteur se met dans une position hiérarchique plus élevée peut-être parce que l'inversion est associée symboliquement à l'école et au langage des enseignants.

- (481) BRIL37.49      À quoi veux-tu que j(e) fasse les pâtes ?!  
 (482) HEX40.49      À qui veux-tu que j(e) parle ?!  
 (483) YAMA21.20      Comment veux-tu les attraper les voleurs / si tu leur fais

pas peur ?!  
(484) DOUC1.07.02 De quoi parles-tu ?!

### 7.2.2.8 La structure [QV SN]

La structure [QV SN] n'apparaît qu'une seule fois dans notre corpus, avec l'occurrence suivante, déjà mentionnée en 5.4.7 :

(485) VOIS46.30  
*La locataire de l'appartement dont la porte a été forcée arrive et pense se trouver nez-à-nez avec le cambrioleur, ne sachant pas qu'il s'agit du nouveau concierge.*  
Paco : J(e) suis votre gardien d'immeuble  
Alice : Ouais / c'est ça / j(e) vais appeler les flics / **Comment s'appelle mon voisin de palier ?**  
Paco : Macer ! J(e) peux vous dire tous les noms des voisins  
Alice : Allez-y !

Il s'agit d'une « question-test » car le locuteur connaît la réponse et veut vérifier que son interlocuteur la connaît aussi. Tout comme pour [QV-CL], cette structure est associée symboliquement avec une position hiérarchique élevée (interrogation professeur-élève ou interrogatoire de police ...).

## 7.3 Conclusion

L'étude des fonctions communicatives dans ce chapitre nous a permis de compléter nos connaissances sur les contraintes régissant les structures interrogatives partielles. Les résultats saillants de ce chapitre sont que la structure [QESV] lorsque *Q≠que* a une fonction emphatique ou de politesse. Contrairement à [SVQ], [QESV] et [QSV] comportent une présupposition plus faible. Nous observons également que [SVQ] apparaît parfois avec la question rhétorique, ce qui n'avait pas été remarqué dans les corpus de nos prédécesseurs (Coveney, 2002 ; Quillard, 2000). Enfin, la structure [QSV], bien qu'étant dépendante de contraintes syntaxiques, semble être privilégiée du syntagme interrogatif *de quoi* pour exprimer une question rhétorique. Pour conclure cette étude sociolinguistique, syntaxique (chapitre 6) et pragmatique (chapitre 7) sur les structures interrogatives partielles, nous effectuons un récapitulatif des résultats observés dans l'annexe III. Bien entendu, nous ne prétendons pas que les facteurs étudiés dans notre thèse sont les seuls à pouvoir expliquer la variation dans les questions partielles, d'autres pistes telles que l'influence du sujet et du verbe sur la structure, le contexte situationnel, des facteurs pragmatiques etc. seraient à prendre en compte pour une étude complète.

## CHAPITRE 8 : La question rhétorique : problèmes généraux

### 8.0 Introduction

Dans le chapitre précédent, nous nous sommes intéressée aux questions partielles et à leurs fonctions communicatives. Grâce au langage expressif de notre corpus, nous avons récolté des données différentes de celles recueillies par Coveney (1995, 2002), Quillard (2000) et Myers (2007). En effet, la majorité de nos données ont pour fonction communicative une question ordinaire mais celles-ci sont suivies par les questions rhétoriques (conflictuelles). Le tableau 8.1, rappelle le nombre de questions rhétoriques présentes dans les corpus de certains de nos prédécesseurs ainsi que dans notre corpus.

Chercheurs (date)	Fréquence observée des questions rhétoriques	Fréquence relative
Coveney (1995)	41/845	5%
Coveney (2002)	7/122	6%
Quillard (2000)	51/670	8%
Myers (2007)	12/189	6 %
Dekhissi (2013)	548/1695	32%

**Tableau 8.1 : Pourcentage de questions rhétoriques dans différents corpus (sur la totalité d'interrogatives partielles).**

Les questions rhétoriques ont donc tout particulièrement attiré notre attention de par leur fréquence d'utilisation mais également parce que la majorité d'entre elles ont une valeur conflictuelle (cf. 7.1.2). Dans ce chapitre, nous tenterons tout d'abord de définir ce qu'est une question rhétorique, car comme l'ont déjà écrit de nombreux linguistes (Frank, 1990 ; Schmidt-Radefeldt, 1977 ; Bonhomme, 2005), il s'agit d'une notion plutôt complexe. Puis, nous présenterons une nouvelle variable : l'emploi de *qu'est-ce que* à la place de *pourquoi* dans les questions rhétoriques à valeur de critique ou de reproche, et nous essaierons d'adapter la définition de la question rhétorique, à nos données. Jusqu'à présent, cette structure semble n'avoir été signalée que par de rares observateurs, à titre d'exemple mais sans commentaire.

- (486) Qu'est-ce que tu vas toucher ce sac < on était d'accord que tu y touchais pas (Gadet, 2007)
- (487) Qu'est-ce que tu vas t'embêter avec ça ? (Rouayrenc, 2010)
- (488) Qu'est-ce que tu parles de voler ? (Molière, *L'Avare*, I, 3. 1668 ; Grevisse et Goosse, 2008)

L'analyse quantitative de la variable *qu'est-ce que* ~ *pourquoi* se fera dans le chapitre 9, mais plusieurs exemples de questions rhétoriques en *qu'est-ce que* seront

déjà présentés dans la section 8.1.

### **8.1 La question rhétorique d'un point de vue pragmatique**

Selon Brown et Levinson (1987 : 223), le recours à la question rhétorique est l'une des stratégies classées « off record » c'est-à-dire qu'il s'agit d'un acte menaçant pour la face (un Face Threatening Act ou FTA), exprimé de façon indirecte et qui peut même être nié. Selon ces auteurs, lorsqu'un locuteur prononce une question rhétorique, il n'attend pas de réponse, puisque celle-ci est sous-entendue dans le contenu de la question même. Ainsi, la question rhétorique peut être utilisée pour exprimer une critique ou un reproche de manière implicite. Brown et Levinson ajoutent qu'il peut y avoir ambiguïté pour interpréter ce genre de question. En effet, dans certains cas, il pourrait s'agir d'une demande d'information ou bien d'une question rhétorique. Les auteurs expliquent qu'avec l'utilisation d'une telle structure, le locuteur peut faire le choix de rester vague et ambigu sur son intention de communication. Bien sûr, des particules marquant l'exclamation ou des mots tels que *toujours* ou *juste* peuvent donner des indices sur l'intention réelle du locuteur, mais pour cela il faut prendre l'occurrence en contexte. Dans ce cas, selon Brown et Levinson (1987 : 225), le locuteur minimise l'acte menaçant puisqu'en exprimant sa critique ou son reproche indirectement, il laisse toute possibilité d'interprétation à son interlocuteur. Ainsi, Kerbrat-Orecchioni (1996 : 55) explique que l'on appelle une formulation ambiguë et indirecte un « adoucisseur » (« mitigator » ou « softener » en anglais), l'objectif étant d'éviter de commettre un acte qui risquerait d'être menaçant pour le destinataire. Nous nous demanderons alors si les questions rhétoriques étudiées dans ce chapitre et le chapitre 9 agissent comme des adoucisseurs d'actes menaçants.

#### **8.1.1 Problèmes de définition**

De par leur complexité pragmatique, la variété des définitions et (parfois) l'imprécision de celles-ci, il est difficile d'identifier et d'interpréter les questions rhétoriques (Frank, 1990 : 723). Si l'on regarde de plus près les ouvrages théoriques tels que les grammaires du français, comme le constate Schmidt-Radefeldt (1977 : 375), sous l'appellation « question rhétorique » se trouvent différents types de phrases. Par exemple, Brown et Levinson (1987) la définissent comme étant : « une question posée sans intention de recevoir une réponse ». Ainsi, l'acte de parole indirect formulé par l'utilisation de la question rhétorique serait adouci du fait de sa formulation implicite et indirecte. Pour Frank (1990 : 738), le recours à la question rhétorique aurait un double rôle : celui de

renforcer l'assertion de départ tout en adoucissant le potentiel acte menaçant pour la face de l'interlocuteur. Cette idée de *renforcement* n'apparaît pas dans la théorie de Brown et Levinson. Par conséquent, Frank soulève le problème posé par leur définition. En effet, selon les auteurs, une question rhétorique se définit comme une question qui n'attend pas de réponse. Donc si l'on généralise, cela signifie que toutes les questions sans réponse sont des questions rhétoriques. Or, cette généralisation ne reflète pas la réalité. Observons l'exemple (489). Il s'agit d'un extrait du film *La Haine* de Kassovitz. Les trois amis, Saïd, Vinz et Hubert sont dans des toilettes publiques et un vieil homme leur raconte une histoire. Au moment où l'homme sort, Saïd est assez surpris et demande à ses amis « Pourquoi il nous a raconté ça ? »

(489) LH53.14

Le vieil homme : Grunwalski il est mort de froid / Au revoir

*L'homme sort, les amis restent silencieux*

Saïd : **Pourquoi il nous a raconté ça ?**

*Vinz et Hubert restent perplexes, pensifs et sortent des toilettes sans répondre à Saïd.*

Saïd : Hein / Hein / **Pourquoi il nous a raconté ça ?**

Nous constatons que la question surlignée en gras est une demande d'information, puisque Saïd l'a répétée deux fois, et non une question rhétorique ; pourtant, elle reste sans réponse. Nous pouvons affirmer cela grâce au contexte. La définition de Brown et Levinson est donc trop limitée et imprécise. Nous apercevons dès lors que la réponse ou la non-réponse de l'interlocuteur a une grande importance dans la détermination d'une question rhétorique. Frank (1990 : 729) appuie cette idée en ajoutant que beaucoup de questions restent sans réponse lors de conversations ordinaires pour diverses raisons. Donc on ne peut pas définir une question rhétorique simplement par le fait que c'est une question qui n'attend pas de réponse. Il faut voir quel est le contexte de celle-ci. Dans tous les cas, la caractéristique majeure de la question rhétorique, que l'on retrouve dans toutes les définitions, est que sa réponse est implicitement suggérée. Pour définir la question rhétorique, Léon (1997) répertorie les quatre points suivants<sup>95</sup> dont nous allons discuter à chaque fois, ci-dessous:

1) *Il ne s'agit pas d'un échange d'information*

Bien que le locuteur ne demande pas d'information, il en donne. En effet, sous la question rhétorique se cache une assertion de polarité opposée ou une assertion emphatique comme en (490).

(490) 13M37.37.44

C'est qui qui l'a ramené ce plan ?! (= c'est moi !)

---

<sup>95</sup> En italique

Ainsi, le locuteur fait passer un message. Il y a donc bien l'émission d'un message, reçu par le destinataire. Par conséquent, il s'agit, selon nous, d'un échange entre le locuteur et son interlocuteur.

#### *2) La question n'exige pas de réponse*

En effet, la question n'exige pas de réponse puisque la réponse est donnée implicitement par le locuteur. Néanmoins, comme nous avons pu le constater, la réponse de l'interlocuteur joue un rôle important pour déterminer si la question est rhétorique ou non (Frank, 1990). Nous pouvons aussi ajouter que l'interprétation de la question est aléatoire d'un destinataire à un autre ; ainsi tout type de réponse peut être envisagé (réponse à la QR comme s'il s'agissait d'une réelle demande d'information, rejet de l'acte menaçant implicitement formulé ou encore silence de l'interlocuteur).

#### *3) La réponse est présentée comme évidente par le questionneur*

L'intention du locuteur est de faire part de son assertion sous la forme d'une question rhétorique. Néanmoins, nous avons vu que de nombreuses questions rhétoriques étaient ambiguës entre une question ordinaire et une QR, et que parfois, l'interlocuteur ne les interprétait pas comme telles (Schmidt-Radefeldt, 1977 : 381).

#### *4) Les questions rhétoriques sont difficilement identifiables formellement*

Alors que dans certaines langues, les QR ont une structure particulière qui permet de les identifier, il en est autrement pour le français (Brown et Levinson, 1987 : 225). Dans certains cas, il est difficile d'être sûr qu'il s'agit d'une QR car nous ne sommes pas dans la tête du locuteur. Nous ne pouvons qu'essayer de deviner son intention grâce aux indices qui nous sont donnés dans le contexte.

### **8.1.2 Le contexte : favorable ou défavorable pour la détermination d'une question rhétorique ?**

Nous avons constaté que pour déterminer si une structure interrogative est une question rhétorique ou non, la prise en compte du contexte et du couple question/réponse est essentielle. Si l'on prend l'exemple (491), hors de son contexte, il nous est impossible d'affirmer s'il s'agit d'un type de question rhétorique ou d'une réelle demande d'information.

(491) PDPA35.05                      Pourquoi tu fais ça ?

Avec cet exemple isolé de son contexte et de sa prosodie, il nous est quasiment impossible d'affirmer qu'il s'agit d'une question rhétorique ou d'une question ordinaire. Cet exemple peut être interprété comme une demande d'information réelle ou alors

comme un reproche. La lecture du contexte mais également le visionnage de l'extrait vidéo peut nous donner des indices sur la nature réelle de la question. Néanmoins, parfois, la réponse de l'interlocuteur peut compliquer l'analyse et rendre difficile l'interprétation : celui-ci peut ne pas comprendre l'intention du locuteur et répondre à sa question rhétorique comme s'il s'agissait d'une réelle demande d'information. De plus, l'interlocuteur peut délibérément choisir d'interpréter une question rhétorique comme une demande d'information pour éviter l'acte menaçant ; il s'agirait ici d'une stratégie d'évitement, illustrée par l'exemple (492). Il faut donc prendre en compte ces paramètres qui peuvent compliquer l'analyse.

(492) LH32.49

Samir (*policier*) : Bon allez faut que j'y aille / *Il serre la main à Hubert* / Essaie de garder la tête froide / d'accord ?

Vinz : Ouais c'est ça //

*Samir sert la main à Saïd et s'approche de Vinz pour lui serrer la main. Vinz refuse.*

Samir : Espèce de petite baltringue / tu m'adresses plus la parole tu m'as bien compris

Vinz : C'est bon / c'est bon.

*Samir part et les garçons (Vinz, Hubert, Saïd) partent de leur côté.*

Vinz à Saïd : **D'où tu lui sers la main, toi ?!**

Saïd : Et alors / j(e) lui sers la main / il a toujours été réglo avec moi

Vinz : Arrête de réglo / C'est un schmitt / on lui serre pas la main / voilà c'est tout

Saïd : Et alors / Et alors / Vas-y tire lui une balle toi si tu veux / Moi tant qu'il est vivant j(e) lui serre la main ! P(u)tain t(u) es relou avec ces conneries là

Vinz : Et toi t(u) es inconscient

Dans cet exemple (492), Vinz reproche à Saïd d'avoir serré la main à un policier qu'ils connaissent bien. Aucune réponse n'est attendue. On voit d'ailleurs que la première réaction de Saïd est de dire « et alors ?! », c'est-à-dire qu'il n'a pas à justifier son geste, il est libre de ses actes. Néanmoins, Saïd explique ensuite qu'il a agi de la sorte car le policier a toujours été correct avec lui (« j'lui sers la main, il a toujours été réglo avec moi ! »). Il a certainement choisi de répondre à cette « question » pour rejeter la critique de Vinz et ainsi de ne pas perdre la face. On constate également que Vinz n'est pas satisfait de la justification de Saïd (justification à laquelle il ne s'attendait certainement pas) et il ajoute « c'est un schmitt, on lui serre pas la main voilà, c'est tout ! », ce qui prouve qu'il reformule sa question de départ sous la forme de l'assertion de polarité opposée qui était implicitement formulée, afin de lever toute ambiguïté. Il se rend compte que Saïd n'a pas interprété (ou voulu interpréter) sa remarque comme il l'avait souhaité donc il la reformule.



L'exemple (493) se rapproche de l'exemple (492) dans le sens où nous avons un type de question rhétorique avec une réponse de l'interlocuteur.

(493) RAI43.10

Mezz : Toi et moi c'est fini Djamel / Ma sœur elle est au bled / J(e) comprends pas / dans le monde y a quatre meufs pour un mec / alors **qu'est-ce t'as été choisir ma sœur ?!**

Djamel : Ta sœur, j(e) la respecte / elle est pas rien pour moi / J(e) l'aime

Dans cet extrait (493), Mezz est complètement anéanti d'apprendre que Djamel fréquente sa sœur. Il lui reproche d'avoir choisi sa sœur et pas une autre femme. Lorsque l'on visionne le passage, on se rend compte, à la prosodie de la question (qui a un ton plus exclamatif qu'interrogatif), qu'il s'agit d'une question de type rhétorique car Mezz se prend la tête dans les mains au moment où il la formule avec une grande émotion. On pourrait reformuler sa phrase par : « Tu n'avais aucune raison de choisir ma sœur car dans le monde il y a quatre femmes pour un homme ». Cependant, afin d'apaiser son ami, Djamel répond à cette question, de manière très calme et en se justifiant. De par la nature « intrinsèquement » menaçante de la question (Kerbrat-Orecchioni, 1991 ; Armstrong, 2001a : 158), l'interlocuteur peut également interpréter une simple demande d'information comme une question cachant une assertion de polarité opposée exprimant un reproche ou une critique. Ainsi, l'interlocuteur pourrait se sentir, agressé, menacé, comme dans l'exemple (494).

(494) LESQ46.28

Lydia : Ouais elle a raison / toi-même tu sais c'est une pro, la prof

Krimo : Passe le feu //

Nanou : Et euh / en fait / **pourquoi tu d(e)mandes pas à Magalie ?**

Krimo : Qu'est-ce qu'elle a à voir là-dedans, Magalie ?

Nanou : J(e) sais pas / parce qu'elle aime bien le théâtre

Nanou qui n'est pas disponible pour aider Krimo à répéter son rôle d'Arlequin pour la pièce de théâtre du collège, lui conseille de contacter Magalie. Cependant, Krimo n'interprète pas cette question suggestive comme telle et il se sent agressé par celle-ci puisqu'il répond par une autre question sur le ton de la défensive.

Comme le signale Frank (1990 : 733), la réponse de l'interlocuteur peut également être l'acceptation de l'assertion implicitement formulée dans la question rhétorique. En voici un exemple :

(495) CIEL1.07.15

Stéphane : Franchement / ça m(e) fout trop les boules<sup>96</sup> / à cause de toi / on

---

<sup>96</sup> Dans ce contexte, *fouter les boules* signifie *mettre en colère*

- avait l'air de quoi ? / On avait l'air de trois crevards<sup>97</sup> devant ses potes de merde là / franchement / j(e) me suis tapé la honte de ma vie à cause de toi / fils de pute
- Youssef : Et moi qu(i) en rajoute des kilos avec les meufs / j(e) leur dit « oui j'ai ce genre d'amis / j(e) travaille pour la télé / venez j(e) vais vous inviter » et toi tu tombes en panne d'essence / et le pire c'est qu'on a pas d'oseille pour mettre l'essence
- Mike : Nan / mais attendez / **Qu'est-ce que vous m'faites chier ?!** / hein / C'est grâce à qui qu(e) vous avez eu les meufs / hein ?! C'est grâce à qui ?! / C'est grâce à moi / non ?
- Stéphane à voix basse : T(u) as raison / t(u) as raison

Dans cet extrait (495), Stéphane essaie d'apaiser Mike en lui donnant raison, il répond « t'as raison » à la question rhétorique de Mike. Alors que dans l'exemple suivant (496), Esméralda répond à la critique de Souleymane pour se défendre et surtout pour ne pas perdre la face (« j'assume ») devant l'agressivité des propos de son interlocuteur.

(496) ELM52.11

- M.Marin : Comment ça se fait que les autres font l'effort d'écrire 10 lignes / et toi une ligne suffit ?
- Souleymane : Moi j'aime pas raconter ma vie / c'est tout
- M.Marin : Et pourquoi les autres font l'effort de raconter leur vie / et pas toi ?
- Souleymane: S'ils ont envie de raconter leur vie /c'est leur problème / moi j(e) raconte pas ma vie à tout le monde / vous croyez quoi ?!
- Esméralda : C'est pas (qu') i(l) veut pas / c'est (qu') i(l) sait pas écrire / ouais //
- Souleymane: **Qu'est-ce qu'elle ouvre sa gueule la keuf là ?!** / tu veux être keuf et tu parles avec moi / sale keuf, va /
- Esméralda : J'assume / j'assume //
- Souleymane : Sale policier / vas arrêter d'autres personnes // au lieu de parler avec moi // t'as tes menottes ?

C'est donc le destinataire, la personne à qui s'adresse la question rhétorique, qui permet en partie à l'analyste de déterminer s'il s'agit ou non d'une réelle demande d'information ou d'une question de type rhétorique. En ce sens, nous ne pouvons accepter que partiellement la définition de Brown et Levinson (1987) qui ne mentionne ni le destinataire ni une éventuelle réponse.

Dans tous les cas, nous ne pouvons affirmer à cent pour cent que les questions que nous analysons comme étant un type de question rhétorique en sont réellement. Nous nous positionnons comme un observateur non participant à l'échange et nous ne pouvons qu'essayer de deviner grâce au contexte donné, l'intention du locuteur (Frank,

<sup>97</sup> Dans ce contexte, *un crevard* signifie *un idiot*

1990 : 729).

### 8.1.3 L'exclamation et la question rhétorique

Schmidt-Radefeldt (1977 : 378) nous rappelle que Bally (1951) classe la question rhétorique dans le langage dit exclamatif. En effet, elle prend la forme d'une question mais n'en est pas réellement une puisqu'elle n'attend pas de réponse, tout en ayant la prosodie d'une exclamation. Cette complexité mène donc à des catégorisations diverses de la question rhétorique. Comme nous avons pu le voir dans les exemples précédents, le contexte est déterminant mais très souvent, lorsque l'on visionne l'extrait vidéo, la prosodie se révèle utile voire décisive pour l'interprétation de la supposée question rhétorique.

### 8.1.4 Une structure convaincante

La question rhétorique est une structure utilisée par un locuteur pour convaincre son auditoire (Frank, 1990 : 723). Elle a une force de persuasion assez forte et de ce fait, le locuteur est en position de pouvoir. En effet, puisque le locuteur fait passer son message (une assertion de la polarité opposée) en le transformant en question, il n'attend pas de réponse (mais peut-être une réaction) puisque celle-ci est déjà implicitement évoquée.

Dans l'exemple (497), on pourrait reformuler la question rhétorique surlignée en gras par : « Tu n'avais aucune raison de te mêler de ça », de plus, le locuteur ajoute « c'est pas ton problème », qui vient appuyer cette assertion implicite. Par conséquent, on peut qualifier les questions rhétoriques de procédés persuasifs (Sauerwein Spinola, 2002). À ce propos, Coveney (2002 : 140) utilise le terme d'assertion emphatique suivant l'exemple de Saint-Pierre (1977), entre autres. Il explique que la QR exprime une assertion de la polarité opposée à sa forme de surface (2002 : 126). Si l'on se réfère à l'exemple (497), on constate que l'utilisation de la question rhétorique donne beaucoup plus de force à la critique formulée.

(497) RAI18.51

Nordine : Qu'est-ce tu fais ? / Qu'est-ce tu fouilles ?

Djamel : J(e) t'ai mis un talisman / c'est maman qui t(e) l'a fait faire

Nordine : Vas-y / c'est des conneries / Vas-y / casse-toi / Laisse-moi dormir

Djamel : Au fait / j'ai vu Malik / Il te cherchait pour une histoire de thune là

Nordine : **Qu'est-ce t(u) as été te mêler de ça, toi?! / C'est pas ton problème**

Djamel : EH / Tu lui dois de la thune / tu lui dois de la thune / tu le payes

### 8.1.5 Une question en guise de réponse ...

On constate également que parfois la question rhétorique peut être utilisée comme

réponse à une vraie question ordinaire. Dans ce cas-là, la personne qui utilise la question rhétorique pour répondre, l'utilise avec une intention précise, celle de se défendre, de contre-attaquer, certainement pour ne pas perdre la face. Le fait d'utiliser une question rhétorique dans de telles circonstances peut être pour exprimer une irritation, un mécontentement voire de la colère si le locuteur trouve que la question qu'on lui pose n'a aucun intérêt (Schmidt-Radefeldt 1977 : 388). Prenons l'exemple (498) :

(498) LH26.37

- Hubert : Si t(u) avais besoin d'un calibre / t(u) avais qu'à me l(e)  
demander  
Vinz : C'est pas pareil celui-là  
Hubert : Ah parce que tu te crois en mission ?  
Vinz : Quoi ? / qu'est-ce t'as ? / **Qu'est-ce tu m(e) parles de mission ?!**  
/ Quoi ça va ! C'est moi qui l'ai vétrou, m(e) prend pas la tête  
Hubert : Et ça va lui faire du bien à Abdel ?  
Vinz : À Abdel / j(e) sais pas / mais à nous / ouais

Dans cet extrait, on constate que Vinz se sent agressé par la question d'Hubert : « Ah parce que tu te crois en mission ? » et il répond, pour se défendre, en utilisant une question rhétorique « Qu'est-ce tu m'parles de mission ?! ». Tout comme Frank (1990) qui parle de la question rhétorique comme ayant un double rôle au sens pragmatique et sémantique, Schmidt-Radefeldt (1977 : 388) parle de sa nature hybride, en ce qui concerne son rôle de question/réponse. Ces deux remarques nous conduisent à confirmer que la question rhétorique est de nature très complexe et qu'il faut par conséquent être très vigilant lors de la classification de telles données.

## 8.2 Essai de définition de la question rhétorique

Contrairement aux questions ordinaires, qui, elles, demandent des informations, la question rhétorique en donne (Schmidt-Radefeldt, 1977 : 377). L'information qu'elle donne est l'assertion de polarité opposée, implicitement exprimée.

C'est une structure utilisée pour convaincre son interlocuteur, le locuteur se trouve en position de pouvoir (Frank, 1990 : 723), puisqu'il présente son opinion de façon plus forte que d'habitude. Certains indices telles que la prosodie, la présence de certains adverbes, aident à déterminer s'il s'agit d'une question rhétorique. Elle se rapproche de l'exclamative par sa prosodie (Schmidt-Radefeldt, 1977 : 381).

Le couple question/réponse est déterminant pour l'interprétation de la question rhétorique, il faut donc prendre en compte le contexte pour l'analyse.

L'assertion implicitement suggérée peut être : acceptée, rejetée ou ignorée par l'interlocuteur.

La question rhétorique est très souvent précédée de connecteurs logiques (*alors, mais*) et suivie d'une exclamation, d'autres questions ou d'un silence (Léon, 1997). Elle est également souvent ambiguë, c'est pourquoi on parle de lecture ou d'interprétation rhétorique (Léon, 1997).

La question rhétorique a un double rôle : elle renforce l'assertion de départ et peut en même temps adoucir le FTA (Frank, 1990 : 738).

### **8.3 Nos données : un autre type de question rhétorique**

Nous constatons que l'appellation *question rhétorique* est une fonction communicative très large qui regroupe différents types de phrase, ayant des « sous-fonctions » communicatives différentes (cf. 8.3.3). Ainsi nous souhaiterions détailler le plus précisément possible ces « sous-fonctions » communicatives émises par ces questions rhétoriques, ce qui nous permettrait de mieux identifier nos exemples et de ne plus utiliser le terme unique de *question rhétorique* qui semble moins approprié pour l'étude de la variable *qu'est-ce que ~ pourquoi* en particulier.

#### **8.3.1 L'expression d'un sentiment : le mécontentement**

Nos données semblent à première vue être des questions rhétoriques si l'on s'en tient à notre essai de définition de la question rhétorique (cf. 8.2). Néanmoins elles ont de particulier qu'elles expriment toutes un sentiment : le mécontentement. Ainsi, elles sont différentes des questions rhétoriques d'évaluation, comme les nomme Léon (1997) qui ont valeur de vérité générale :

(499) Qui ne fait pas d'erreurs ? = Personne, tout le monde fait des erreurs.  
(Coveney, 2002)

Ces questions d'évaluation sont utilisées par le locuteur pour obtenir l'adhésion du destinataire à son discours. Le destinataire répond parfois en exprimant son accord avec le locuteur (Léon, 1997 : 42). Cette définition ne correspond pas tout à fait à nos données qui, elles, traduisent le mécontentement du locuteur et non une vérité générale. Dans la même perspective que Léon (1997), nous souhaitons déterminer les critères linguistiques et pragmatiques qui nous permettent de distinguer nos exemples des questions rhétoriques d'évaluation.

Nous constatons que le mécontentement exprimé transforme l'assertion emphatique en reproche ou en critique. Nous avons tenté de classer en quatre catégories nos données en nous appuyant sur le modèle de Léon (1997 : 45). Cependant, nous avons des critères de catégorisation légèrement différents, que nous allons justifier par

la suite. Nos quatre catégories sont les suivantes : critique du destinataire, critique d'un tiers, reproche et autocritique.

Laforest (2002 : 1597) explique qu'il est difficile de différencier le reproche de la critique et qu'il n'est peut-être pas très utile de le faire ; quant à Brown et Levinson (1987), ils les classent sous l'appellation *act of disapproval* sans pour autant en donner les différentes caractéristiques. On notera qu'en anglais, le terme générique « complaint » est largement utilisé en pragmatique. À ce propos, Traverso (2009) constate qu'il n'y a pas d'équivalent précis en français à *to complain* en anglais :

« On the other hand, the verb *se plaindre* in French would not be the most commonly used one to refer to the activity of expressing one's grievance about the recipient (*to complain, to reproach* or *to blame*). This other activity would rather be named *reprocher, faire des reproches*. We thus have no equivalence between English and French concerning this lexical field (in spite of the common Latin etymology of *to complain* and *se plaindre*). This is relevant for our study in that the activity we intend to examine corresponds to the current meaning of the verb *se plaindre* in French, but not to the most common use of *to complain* in English ».

Pour les besoins de notre recherche, contrairement aux méthodes utilisées par nos prédécesseurs (Brown et Levinson, 1987 ; Laforest, 2002), nous différencierons critique et reproche dans le but d'avoir des critères de classification précis.

### 8.3.2 Distinction entre critique et reproche

Selon Léon (1997), les questions rhétoriques sont d'ordre général :

(500) Où va-t-on ?! (= On ne va nulle part ! On va vers une situation catastrophique !)

Elle distingue différentes catégories de questions rhétoriques. Lorsqu'il ne s'agit pas de question rhétorique d'ordre général, elle les classifie de la manière suivante : critique d'un tiers, critique du destinataire et reproche. Léon nomme les questions qui concernent une personne autre que les interlocuteurs « critique d'un tiers ».

(501) Qu'est-ce qu'il lui a pris ? (Léon, 1997 : 45)

Elle constate que, tout comme la question rhétorique dans une analyse séquentielle de l'interaction, la question rhétorique et la critique d'un tiers se positionnent toutes deux en fin de tour après une pause. La seule différence notable est que la question rhétorique soit d'ordre général alors que la critique d'un tiers vise une

personne précise.

Léon appelle également « critique du destinataire » une question rhétorique qui, contrairement à la critique d'un tiers, concerne directement le destinataire, et la question cette fois-ci n'est pas placée en fin de tour, mais plutôt au début.

(502) Tu sais quel jour on est ? (Léon, 1997 : 45)

Enfin, Léon, classe dans une troisième catégorie, les « reproches » qui selon elle, au contraire des critiques, concernent également le questionneur puisque qu'il serait inclus par l'acte négatif visé par le reproche, par exemple :

(503) Où est-ce que tu es parti traîner ? (Léon, 1997 : 45)

En comparant diverses définitions de « reproche » et de « critique » du *Trésor Informatisé de Langue Française*<sup>98</sup>, du *Larousse* en ligne<sup>99</sup>, du *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain* (Mel'cuk et alii, 1984-1999) et de l'article de Léon (1997), nous sommes parvenue aux définitions suivantes :

- Un **reproche** est ce que l'on dit à quelqu'un pour lui exprimer son mécontentement, sa désapprobation sur : un comportement, une parole ou une attitude. Le locuteur se sent concerné et est affecté par l'acte négatif visé par le reproche.
- Contrairement au reproche, lorsque le locuteur exprime une critique, il n'est pas concerné par l'acte visé. Une **critique** est un jugement négatif (dans notre étude, mais évidemment une critique peut également être positive, par exemple dans le cas d'une critique littéraire), une opinion défavorable du locuteur sur son destinataire ou sur un tiers. Ainsi, il faut différencier deux types de critique : la critique du destinataire et la critique d'un tiers.
- L'**autocritique** est une critique de soi-même, une remise en cause sur des paroles ou des actions, le fait de juger son propre comportement.

### 8.3.3 Les sous-fonctions communicatives déterminées

En regardant de plus près la structure de nos données, nous les avons classées selon leur « sous-fonction » communicative (leur fonction communicative première étant d'être une question rhétorique) dans le but d'effectuer une distinction précise entre les diverses occurrences du corpus. Nous empruntons les termes de *critique du destinataire*, *critique*

---

<sup>98</sup> Source : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

<sup>99</sup> Source : [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr)

d'un tiers et reproche à Léon<sup>100</sup> (1997) cependant, nous n'utiliserons pas l'analyse séquentielle comme a pu le faire Léon. De ce fait, l'usage de ces questions ne sera pas expliqué en fonction de sa position dans la conversation (début/fin de tour, clôture de la séquence etc.) Nous distinguerons les différentes sous-fonctions d'un point de vue syntaxique (tableau 8.2) et pragmatique. Nous avons ajouté la sous-fonction *autocritique* car elle n'apparaissait pas chez Léon et était nécessaire pour la description de certaines occurrences du corpus.

Sous-fonctions communicatives	Structures
<b>Critique du destinataire</b>	QU- + S (tu/vous) + V Qu'est-ce t'as été te mêler de ça ?! (Raï, 1995)
<b>Critique d'un tiers</b>	QU- + S (il(s)/elle(s)) + V Qu'est-ce qu'ils vont trainer ici ?! (Wesh wesh, 2001)
<b>Reproche</b>	QU- + S (tu/vous) + me/nous + V Qu'est-ce tu m'prends la tête de bon matin ?! (Raï, 1995)
<b>Autocritique</b>	QU- + S (je) + V Pourquoi j'lui ai dit que j'étais au bled !? (Il était une fois dans l'Oued, 2004)

**Tableau 8.2 : Les sous-fonctions de la question rhétorique conflictuelle**

QU- : mot interrogatif (*pourquoi* ou /kesk/ ayant le sens de *pourquoi*). Ici, nous traitons *qu'est-ce (que)* comme une forme figée, plutôt que comme *QU + est-ce que*.

S : Pronom personnel sujet

V : verbe

### 8.3.3.1 Les questions « critique du destinataire »

Les questions *critique du destinataire* (Léon, 1997 : 43) sont des critiques émises par le locuteur directement à son destinataire à propos d'une action, d'une attitude ou d'une parole de celui-ci. Le locuteur fait part de son jugement négatif à l'encontre de cet acte. Les occurrences de notre corpus que nous avons classées dans cette catégorie se présentent sous la structure : QU- (*pourquoi* ou /kesk/) + S (tu/vous) + V.

Si nous observons l'exemple (504) (présenté dans un contexte plus large en (506)), on constate que Nordine critique l'action de Djamel et le lui fait clairement comprendre grâce à l'ajout de l'exclamative « c'est pas ton problème ! ».

(504) RAI18.51

Djamel : Au fait / j'ai vu Malik / Il te cherchait pour une histoire de thune là

Nordine : **Qu'est-ce t'as été te mêler de ça, toi?! / C'est pas ton problème**

Dans son modèle, Léon ne mentionne pas un type de structure précis puisque son étude est une analyse séquentielle de l'interaction et qu'elle privilégie la position de

<sup>100</sup> Léon (1997) parle de critique du destinataire, d'un tiers et de reproche alors que nous parlons de questions « critique du destinataire », questions « critique d'un tiers », questions « reproche » etc. Cette distinction est faite car Léon se demande si ce type de questions est à distinguer des questions rhétoriques alors que pour nous, elles sont clairement des sous-fonctions de la question rhétorique.



l'énoncé dans la séquence plutôt que la syntaxe de l'occurrence en elle-même pour l'analyse de sa fonction communicative. Cependant, elle explique que la réponse du destinataire à cette critique serait une acceptation faible, une excuse et/ou une justification. Léon ajoute que la question se positionnerait en développement thématique, contrairement aux questions rhétoriques d'évaluation, qui se positionnent en clôture. Dans notre corpus, nous constaterons (cf. la réaction de l'interlocuteur, 9.9) que le silence de l'interlocuteur est un des modes de « défense » récurrents face à l'acte menaçant présent dans la critique, néanmoins, le silence n'est pas mentionné par Léon.

### **8.3.3.2 Les questions « critique d'un tiers »**

Tout comme les questions *critique du destinataire*, les critiques d'un tiers expriment, dans notre corpus, un jugement défavorable du locuteur sur les actions ou les paroles d'une personne. Cependant, le locuteur ne s'adresse pas directement à la personne critiquée. Il parle d'elle à la 3<sup>ème</sup> personne, qu'elle soit présente (dans ce cas précis, le FTA est très fort) ou absente de la situation. Dans notre corpus, elles se présentent de la manière suivante : QU- (*pourquoi* ou /kesk/) + S (il(s)/elle(s)) + V.

L'exemple (505), illustre la critique d'un tiers. Nanou critique Fathi (absent de la situation) car selon elle, il n'aura pas à s'immiscer dans la vie de ses deux amis, Lydia et Krime.

(505) LESQ1.20.26

Nanou : Pourquoi il se mêle des histoires de Lydia et Krime ?! / c'est entre eux deux /

Frida : Bah voilà / normalement / c'est c(e) qu(e) j(e) lui ai dit / c'est entre eux deux

Selon Léon (1997 : 42), ce type de question, se rapproche des questions rhétoriques d'évaluation, dans le sens où elles se situent en fin de tour, après une pause. La seule distinction avec ces dernières serait le fait qu'elles mentionnent une personne précise alors que les questions rhétoriques d'évaluation sont générales. Elle explique (1997 : 43) que ce type de question est suivi d'une réponse de l'interlocuteur témoignant d'une acceptation faible de la critique ou d'un aveu d'ignorance. Cependant, dans notre corpus, nous observons que les critiques d'un tiers peuvent également être suivies d'un rejet ou d'un silence de la part de l'interlocuteur, marquant sa non-adhésion à la critique.

### **8.3.3.3 Les questions « reproche »**

Dans le cas d'une question « reproche », le locuteur est affecté par l'acte négatif visé dans la proposition et le reproche est adressé directement au destinataire. La différence

entre les *questions reproche* et les *questions critique du destinataire* est que dans la première le locuteur est affecté alors que dans la seconde il ne l'est pas. De ce fait, la structure d'une question reproche contient un pronom personnel complément (*me/nous*) ce qui montre explicitement le lien entre le locuteur et le reproche exprimé : QU- + S (*tu/vous*) + ME/NOUS + V.

Dans l'exemple (506), Nordine reproche à son frère Djamel de l'agacer dès le matin alors qu'il dormait.

(506) RAI18.51

Nordine : Qu'est-ce t'as été te mêler de ça, toi?! / C'est pas ton problème !

Djamel : Eh ! Tu lui dois de la thune, tu lui dois de la thune, tu le payes !

Nordine : Oh là là ! **Qu'est-ce tu me prends la tête là de bon matin ?!**

Vas-y casse toi! Vas gratter ! (*Djamel part*)

Léon (1997 : 45) constate qu'avec ce type de question, la réponse du destinataire peut être une acceptation, un rejet, un retournement, une excuse ou une justification. De plus, elle observe que ce genre de question se positionne en *raison d'appel*, c'est-à-dire qu'elle va lancer ou relancer un thème de discussion. Tout comme pour les autres questions, Léon ne mentionne pas un éventuel silence de la part de l'interlocuteur, alors qu'il est également utilisé dans notre corpus.

#### 8.3.3.4 Les questions « autocritique »

Dans ce type de critique, le sujet de la question est le locuteur lui-même. Ainsi, il s'autocritique, c'est-à-dire qu'il émet un jugement négatif sur une action ou une parole qu'il a commise ou pourrait commettre. L'impression donnée par certains exemples de ce type de structure est que le locuteur éprouve des regrets sur une action passée ou un doute sur une action future.

Ce type de question n'est pas mentionné chez Léon et nous avons souhaité classer ce type d'exemple dans une catégorie à part puisqu'il ne rentrait pas dans les critères des critiques du destinataire. On les retrouve sous la forme : QU- + S (je) + V.

Dans l'énoncé suivant, le locuteur est seul et se parle à lui-même. Il regrette une parole qu'il vient d'avoir au téléphone.

(507) OUED26.15 Pourquoi j'lui ai dit que j'étais au bled !?

Avant de se lancer dans l'analyse de la fréquence d'utilisation de ces sous-fonctions dans le corpus avec la variable *qu'est-ce que ~ pourquoi*, il convient de présenter la structure *qu'est-ce que*, synonyme de *pourquoi* car elle a été très peu mentionnée dans la littérature, voire jamais expliquée.

#### 8.4 *Qu'est-ce (que) : une structure innovante ?*

Nous avons exploré divers dictionnaires et grammaires du français à la recherche de la structure *qu'est-ce (que)* employée à la place de *pourquoi* dans les questions rhétoriques. Nous en avons profité pour relever les autres synonymes de *pourquoi*, en espérant trouver des exemples avec la structure *qu'est-ce (que)* ou alors avoir des informations sur son origine.

##### 8.4.1 *Pourquoi et ses synonymes partiels*

###### 8.4.1.1 *Le mot interrogatif « que »*

Grevisse et Goosse (2008 : 507) nous apprennent que *que* signifiant *pourquoi* introduit la plupart du temps une interrogation oratoire et que celle-ci est souvent négative à valeur de regret.

Voici quelques-uns des exemples proposés :

(508) **Que** ne suis-je à leur place ! (Camus, *Caligula*, IV, 14, 1944)

(509) **Que** ne puis-je me réentendre à distance ! (Gide, *Journal*, 11 oct. 1929)

Les locuteurs de ces deux exemples, s'adressent à eux-mêmes et semblent exprimer le regret.

Les auteurs du *Bon Usage* donnent également des exemples de phrases affirmatives, qu'ils qualifient « d'assez recherchées » :

(510) **Qu'**allons-nous visiter sa cellule ! Elle est vide (Saint Exupéry, *Terre des hommes*, VI, 1, 1939).

(511) **Que** m'en serais-je étonné ? (Thiry, *Romans, Nouvelles, Contes, récits*. p.386)

Ces deux exemples sont synonymes de *pourquoi* mais ils semblent archaïques à présent.

La grammaire *A Comprehensive French Grammar* (Price, 2007) vient appuyer ces exemples en ajoutant qu'il s'agit du français littéraire et que l'utilisation de cette interrogation oratoire sert à exprimer un sentiment de regret ou de surprise.

###### 8.4.1.2 *La structure emphatique « que diable »*

Les questions en *que diable* sont parfois synonymes de celles en *pourquoi*, mais la particule *diable* ajoute de l'emphase à l'énoncé. Cette construction est similaire aux questions WH-hell en anglais. Cependant, alors que dans les pays anglophones, cette construction (WH-hell) est encore présente, sa version française semble peu utilisée de nos jours.

(512) **Que diable** avez-vous tant besoin de voir Dardouillet ce soir ? (E. et J. De Goncourt, *R. Maupérin*, XXXV, 1864, cité par Grevisse et Goosse, 2008 : 507).

À ce propos, nous renvoyons à la section 8.4.5.6 où nous présenterons quelques extraits de films traduits de l'anglais vers le français, ayant dans leur scénario de départ, la structure *WH-hell*.

#### 8.4.1.3 *Que + avoir besoin*

Nous avons vu précédemment que le mot interrogatif *que*, seul, pouvait avoir le sens de *pourquoi*. Il en est de même lorsqu'il est accompagné du groupe verbal *avoir besoin*.

- (513) **Qu'avait-elle besoin** d'une casserole aussi grande, elle qui vivait toute seule ? (Aymé, *Gustalin*, VI.1938 cité par Grevisse et Goosse, 2008 : 507)

#### 8.4.1.4 *Qu'est-ce que + avoir besoin*

Grevisse et Goosse (2008 : 507) donnent un exemple où *que* est remplacé par *qu'est-ce que* avec l'expression *avoir besoin*.

- (514) **Qu'est-ce que tu avais besoin**, aussi, d'aller chercher une fille aux bois ? (Aymé, 1938, *Gustalin*, XV).

Selon l'explication des auteurs, *qu'est-ce que* serait indissociable d'*avoir besoin* dans ce sens. Néanmoins, ils expliquent dans une remarque que l'on peut trouver la forme *qu'est-ce que* seule, dans un registre plus familier.

#### 8.4.1.5 *Qu'est-ce que*

Sur cette structure, Grevisse et Goosse (2008 : 507) nous informe qu'il s'agit d'un registre plus familier et que le sens de *pourquoi* se perdrait dans certains exemples. Voici les exemples qu'ils proposent :

- (515) **Qu'est-ce que** tu me regardes ? (Salacrou (sans référence))  
(516) **Qu'est-ce que** cela vous regarde ou vous intéresse ? (Claudel, *Partage de midi*, 1905)

L'exemple suivant, déjà présenté en (488), beaucoup plus ancien est également donné :

- (517) **Qu'est-ce que** tu parles de voler ? (Molière, *L'Avare*, I, 3. 1668)

Ce dernier exemple est frappant par sa ressemblance avec les données que nous avons recueillies pour notre étude. Bien que dans la plupart de nos énoncés le *que* de *qu'est-ce que* ait été éliminé devant *tu*, cet exemple pourrait sans aucun doute se mêler à nos données sans qu'il y ait une incertitude quant à son authenticité. Bien que datant de 1668, il ne semble pas archaïque et cela pourrait suggérer que la structure *qu'est-ce (que)*, synonyme de *pourquoi*, aurait existé dans certaines variétés de français bien avant l'apparition du français multiculturel.

#### 8.4.1.6 Le syntagme interrogatif « d'où »

Nous avons également constaté qu'une autre structure, synonyme de *pourquoi* apparaissait dans les films de notre corpus. Il s'agit de la structure [QSV] en *d'où*. Voici deux exemples relevés dans le film *Hexagone* (1994) de Malik Chibane :

(518) **D'où** tu vas plus aller en maths ? (= Pourquoi tu vas plus aller en maths ?)

(519) **D'où** tu m(e) donnes des ordres ? (= Pourquoi tu m(e) donnes des ordres ?)

Grevisse et Goosse (2008) ne citent pas d'exemples similaires cependant, ils nous renvoient à *d'où vient que*.

##### 8.4.1.6.1 *D'où vient (que)*

Grevisse et Goosse (2008 : 489) nous donnent un rappel historique sur cette structure : « *d'où vient* a été employé au XVIII<sup>e</sup> siècle comme un synonyme de *pourquoi*, tantôt avec un infinitif, tantôt avec un verbe conjugué (sans conjonction), tantôt d'une façon absolue » :

(520) **D'où vient** ne me le dites-vous pas ? m'écriai-je (Marivaux, *Journaux et œuvres diverses*, p.431).

(521) Mais **d'où vient** donc, dis-moi ? Quelque part qu'on s'arrête, en Calabre en Calabre ou ailleurs, tout le monde se met à faire la révérence. (P.L. *Courier*, lettre, 25 juin 1806)

Dans les exemples on constate que *d'où vient* est utilisé sans *que* et également qu'il pouvait avoir un emploi elliptique. Ceci le rapprocherait plus de *pourquoi* que de *qu'est-ce que* puisque ce dernier ne peut pas avoir un emploi elliptique<sup>101</sup>. De même, tout comme *pourquoi* peut être suivi de *est-ce que*, *d'où vient* le peut également, contrairement à *qu'est-ce (que)*.

(522) **D'où vient** est-ce que tu me le caches ? (Marivaux, *Joie imprévue*, II.1738)

(523) \* Qu'est-ce que est-ce que tu me le caches ?

Les auteurs du *Bon Usage* ajoutent que *d'où vient* signifiant *pourquoi* est attesté dans les patois wallon, normand, tourangeau et bourguignon.

Ainsi, la structure *d'où* citée plus haut, relevée dans certains films de notre corpus serait héritière de la structure *d'où vient (que)*.

#### 8.4.2 Hypothèses sur l'origine de *qu'est-ce (que)* (= *pourquoi*)

La structure *qu'est-ce (que)* ayant le sens de *pourquoi* a bel et bien existé dans la période couverte par notre corpus, mais elle était apparemment peu répandue dans le français parlé (y compris le français populaire) avant les années 1980. Nous émettons

<sup>101</sup> Cf. Les contraintes grammaticales de la structure /kesk/ dans 8.4.3

plusieurs hypothèses quant à l'origine de l'apparente augmentation récente de la fréquence d'emploi de cette structure.

#### **8.4.2.1 « *qu'est-ce que* » + « *avoir besoin* »**

La structure *qu'est-ce (que)* pourrait être l'évolution de *qu'est-ce que + avoir besoin*, vu précédemment dans l'exemple d'Aymé, voire plus directement de *qu'est-ce que* utilisé par Molière dans *L'Avare* (cf. (517)).

#### **8.4.2.2 « *qu'est-ce que tu as à* » + *infinitif***

La structure *qu'est-ce que tu as à* suivie de l'infinitif semblerait aussi être à l'origine de la structure *qu'est-ce (que)*. En effet, cette expression exprime un reproche, une critique. Nous l'avons recherchée parmi les exemples du *Grand Robert* (version électronique) et celle-ci apparaît avec des verbes tels que *râler*, *marmonner* ou *piailler*.

(524) Qu'est-ce que tu as à râler ?

(525) Qu'est-ce qu'il a à marmonner ?

(526) Qu'est-ce qu'il a à piailler sans cesse ?

Nous la retrouvons également dans notre corpus (cf. exemple (396)).

#### **8.4.2.3 Un « *contact de langue* » entre *L1* et *L2* ?**

Puisque nous étudions une variété de français parlée par de nombreuses personnes issues de la 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> génération de l'immigration, il pourrait s'agir d'un phénomène de contact de langue entre langue première et langue seconde. Ainsi nous envisageons, dans un projet futur, de chercher une structure similaire à /kesk/ dans les langues des migrants (arabe dialectal, langue d'Afrique subsaharienne, créoles ...) en France.

#### **8.4.2.4 Une « *erreur* » d'apprentissage lors de l'acquisition naturelle de la langue seconde ?**

Dans la grammaire *Grammaire pour l'enseignement/apprentissage du FLE* de G. De Salins (1996), il est dit qu'une des erreurs courantes des apprenants du français est de commencer toutes les questions par *qu'est-ce que* (sans donner plus de précisions). Ainsi, cela serait peut-être rentré dans l'usage à force d'utilisation répétée.

### **8.4.3 Les contraintes grammaticales sur l'emploi de *qu'est-ce que***

Pour notre étude de la variation entre l'utilisation de *qu'est-ce que* et *pourquoi*, il nous faut déterminer quels sont les énoncés catégoriques de notre corpus. En effet, pour étudier la variation dans l'approche variationniste, il faut que les deux variantes soient substituables l'une à l'autre pour chaque énoncé étudié.

Un trait frappant concernant la structure *qu'est-ce que* est qu'aucun de nos

énoncés n'est à la forme négative, ainsi, nous pensons qu'une des contraintes de *qu'est-ce que* est de ne pas accepter la négation. Pour nous en assurer, nous avons demandé à un échantillon<sup>102</sup> de personnes si elles utiliseraient ou non une liste d'énoncés en *qu'est-ce que* parfois à la forme affirmative, parfois à la forme négative. Il en résulte que tous nous ont affirmé que tous les énoncés à la forme négative étaient inacceptables. Par conséquent, notre hypothèse de départ est confirmée. Cependant, nous constatons dans notre corpus 24 énoncés en *pourquoi*, à la forme négative. Nous sommes dans l'obligation de classer ces énoncés comme catégoriques car ils sont *a priori* impossibles avec la variante *qu'est-ce que*. Considérons les exemples suivants :

- |                 |  |
|-----------------|--|
| (527) LESQ43.22 | Pourquoi tu parles jamais avec nous ?  |
| (528)           | * Qu'est-ce tu parles jamais avec nous ?   |
| (529) TURC31.02 | Pourquoi tu m'as rien dit ?  |
| (530)           | * Qu'est-ce tu m'as rien dit ?   |
| (531) LESQ37.30 | Pourquoi tu vas pas le voir directement, au lieu de casser les couilles aux gens là ?    |
| (532)           | * Qu'est-ce tu vas pas le voir directement, au lieu de casser les couilles aux gens là ? |

On constate que l'utilisation de la structure *qu'est-ce que* a pour objectif de critiquer ou de reprocher un fait qui a eu lieu, plutôt qu'un fait qui ne s'est pas passé. Dans le cas où le locuteur souhaiterait reprocher l'absence d'un fait à son interlocuteur, il doit utiliser la structure *pourquoi*.

Un autre énoncé en *pourquoi* a retenu notre attention :

- (533) BRIL17.43      Pourquoi / quand elle est là / tu frappes avant de rentrer ?

Le fait d'avoir le complément circonstanciel « quand elle est là », en incise, rend difficile voire impossible, l'utilisation de *qu'est-ce que* :

- (534) \*Qu'est-ce que, quand elle est là, tu frappes avant de rentrer ?

Pourtant, avec l'énoncé de départ, on aurait pu avoir :

- (535) Pourquoi tu frappes avant de rentrer, quand elle est là ?  
 (536) ? Qu'est-ce tu frappes avant de rentrer, quand elle est là ?

L'énoncé en *qu'est-ce que* semble acceptable syntaxiquement, cependant, nous avons l'impression que la fonction communicative de départ n'est pas conservée. En effet, dans l'énoncé d'origine, en *pourquoi*, la jeune fille reproche à sa mère de ne jamais frapper à la porte de sa chambre quand elle est seule, mais quand sa grande sœur est là, sa mère frappe toujours. En revanche, avec *qu'est-ce que*, on a l'impression que la jeune fille critique l'action d'avoir frappé à la porte, qui de ce fait, aurait été jugée

<sup>102</sup> Les personnes interrogées, francophones, (7 au total) avaient entre 28 et 50 ans au moment de l'enquête.

comme un acte inutile par le locuteur. Nous supposons donc que *qu'est-ce que* s'utilise pour un fait ponctuel.

Enfin, nous observons que *qu'est-ce que* ne peut pas avoir un emploi elliptique, contrairement à *pourquoi* :

(537) Viens ici ! Pourquoi ?

(538) \*Viens ici ! Qu'est-ce que ?

#### 8.4.4 *Pourquoi* et ses synonymes dans d'autres langues

##### 8.4.4.1 *En anglais*

En anglais, il existe plusieurs façons expressives de renforcer une question partielle par un groupe nominal : *on earth, the hell* ... On peut souvent remplacer *why* par *what for* :

(539) **Why the hell/on earth** did he do that?

(540) **What the hell/on earth** did he do that **for**?

Nous pourrions traduire les énoncés (539) et (540) par « Pourquoi diable a-t-il fait ça ? » mais la particule *diable*, en français, semble archaïque de nos jours. Par conséquent, *qu'est-ce que* à la place de *pourquoi* pourrait être une construction de syntaxe expressive permettant d'exprimer plus d'emphase que le syntagme *pourquoi*.

Cheshire (2008), en étudiant l'anglais multiculturel de Londres, a observé une autre structure expressive en *why...for* (Coveney, à paraître) :

(541) **Why** you searching my jacket **for**?

Cette structure, qui semble être un mélange de *why* et *what for*, pourrait être glosée par « Qu'est-ce tu fouilles ma veste ? ». Malheureusement, cet exemple est mentionné sans contexte et sans commentaire. Il serait intéressant de savoir dans quel contexte est utilisée cette structure en anglais, afin de confirmer ou non si elle a la même fonction communicative que /kesk/.

##### 8.4.4.2 *En italien*<sup>103</sup>

Il semblerait qu'une structure similaire à /kesk/ existe en *italien populaire* (*italiano popolare*). Observons l'exemple (542) :

(542) « Posso anche avere una birra? »<sup>104</sup>

Mi lancia di nuovo un'occhiata. « **Che cosa me lo chiedi a fare?** »

Con la mia voce da 'duh!' gli rispondo. « Sei tu l'adulto. »

Littéralement « *che cosa me lo chiedi a fare?* » veut dire « qu'est-ce que tu me demandes à faire? » mais signifie : « Pourquoi tu me demandes ça ?! », sous-entendu,

---

<sup>103</sup> Merci à Francesco Goglia de m'avoir indiqué ce parallèle avec la structure /kesk/ et à Katherine Pipe pour ses explications sur le sujet et la traduction des exemples.

<sup>104</sup> Source : <http://www.efpfanfic.net/viewstory.php?sid=1882800> (consulté en juin 2013)



« c'est évident, il n'y a aucune raison de le demander ». Voici la traduction française de l'extrait (542) :

- (543) « Est-ce que je peux avoir une bière aussi ? »  
Il me jette un autre coup d'œil. « Pourquoi/Qu'est-ce tu me le demandes ? »  
Avec ma voix de « gros bêta » je lui réponds : « C'est toi l'adulte ».

Prenons l'exemple (544) et sa traduction française (545) :

- (544) **che cosa me lo chiedi a fare** se l'ho scritto poco sopra ?<sup>105</sup>  
(545) Pourquoi/Qu'est-ce (que) tu me le demandes, vu que je l'ai déjà écrit  
juste au-dessus ?!

On constate que « *che cosa* » n'est pas le complément d'objet direct de « *fare* ». L'objet direct est « *lo* » dans les deux exemples présentés. Il faut noter qu'en italien on dit habituellement « *che cosa mi chiedi di fare?* » et qu'il y a donc un changement de la préposition *di* pour *a* dans cette construction. Il semblerait même que « *a fare* » ne soit pas toujours présent<sup>106</sup>. Les seuls exemples trouvés de cette structure ont été employés avec le verbe « *chiedere* » (demander), il serait donc intéressant de voir si d'autres verbes sont possibles avec cette construction ou s'il s'agit d'une contrainte syntaxique de cette structure en italien.

#### 8.4.5 Les exemples de la structure /kesk/ hors corpus

Notre étude porte sur un corpus de films représentant des locuteurs originaires de cités HLM françaises. Ainsi, nos résultats offrent une vue d'ensemble de ce que ce type de films souhaite transmettre en ce qui concerne la représentation de la variété de français parlée par ces locuteurs. Néanmoins, il serait malavisé de penser que la structure /kesk/ décrite précédemment ne serait utilisée que par ce type de locuteurs et qu'elle serait uniquement représentative de cette variété. En effet, comme l'ont déjà souligné Jamin et Trimaille (2008), nombreux sont les traits langagiers décrits pour cette variété, déjà présents dans les adstrats et substrats dialectaux. Dès lors, nous sommes restée attentive à notre environnement linguistique, qu'il s'agisse de conversations entre amis ou d'émissions télévisées et, à notre grande surprise, nous avons rencontré cette structure plusieurs fois, dans diverses situations que nous allons présenter dans la section suivante.

##### 8.4.5.1 Les jeux télévisés

La première situation que nous aimerions mentionner est celle des jeux télévisés. En

---

<sup>105</sup> Source : <http://www.hwupgrade.it/forum/archive/index.php/t-1397273.html> (consulté en juin 2013)

<sup>106</sup> Francesco Goglia, communication personnelle, 22/07/2011

effet, lors de jeux télévisés, les participants se retrouvent dans des situations ou des épreuves inattendues et ils nous font part de leurs réactions spontanées. Il en est de même pour les présentateurs qui, face aux réactions de certains participants, font preuve de beaucoup de spontanéité. Voici deux exemples utilisant la structure /kesk/ que nous avons relevés :

(546) Qu'est-ce qu'on met ces 10 000 euros ?! (*Money Drop*, le 3/01/2012)

(547) Qu'est-ce qu'ils vous mettent des stops sur la route ?! (Nagui – *Tout le monde veut prendre sa place*, 16/08/2011)

L'exemple (546) est extrait du jeu *Money Drop*. Le duo de candidats commence le jeu en ayant à sa disposition 250 000 euros et doivent les miser sur les réponses qu'ils jugent correctes pour les conserver. À chaque question, la pression monte, surtout lorsque les candidats doutent ou ne sont pas d'accord sur le choix de la réponse. Lors de cet extrait, nous sommes en présence d'un couple ayant une cinquantaine d'années, le mari se présentant comme étant dentiste. Le couple est très hésitant quant à la bonne réponse mais c'est le mari qui exprime le plus de doutes. Une fois l'argent déposé sur les réponses qui leur semblent possibles, l'homme, en désignant une des réponses où ils ont misé 10 000 euros, s'exclame « Qu'est-ce qu'on met ces 10 000 euros ?! » (= Pourquoi on met ces 10 000 euros ?!). En prononçant cet énoncé, le mari, reproche en quelque sorte à sa femme, mais également à lui-même car il utilise le pronom « on » d'avoir mis 10 000 euros sur une mauvaise réponse. Cette utilisation de /kesk/ a donc été réalisée par une personne de cinquante ans, dentiste de profession et ainsi bien loin socialement des locuteurs étudiés dans nos films.

L'exemple (547) provient également d'un jeu télévisé, mais cette fois-ci il a été prononcé par l'animateur du jeu, Nagui. Lors des présentations des candidats, Nagui a l'habitude de demander aux candidats de raconter une anecdote personnelle. Une jeune femme raconte qu'elle a dû passer son permis plusieurs fois et qu'une des raisons de ses échecs est le non-respect d'un stop. Suite à cela, l'animateur, toujours très moqueur, comme à son habitude, dit : « Qu'est-ce qu'ils vous mettent des stops sur la route ?! ». Cette utilisation de /kesk/ est très ironique et grâce à elle, Nagui, indirectement se moque de la candidate en prétendant que les gens qui établissent la signalisation routière sont fautifs et donc responsables de l'échec de la candidate à son permis de conduire. Nagui a peu de choses en commun avec les locuteurs de nos films si ce n'est qu'il est issu de l'immigration. Cependant, il n'a pas vécu dans un milieu ouvrier, ses parents étaient tous deux professeurs de français. Toutefois, Nagui a été, et est toujours,

animateur de radio ce qui implique de nombreux contacts hebdomadaires avec des personnes de la France entière. On connaît très bien l'importance du réseau sur les pratiques langagières (Milroy et Gordon, 2003 : 117) et sans faire de conclusion hâtive, c'est peut-être au contact de locuteurs du milieu populaire que Nagui a entendu cette structure.

#### **8.4.5.2 La série télévisée : *Kaamelott***

Nous avons également pu relever de nombreuses répliques avec la structure /kesk/ dans la série humoristique *Kaamelott*. Nous constatons que seul Arthur, le roi de Kaamelott, utilise cette structure pour critiquer les actions et les dires de ses chevaliers. Ceci prouve que pour les scénaristes de la série, cette structure est utilisée par une personne de pouvoir et qui souhaite faire entendre son opinion à son interlocuteur. Voici quelques-unes des occurrences relevées :

- (548) Qu'est-ce qu'il me récite des proverbes ? (Livre II, épisode 36)
- (549) Qu'est-ce que vous v(e)nez nous emmerder ?! (Livre II, Tome 2)
- (550) Qu'est-ce que vous voulez m(e) parler de caillou ? (Livre III, épisode 17)
- (551) Qu'est-ce que vous v(e)nez faire des commentaires ? (Livre IV, épisode 7)

L'usage de /kesk/ dans cette série, est donc le même que dans notre corpus. La seule différence notable est qu'elle semble exclusive au Roi Arthur, représentant la figure d'autorité absolue.

#### **8.4.5.3 La télé-réalité**

Nous avons également relevé quelques énoncés en /kesk/ provenant de la télé-réalité (*Secret Story* sur *TF1*). Comme son nom l'indique, il s'agit d'une émission de télévision qui filme des personnes 24h/24h. Ce genre d'émission a été très critiqué par son contenu peu intellectuel mais pour toute personne s'intéressant à la langue parlée, c'est une mine d'or car malgré la présence des caméras, les « habitants » de la maison filmée sans interruption, finissent par oublier cette présence et ils font preuve de naturel et de spontanéité linguistique. Ce genre d'« enfermement » amène les candidats à se disputer souvent et on observe de nombreux conflits entre les différents clans qui se forment. Lors des nombreuses disputes quotidiennes, nous avons noté quelques énoncés en /kesk/, ce qui vient appuyer notre hypothèse sur le fait que c'est une structure employée pour la critique et le reproche, notamment lors de divergences d'opinions et de disputes.

- (552) Qu'est-ce tu m(e) parles que j(e) t'ai fait quelque chose ?
- (553) Qu'est-ce tu parles avec moi, là ?

#### 8.4.5.4 Dans une publicité

Une publicité pour le loto datant de 1990<sup>107</sup> comporte une occurrence de /kesk/. En effet, on voit un jeune homme (le stéréotype du jeune « blouson noir ») essayant de faire démarrer une mobylette lorsque que la caméra s'approche de lui et qu'on lui demande ce qu'il pense de la nouvelle organisation du loto (deux tirages par semaine au lieu d'un seul).

(554) Interviewer : Quel jour préférez-vous gagner ? Mercredi ou samedi ?

Jeune : **Qu'est-ce tu m'embrouilles, là ?!**

Voix off : Aujourd'hui, le loto, c'est deux fois plus de chance d'avoir de la chance.

On constate clairement que le jeune reproche à l'interviewer de le déranger. De plus, son agacement se lit sur son visage. La publicité ne dure que 11 secondes et le jeune ne prononce que cet énoncé, par conséquent, le script avait pour but de représenter de manière concise et stéréotypée, le langage des jeunes et c'est la structure /kesk/ qui a été utilisée. Nous verrons dans le chapitre 9, l'évolution de la représentation de cette structure dans les films depuis 1984.

#### 8.4.5.5 Chez Nicolas Sarkozy

Puisque la structure /kesk/ est peu mentionnée, et pas du tout analysée, dans les grammaires de français, on aurait tendance à penser qu'elle est représentative du français multiculturel et qu'elle aurait une connotation populaire voire négative. Cependant, nous avons pu constater dans les médias, notamment à la télévision et à la radio que des personnes que l'on pourrait qualifier d' « instruites » ou « d'influentes » utilisent cette structure. Considérons l'exemple (555) :

(555) « Tout le combat que je mène, c'est justement pour que les Français n'ont pas, n'aient pas à faire ce choix. C'est-à-dire que, je sois élu, réélu président de la république et que les candidats qui défendent les valeurs républicaines qui sont les nôtres, soient en tête partout. Par ailleurs, je ne propose pas de faire un gouvernement avec le Front National ! **Qu'est-ce qu'on vient me poser ces questions-là ?!** C'est pas les questions qui préoccupent les Français. Les Français, ils veulent savoir « les frontières, vous les rétablirez ? Vous les protégez ? L'immigration, vous la diminuerez ? Le pouvoir d'achat, vous le préserverez ? » Voilà les questions qui intéressent les Français ! » (Nicolas Sarkozy, Journal de 13h de *TF1*, 24 avril 2012)

L'énoncé « qu'est-ce qu'on vient me poser ces questions-là ?! » est synonyme de

---

<sup>107</sup> Source INA : <http://www.ina.fr/video/PUB3784105130/loto-france-loto-jeu-de-hasard-video.html> (consulté le 24/10/2011)

« Pourquoi on vient me poser ces questions-là ?! » et a valeur de critique car il montre l'agacement de Nicolas Sarkozy quant aux choix de questions des journalistes.

Cet exemple prouve que l'utilisation de *qu'est-ce que* à la place de *pourquoi* n'est pas spécifique aux locuteurs du français multiculturel puisque Nicolas Sarkozy n'est pas originaire d'une cité HLM.

#### 8.4.5.5 *Prise de note à la volée*

Nous avons également noté « à la volée » (terme employé par Cappeau et Gadet, 2007) quelques exemples de cette structure, entendus dans des situations de la vie quotidienne. Les deux exemples présentés en (556) et (557) ont été prononcés par une femme d'une cinquantaine d'années, s'adressant à son mari. Dans l'exemple (556), à l'heure du repas, le mari se met à bricoler alors qu'il doit également s'occuper du repas qui est en train de cuire sur le feu. La femme, agacée par les actions de celui-ci, lui dit :

(556) « Qu'est-ce tu veux tout faire d'un coup ?! T(u) es toujours pressé ! »

On observe donc ici, une critique indirecte. En effet, la femme, implicitement, exprime son agacement car pour elle, il n'est pas l'heure de bricoler, il y a un moment pour chaque chose. De même, l'exemple suivant a été prononcé par la même femme, alors que son mari revenait d'un vide-grenier avec un vieux vélo.

(557) Qu'est-ce t(u) as acheté cette relique ?!

On comprend ici la critique de la femme envers son mari de par l'utilisation de la structure /kesk/ mais également par l'usage du terme *relique* qui vient renforcer l'idée qu'il n'aurait pas dû acheter ce vélo.

#### 8.4.5.6 *Dans les films américains doublés en français*

Nous avons également observé, dans trois films américains doublés en français, l'usage de la structure /kesk/. De ce fait, nous nous sommes demandée quelle était la structure d'origine utilisée en anglais qui avait conduit les traducteurs à utiliser la structure non-standard /kesk/. Le premier exemple (558) est la version française du film *The A Team* (2010), en français, l'*Agence Tous Risques*.

(558) L1 : Accrochez-vous ! J(e) vais essayer un truc que j'ai vu dans un dessin animé !  
L2 : **Qu'est-ce tu nous parle de dessin animé ?!** Sors-nous de là !

Voici la version originale :

(559) L1 : Hold on boys ! I'm gonna try something I saw in a cartoon once!

L2 : **What are you talking about cartoons for?** Get us **the hell** out of here!

On constate que la structure d'origine en anglais est *what...for* et qu'elle est suivie d'une phrase impérative utilisant le syntagme nominal *the hell*, très expressif.

Le deuxième exemple (560) est celui du film *Drive* (2011) :

(560) L1 : Putain / écrase-moi cette clope ! j(e) suis en train de bouffer  
L2 : Pardon  
L1 : Non mais tu t(e) crois où ?  
L2 : Y a plus un cendrier dans cette ville / c'est fou ça / hein ? //  
L1 : T(u) as une bonne affaire / super saine / **qu'est-ce que tu veux t'emmerder à te recycler ?!**

(561) L1 : Put out the fucking cigarette / I'm eating  
L2 : Sorry // What happened to all the ashtrays in this town ? //  
L1 : What (i)s the matter with you ? / you run a perfectly good business / I don't know why you wanna change now

Dans la version française (560), la structure /kesk/ est utilisée pour traduire une interrogative indirecte commençant par *why* (« I don't know why you wanna change now »). On ne trouve pas d'expression du type *the hell* ou *what...for* dans la version originale (561). Cependant, on constate la présence de « What's the matter with you ? » qui montre l'agacement du locuteur. On notera aussi le choix du traducteur d'utiliser un vocabulaire familier *clope, c'est fou, s'emmerder*.

Enfin, le troisième exemple est celui de *Shrink* (2009), *Un psy à Hollywood* en version française.

(562) Patrick : EH / j(e) t'ai cherché partout  
Shamus : Ah putain / j'y crois pas / mais qu'est-ce tu fous ici ?!  
Patrick : Viens  
Shamus : T(u) es pire que l'inquisition espagnole / putain / [...]  
Patrick : Amène-toi  
Shamus : Tu m(e) cours / merde //  
Patrick : non mais je rêve / tu viens à peine de sortir de l'hôpital / t(u) as péché une durite ?  
Shamus : **Qu'est-ce tu m(e) gonfles ?!** / t(u) as vu la teuf<sup>108</sup> de merde ? / encore heureux qu'i(l) y a deux ou trois bons musiciens

(563) Shamus: Where the fuck have you been? / I fucking called your home / you little prick //  
Patrick: Come on / Come on  
Shamus: Fucking hell  
Patrick: You just got out of the fucking hospital / What the fuck?  
Shamus: **What the fuck?** / This is what the fuck // This isn't what I

---

<sup>108</sup> *teuf* est le verlan de *fête*

fucking thought it was going to be like

Nous constatons que la version originale est pleine de jurons (*what the fuck, fucking hell, fucking hospital* etc.) alors que la version française n'est pas aussi expressive, certainement parce que la seule possibilité de traduire un tel vocabulaire aurait été d'utiliser la traduction littérale *putain* tout au long du dialogue ce qui ne l'aurait pas rendu très crédible. De ce fait, pour rester dans une ambiance conflictuelle ou très expressive, le traducteur a choisi « qu'est-ce tu m(e) gonfles ?! » pour traduire « what the fuck ? ».

### **8.5 Conclusion**

Ce chapitre 8, consacré à la question rhétorique et à la présentation de la structure /kesk/ nous a permis de définir des notions essentielles à la réussite de l'analyse de la variable *pourquoi* ~ /kesk/ qui sera effectuée au chapitre 9. Nous avons constaté que malgré les nombreuses tentatives de définition de la question rhétorique (Brown et Levinson, 1987 ; Schmidt-Radefeldt, 1977 ; Frank, 1990; Bonhomme, 2005), celle-ci reste une notion complexe. C'est pourquoi, sur le modèle de Léon (1997), nous avons créé quatre sous-catégories de fonction communicative de la question rhétorique pour mieux cerner nos données : critique du destinataire, critique d'un tiers, reproche et autocritique. Un parallèle a également été établi avec des constructions syntaxiques similaires à la structure /kesk/, en anglais et en italien. Dans le but de ne pas stigmatiser les locuteurs représentés dans les films ainsi que leur parler, nous avons recueilli et présenté divers exemples de l'utilisation de la structure /kesk/ provenant d'une variété de personnes extérieures à la banlieue et à la classe populaire. Maintenant que nous avons présenté la structure /kesk/, nous allons ensuite analyser nos données la concernant dans le chapitre 9.

## CHAPITRE 9 : Analyse de la variable *Qu'est-ce que ~ pourquoi*

### 9.0 Introduction

Dans ce chapitre, nous analyserons la variation dans l'emploi des questions rhétoriques en *pourquoi* et *qu'est-ce que* (dans le sens de *pourquoi*), présentées dans le chapitre 8. Pour ce faire, nous recourrons à une étude quantitative<sup>109</sup> après avoir pris soin d'exclure toutes les occurrences catégoriques (cf. section 8.4.3). L'analyse commencera par une présentation globale des occurrences (répartition des variantes dans le corpus et sous-fonctions communicatives), puis nous essaierons de voir quels sont les facteurs influençant le choix des variantes, comme par exemple, l'identité du locuteur (âge, genre), l'identité de l'interlocuteur (genre, pair ou non), la cause de la critique (une action, une parole, etc.) ainsi que le lieu dans lequel la critique a été énoncée (sphère publique ou familiale). Ensuite, nous observerons l'impact de l'utilisation d'une structure telle que /kesk/ sur l'interlocuteur (sa réaction). Enfin, nous tenterons de retracer l'évolution de la structure /kesk/ dans les films depuis 1984 jusqu'à 2011.

### 9.1 Objectif général et fréquence des variantes dans le corpus

L'objectif de notre étude est de comprendre dans quels contextes et dans quels buts les locuteurs du français multiculturel tels qu'ils sont représentés dans les films, utilisent /kesk/ à la place de *pourquoi* dans des questions de type rhétorique exprimant un reproche ou une critique.

	Nombre d'occurrences	Fréquence relative
/kesk/	76	49%
<i>pourquoi</i>	77	51%
<b>Total</b>	<b>153</b>	

Tableau 9.1 : Nombre total d'occurrences de la variable /kesk/ ~ *pourquoi* dans le corpus.

Le tableau 9.1 montre que nous disposons de 153 occurrences la variable /kesk/ ~ *pourquoi*, recueillies dans notre corpus de films. Ces occurrences sont à 51% des structures en *pourquoi* et à 49% des structures en /kesk/. Sans surprise, les occurrences

<sup>109</sup> Dans cette étude, nous avons utilisé l'outil statistique Chi<sup>2</sup> pour voir si les résultats obtenus sont statistiquement significatifs, c'est-à-dire si les différences constatées auraient pu être produites de manière aléatoire, ou non. Nous donnerons le résultat du test Chi<sup>2</sup> sous chaque tableau. Rappel pour l'interprétation d'un test Chi<sup>2</sup> : Si  $p < 0.005$  alors le test est très significatif (les résultats obtenus ont une forte probabilité de ne pas être aléatoires), si  $p$  est entre 0.005 et 0.05 alors le test est significatif, si  $p > 0.05$  alors le test n'est pas significatif statistiquement (résultats peuvent être aléatoires). L'outil (proposé par Hudson) est disponible en ligne : <http://www.phon.ucl.ac.uk/home/dick/stats.htm>



en *pourquoi* sont légèrement majoritaires, puisqu'il s'agit de la forme non marquée, du point de vue sociolinguistique. Mais que signifie « marqué » et « non marqué » exactement ? Comme l'explique Coveney (2010 : 137) pour le vouvoiement et le tutoiement, nous pourrions facilement accepter que le vouvoiement est la forme non marquée car c'est celle qui est choisie par le plus grand nombre d'interlocuteurs et le tutoiement n'est utilisé que pour s'adresser à une personne faisant partie du cercle familial ou amical du locuteur<sup>110</sup>. Citant Haspelmath (2006), Coveney (2010 : 137) suggère qu'il est préférable d'utiliser des termes comme « rare » et « fréquent » (au lieu de « marqué » et « non-marqué »). Cependant, bien que *pourquoi* soit la forme traditionnelle, 49% des occurrences sont en /kesk/, ce qui représente quasiment la moitié de nos données. Par conséquent, nous souhaitons comprendre, pourquoi, comment, où, par qui et avec qui est utilisée la structure /kesk/ dans les questions rhétoriques.

## 9.2 Répartition des sous-fonctions communicatives

### 9.2.1 La variable et ses sous-fonctions communicatives

Dans un premier temps, nous cherchons à savoir dans quelle mesure le choix des variantes est motivé par la sous-fonction communicative de l'énoncé. Pour comprendre le choix de la classification de nos données selon leur sous-fonction communicative, nous renvoyons à la section 8.3.3 sur la question rhétorique.

	Nombre d'occurrences	Fréquence relative
Critique du destinataire	97	63%
Critique d'un tiers	10	7%
Reproche	38	25%
Autocritique	8	5%
Total	153	100%

**Tableau 9.2 : Nombre d'occurrences de la variable /kesk/ ~ *pourquoi* selon leur fonction communicative.**

Comme le montre le tableau 9.2, la majorité de nos occurrences sont des critiques du destinataire (63%), c'est-à-dire qu'il s'agit de critiques adressées par le locuteur directement à son destinataire, en face à face. Ces critiques concernent un acte, une parole, une prise de parole ou une façon de parler de l'interlocuteur, que le locuteur considère comme inapproprié<sup>111</sup>. Les critiques du destinataire sont suivies des reproches qui représentent 25% de nos données. Les reproches sont semblables aux critiques du

<sup>110</sup> Cependant dans cet article, Coveney (2010 : 138) prétend que le vouvoiement est la forme la plus rare dans le discours (marquée) et le tutoiement, la plus fréquente (non-marquée).

<sup>111</sup> Cf. La cause de la critique/du reproche, section 9.7

destinataire puisque dans les deux cas, il s'agit d'un locuteur A faisant une remarque négative à un allocataire B. Néanmoins, dans le cas du reproche, le locuteur est affecté par l'acte négatif visé (Léon, 1997 : 45). Enfin, nous possédons un petit nombre de données représentant les critiques d'un tiers (7%) et les autocritiques (5%). Nous émettrons quelques hypothèses sur l'utilisation de ces deux dernières sous-fonctions, tout en gardant à l'esprit que de par leur petit nombre, les résultats obtenus ne pourront représenter d'indications fiables mais seulement des tendances sur leur utilisation. Les critiques du destinataire sont très présentes car les locuteurs du français multiculturel, tels qu'ils sont représentés dans les films de notre corpus, se retrouvent très souvent dans des scènes de confrontation (désaccord, dispute, etc.). Beaucoup de scènes de conflits sont représentées, ainsi nous avons accès à des données très expressives, quasiment inaccessibles lors d'enquêtes de terrain traditionnelles.

### 9.2.2 La variante /kesk/ et ses sous-fonctions communicatives

En observant le tableau 9.3, nous nous demandons si l'utilisation de la structure /kesk/ est liée à une fonction communicative en particulier.

	Nombre d'occurrences de /kesk/	Fréquence relative de /kesk/
Critique du destinataire	45/97	46%
Critique d'un tiers	6/10	60%
Reproche	21/38	55%
Autocritique	4/8	50%

**Tableau 9.3 : Fréquence de la variante /kesk/ selon sa fonction communicative (Chi<sup>2</sup>, p = 0.724 = non significatif)**

#### 9.2.2.1 La critique du destinataire

Des quatre fonctions communicatives, la critique du destinataire est celle la plus réalisée dans notre corpus et 54% de ces occurrences sont en *pourquoi*. La critique du destinataire peut être un acte délicat à réaliser ; en effet, le locuteur doit pouvoir oser exprimer cette critique qui pourrait blesser son interlocuteur et/ou déclencher un conflit, puisqu'elle constitue un acte menaçant pour la face de l'interlocuteur (Brown et Levinson, 1987). Nous constatons qu'une question en *pourquoi* peut très souvent être ambiguë entre une demande d'information ordinaire et une QRC. Ainsi, nous pensons que l'utilisation de *pourquoi* permettrait au locuteur dans certains cas de minimiser l'acte menaçant, ce qui rendrait moins explicite le jugement négatif. De ce fait, en exprimant une critique ou un reproche, le locuteur pourrait se rattraper en prétendant qu'il exprimait une véritable demande d'informations au cas où l'interlocuteur réagirait

mal.

Dans l'extrait (564), Mezz, un jeune homme, est à table avec sa famille. Sa sœur, Saliah, demande l'autorisation de sortir lendemain et son père accepte. Cependant, Mezz ne l'entend pas de la même façon et critique la décision de son père.

(564) RAI34.00

*Saliah, Mezz et leur père sont à table pour le repas de midi.*

Saliah : Papa / j(e) peux sortir demain ? / j(e) voudrais passer chez une copine / Ghislaine

Père : Qu'est-ce que tu vas faire chez Ghislaine ?

Saliah : Bah / j(e) vais travailler

Père : Ah bon ? / Quel travail ?

Saliah : J(e) prépare des activités pour le centre

Père : Tu rentres à quelle heure ?

Saliah : 9h //

Père : 9h // mais pas plus tard / hein

Mezz : Papa / **pourquoi tu la laisses sortir comme ça ?!** / Pour qu'elle aille trainer / c'est ça ?

Père : Te mêle pas de ça, toi / T(u) entends / ta sœur au moins / elle / elle travaille et elle pense à ses parents

Mezz : Mais tu crois vraiment qu'elle va chez Ghislaine ?!

Père : XXX (*en arabe*)

Mezz : De toute façon / tout ce que vous savez faire c'est de la gâter / C'est toujours elle que vous écoutez / moi j'ai même pas le droit à la parole

Mezz émet une critique concernant la décision de son père, en utilisant une structure en *pourquoi* « pourquoi tu la laisses sortir comme ça ?! ». Nous interprétons cette question comme une question rhétorique ayant valeur de critique car plusieurs indices<sup>112</sup> nous conduisent en ce sens : en plus de l'intonation et la réaction de l'interlocuteur, l'utilisation de « comme ça » a une connotation péjorative, et dans le contexte suivant, le « c'est ça ? » encourage une réponse positive. Étant donné qu'il s'adresse à son père, figure de l'autorité de la maison, Mezz n'ose pas clairement lui dire qu'il a tort de faire confiance à Saliah car il risquerait à son tour, en produisant cet acte menaçant, de recevoir un FTA de la part de son père et dans ce cas-là, il perdrait la face. Ainsi, Mezz rend sa critique plus implicite, même si elle n'est pas vraiment ambiguë, en utilisant une question rhétorique en *pourquoi*.

### 9.2.2.2 *Le reproche*

En ce qui concerne les reproches, les occurrences en /kesk/ sont de 55%. Nous avons observé que les questions en /kesk/ contrairement à celles en *pourquoi* étaient très

---

<sup>112</sup> Desmets et Gautier (2009 : 111, 118-119), en étudiant les questions rhétoriques en *comment*, expliquent que de nombreux indices (modalité des verbes, présence de connecteurs, contexte antécédent) sont présents pour aider à interpréter une question en tant que question rhétorique.

rarement, voire jamais, ambiguës. En utilisant /kesk/, le locuteur a donc l'intention de faire passer le message qu'il critique son interlocuteur sans ambiguïté, sans ménager les faces des personnes présentes (la sienne et celle de l'interlocuteur) (cf. exemple (565)). Ainsi, puisqu'il s'agit d'une attaque, on pourrait se demander si l'utilisation de /kesk/ est un acte impoli. Jobert (2010) explique que Culpeper (1996), en se basant sur le modèle de Brown et Levinson (1987), définit l'impolitesse comme l'attaque des désirs de la face. Ceci n'est pas surprenant puisque les locuteurs que nous étudions sont connus pour leur aisance et leur habitude à produire des insultes rituelles et des actes menaçants pour la face (Lepoutre, 1997). Alors que la question rhétorique en *pourquoi* semble être un acte poli puisqu'elle ménage la face de l'interlocuteur en rendant la critique ambiguë (au moins théoriquement), l'utilisation de /kesk/ semble rendre le reproche ou la critique plus explicite, comme dans (565). Dans l'extrait suivant, Djamel entre dans la chambre de Nordine, son frère, pour mettre un talisman dans son portefeuille. Nordine, qui dormait, est réveillé par l'arrivée de Djamel.

(565) RAI18.51

- Nordine : Qu'est-ce tu fais ? / Qu'est-ce tu fouilles ?  
 Djamel : J(e) t'ai mis un talisman / c'est maman qui t(e) l'a fait faire  
 Nordine : Vas-y / c'est des conneries / Vas-y / casse-toi / Laisse-moi dormir  
 Djamel : Au fait / j'ai vu Malik / Il te cherchait pour une histoire de thune  
 là  
 Nordine : **Qu'est-ce t(u) as été te mêler de ça, toi?! / C'est pas ton problème**  
 Djamel : EH / Tu lui dois de la thune / tu lui dois de la thune / tu le payes  
 Nordine : Oh là là / **Qu'est-ce tu m(e) prends la tête / là / de bon matin ?!**  
 Vas-y / casse-toi / Vas gratter

Dans l'extrait (565), nous observons deux structures en /kesk/. La première « Qu'est-ce t(u) as été te mêler de ça, toi ?! » est sans ambiguïté, une critique du destinataire, car elle est suivie de l'exclamative « C'est pas ton problème ! ». Ainsi le destinataire, Djamel, comprend la critique que son frère Nordine lui fait, qui est clairement l'assertion de polarité opposée, c'est-à-dire « tu n'as aucune raison de te mêler de ça ! ». D'ailleurs, dans la réplique suivante nous constatons que Djamel a bien compris cette critique mais ne l'accepte pas pour autant. En effet, il lui répond sur le ton de la défensive pour lui montrer qu'il rejette cette critique. Puisque Djamel conteste l'assertion de Nordine, celui-ci revient à l'attaque avec une deuxième tentative en /kesk/ « Qu'est-ce tu me prends la tête, là de bon matin ?! ». De la même manière que l'occurrence précédente, elle est suivie d'une exclamative « Vas-y, casse-toi ! » qui vient renforcer le reproche adressé à Djamel. Nous constatons que, puisque la structure

/kesk/ est très emphatique et puissante, le message exprimé est tout de suite compris par l'interlocuteur, bien qu'implicitement formulé. Malgré la force expressive de cette structure, nous constatons que Nordine n'a pas peur de blesser son frère en l'utilisant.

Entre locuteurs du français multiculturel, il existe une pratique de « l'entre-soi » (Tauzin, 2008) qui rend certaines insultes ou critiques mieux tolérées que d'autres. Comme le soulignent, Lagorgette et Larrivée (2004 : 83), certaines insultes sont des marqueurs de solidarité dans le groupe de pairs et n'ont pas pour effet d'insulter réellement la personne visée. Il faut donc toujours avoir à l'esprit cette notion, pour ne pas imposer sur les données une interprétation qui serait étrangère à la sous-culture représentée dans notre corpus filmique. De ce fait, bien que la structure en /kesk/ semble être un acte impoli selon la définition de Culpepper (1996), elle n'est peut-être pas considérée comme tel par les locuteurs du corpus.

### 9.2.2.3 La critique d'un tiers

Jusqu'à présent, les critiques d'un tiers n'ont pas fait l'objet d'études particulières en ce qui concerne la classe ouvrière, peut-être car elles sont plus difficiles à obtenir<sup>113</sup>. Les résultats observés confortent notre idée de départ : puisque les locuteurs (hommes et femmes confondus) émettent une critique, un jugement négatif à l'égard d'une personne absente, ils n'ont pas peur de produire un FTA et se permettent d'utiliser une structure forte et directe : /kesk/. L'exemple (566) illustre ce phénomène.

(566) LESQ40.10

*Lydia, Frida, Hanane et Nanou sont assises sur un banc. Elles viennent d'avoir une altercation avec Magalie qui vient de partir.*

Frida : Mais comprenez-la / vous êtes des meufs / vous avez un cœur / oui ou merde ?! / Comprenez-la / elle a le seum / elle a le seum<sup>114</sup> / Elle veut pas lâcher l'affaire / Elle le kiffe / et puis voilà / merde

Nanou : Mais **qu'est-ce qu'elle casse les couilles à Lydia / là ?** Elle va voir Krimo directement

Hanane : Qui voudrait d'une XXX comme ça / s'il te plaît ?!

Nanou : Il en a rien à foutre / mon frère // Il passe devant / il lui crache dessus

Dans cet extrait (566), le groupe de filles critique une autre jeune fille, Magalie, avec qui elles viennent d'avoir une altercation. Nanou, se sentant en confiance avec son groupe d'amies, n'hésite pas à rabaisser Magalie, puisqu'elle sait pertinemment qu'elle aura le soutien de ses amies « qu'est-ce qu'elle casse les couilles à Lydia, là ? ». Elle utilise donc la structure en /kesk/, plus emphatique, pour montrer son énervement face à

---

<sup>113</sup> Nous notons néanmoins qu'un numéro spécial (n°41) de *Journal of Pragmatics* (2009) a été consacré à « Complaining in interaction » où, entre autres, Traverso étudie les critiques d'un tiers entre amis.

<sup>114</sup> *Avoir le seum* (arabe) signifie être en colère

l'attitude que Magalie peut avoir envers son amie Lydia. Suivant cette réplique de Nanou, Hanane lui montre sa solidarité en insultant Magalie. Lorsque le locuteur obtient le soutien d'autres personnes présentes, Assef (2008 : 142-143) parle de « coalition » du public : « [...] une coalition entre un vanneur et le public au détriment du vanné. Le public participe plus activement à l'échange en produisant des commentaires métacommunicatifs en direction du vanné [...] ». Par conséquent, il semblerait que la présence d'un public puisse également avoir une influence sur le choix de la structure et c'est ce que nous étudierons à la section 9.5.

#### 9.2.2.4 L'autocritique

De par leur statut personnel et intime, les autocritiques<sup>115</sup> sont plutôt rares dans notre corpus et généralement formulées en l'absence de témoins. Si cela reflète la réalité du discours parlé, dans le monde réel, les films représentent une source riche pour l'obtention de telles données. Les autocritiques sont aussi souvent utilisées avec *pourquoi* que /kesk/ (4/8 pour chaque variante). Puisqu'il s'agit d'un acte d'auto-menace pour la face positive du locuteur lui-même, il n'est pas utile d'ajouter l'emphase que pourrait apporter /kesk/ à l'autocritique, comme dans (567).

(567) OUED26.01

*Dans la chambre : Yacine et son petit frère sont assis sur leurs lits respectifs. Johnny est dans la salle de bain qui donne sur la chambre, il se prépare pour sortir.*

Yacine : **Mais pourquoi j(e) lui ai dit qu(e) j'étais au bled ?!** / Vraiment trop con

*(Yacine boit de l'alcool)*

Johnny : Arrête de 'shrab'<sup>116</sup>/ tu sais pas boire !

Lors d'une conversation téléphonique, Yacine a fait un lapsus en révélant à son interlocuteur qu'il était en Algérie. Il s'autocritique en disant « pourquoi j'ai dit qu'étais au bled ?! ». Il regrette donc ses paroles car il souhaitait garder cette information secrète. De plus, il ajoute juste après une auto-insulte, sous forme d'exclamative qui le rabaisse encore plus : « vraiment trop con ! ». Nous constatons dans cet extrait que Yacine s'en veut vraiment et qu'il est désespéré. Il boit de l'alcool alors que ce n'est pas son habitude (son ami Johnny, lui dit d'arrêter de boire) et de plus il s'insulte lui-même. L'utilisation de *pourquoi* semble donc suffisante, il n'a pas besoin d'ajouter l'emphase de /kesk/ pour exprimer son désarroi.

Les autocritiques présentes dans notre corpus ont toutes été formulées par des

<sup>115</sup> A ce jour, il semblerait qu'aucune étude n'ait été faite sur les autocritiques.

<sup>116</sup> Arabe marocain dialectal qui signifie *boire*

hommes (8 occurrences). Cela pourrait être dû au fait que les hommes auraient plus d'aisance que les femmes à produire un acte menaçant pour leur propre face, car faire son autocritique en public, c'est nuire à sa face positive. Les hommes le font peut-être plus facilement que les femmes parce qu'ils ont généralement une position sociale plus forte que celles-ci.

### 9.3 Le genre du locuteur<sup>117</sup>

Comme Romaine l'explique (2000 : 79), les femmes utiliseraient les formes de prestige plus souvent que les hommes, en partie car elles seraient plus conscientes de la politesse. De plus, les formes non-standards auraient une connotation masculine. Cette remarque de Romaine pourrait s'appliquer à notre étude sur la structure /kesk/ qui semblerait être une structure masculine. Ainsi, en l'utilisant, certaines femmes dévoileraient « la dimension masculine » de leur identité (Clair, 2005 : 35) et le fait d'utiliser *pourquoi*, montrerait un certain intérêt ou une conscience de la politesse.

	Nombres d'occurrences	Fréquence Relative
Masculin	130	85%
Féminin	23	15%
Total	153	

**Tableau 9.4 : Emploi de la variable /kesk/ ~ *pourquoi* selon le genre des locuteurs**

Le tableau 9.4 montre que la majorité des données pour cette variable a été prononcée par des individus de sexe masculin (85%). Les locuteurs du français multiculturel tels qu'ils sont représentés dans les films sont souvent de jeunes hommes et ce sont eux qui produisent la majeure partie des dialogues dans ces films : il y a généralement peu de femmes et par conséquent, leurs paroles sont peu fréquentes. Néanmoins, depuis l'an 2000, des films tels que : *La Squale* (2000), *Des poupées et des anges* (2007), ou encore *Tout ce qui brille* (2010), ont mis en scène dans leurs rôles principaux de jeunes femmes. Comme le souligne Wagner (2011 : 84) : « Le cinéma de banlieue est, et reste fortement dominé par une vision et des caractères surtout masculins, même si un rééquilibrage semble s'amorcer ». Du fait du petit nombre d'occurrences recueillies pour les locuteurs de sexe féminin, nous resterons donc prudente quant à nos interprétations. Cependant, il faut noter que dans les films où les femmes sont très présentes, la tendance d'utilisation de /kesk/ et *pourquoi* correspond aux résultats obtenus dans cette étude.

<sup>117</sup> Les paramètres d'analyse les plus fréquents dans cette thèse (communs aux différents chapitres) ont été décrits dans le chapitre 3, à la section 3.3.4 Aperçu des paramètres pris en compte).

### 9.3.1 Fréquence d'utilisation de la variante /kesk/ selon le genre du locuteur

Grâce au tableau 9.5, nous pouvons observer une tendance dans l'utilisation des variantes selon le genre du locuteur.

	Fréquence Observée de /kesk/	Fréquence relative de /kesk/
Masculin	70/130	54%
Féminin	6/23	26 %
Total	76/153	49%

**Tableau 9.5 : Fréquence d'utilisation de /kesk/ selon le genre du locuteur (Chi<sup>2</sup>, p = 0.014 = significatif)**

Nous constatons que les hommes montrent une légère tendance à préférer /kesk/ (54%) alors que les femmes utilisent nettement plus souvent la structure en *pourquoi* (74%). Bien sûr, nous gardons toujours à l'esprit que le nombre d'occurrences recueillies pour les locuteurs de sexe féminin est faible, et que ces chiffres ne peuvent avoir qu'une valeur indicative. Cependant, nous disposons de 23 occurrences pour les locuteurs de sexe féminin ce qui reste un nombre honorable étant donné l'objet d'étude<sup>118</sup> et le test statistique du Chi<sup>2</sup> confirme que le genre du locuteur est un facteur important de cette variable puisque le résultat est significatif.

#### 9.3.1.1 Les locuteurs masculins

Les hommes utilisent plus souvent /kesk/ que *pourquoi* dans notre corpus. Ceci confirme sa forte présence chez les locuteurs du français multiculturel. Nous avons vu précédemment que la force expressive de /kesk/ était plus élevée que *pourquoi* car elle ne laisse pas de place à l'ambiguïté. De ce fait, en utilisant /kesk/, le locuteur de sexe masculin est sûr de se faire comprendre et de faire passer son message. Les locuteurs du français multiculturel sont connus pour leur franc-parler et on peut donc supposer que le besoin de clarté est plus grand pour eux. Bien que vue d'un œil extérieur, l'utilisation de /kesk/ paraisse plus agressive que celle de *pourquoi*, nous pensons que ce n'est pas réellement le cas, puisque ces locuteurs sont habitués aux insultes rituelles et ne perdent pas la face aussi aisément qu'une personne extérieure au groupe de pairs (Lepoutre, 1997).

#### 9.3.1.2 Les locuteurs féminins

Si les femmes font plus souvent le choix d'utiliser *pourquoi* lorsqu'elles doivent émettre

<sup>118</sup> Nous rappelons qu'il s'agit d'une variable syntaxique relativement rare et qu'il est difficile de recueillir de telles données dans les corpus traditionnels. De plus, le discours des femmes est sous-représenté dans les films du cinéma de banlieue.



un jugement négatif (critique, reproche) envers leur interlocuteur, c'est peut-être parce qu'elles sont plus attentives que les hommes à la réaction de celui-ci. Nous pouvons imaginer que les femmes auraient plus de retenue, de peur de déclencher un conflit avec leur interlocuteur. Ainsi les femmes utiliseraient *pourquoi* pour ne pas faire perdre la face à leur interlocuteur et également pour sauver leur propre face et éviter toute réaction menaçante de leur interlocuteur (Mills, 2003 : 203). L'utilisation de *pourquoi* servirait donc à minimiser l'acte négatif émis. Il s'agirait d'un adoucisseur car cette critique/reproche indirecte et ambiguë permet d'amortir les actes menaçants pour les faces des interlocuteurs. Cependant, comme l'indique Kerbrat-Orecchioni (2005 : 213), « Si les adoucisseurs ont pour fonction d'adoucir l'offense, ils n'ont généralement pas le pouvoir de l'annuler ».

On pourrait se demander si les hommes, en utilisant plus souvent /kesk/, seraient plus francs que les femmes, ou alors si les femmes seraient plus diplomates que les hommes et utiliseraient *pourquoi* pour ne pas créer de tension entre elles et leurs interlocuteurs. Néanmoins, nous constatons que les femmes ont utilisé la structure /kesk/ à hauteur de 26% (6 occurrences) dans notre corpus ce qui prouve que certaines d'entre elles ne sont pas totalement étrangères à son utilisation. Nous pensons que le fait d'employer cette structure permet à la femme de s'affirmer afin d'être respectée. À ce sujet, Clair (2005 : 33) explique : « La "nature" masculine semble être approchée notamment dans une revendication et une pratique de la dureté, omniprésentes dans les propos des filles : il faut être dure pour être respectée. Être dure, cela signifie être inaccessible, d'une moralité sans équivoque ».

Nous allons également prendre en compte dans cette étude, le genre du destinataire de la critique ou du reproche (section 9.8). En effet, si un homme s'adresse à un ami de même sexe, cela rend l'expression de la critique plus simple car dans le cas où une éventuelle dispute apparaîtrait, elle serait plus facile à résoudre. Alors que si une femme s'adresse à un homme, ou un enfant à son père, il existe une différence dans la relation, soit de hiérarchie, soit de proximité, qui rend l'expression de la critique ou du reproche plus complexe.

#### **9.4 L'âge des locuteurs**

Nous étudierons dans cette section, l'influence de l'âge du locuteur sur le choix de la structure. Pour plus de précisions quant au choix des tranches d'âges observées, nous renvoyons au chapitre 3.

Tranche d'âge	Nombre d'occurrences	Fréquence relative
-16 ans	34	22%
17-25 ans	81	53%
+26 ans	38	25%
Total	153	

**Tableau 9.6 : Nombre d'occurrences de la variable selon la tranche d'âge des locuteurs.**

Nous constatons que le groupe des 17-25 ans produit le plus d'occurrences de la variable /kesk/ ~ *pourquoi*. Nous notons que le groupe des moins de 16 ans et celui des plus de 26 ans expriment chacun le quart des critiques et des reproches en *pourquoi* et /kesk/ prenant la forme de questions rhétoriques. Nous avons vu que les films de banlieue mettent en scène principalement le groupe des 17-25 ans, mais, la quantité d'occurrences recueillies dans les deux autres tranches d'âge est satisfaisante. Wagner (2011 : 81), dans son étude sur la représentation de la banlieue des grands ensembles à travers le cinéma français, indique que : « Les personnages centraux d'un même film peuvent appartenir à plusieurs catégories d'âges. Cependant, on constate que la catégorie la plus représentée est celle des jeunes adultes de 18 à 25 ans, présents dans plus de la moitié des films ».

#### 9.4.1 Fréquence d'utilisation de la variante /kesk/ selon la tranche d'âge du locuteur

	Fréquence observée de /kesk/	Fréquence relative de /kesk/
-16 ans	17/34	50%
17/25 ans	41/81	51%
+ 26 ans	18/38	47%
Total	76/153	49%

**Tableau 9.7 : Fréquence d'utilisation de /kesk/ selon la tranche d'âge des locuteurs (Chi<sup>2</sup>, p = 0.946= non significatif).**

Les résultats présentés dans le tableau 9.7 montrent qu'il n'y a pas de différence significative quant à l'utilisation de /kesk/ selon les différentes tranches d'âge. En effet, le groupe des 17-25 ans l'utilise un peu plus que les autres groupes, néanmoins cette différence n'est pas conséquente. Nous observons que /kesk/ est presque autant utilisé à tout âge. Son utilisation n'est donc pas exceptionnelle dès lors que la tendance générale montre que /kesk/ est utilisé à environ 49% du temps.

#### 9.5 Le public

Nous pensons que le public, c'est-à-dire les autres personnes présentes, peut avoir une influence sur le choix de la structure /kesk/ ou *pourquoi*. Nous renvoyons au chapitre 3

(cf. 3.3.3) pour plus d'explications sur le choix de ce paramètre. Comme le souligne Assef (2008), le public joue un rôle de médiateur ou de provocateur lors d'échanges de vannes et Bell (1984) explique l'effet de l'« audience design » sur le choix de la variante sociolinguistique. De ce fait, nous pensons que ce constat s'applique également pour l'échange de critiques ou de reproches.

### 9.5.1 Le public « médiateur »

Lorsque le locuteur émet un reproche ou une critique, il arrive parfois qu'une tierce personne s'imisce dans la conversation pour prendre un rôle de médiateur. C'est ce que fait Vinz dans l'extrait (568).

(568) LH12.00

Saïd : Qu'est-ce qu'i(l) s'est passé ici ?

Hubert : À ton avis ?

Saïd : Ça a cramé ?

Vinz (à Saïd) : Bravo, tu peux revenir en 2<sup>ème</sup> semaine / Einstein

Saïd : Ah tu cartonnes, cousin

Hubert : De toute façon / j(e) savais qu(e) ça partirait en fumée un beau jour

Saïd : Alors **pourquoi tu t'es cassé le cul pour l'obtenir ?!**

Vinz : Parce qu'il pensait que ça valait la peine / trou de bite

Saïd à Vinz) : Mais c'est toi la bite / (à Hubert) / Tu sais qui a participé ?

Hubert : J(e) veux même pas le savoir

Dans cet extrait (568) nous observons que Saïd dit : « Alors pourquoi tu t'es cassé le cul pour l'obtenir ? » à Hubert. Cette question peut être interprétée comme une demande d'information ou comme une critique, en raison de l'ambiguïté de *pourquoi*. Cependant, la prosodie, le marqueur de discours *alors* et le vocabulaire utilisé, nous dirigent plus vers une critique du destinataire. C'est d'ailleurs de cette façon que Vinz l'interprète puisque celui-ci était jusqu'alors silencieux et tout d'un coup décide de prendre la parole pour défendre son ami Hubert en répondant à Saïd : « Parce qu'il pensait que ça valait la peine, trou de bite ! ». Dans la réplique de Vinz, nous pouvons voir qu'il répond à l'éventuelle demande d'information en *pourquoi*. Il désamorce la critique en la faisant passer pour une réelle demande d'information en y répondant avec *parce que*. Néanmoins, on comprend que Vinz a bien interprété cette question comme une critique puisqu'il insulte Saïd en l'appelant « trou de bite ! ». Ceci montre son agacement face à l'assertion déguisée de Saïd, qu'il juge déplacée. C'est pourquoi, il décide d'intervenir pour soutenir Hubert. Nous pouvons donc désigner Vinz, comme médiateur dans cette scène. D'ailleurs, si la question de Saïd avait été une réelle demande d'information, il est peu probable que Vinz serait intervenu et Hubert aurait certainement répondu lui-même.

### 9.5.2 Le public « provocateur »

Bien que le public puisse avoir le rôle de médiateur, très souvent, il se met du côté de celui qui critique et lui montre sa solidarité. Dans ce cas précis, le public a un rôle de provocateur comme dans (569).

(569) RAI13.07

*Les amis sont en boîte de nuit avec trois jeunes filles, lorsqu'une d'entre elles décide qu'il est temps de partir, ce qui rend Aziz agressif.*

*Aziz (à la jeune fille) : Casse-toi ! Tu pues ! rires*

Djamel : **Pourquoi tu leur parles comme ça, toi ?! C'est pas du bétail ! C'est pas de la viande !**

Aziz : Mais qu'est-ce t(u) y connais, aux meufs, toi ?!

Mouss : **Il a raison ! T(u) es relou !** Ces meufs elles étaient sympas / elles nous ont rendu service

Dans cette scène, Djamel reproche à son ami Aziz d'avoir une attitude très irrespectueuse envers les trois jeunes femmes qui les accompagnent et qui leur ont permis de rentrer en boîte de nuit. Mouss montre sa solidarité à l'égard de Djamel en ajoutant « il a raison, t(u) es relou » tout en se justifiant.

### 9.5.3 Fréquence d'utilisation de la variable selon le nombre de personnes présentes

Puisque le public joue un rôle dans l'échange, nous nous demandons si le nombre de personnes présentes a une influence sur l'expression d'un reproche ou d'une critique en /kesk/ ou *pourquoi*.

Nombre de personnes présentes	Nombre d'occurrences	Fréquence Relative
2	48	32%
3 ou 4	63	41%
5 ou +	42	27%
Total	153	100%

**Tableau 9.8 : Nombre d'occurrences de la variable selon le nombre de personnes présentes**

Nous avons divisé nos données en trois catégories. La première catégorie est celle où uniquement deux personnes sont présentes (le locuteur et son interlocuteur, qui n'est pas forcément le destinataire de la critique ou du reproche). La deuxième catégorie est celle où 3 ou 4 personnes sont présentes. Nous avons constaté en regardant les films de notre corpus que les groupes d'amis étaient généralement constitués de 3 ou 4 personnes, pas plus (ex. Vinz, Hubert et Saïd dans *La Haine* ou encore Youssef, Mike, Stéphane et Christophe dans *Le Ciel, les oiseaux et ta mère !*). À ce propos, Avenel (2000 : 145) conforte notre découpage en indiquant que la bande comme elle est souvent imaginée n'est finalement composée que de deux ou trois amis dans la vie

quotidienne. Ce constat renforce le côté authentique des films de notre corpus. Enfin, la dernière catégorie est celle où sont présentes 5 personnes ou plus.

Nos occurrences de la variable ont été le plus souvent prononcées lorsque les locuteurs étaient en présence de 3 ou 4 personnes (41%). Cependant les deux autres catégories comportent un nombre important d'occurrences également. Ainsi, nous pouvons dire que ce type d'acte de parole est particulièrement présent chez les locuteurs étudiés avec une tendance légèrement supérieure lorsque trois ou quatre personnes sont présentes.

#### 9.5.4 Fréquence d'utilisation de /kesk/ selon le nombre de personnes présentes

L'objectif du tableau 9.9 est de voir à quelle fréquence la structure /kesk/ est utilisée selon le nombre de personnes présentes.

	Fréquence observée de /kesk/	Fréquence relative de /kesk/
2	21/48	44%
3/4	35/63	55.5%
5 ou +	20/42	47.5%
Total	76/153	49%

**Tableau 9.9 : Fréquence d'utilisation de /kesk/ selon le nombre de personnes présentes (Chi<sup>2</sup>, p = 0.446 = non significatif)**

Le test Chi<sup>2</sup> indique que ces différences ne sont pas significatives, mais nous pouvons néanmoins proposer une interprétation de ces résultats. Lorsque le locuteur n'est en présence que d'une personne, il utilise plus souvent *pourquoi* (56%). Comme nous avons pu l'observer dans les sections précédentes *pourquoi* est parfois une forme ambiguë. Si l'interlocuteur est également le destinataire de la critique et/ou du reproche, le locuteur se mettra moins en danger en l'utilisant. En effet, il aura toujours la possibilité de prétendre avoir émis une réelle demande d'information au cas où son interlocuteur réagirait mal. Nous obtenons quasiment les mêmes résultats lorsque le groupe est constitué de cinq personnes ou plus. De la même manière, faire perdre la face à une personne, devant un grand nombre de personnes est un acte très menaçant, impoli et risqué car, comme nous l'avons vu précédemment, le public a parfois un rôle de médiateur ou de provocateur. Dans le cas où le locuteur se retrouverait devant un public de cinq personnes prenant la défense de la personne critiquée, le locuteur pourrait perdre la face. C'est la raison pour laquelle nous supposons que *pourquoi* est préféré. Cependant, lorsque le groupe est constitué de 3 ou 4 personnes, ce qui représente le groupe d'amis traditionnel (Avenel, 2000) tel qu'il est présent dans les films du corpus,

/kesk/ est autant utilisé que *pourquoi*. Nous supposons que cela est attribuable au fait que dans un petit groupe de pairs, le risque de perdre la face est plus faible ou pris moins au sérieux. En effet, lors d'une enquête sur l'utilisation des vanes, Caubet (2008 : 119) avait demandé à un jeune s'il lui arrivait parfois de s'énerver lorsqu'il était vanné et le jeune avait répondu « Non, faut le prendre bien, sinon, tu te bats tous les jours ... ». Ainsi, avec un petit groupe de pairs, le locuteur peut se permettre d'être plus direct et d'affirmer le fond de sa pensée sans heurter son interlocuteur ou sans que ce dernier se sente réellement menacé.

## 9.6 Les territoires

Dans les films du corpus, deux territoires sont représentés: le territoire des pairs<sup>119</sup>, c'est-à-dire tous les endroits où les groupes d'amis se retrouvent : cela peut-être à l'extérieur, en bas des bâtiments mais également en discothèque, dans une voiture ou dans une salle de classe. L'autre territoire est celui de la sphère familiale, c'est-à-dire qu'il s'agit exclusivement d'énoncés prononcés à la maison. Nous renvoyons au chapitre 3 (section 3.3.4.4) pour une explication plus détaillée de ce paramètre. Nous pensons que l'environnement dans lequel se trouve le locuteur peut avoir une influence sur le choix de la structure. Ainsi, nous nous demandons sur quel territoire la variable /kesk/~ *pourquoi*, est la plus souvent exprimée dans le corpus.

	Nombre d'occurrences	Fréquence Relative
Territoire des pairs	127	83%
Territoire de la famille	26	17%
Total	153	100%

**Tableau 9.10 : Nombres d'occurrences de la variable selon le lieu où se trouve le locuteur**

La majeure partie de nos occurrences a été prononcée sur le territoire des pairs (83%). Il se peut qu'il soit plus facile pour un locuteur d'exprimer un reproche, une critique en dehors du cercle privé de la sphère familiale. Car, pour prononcer un reproche ou une critique, il faut que le locuteur soit en position de pouvoir ou d'égalité devant son interlocuteur, ce qui n'est pas forcément le cas dans le cercle familial lorsque, par exemple les parents du locuteur (ayant une position hiérarchique supérieure, donc une position d'autorité) sont présents. De plus, de par le genre des films étudiés, il est normal que la majorité des scènes aient été tournées sur le territoire

<sup>119</sup> Avenel (2000 : 146) remarque que les jeunes s'approprient complètement l'espace public de la cité et le transforment en leur espace privé : « Les jeunes transforment l'espace public de la cité en véritable espace privé. Ils y sont en « terrain conquis », colonisent les lieux, et en font clairement un monde en soi qu'ils constituent à part comme un bien précieux ».

des pairs puisque ces films représentent principalement la routine et les péripéties des jeunes de banlieues. Nous en déduisons que le territoire de la famille n'est pas le lieu le plus propice à la production de critiques et de reproches.

### 9.6.1 Fréquence d'utilisation de /kesk/ selon le territoire

Nous souhaitons voir s'il existe une différence d'utilisation entre /kesk/ et *pourquoi* selon le territoire où se trouve le locuteur lorsqu'il exprime une critique ou un reproche.

	Fréquence observée de /kesk/	Fréquence relative de /kesk/
Territoire des pairs	69/127	54%
Territoire de la famille	7/26	27%
Total	76/153	100%

**Tableau 9.11 : Fréquence d'utilisation de /kesk/ selon le territoire où se trouve le locuteur (Chi<sup>2</sup>, p = 0.011 = significatif)**

#### 9.6.1.1 Le territoire des pairs

Sur le territoire du groupe de pairs, nous obtenons un résultat plus élevé pour l'utilisation de /kesk/ (54%) par rapport à *pourquoi* (46%) et cette différence est significative selon le test Chi<sup>2</sup>. Au sein d'un groupe, chacun doit essayer de trouver sa place : ainsi, en utilisant /kesk/, le locuteur essaie peut-être de s'imposer en tant que personne dominante dans le groupe. À ce propos, Avenel (2000 : 148) explique : « Le rapport de force est constant et oriente une logique d'affrontement, dans un mélange d'agressivité et de méchanceté, parfois cruelle, mais aussi de sentiments de tendresse profonde et d'amitié. ». Il est surprenant de constater que /kesk/ possède une place aussi importante que *pourquoi*, chez ce groupe de locuteurs. Nous pensons donc que /kesk/ constitue un réel marqueur d'identité du groupe. En effet, nous pouvons supposer cela car les chiffres obtenus pour le territoire de la famille, sont clairement différents : 73% des occurrences sont en *pourquoi* contre 27% en /kesk/.

Comme nous l'avons vu précédemment, /kesk/ évite la confusion que pourrait apporter *pourquoi* (entre une question rhétorique et une réelle demande d'information). Ainsi, sur le territoire des pairs, lieu où chaque locuteur est théoriquement sur un pied d'égalité<sup>120</sup>, l'utilisation d'un vocabulaire direct et franc est une pratique habituelle (Lepoutre, 1997). Par conséquent, puisque l'utilisation de *pourquoi* peut être ambiguë et, est moins directe, la structure /kesk/ semble plus utilisée dans le groupe de pairs.

<sup>120</sup> Mais il peut y avoir des rapports d'inégalité dans le groupe émanant par exemple, de la force physique ou encore de la prouesse verbale etc. (Laks, 1980).

### 9.6.1.2 Le territoire de la famille

En revanche, dans le cercle familial, les jeunes sont sous l'autorité du chef de famille, ainsi des structures en /kesk/, emphatiques et très directes, ont difficilement leur place et seraient très certainement mal perçues et sources de conflits. L'utilisation de /kesk/ sur le territoire de la famille représente une fréquence de 27%. Considérons les exemples (570), (571) et (572) :

(570)DBDF39.26

*Une assistante sociale frappe à la porte d'entrée d'une famille chez qui elle doit effectuer un contrôle.*

Assistante sociale : (il) y a quelqu'un ? / j(e) peux rentrer ?

*(Elle rentre et voit la banderole « Mort à l'assistante sociale »)*

Le père de famille *(lui mettant une arme sur la tête et lui couvrant la bouche avec la main)* :

**Qu'est-ce tu viens nous emmerder ?!** / Salope / Si tu viens encore ici / ou t(u) essaies de nous faire chier / j(e) te ferai regretter d'être née ! / T(u) as compris ? / Allez / Barre-toi (Elle sort en courant)

Dans l'extrait (570), nous avons affaire à une étrangère entrant sur le territoire de la famille et qui plus est, une étrangère considérée comme une ennemie (la banderole la menaçant de mort le prouve). Le père de la famille, pour bien lui faire comprendre le message qu'elle n'est pas la bienvenue chez lui, utilise la structure /kesk/, emphatique, directe et sans ambiguïté. Il n'attend certainement pas de réponse de la part de l'assistante sociale. Son objectif est de lui faire peur pour qu'elle n'essaie plus de revenir chez lui. Il s'agit clairement d'un acte menaçant pour la face de l'assistante sociale.

Dans l'extrait (571), nous sommes dans un moment d'extrême tension. Djamel rentre à la maison et voit sa mère pleurer dans sa chambre. Celle-ci lui explique qu'elle a vu Nordine se droguer dans la salle de bain. Djamel, furieux, entre dans la chambre de Nordine et lui dit en criant : «Qu'est-ce t'as été prendre ton truc devant Yema ?! ».

(571) RAI57.28

*Djamel entre dans la chambre de son frère en colère*

Djamel : **Qu'est-ce t'as été prendre ton truc devant Yema ?!**

Nordine : Mais laisse-moi / J'ai rien pris

Djamel : Tu t(e) fous de ma gueule ?!

Nordine : J(e) te jure / J'ai rien pris

Djamel est vraiment désespéré face à l'attitude de son grand-frère. Comme il l'explique plusieurs fois dans le film, c'est lui qui travaille pour nourrir la famille et Nordine ne fait rien pour s'en sortir. Djamel est très irrité et par conséquent, doit s'adresser directement et clairement à son frère. C'est pourquoi il utilise la structure /kesk/, emphatique et menaçante. Néanmoins, les locuteurs ont toujours la possibilité



d'exprimer des reproches ou des critiques sur le territoire de la famille mais en utilisant une structure plus adaptée au contexte, c'est-à-dire une structure en *pourquoi*, car elle est plus ambiguë et moins menaçante, comme dans l'exemple (572).

(572) LH8.44

Vinz (à sa grand-mère) : (il) y a pas de sel ?

Saïd : Comment tu parles à ta grand-mère !

Vinz : Qu'est-ce t'as / t(u) es mon père, toi ?!

Sarah (à Vinz) : **Pourquoi tu parles de papa, toi ?!**

Vinz : Attends t(u) es quoi, toi ?! / T(u) es ma mère maintenant ou quoi ?/  
et pourquoi t(u) es pas à l'école, toi, d'abord ?

Sarah : Mais elle a brûlé, l'école !

Dans cette scène, les personnages du film se trouvent chez Vinz, autour de la table pour le déjeuner. Saïd fait remarquer à Vinz qu'il parle mal à sa grand-mère et ce dernier, n'appréciant pas la leçon de morale faite par son ami, lui répond « Qu'est-ce t'as ? T'es mon père, toi ? ». Sarah, la sœur de Vinz, juge cette intervention déplacée, mais étant la petite sœur de Vinz, il est difficile pour elle d'exprimer un jugement explicite. C'est pourquoi Sarah fait le choix de critiquer l'intervention de Vinz, en utilisant une critique de type rhétorique en *pourquoi* : « Pourquoi tu parles de papa, toi ?! ». D'ailleurs, malgré les précautions prises de la part de Sarah, Vinz réagit tout aussi mal et lui rétorque : « Attends t'es quoi, toi ? T'es ma mère maintenant ou quoi ? ». Ceci prouve que Vinz a bien compris l'intention de Sarah de critiquer ses paroles même si celle-ci avait choisi une structure ambiguë.

Le territoire est donc un facteur d'influence important quant au choix de la structure et le test du Chi<sup>2</sup> nous confirme que ce résultat est significatif statistiquement.

### 9.7 Étude de la cause du reproche, de la critique

L'acte d'émettre une critique ou un reproche est un acte impoli (Kerbrat-Orecchioni, 2010 : 47). Comme l'explique Bousfield (2008 : 146), il y a toujours des antécédents qui déclenchent l'impolitesse. Ainsi nous aimerions comprendre quels antécédents sont les plus déclencheurs de critiques et de reproches dans notre corpus de films. De plus, nous souhaiterions observer si les antécédents déclencheurs de critiques et de reproches, favorisent l'utilisation de l'une ou l'autre variante /kesk/ ou *pourquoi*.

Ces actes, jugés comme inappropriés par le locuteur, et étant à l'origine d'une critique ou d'un reproche, ont été classés dans quatre catégories qui sont : les actions, la parole, la prise de parole et la façon de parler. Notre choix est appuyé par la constatation d'Avenel (2000 : 147) qui observe qu'une tension peut être déclenchée par « un regard, une parole ou une attitude ».

### 9.7.1 Les actions

Nous entendons la catégorie des actions au sens d'un acte physique mais non verbal, comme dans (573).

(573) VENG4.14

Morsay (*au policier*) : **Pourquoi vous venez nous faire chier ?!** On est tranquille

Policier : On a toujours des problèmes avec des gens comme toi / toujours

Dans (573), Morsay et son frère sont assis sur un banc et discutent lorsque quatre policiers les abordent pour un contrôle d'identité. Morsay et son frère sont choqués de la brutalité des policiers à leur égard et Morsay le fait savoir en utilisant un QRC.

### 9.7.2 La parole

Lorsque l'acte négatif visé par le reproche relève du « dire » et non du « faire », comme cela est le cas dans les actions, l'occurrence a été classée sous la catégorie « parole ». En voici un exemple en (574).

(574) LH26.37

Hubert : Si t(u) avais besoin d'un calibre / t(u) avais qu'à me l(e) demander

Vinz : C'est pas pareil, celui-là

Hubert : Ah parce que tu te crois en mission ?

Vinz : Quoi ? / qu'est-ce t(u) as ? / **Qu'est-ce tu m(e) parles de mission ?!** / Quoi ça va ! / C'est moi qui l'ai vétrou, m(e) prend pas la tête

Hubert : Et ça va lui faire du bien à Abdel ?

Vinz : À Abdel / j(e) sais pas / mais à nous / ouais

Le reproche énoncé dans (574) est le fait qu'Hubert ait dit à Vinz qu'il se croyait « en mission ».

### 9.7.3 La prise de parole

Nous distinguons « parole » et « prise de parole », car dans cette catégorie, il ne s'agit pas du « dire » comme dans la catégorie précédente mais de l'acte de prendre la parole. Le tour de parole serait donc « contrôlé » par l'émetteur de la critique ou du reproche qui remettrait en cause ce droit de « prise de parole » de l'interlocuteur.

(575) RAI8.55

Djamel : Arrête de la faire chier, ta sœur

Mezz : De quoi tu t(e) mêles ?!

Djamel : Tu lui reproches quoi ? / Qu'elle veuille s'amuser / c'est ça ?

Mezz : T(u) as une sœur, toi ? / Non ! / **Alors pourquoi tu parles ?!** /

Ferme Ta gueule !

Djamel : Attendez-moi là / j(e) reviens

Dans l'extrait (575), Mezz n'approuve pas le fait que Djamel lui dicte la manière dont il doit se comporter avec sa sœur. Ainsi, il fait clairement remarquer à Djamel qu'il n'a aucun droit de lui donner son opinion sur ce sujet car il n'a pas de sœur.

#### 9.7.4 La façon de parler

Il arrive à certains locuteurs de critiquer la façon dont leur interlocuteur parle, comme dans (576).

(576)WESH39.42

Kamel : Ils sont partout, les flics, en ce moment / ils sont partout

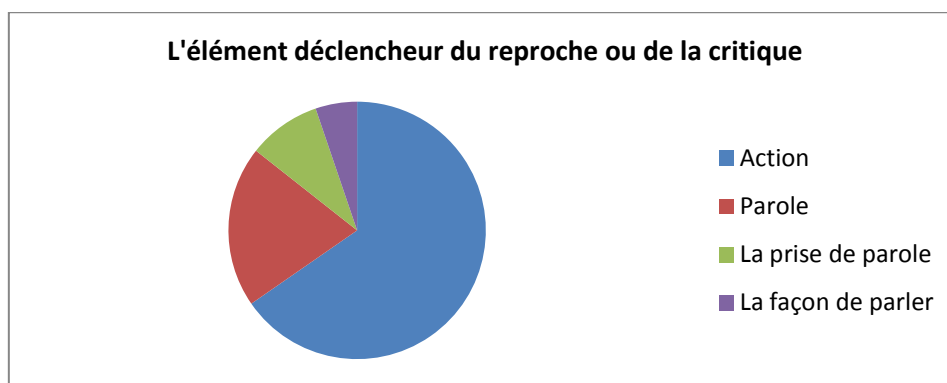
Bilal : N'importe quoi / i(ls) se pissent dessus quand i(ls) viennent

Kamel : Ouais n'importe quoi / faut pas parler comme ça / **Pourquoi tu parles comme ça ?!** Toi t(u) es malade ?

Dans cette scène, Kamel âgée d'une trentaine d'années, joue le rôle du grand-frère. Bilal a à peine 10 ans et les mots qu'il utilise pour parler des policiers « ils se pissent dessus » ne sont pas jugés appropriés par Kamel qui le reprend sur son langage.

#### 9.7.5 Fréquence de la variable selon la cause de la critique/du reproche

Grâce au graphique 9.1, nous voyons quel acte déclenche le plus souvent les critiques et les reproches : une action, une parole, la prise de parole ou la façon de parler.



Graphique 9.1: Nombre d'occurrences de la variable en fonction de la catégorie

Nous observons que les deux tiers des reproches et des critiques en *pourquoi* et /kesk/ sont déclenchés par une action. En ce qui concerne les actions, c'est-à-dire non-verbales, cela peut aller d'un simple regard, une attitude, un comportement à un véritable acte.

#### 9.7.6 Fréquence de la variante /kesk/ selon la cause de la critique/du reproche

Nous voudrions savoir si la cause du reproche ou de la critique a une influence sur le choix de la variante.

	Nombre d'occurrences de /kesk/	Fréquence relative de /kesk/
Action	47/100	47%
Parole	23/31	74%
La prise de parole	6/14	43%
La façon de parler	0/8	0%
Total	76/153	49%

**Tableau 9.12 : Fréquence d'utilisation de /kesk/ selon la cause de la critique ou du reproche (Chi<sup>2</sup>, p = 0.001 = très significatif)**

### **9.7.6.1 Les actions**

Comme nous avons pu l'observer dans le graphique 9.1, ce sont les actions qui déclenchent le plus souvent une critique/un reproche de la part du locuteur. Dans le tableau 9.12 nous constatons que ces critiques ou reproches sont un peu plus souvent exprimés en *pourquoi* (53%) qu'en /kesk/ (47%).

### **9.7.6.2 La parole**

Bien que les dires des interlocuteurs déclenchent peu de critiques ou de reproches (31 occurrences), la majorité des critiques et reproches provoqués par ceux-ci sont exprimés à l'aide de la structure /kesk/, à 74%, ce qui représente une fréquence très élevée.

Comme nous le savons déjà, /kesk/ est une structure emphatique et directe, ce qui mène à croire que chez les locuteurs du français multiculturel, les « dires », s'ils ne font pas partie des insultes rituelles, sont « régulés ou supervisés » par le locuteur qui décide si oui ou non, ces « dires » ont une raison valable d'être exprimés. Le locuteur serait donc plus « sévère » à l'égard de ce qui peut être dit et de ce fait, utiliserait plus souvent la structure /kesk/

### **9.7.6.3 La prise de parole**

En critiquant ou reprochant la prise de parole, l'objectif du locuteur est de faire taire son interlocuteur. Chaque exemple du corpus classé dans cette catégorie pourrait être paraphrasé par « tu n'as pas de (bonnes) raisons de parler, alors tais-toi ». Ceci supposerait que les tours de parole seraient « hiérarchisés » chez les locuteurs du français multiculturel. Toutefois, nous n'avancerons pas cette hypothèse en regard du faible nombre d'occurrences obtenu dans cette catégorie.

### **9.7.6.4 La façon de parler**

Enfin, la façon de parler est critiquée à huit reprises dans notre corpus, ce qui représente un petit nombre d'occurrences mais la fréquence observée reste néanmoins intéressante puisque la structure /kesk/ n'est jamais utilisée. Nous observons donc une fréquence relative de 100% pour la structure en *pourquoi*. Nous pensons que la façon de parler

étant très personnelle, représentative de la personne, le fait de critiquer cela est déjà un acte menaçant pour la face de l'interlocuteur. Si en plus, le locuteur décidait d'utiliser /kesk/, l'acte serait jugé comme très agressif. Or, nous constatons que la question rhétorique en /kesk/ n'est généralement pas utilisée avec une intention d'agressivité mais plus de manipulation, de pouvoir (Bonhomme, 2005 : 200).

Le test du Chi<sup>2</sup> nous confirme que la cause du reproche ou de la critique est un facteur très important dans le choix de la variante car nous obtenons un résultat très significatif (tableau 9.12).

### 9.8 L'interlocuteur

Dans cette section nous observerons la fréquence à laquelle la structure /kesk/ est utilisée, en fonction de l'interlocuteur. Nous avons choisi de diviser nos exemples en deux groupes : les occurrences adressées à un membre du groupe de pairs (amis, camarades de classe ...) ou à une personne extérieure au groupe de pairs (parents, professeur, journaliste ...). En effet, il est bien connu qu'une personne adapte son discours en fonction de son interlocuteur (Bell, 1984). À ce propos, Heinemann et Traverso (2009 : 2381) citant Drew (1998 : 32-324) notent que : « Complainers take great care to determine '...who to complain to and what kinds of complaints might appropriately be made to which kind of recipient ». Ainsi, nous nous attendons à observer des tendances différentes dans l'utilisation de la structure /kesk/ selon que le locuteur s'adresse à un pair ou à un membre extérieur au groupe.

Interlocuteur	Fréquence observée de /kesk/	Fréquence relative de /kesk/
Membre du groupe de pairs	61/111	55%
Personne extérieure au groupe de pairs	11/34	32%
Total	72/145	49%

**Tableau 9.13: Fréquence d'utilisation de la variante /kesk/ selon l'interlocuteur<sup>121</sup> (Chi<sup>2</sup>, p = 0.021 = significatif)**

Nous constatons que les membres du groupe de pairs, entre eux, utilisent à part égale (approximativement) /kesk/ et *pourquoi*, ce qui prouve le caractère non marginal de /kesk/ et marque sa forte présence dans le langage des locuteurs du français multiculturel. En revanche, lorsqu'un locuteur s'adresse à une personne extérieure au groupe de pairs, il préfère utiliser *pourquoi* (68%) pour plusieurs raisons envisageables : la structure *pourquoi* est plus ambiguë, ainsi le locuteur ne se risque pas à critiquer ouvertement son interlocuteur qu'il ne connaît pas très bien ou qu'il craint (s'il s'agit

<sup>121</sup> Les autocritiques ont été exclues de cette étude quantitative

d'un parent ou d'un grand-frère) comme dans (577). La structure /kesk/ est plus emphatique et plus directe et cela pourrait menacer la face de l'interlocuteur non habitué aux usages des locuteurs du français multiculturel. Ce résultat se révèle être significatif du point de vue du test statistique Chi<sup>2</sup>.

(577) DOUC03.54

- Acheteur : Excusez-moi / on y va ? / j'ai une longue journée, moi ! / Qui vous envoie ?  
 Moussa : Dis-moi / combien tu nous en donnes ?  
 Acheteur : Combien t(u) en veux ?  
 Bruno: 15 patates  
 Acheteur : 15 briques / c'est vraiment pas possible !  
 Moussa : HEIN / (il) y en a au moins pour 80 plaques là  
 Bruno : **Pourquoi tu nous demandes un prix / si t'en as déjà un dans la tête ?**  
 Moussa : Regarde / rien que ça / ça en fait 10 / Sans forcer / Qu'est-ce tu nous fais là ?  
 Acheteur : Bon Bruno / (il) y en a sûrement pour davantage / mais moi / j(e) suis pas bijoutier

Dans cet extrait (577), Bruno et son ami essaient de vendre des bijoux volés à un acheteur potentiel. Ils savent qu'ils n'auront pas vraiment la possibilité de négocier et de trouver un autre acheteur. C'est pourquoi, lorsque l'acheteur refuse leur offre, Bruno est vraiment déçu et agacé de l'attitude de l'acheteur. Il lui dit : « Pourquoi tu nous demandes un prix, si t'en as déjà un dans la tête ? ». Bruno se doit de rester courtois s'il veut faire affaire, ainsi l'utilisation de *pourquoi* est plus appropriée que /kesk/ qui serait trop menaçant.

### 9.8.1 Le locuteur masculin

L'objectif de cette étude est de comprendre si le genre du locuteur et de l'interlocuteur ont un impact sur le choix de la structure.

Locuteur masculin		
Interlocuteur	Fréquence observée de /kesk/	Fréquence relative de /kesk/
Homme	65/114	57%
Femme	5/16	31%
Total	70/130	54%

**Tableau 9.14 : Fréquence d'utilisation de la structure /kesk/ par le locuteur masculin selon le genre de l'interlocuteur (Chi<sup>2</sup>, p = 0.053 = non significatif)**

Le tableau 9.14 nous montre à quelle fréquence un locuteur de sexe masculin utilise /kesk/ en fonction de son interlocuteur, homme ou femme. Nous observons que lorsqu'il s'adresse à un homme, le locuteur utilise /kesk/ à 57%. En revanche, lorsqu'un homme s'adresse à une femme, il utilise nettement moins /kesk/ (31%), ce qui pourrait

s'expliquer par le fait que /kesk/ a tendance à s'utiliser « d'égal à égal » (pair/pair ou homme/homme) pour ne pas être considéré comme un acte trop menaçant pour la face de l'interlocuteur. Ainsi, si un homme utilise /kesk/ pour s'adresser à une femme, on peut en conclure que la critique doit être très forte, voire blessante et donc très menaçante pour la face de la femme. Encore une fois, on pourrait donc qualifier la structure /kesk/ de « masculine ». Nous renvoyons à l'exemple (578) (que nous avons déjà présenté partiellement en (569)) qui illustre très bien cette tension extrême entre un locuteur masculin et un interlocuteur féminin.

(578) RAI13.07

Aziz : EH / attends / ta petite jupe / ton rouge à lèvres / tu l'as mis pour quoi ?

Fille : Lâche-la !

Aziz : Vas-y / **Qu'est-ce tu t(e) la racontes, toi ?!**

Aziz (à la jeune fille) : Casse-toi / Tu pues (*rires*)

Dans cet extrait, le groupe d'amis est en discothèque et les filles grâce auxquelles ils sont entrés, décident de partir prématurément. Aziz n'apprécie pas cela et commence à être menaçant envers les filles en essayant de retenir l'une d'entre elles. Une autre vient en aide à son amie et dit à Aziz « lâche-la ! ». Celui-ci ne tolère pas une telle parole (l'usage de l'impératif étant un acte menaçant à son égard) et lui répond : « Qu'est-ce tu t'la racontes, toi ?! ». Comme nous avons pu le constater, les hommes utilisent très peu /kesk/ lorsqu'ils s'adressent aux femmes. Néanmoins, dans cet exemple, Aziz s'est senti rabaisé devant le groupe et de manière à sauver sa face, il a utilisé la structure « forte » en /kesk/.

### 9.8.2 Le locuteur féminin

Le tableau 9.15 a le même objectif que le tableau 9.14, sauf que cette fois-ci, le locuteur est une femme. Nous souhaitons donc voir à quelle fréquence la structure /kesk/ est utilisée en fonction de l'interlocuteur (homme ou femme).

Locuteur féminin		
Interlocuteur	Fréquence observée de /kesk/	Fréquence relative de /kesk/
Homme	0/8	0%
Femme	6/14	43%
Total	6/23	26.1%

**Tableau 9.15 : Fréquence d'utilisation de la structure /kesk/ par le locuteur féminin selon le genre de l'interlocuteur (Chi<sup>2</sup>, p = 0.030 = significatif)**

En ce qui concerne les femmes, le nombre d'occurrences est bien moins conséquent que pour les hommes, néanmoins nous obtenons des résultats très clairs. De

plus, le test Chi<sup>2</sup> révèle un résultat significatif statistiquement. En effet, dans notre corpus, nous constatons que les femmes n'utilisent jamais /kesk/ pour critiquer ou reprocher quelque chose à un homme, mais qu'elles l'utilisent souvent (6/14) pour s'adresser à une femme. Le fait qu'elles ne l'utilisent pas du tout pour s'adresser à un homme n'est pas très surprenant. En effet, si l'on compare tous les résultats obtenus jusqu'à maintenant, nous voyons que /kesk/ est une structure emphatique, très directe, impolie, menaçante et « masculine ». Les hommes de banlieues sont connus pour leur habileté à produire et à recevoir des actes menaçants pour la face et pour leurs insultes rituelles, ce qui n'est pas le cas des femmes (bien qu'elles ne soient pas complètement « extérieures » à ce phénomène) (Moïse, 2002). Ainsi, pour une femme, le fait d'utiliser /kesk/ serait jugé plutôt comme un acte masculin et traduirait l'extrême tension de la situation et la colère du locuteur. Voici deux exemples où les locuteurs féminins s'adressent à des pairs du même sexe.

(579) LESQ38.55

- Lydia : Mais qu'est-ce qu'(il) y a ? / mais qu'est-ce tu vas m(e) faire ?  
qu'est-ce qu'i(l) t'arrive ? tu viens, tu m(e) mets la pression ?
- Frida : Trace ta route franchement
- Magalie : Pauv(re) pute va
- Lydia : Mais reviens là / reviens là
- Magalie : Nan nan / j'revi# / **Qu'est-ce tu vas truquer les keumés<sup>122</sup> des gens ?!** Mais qu'est-ce que tu veux ?
- Lydia : Toi / tu viens / t(u) insultes comme ça // mais t'as rien à faire de tes journées ou quoi ?

(580) LJDL51.33

- Fille 1 : Nawel tu fais quoi là ?
- Garçon 1 : Mais putain / fais pas ça / elle est foutue
- Garçon 2 : Oh mais elle est folle celle là
- Garçon 3 : Ça va pas ou quoi ?
- Garçon 4 : Arrête / fais pas ta conne
- Fille 2 : La vie d(e) ma mère / tu déconnes
- Nawel : Putain / mais vos gueules !
- Fille 1 : **Qu'est-ce tu fais ta bouffonne<sup>123</sup> ?!**
- Nawel : VOS GUEULES !

Dans les deux exemples présentés ci-dessus, nous sommes dans des scènes de conflits ou d'extrême tension. Dans l'extrait (579) de *L'Esquive*, Magalie est seule, face à un groupe de filles ; elle est en position d'infériorité. De manière à reprendre le dessus, elle utilise la structure /kesk/ : « Qu'est-ce tu vas truquer les keumés des

<sup>122</sup> Le verbe *truquer* est construit sur le nom *truc*. Tout comme le nom *truc* peut remplacer un nom, le verbe *truquer* peut remplacer un verbe. *Keumé* est le verlan de *mec*. Ainsi *truquer les keumés des gens* signifie *voler les petits amis des gens*

<sup>123</sup> Bouffonne = idiote



gens ?! », qu'elle renforce encore plus avec « Mais qu'est-ce que tu veux ? ». Dans l'extrait (580) de *La journée de la jupe*, tous les élèves de la classe sont pris en otage par leur professeur, quand soudainement Nawel, une élève, se retrouve en possession de l'arme à feu de l'enseignante. Elle la tend vers sa professeur pour la lui rendre et ses camarades de classe sont atterrés par son acte. Ils crient tous en même temps et une des ses camarades lui dit « Qu'est-ce tu fais ta bouffonne ?! ». Cette réplique intervient à la fin d'une longue énumération d'insultes ou de rappels à l'ordre que Nawel n'écoute pas. Sa camarade, en utilisant une structure en /kesk/ insiste sur le ridicule de son geste et souhaite la faire réagir.

### 9.9 La réaction de l'interlocuteur

Dans cette section, l'objectif est d'étudier la première réaction de l'interlocuteur lorsque le locuteur utilise /kesk/, c'est-à-dire, si celui-ci répond à la question rhétorique ou s'il reste silencieux. Cette étude est différente de celles présentées dans les sections précédentes puisque la réaction de l'interlocuteur intervient après l'énonciation de la critique ou du reproche et par conséquent ne peut pas avoir d'influence sur le choix de la variante. Il s'agit plutôt de voir si la variante /kesk/ est effectivement interprétée comme plus claire et moins ambiguë que *pourquoi*.

Comme nous l'avons vu précédemment, la structure /kesk/ est directe, alors que *pourquoi* est ambigu en ce qui concerne la fonction communicative. En effet, si le locuteur émet une critique en *pourquoi*, l'interlocuteur peut la comprendre comme s'il s'agissait soit d'une réelle demande d'information (« pour quelle raison ... ? ») ou comme une réelle critique ou reproche (« Il n'y a aucune raison de ... »). Par conséquent, l'interlocuteur peut (au moins théoriquement) faire le choix d'interpréter une question rhétorique en /kesk/ comme il le souhaite et peut décider de répondre à cette pseudo-question ou de rester silencieux. À ce sujet, Bousfield note (2008 : 188) : « When a recipient of an utterance perceives an initial offending event, they have two choices open to them : they can choose either to respond or not to respond (i.e. stay silent) ». Dans le cas où l'interlocuteur reste silencieux, le fait qu'il ne réponde pas prouverait qu'il a bien interprété la question rhétorique comme une critique ou un reproche, puisque s'il l'avait interprétée comme une demande d'information, une réponse aurait été formulée. Le fait de ne pas répondre à une demande d'information est jugé étrange et impoli. Avant d'interpréter les résultats, nous devons signaler que pour cette étude, 141 occurrences de la variable sur les 153 de départ ont été comptabilisées. En effet, 4 d'entre elles ne peuvent être étudiées car les scènes où elles apparaissent ont

été coupées avant la réponse (ou non réponse) de l'interlocuteur, par un changement de scène ou par un nouvel événement arrivant dans la scène. Et 8 autres occurrences exclues sont des autocritiques et par conséquent aucune réponse n'est attendue puisque le locuteur est son propre interlocuteur.

	Réponse	Pas de réponse	Fréquence observée de « pas de réponse »	Fréquence relative de « pas de réponse »
/kesk/	44	26	26/70	37%
<i>pourquoi</i>	55	16	16/71	22.5%
Total	99	42	42/141	30%

**Tableau 9.16 : Réaction du locuteur (réponse ou absence de réponse) selon l'utilisation de /kesk/ (Chi<sup>2</sup>, p = 0.058 = non significatif)**

### 9.9.1 Absence de réponse

Nous observons dans le tableau 9.16, qu'en moyenne, l'interlocuteur a tendance à répondre à une QRC. Cependant, on observe que lorsque le locuteur utilise la variante /kesk/, le pourcentage de non réponse est plus élevé que pour *pourquoi*. Nous supposons que si l'interlocuteur ne répond pas, c'est parce que premièrement, il a interprété la question rhétorique comme un reproche/une critique et que deuxièmement, par le fait de rester silencieux, l'interlocuteur contrôle la situation. En effet, selon Bousfield (2008 : 188-189), ne pas répondre peut signifier une multitude de choses comme : défendre sa propre face, ne porter aucun intérêt aux dires menaçants du locuteur, accepter la critique, prendre le temps de réfléchir avant de répondre pour contre-attaquer ou tout simplement ne pas avoir entendu les dires du locuteur. L'extrait (578) illustre l'absence de réponse des interlocuteurs face aux reproches du locuteur.

(581) FRER2.30

Lamine : Les gars / elle est où, ma voiture ? / OH / Elle est où, ma voiture ?

Garçon 1 : Au domaine universitaire //

Lamine : AH elle est au domaine universitaire / Ah donc / c'est pas des conneries / Vous avez niqué ma voiture / mais c'est un truc de fou / alors d'un / vous m'avez oublié / et de deux / vous êtes entassés comme des XXX / là dans la voiture // tout ça pour faire même pas 500 mètres / mais c'est un truc de malade

Garçon 1 : On a du faire 600 mètres à peu près / non ?

Garçon 2 : (*rires*)

Lamine : Ah ça t(e) fait rigoler toi / tu rigoles en plus / vous niquez ma voiture / tu rigoles

Garçon 3 : C'est bon, Lamine / c'est la famille

Lamine : Mais **qu'est-ce tu m(e) parles de famille, toi ?!** Me parle pas d(e) famille / mais avec des potes comme vous / j'ai même plus besoin d'ennemis

Garçon 3 : Lamine / on se connaît depuis qu'on est tout petits / tu le sais / ta voiture / c'est certain / on va te la rembourser / t'inquiète

Lamine : **Mais qu'est-ce tu m(e) parles de rembourser, toi ?!** / vous avez même pas été capables de me dire que vous l'aviez niqué ma voiture / et là / tu m(e) parles de rembourser / mais c'est la meilleure celle, là / « On va te la rembourser » /// Putain / Mais c'est un truc de fou

Dans cet extrait (581), Lamine vient à la rencontre de ses trois amis, qui, la veille lui ont emprunté sa voiture et l'ont abandonnée sur un parking après l'avoir abimée. Nous pouvons donc imaginer la colère de Lamine qui se retrouve sans voiture et qui est déçu car ses amis n'ont pas été honnêtes avec lui. De plus, on constate dans cet extrait que ses amis ne prennent pas la situation au sérieux et ricanent, ce qui irrite encore plus Lamine. Un des garçons essaie d'apaiser la situation en disant : « C'est bon Lamine, c'est la famille ! » mais Lamine réplique avec une question rhétorique exprimant un reproche « Mais qu'est-ce tu m(e) parles de famille, toi ?! » à laquelle il ajoute aussitôt « me parle pas de famille ! ». Son ami essaie de se justifier mais Lamine réitère avec une autre question rhétorique « Qu'est-ce tu m(e) parles de rembourser, toi ?! ». Cette fois-ci, les trois amis restent silencieux et baissent le regard. Ils ont compris que Lamine était réellement fâché et qu'il valait mieux rester silencieux pour ne pas aggraver la situation.

### 9.9.2 L'interlocuteur répond

Les résultats montrent que l'interlocuteur peut également répondre assez fréquemment (63%) lorsque la variante /kesk/ est utilisée. Soit pour accepter le reproche, soit pour s'expliquer (dans ce cas-là, l'interlocuteur peut répondre à la « question » comme s'il s'agissait d'une réelle demande d'information ou donner des éléments pour se défendre), soit pour rejeter la critique.

#### 9.9.2.1 L'interlocuteur accepte

Lorsque le locuteur émet une critique ou un reproche, il arrive que son interlocuteur l'accepte comme dans (582).

(582) WESH6.41

Rémi : C'est fini / tu parles plus / ok ? / c'est pareil pour tout l(e) monde / toi / toi / toi / pour tout l(e) monde / on en voit un / en train de dealer / ça va être chaud pour lui / on le lynche / clair // ok ?

L2 : Rémi / c'est à toi de jouer / joue joue joue / **Qu'est-ce t(u) écoutes les p(e)tits là ?!**

Rémi : ok ok ok

L2 : Pique demandé

Le groupe d'amis est dans un salon en train de jouer aux cartes. L'un des

participants souhaiterait que Rémi continue à lui fournir de la drogue pour la revendre mais Rémi a décidé qu'il souhaitait arrêter. Un autre joueur (L2), qui attend son tour, est agacé car Rémi parle au lieu d'être concentré sur le jeu. Il l'interpelle en lui disant « Qu'est-ce que t(u) écoutes les petits ?! » et Rémi lui répond « ok, ok, ok » et reprend le jeu. On constate que le fait d'utiliser cette question rhétorique permet au locuteur d'attirer l'attention de son interlocuteur. Il l'avait interpellé en disant « c'est à toi de jouer » puis en répétant le verbe *jouer* à l'impératif « joue, joue, joue ! ». Mais ce qui a vraiment attiré l'attention de Rémi, c'est l'utilisation de cette question rhétorique en /kesk/.

De même, dans l'exemple (583) (déjà présenté dans la section 8.1.2), Stéphane accepte (« t(u) as raison, t(u) as raison ») le reproche que lui fait son ami Mike. En effet, Stéphane et Youssef lui reprochent d'être tombé en panne d'essence devant des filles qu'ils voulaient inviter et à qui ils avaient fait croire qu'ils étaient du milieu de la télévision. Mike, énervé, leur rappelle que c'est grâce à lui qu'ils ont pu rencontrer ces filles ; alors, selon lui, ils n'ont aucune raison de lui reprocher cet incident.

(583) CIEL1.07.15

Stéphane : Franchement / ça m(e) fout trop les boules / à cause de toi / on avait l'air de quoi ? / On avait l'air de trois crevards devant ses potes de merde là / franchement / j(e) me suis tapé la honte de ma vie à cause de toi / fils de pute

Youssef : Et moi qu'en rajoute des kilos avec les meufs / j(e) leur dit « oui j'ai ce genre d'amis / j(e) travaille pour la télé / venez j(e) vais vous inviter » et toi tu tombes en panne d'essence / et le pire c'est qu'on a pas d'oseille pour mettre l'essence

Mike : Nan / mais attendez / **Qu'est-ce que vous m(e) faites chier ?!** / hein / C'est grâce à qui qu(e) vous avez eu les meufs / hein ? / C'est grâce à qui ? / C'est grâce à moi / non ?

Stéphane à voix basse : T(u) as raison / t(u) as raison

### 9.9.2.2 L'interlocuteur rejette la critique ou le reproche

En second lieu, nous constatons que l'interlocuteur rejette parfois la critique ou le reproche qui lui est adressé. L'interlocuteur se trouvant menacé, pour ne pas perdre la face, fait le choix de contre-attaquer et donc de rejeter la critique formulée implicitement, comme en (584) et (585).

(584) PETI9.22

Garçon 3 : Eh les gars / moi j(e) vous dis / en tout cas / le chien / j(e) vais pas le laisser passer / j(e) vais le prendre en force

Mouss : Tu vas rien prendre du tout / le chien, il est chez mon frère / Nan / mais quand il s'agit du business / tu me laisses faire et tu m(e) fais plaisir

Mouss : Bah en tout cas / pas avec une meuf qui est avec mon frère / tu

- Garçon 3 : vas rien faire du tout  
Mais vas-y / Qu'est-ce t'a peur ?! / c'est bon / joue pas ta lolotte<sup>124</sup>
- Mouss : Peur de quoi ? / tu crois que j'ai envie de passer en justice ou quoi ?
- Garçon 3 : y a pas moyen / on vend le pit
- Mouss : Bah vas-y / vends-le tout seul / le pit

Dans cette scène, les amis de Mouss veulent voler un chien, un pitbull et le revendre pour gagner de l'argent. Cependant Mouss n'est pas du même avis car il connaît la propriétaire du chien. Son ami lui dit qu'il est une « lolotte » et qu'il a peur « Qu'est-ce t'as peur ?! ». Mouss rétorque qu'il n'a pas peur mais qu'il ne veut pas de problème. Ici, Mouss rejette la critique qui lui est adressée car c'est une critique portant sur sa virilité et il ne veut pas perdre la face devant son groupe d'amis.

Dans l'extrait suivant (585), Souleymane ne veut pas participer à l'activité proposée par son professeur. Esméralda se mêle de la conversation et dit que si Souleymane ne veut pas participer, c'est parce qu'il ne sait pas écrire. Souleymane, humilié par ces propos tenus devant toute la classe, est dans une position où il se doit de répondre pour ne pas perdre la face et conserver sa réputation de « chef » de la classe. Il utilise une question rhétorique ayant comme fonction une critique, très menaçante car il ne s'adresse pas à Esméralda directement. Il utilise le pronom « elle » ce qui rend la critique très méprisante puisqu'il ne s'adresse pas directement à Esméralda bien qu'elle soit présente. Néanmoins, Esméralda ne se laisse pas faire et répond avec le sourire « j'assume ». Souleymane, voyant que sa critique n'a pas eu l'effet escompté, continue à se moquer de sa camarade.

(585) ELM52.11

- M.Marin : Comment ça se fait que les autres font l'effort d'écrire 10 lignes / et toi une ligne suffit
- Souleymane : Moi j'aime pas raconter ma vie / c'est tout
- M.Marin : Et pourquoi les autres font l'effort de raconter leur vie / et pas toi ?
- Souleymane: S'ils ont envie de raconter leur vie /c'est leur problème / moi j(e) raconte pas ma vie à tout le monde / vous croyez quoi ?!
- Esméralda : C'est pas « i(l) veut pas » / c'est « i(l) sait pas écrire » / ouais //
- Souleymane: **Qu'est-ce qu'elle ouvre sa gueule la keuf là ?!** / tu veux être keuf et tu parles avec moi / sale keuf va /
- Esméralda : J'assume / j'assume //
- Souleymane : Sale policier / va arrêter d'autres personnes // au lieu de parler avec moi // t'as tes menottes ?

<sup>124</sup> *Lolotte* signifie *peureux*

### 9.9.2.3 L'interlocuteur s'explique

Enfin, il arrive que la critique ne soit pas clairement acceptée ou rejetée, mais que l'interlocuteur donne ce que nous avons nommé « des explications ». S'il choisit de s'expliquer c'est soit parce qu'il répond à la critique ou reproche comme s'il s'agissait d'une réelle demande d'information, soit parce qu'il essaie de se défendre, mais étant dans une situation menaçante, n'ose pas rejeter ouvertement la critique.

(586) 13M19.47

José : Tu suis ou tu suis pas ?

Reza : (*soupir*) /// Franchement / c'est bancal<sup>125</sup>

José : **Qu'est-ce tu m(e) parles** / « **c'est bancal** » ?! Moi j(e) te propose un vrai truc / limite c'est un sponsor ce que je te propose / viens pas m(e) dire des conneries

Reza : Franchement José / j(e) peux pas m(e) permettre de perdre mon taff / aujourd'hui / c'est ce qui m'a permis d'avoir une nouvelle vie

José : **Qu'est-ce tu parles ?!** Tu bosses 35h par semaine comme un chien / et le weekend / tu fais une grasse mat' / c'est ça qui t(e) fait kiffer ? / arrête / c'est d(e) la merde ta vie Reza / ouvre les yeux, cousin

Dans cet extrait, trois personnes sont présentes : José, Reza et Farouk. Néanmoins, Farouk reste silencieux. José et Farouk ont prévu d'attaquer un camion de convoyeurs et José demande à Reza s'il souhaite participer. Il faut savoir que José et Farouk ont deux fortes personnalités alors que Reza est plutôt le « suiveur ». Reza est méfiant et trouve le plan des deux hommes « bancal ». José, surpris et mécontent de cette réponse, critique les dires de Reza « Qu'est-ce tu m'parles, « c'est bancal ?! ». Mais Reza répond à cette critique en se justifiant, en cherchant des excuses pour ne pas participer au plan de José. Il n'a pas envie d'accepter mais il a peur de dire clairement « non » à ses amis. D'ailleurs José, voyant que Reza ne se défend pas bien, revient à la charge avec une nouvelle critique « Qu'est-ce tu parles ».

### 9.9.3 Fréquence relative de /kesk/ selon le type de réponse ou non réponse

Lorsque l'interlocuteur répond à une question rhétorique en /kesk/, nous souhaitons observer le type de réponse qu'il formule. Comme nous l'avons vu, il peut accepter ou rejeter la critique ou il peut tenter de se justifier.

	RÉPONSES			Pas de réponse
	<u>accepte</u>	<u>explications</u>	<u>rejet</u>	
/kesk/	69% (9/13)	28% (4/14)	43% (31/72)	62% (26/42)
<i>Pourquoi</i>	31% (4/13)	71.4% (10/14)	57% (41/72)	38% (16/42)
Total	13	14	72	42

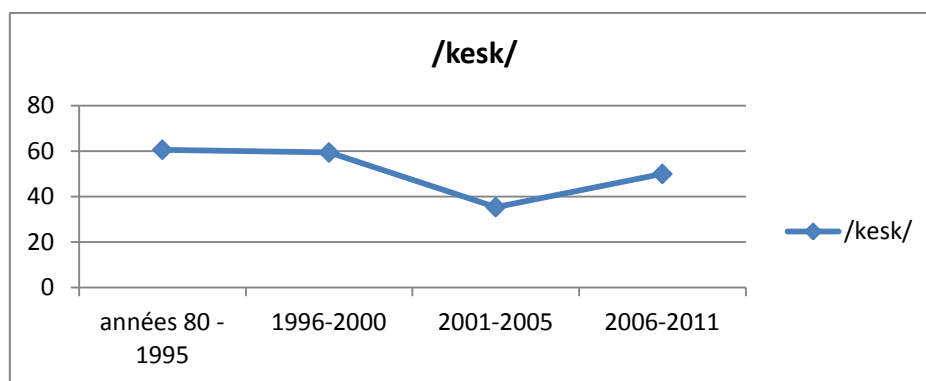
**Tableau 9.17 : Types de réponses de l'interlocuteur selon l'utilisation de /kesk/ (Chi<sup>2</sup>, p = 0.094 = non significatif)**

<sup>125</sup> C'est bancal signifie ce n'est pas fiable

Grâce au tableau 9.17, nous pouvons comprendre si l'interlocuteur interprète ces questions rhétoriques en /kesk/ en tant que réelles demandes d'informations, comme critiques ou comme reproches.

Nous relevons que lorsque réponse il y a, celle-ci se traduit principalement par l'acceptation de la critique ou du reproche (69%). Ce qui prouve encore une fois, que /kesk/ est sans ambiguïté car l'interlocuteur comprend l'intention du locuteur. C'est un outil rhétorique très persuasif puisque l'interlocuteur accepte le jugement négatif porté à son égard. Laforest (2009 : 2453) constate que la réaction la plus fréquente est le rejet « When the addressee is also the target of the blame (the case with direct complaint), the most frequent reaction to the complaint is rejection ». Contrairement à ce constat, nous observons que la réaction la plus fréquente dans notre corpus, suite à une critique en /kesk/ est le silence ou l'acceptation. Néanmoins, pour les questions rhétoriques en *pourquoi*, le rejet est plus fréquent que l'acceptation. Ainsi, pour la forme traditionnelle, nos résultats vont dans le même sens que ceux de Laforest (2009).

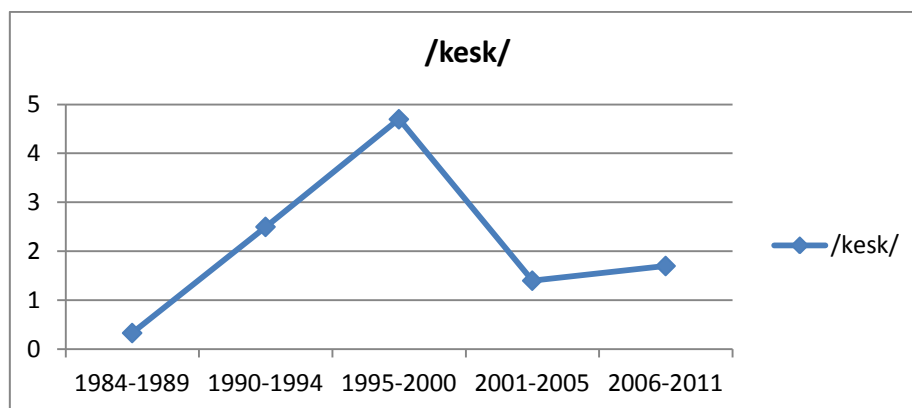
### 9.10 Évolution de l'utilisation de la variante /kesk/ dans le temps



**Graphique 9.2 : évolution de l'utilisation de la structure /kesk/ dans les films, des années 1980 à 2011**

Afin de tracer l'évolution dans le temps de la variante /kesk/ nous pouvons comparer la fréquence relative de cette variante (par opposition à *pourquoi*) pour quatre périodes, selon la date de sortie du film. Nous constatons que la structure /kesk/ était fréquemment utilisée au milieu des années 80 (60.6%) et aussi en 1996-2000 (59.4%). Cependant, on observe une baisse de fréquence au début des années 2000 (35.4%) que nous ne saurions expliquer. Puis, après 2005, la fréquence d'utilisation de la structure /kesk/ augmente de nouveau. Il ne s'agit donc pas d'une structure toute récente ce qui explique peut-être son emploi par des locuteurs en dehors des banlieues.

### 9.11 Utilisation moyenne de /kesk/ par période



Graphique 9.3 : moyenne d'utilisation de la variante /kesk/ dans les films, des années 1980 à 2011

Grâce au graphique 9.3, nous observons la forte augmentation d'utilisation de la structure /kesk/ depuis 1984 jusqu'à la période 1995-2000 dans notre corpus. Ce pic, pour la période de 1995 à 2000, pourrait s'expliquer par la forte présence de /kesk/ dans les films *Rai* et *La Haine*, tous deux sortis en 1995. Nous constatons un déclin important après les années 2000 et une stagnation, jusqu'en 2011.

### 9.12 Bilan sur la structure /kesk/

L'analyse quantitative de l'utilisation de la structure /kesk/ étant terminée, nous souhaiterions dresser un bilan sur son usage dans notre corpus. Ainsi, les questions rhétoriques conflictuelles /kesk/ sont :

- plus souvent utilisées par les locuteurs du groupe des 17-25 ans, de sexe masculin. Comme nous l'avons vu, il s'agit d'une structure ayant une connotation masculine, très directe et emphatique que les femmes auraient tendance à éviter (Bauvois, 2001 : 22). De plus, nous savons que, de manière générale, les hommes et plus particulièrement les jeunes, ont tendance à utiliser plus de variantes non-standards que les femmes (Labov, 1972a ; Trudgill, 1974).
- plus souvent utilisées lorsque l'interlocuteur est un autre homme. Nous constatons que le locuteur masculin utilisera plutôt *pourquoi* pour s'adresser à une femme alors que les femmes n'utilisent pas du tout /kesk/ pour s'adresser à un homme. Cette structure est donc masculine et plutôt menaçante ou moins polie.
- préférées lorsque le destinataire de la critique/ou du reproche est un membre du groupe de pairs, et sont plus souvent utilisées lorsque le locuteur se trouve sur le territoire du groupe de pairs. À la maison, le locuteur du français multiculturel est sous l'autorité du chef de famille (le père, le grand frère), ce qui limite la production



de critiques ou de reproches. Néanmoins quand un tel acte de parole est prononcé dans la sphère familiale, la structure en *pourquoi* est préférée.

- plus souvent employées lorsque la cause de la critique ou du reproche est quelque chose qui relève du dire (les paroles) plutôt que d'une action. Ces locuteurs sont habitués aux insultes rituelles qui relèvent plutôt du jeu mais lorsque l'on dépasse ce cadre, ces locuteurs sont beaucoup plus intransigeants sur ce qui peut être dit.
- l'interlocuteur semble accepter la critique plus facilement lorsqu'elle est en /kesk/, peut-être parce que *pourquoi* est ambigu (le destinataire peut l'interpréter comme une réelle demande d'information ou une critique). Et *pourquoi* favorise les explications ou le rejet.

### 9.13 Le français multiculturel et les femmes

Pour clore ce chapitre, nous avons souhaité ajouter une partie sur le français multiculturel et les femmes. En effet, l'étude des différentes variables de syntaxe expressive nous ont permis d'obtenir des données concernant le rapport des femmes avec des structures emphatiques comme peuvent l'être l'exclamation, les questions exclamatives, les questions rhétoriques conflictuelles et notamment la structure /kesk/. De plus, nous observons dans la littérature que peu d'études se sont intéressées au langage des femmes vivant dans les banlieues. Comme l'explique Moïse (2002 : 47), malgré les nombreuses études sur le « parler des banlieues »<sup>126</sup>, peu de linguistes français se sont intéressés aux pratiques langagières des femmes. Cela serait attribuable au fait que l'étude quantitative des variables sociolinguistiques serait plutôt une pratique anglo-saxonne que française. En effet, la volonté de standardisation du français lui aurait donné « l'image d'un monolithe, insensible à la variation sociale – et sexuelle. » (Armstrong, 2001b : 11). Pooley (2001 : 55) rappelle quelques lieux communs concernant les études variationnistes prenant en compte la variante sexolectale, telles que les études de Labov (1972a), Trudgill (1974) : les femmes emploieraient plus fréquemment les variantes de prestige que les hommes de même classe sociale et les hommes, eux, utiliseraient plus fréquemment les formes vernaculaires. Les études de Labov (1972a) et Trudgill (1974) concernaient le domaine phonique mais Bauvois (2001 : 21) cite également des études morphologiques et syntaxiques pour lesquelles les résultats montrent que les femmes promeuvent les variantes de prestige (Jespersen 1921, Shuy, Wolfram et Riley 1967 ; Wolfram 1969). Ces phénomènes s'expliqueraient

---

<sup>126</sup> Je conserve le terme utilisé par Moïse dans son article

tout d'abord par l'ambition sociale des femmes qui, dans un monde où la parité homme-femme est difficile à obtenir, chercheraient à utiliser « la norme » pour se détacher de leur classe sociale, souvent stigmatisée linguistiquement. Bauvois (2001 : 22) ajoute que les femmes éviteraient certaines formes vernaculaires car elles auraient une connotation masculine. C'est ce qu'elle nomme la théorie de l'évitement, tout en faisant référence à Trudgill (1974) et Jacob (1990). Alors que Moïse (2002) s'interroge sur le fait que le parler des banlieues serait un parler de garçons plutôt que de filles, Trimaille et Billiez (2007) se demandent quel est le rôle de ces dernières « dans les processus de diffusion de certains éléments langagiers ». Puisque nous étudions la variation dans le français multiculturel, nous n'avons pas pu passer à côté de l'étude de la variable du genre. Bien que les films dits « de banlieue » représentent principalement des personnages masculins, de plus en plus de réalisateurs choisissent des femmes pour incarner les personnages principaux de leurs films. Dans notre corpus, qui se compose de 38 films, 7 ont pour personnages principaux des femmes (*Samia, La Squale, Tout ce qui brille, Jeunesse Dorée, Des poupées et des anges, Regarde-moi, Entre les murs*). Cela semble peu par rapport au nombre de films total mais nous aide toutefois à observer comment est représenté, dans ces films, la différence des usages entre locuteurs masculins et féminins. Ne partant pas d'une enquête de terrain pour faire son étude, Moïse émet des hypothèses sur les locutrices de banlieue en appliquant ce que des sociolinguistes tels que Gumperz ou Yaguello ont pu écrire à ce sujet en prenant comme objet d'étude les femmes en général et pas spécifiquement celles de notre objet d'étude. Lors d'interactions, les femmes seraient plus coopératives, alors que les hommes seraient compétitifs (Moïse, 2002 : 50) et Moïse écrit : « dans les échanges, les femmes sont plus enclines à poser des questions, à demander des explications [...] ». Cette remarque de l'auteur confirme les résultats obtenus dans ce travail de recherche. En effet, nous observons que les locuteurs féminins de notre corpus ont plus tendance à utiliser la variante *pourquoi* que *qu'est-ce que* lorsqu'il s'agit d'émettre un reproche ou une critique. Nous avons vu que *pourquoi* était plus ambigu que *qu'est-ce que* car l'interlocuteur peut l'interpréter comme une réelle demande d'information ou comme une critique. Dewaele (2001 : 126) mentionne que Lakoff (1975) rappelle que le style des femmes est plus poli et moins affirmé que celui des hommes. Moïse (2002 : 50) explique qu'il ne faut pas voir cela comme une « insécurité psychologique mais davantage à une volonté de participer à un bon réglage conversationnel, façon de s'installer dans des échanges plus coopératifs que conflictuels ». Dès lors, on comprend mieux les résultats obtenus lors de notre étude sur l'interlocuteur. Les femmes utilisent

très peu la variante *qu'est-ce que*, jugée comme virile et menaçante pour s'adresser à un homme, et d'une manière générale ne l'utilisent que très peu. Ceci prouve leur implication dans le bon déroulement de l'échange, à la prise en compte de l'interlocuteur pour ne pas lui faire perdre la face, contrairement aux hommes qui n'hésitent pas à se mettre en position de leader en vue de dominer l'échange. De plus, puisque la variante *pourquoi* est plus ambiguë, voire implicite, nous pensons que celle-ci joue le rôle d'adoucisseur dans l'expression de la critique ou du reproche (cf. 9.3.1.2). Moïse (2002 : 51) écrit à ce sujet : « les femmes, pour répondre aux critères sociaux de différenciation attendus mais aussi par désir d'ascension sociale, vont faire usage, dans une même situation d'énonciation que les hommes et dans un même contexte social, d'un parler moins direct et plus euphémisé ». D'ailleurs Bailly (2001 : 85), suite à des entretiens portant sur la différence locutoire homme/femme, rapporte que ses interlocuteurs trouvent vulgaires les femmes utilisant des gros mots. De même, hommes et femmes sont d'accord pour dire que « les femmes vont employer le langage d'une manière détournée pour parvenir à leurs fins » (Bailly, 2001 : 90). Les hommes seraient donc plus précis et explicites quant à l'expression de leurs idées (Beeching, 2001 : 121).

#### **9.14 Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons levé le voile sur l'utilisation de la structure /kesk/, une structure qui semble familière à de nombreux natifs du français mais qu'aucune grammaire ni aucun linguiste n'a commenté en détail à ce jour. Cette structure est donc utilisée pour exprimer une critique ou un reproche de façon très directe et emphatique afin d'éviter toute ambiguïté qui pourrait être apportée avec une question rhétorique en *pourquoi*. Il est difficile de dire à quelle période cette structure a pris son essor, mais on remarque déjà dans les films des années 1980 sa forte fréquence d'utilisation. De ce fait, on peut en déduire que ce n'est pas une structure unique au français multiculturel puisqu'elle était certainement présente dans le français populaire traditionnel et qu'on en retrouve des exemples même chez Molière (Grevisse et Goosse, 2008). Ceci dit, on peut affirmer néanmoins que l'emploi plus fréquent de cette structure semble bel et bien caractéristique du français multiculturel, même si elle devient plus courante dans le français familier tout court.

## Conclusion générale

Cette recherche nous a permis de comparer la syntaxe du français populaire (Bauche, 1920 ; Frei, 1929 ; Guiraud, 1965 ; Gadet, 1992) et du français multiculturel, plus particulièrement les interrogatives et les exclamatives en QU-. Cette comparaison a dévoilé certaines différences dans les usages de quelques structures, telles que la particule interrogative *-ti*, les structures [QkSV] et [SVQ], le syntagme *qu'est-ce que* à la place de *pourquoi* dans les questions rhétoriques conflictuelles, et enfin, l'utilisation du marqueur exclamatif *comment*. Effectivement, alors que Abecassis (2005) mentionnait la présence de la particule *-ti* dans son corpus du français parisien des années 30, celle-ci est totalement absente de notre corpus. Or, cette structure était apparemment caractéristique du français populaire traditionnel, et Bauche (1920 : 116) l'imaginait comme une future marque régulière de l'interrogation en français. Une deuxième différence de taille est l'emploi de la structure [QkSV], qui était très largement utilisée au début du 20<sup>ème</sup> siècle (Bauche, 1920 ; Frei, 1929 ; Abecassis, 2005) et même dans les années 60-70 (Behnstedt, 1973 ; Söll, 1983). Cependant, celle-ci est très marginale dans notre corpus voire absente à partir des années 1990. En ce qui concerne les exclamatives, le marqueur *comment* s'est fortement développé depuis les années 2000 alors qu'il n'était pas caractéristique du français populaire ; on trouvait tout de même la forme *comment que* (Henry, 1960). Nous avons également remarqué la forte fréquence d'utilisation de la structure *qu'est-ce que*, employée à la place de *pourquoi* dans les questions rhétoriques exprimant un reproche ou une critique. Cette structure ne semble pas avoir été commentée auparavant bien qu'elle semblait déjà présente à l'époque de Molière (Grevisse et Goosse, 2008). Le fait qu'elle n'ait pas attiré l'attention des linguistes est peut-être dû à sa faible utilisation qui aurait augmenté récemment. Ainsi, nous observons quelques différences syntaxiques notables entre le français populaire traditionnel et le français multiculturel, et surtout une différence de fréquence d'utilisation de certaines structures. Il est certes difficile d'avancer, sur la base de nos résultats, l'hypothèse qu'il s'agirait de deux variétés bien distinctes car malgré leurs différences, elles ont de nombreux points communs. On pourrait envisager que le français multiculturel serait l'évolution du français populaire qui se serait enrichi au fil du temps, d'un nouveau lexique, d'une nouvelle phonologie et de quelques nouveaux usages syntaxiques, au détriment de certains traits caractéristiques du français populaire du début du siècle. Par conséquent, ce nouveau français populaire qu'est le français multiculturel a dévoilé quelques traits saillants dans notre corpus : tout d'abord, il a démontré que la structure [SVQ] pouvait être utilisée avec la question rhétorique

ainsi qu'avec *pourquoi* alors que, les études précédentes avaient tendance à prétendre le contraire (Quillard, 2000 ; Coveney, 2011). Ensuite, il a révélé la structure *qu'est-ce que* utilisée à la place de *pourquoi* dans les questions rhétoriques ayant valeur de critique ou de reproche ; une structure plus directe, plus menaçante mais moins ambiguë que *pourquoi*.

Cette thèse complète donc les études lexicales et phonologiques sur le français multiculturel en apportant un nouveau regard sur la syntaxe telle qu'elle est représentée dans le cinéma de banlieue de 1984 à 2011. Son intérêt porte également sur la méthodologie du recueil des données, différente des enquêtes de terrain traditionnelles, puisque nous avons utilisé un large corpus représentant le vernaculaire des classes populaires dans les films. Ceci prouve dans une certaine mesure, que le langage des films représente un langage spontané et peut être utilisé pour une étude variationniste.

Ce travail a également ouvert des pistes pour de futures recherches. Nous avons observé que les contraintes régissant les usages des structures interrogatives partielles étaient de natures très diverses aussi bien sociolinguistique, pragmatique que syntaxique. Ainsi, dans une perspective didactique, il serait intéressant d'approfondir nos connaissances sur l'enseignement/apprentissage de la compétence socio-pragmatique (Dewaele et Wourm, 2002) et plus particulièrement de la syntaxe expressive en L2.

Nous avons mentionné quelques structures morphosyntaxiques et syntaxiques dans le chapitre 2 (section 2.4.7.1), observées dans le corpus mais sur lesquelles, une étude variationniste était impossible en raison du faible nombre d'occurrences. Il conviendrait dans de futures recherches, d'étudier la négation antéposée (*même pas*, *même plus*) et l'utilisation de *qu'est-ce que* à la place de *comment* ou encore *d'où* à la place de *pourquoi* dans des questions rhétoriques.

Dans un autre domaine, celui de la traduction, nous avons observé l'utilisation de la structure /kesk/ dans des films américains doublés en français (section 8.4.5.6). Il pourrait être envisagé d'étudier les stratégies mises en place par les traducteurs pour traduire la syntaxe expressive d'une langue étrangère vers le français.

Enfin, nous pourrions faire une étude comparative de syntaxe expressive entre plusieurs langues car nous avons constaté que l'italien populaire et l'anglais multiculturel de Londres, avaient recours également à des structures similaires à /kesk/.

Nous espérons que nos recherches pourront contribuer positivement à une meilleure connaissance de la syntaxe expressive du français parlé, encore peu décrite à ce jour.

## ANNEXE I

### Les films du corpus

	CODE	Titre	Réalisateurs	Date de sortie
1	SMAL	La Smala	J-L. Hubert	1984
2	HAR	Le thé au harem d'Archimède	M. Charef	1985
3	DBDF	De bruit et de fureur	J-C. Brisseau	1988
4	HEX	Hexagone	M. Chibane	1994
5	EDL	États des lieux	J-F. Richet	1994
6	RAI	Raï	T. Gilou	1995
7	LH	La Haine	M. Kassovitz	1995
8	DOUC	Douce France	M. Chibane	1995
9	MA6T	Ma 6T va crack-er	J-F. Richet	1996
10	100%	100% Arabica	M. Zemmouri	1997
11	PETI	Petits Frères	J. Doillon	1998
12	CIEL	Le Ciel, Les Oiseaux et ...ta mère!	D. Bensalah.	1998
13	SAM	Samia	P. Faucon	2000
14	SQUA	La Squale	F. Genestal	2000
15	YAM	Yamakasi	A. Zeitoun	2001
16	FMDV	Fais-moi des vacances	D. Bivel	2001
17	JEUN	Jeunesse dorée	Z. Ghorab-Volta	2001
18	WESH	Wesh wesh qu'est-ce qui se passe ?	R. Ameer-Zaïmeche	2001
19	RAID	Le Raid	D. Bensalah	2001
20	LESQ	L'Esquive	A. Kechiche	2002
21	CAMP	Camping à la ferme	J-P. Sinapi	2004
22	OUED	Il était une fois dans l'Oued	D. Bensalah.	2004
23	REV	Dans tes rêves	D. Thybaud	2005
24	VOIS	Voisins, voisines	M. Chibane	2005
25	ZEFIL	Ze Film	G. Jacques	2005
26	SHEIT	Sheitan	K. Chapiron	2005
27	DEM	En attendant demain	A. Bouyabene, S. de Zangroniz	2006
28	13M	13m <sup>2</sup>	B. Grossmann	2007
29	DPDA	Des poupées et des anges	N. Hamdi	2007
30	REG	Regarde-moi	A. Estrougo	2007
31	ELM	Entre Les Murs	L. Cantet	2008
32	LJDL	La journée de la jupe	J-P. Lilienfeld	2009
33	FRER	Frère	Jeunes de Pessac	2009
34	BITUM	Au-delà du bitume	A. Chrétien	2009
35	BRIL	Tout ce qui brille	G. Nakache	2010
36	TURC	Tête de turc	P. Elbé	2010
37	BEUR	Beurs sur la ville	D. Bensalah	2010
38	VENG	Vengeance	Morsay	2011

## ANNEXE II

### Fréquence d'utilisation des syntagmes interrogatifs les plus fréquents selon la fonction communicative et la structure syntaxique

QO = Questions ordinaires (1100 occurrences); QR = Questions rhétoriques (548 occurrences); QEX = Questions exclamatives (20 occurrences); QE = Questions écho (10 occurrences) ; QS = Questions suggestives (5 occurrences) ; QA= Questions auto-adressées (4 occurrences) ; QI = Questions introductives (2 occurrences), QIN = Questions indéterminées (6 occurrences)

POURQUOI									
	QO	QR	QEX	QE	QS	QA	QI	QIN	TOTAL
QESV	/	/	/	/	/	/	/	/	/
SVQ	/	/	/	/	/	/	1	/	1
QSV	149	93	/	/	5	/	/	/	247
QkSV	5	/	/	/	/	/	/	/	5
<b>TOTAL</b>	<b>154</b>	<b>93</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>5</b>	<b>/</b>	<b>1</b>	<b>/</b>	<b>253</b>

QUOI									
	QO	QR	QEX	QE	QS	QA	QI	QIN	TOTAL
QESV	378	246	/	5	/	4	/	3	636
SVQ	161	55	20	2	/	/	1	1	240
seQkSV	1	/	/	/	/	/	/	/	1
<b>TOTAL</b>	<b>540</b>	<b>301</b>	<b>20</b>	<b>7</b>	<b>/</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>877</b>

OÙ									
	QO	QR	QEX	QE	QS	QA	QI	QIN	TOTAL
QESV	5	/	/	/	/	/	/	/	5
SVQ	95	14	/	1	/	/	/	1	111
QSV	24	9	/	/	/	/	/	/	33
QsekSV	1	1	/	/	/	/	/	/	2
<b>TOTAL</b>	<b>125</b>	<b>24</b>	<b>/</b>	<b>1</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>1</b>	<b>151</b>

<b>COMMENT</b>									
	<b>QO</b>	<b>QR</b>	<b>QEX</b>	<b>QE</b>	<b>QS</b>	<b>QA</b>	<b>QI</b>	<b>QIN</b>	<b>TOTAL</b>
<b>SVQ</b>	29	4	/	2	/	/	/	/	<b>35</b>
<b>QSV</b>	71	22	/	/	/	/	/	1	<b>94</b>
<b>QkSV</b>	1	2	/	/	/	/	/	/	<b>3</b>
<b>QV-CL</b>	2	1	/	/	/	/	/	/	<b>3</b>
<b>QV SN</b>	1		/	/	/	/	/	/	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>104</b>	<b>29</b>	<b>/</b>	<b>2</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>1</b>	<b>136</b>

<b>QUI</b>									
	<b>QO</b>	<b>QR</b>	<b>QEX</b>	<b>QE</b>	<b>QS</b>	<b>QA</b>	<b>QI</b>	<b>QIN</b>	<b>TOTAL</b>
<b>QESV</b>	/	4	/	/	/	/	/	/	<b>4</b>
<b>SVQ</b>	31	7	/	/	/	/	/	/	<b>38</b>
<b>QSV</b>	4	4	/	/	/	/	/	/	<b>8</b>
<b>Q=S V</b>	7	12	/	/	/	/	/	/	<b>19</b>
<b>seQkSV</b>	6	4	/	/	/	/	/	/	<b>10</b>
<b>QsekSV</b>	11	4	/	/	/	/	/	/	<b>15</b>
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>35</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>94</b>

<b>DE QUOI</b>									
	<b>QO</b>	<b>QR</b>	<b>QEX</b>	<b>QE</b>	<b>QS</b>	<b>QA</b>	<b>QI</b>	<b>QIN</b>	<b>TOTAL</b>
<b>SVQ</b>	6	1	/	/	/	/	/	/	<b>7</b>
<b>QSV</b>	9	21	/	/	/	/	/	/	<b>30</b>
<b>QV-CL</b>	/	1	/	/	/	/	/	/	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>23</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>38</b>



<b>COMBIEN</b>									
	<b>QO</b>	<b>QR</b>	<b>QEX</b>	<b>QE</b>	<b>QS</b>	<b>QA</b>	<b>QI</b>	<b>QIN</b>	<b>TOTAL</b>
<b>QSV</b>	7	2	/	/	/	/	/	/	<b>9</b>
<b>SVQ</b>	19	/	/	/	/	/	/	/	<b>19</b>
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>2</b>	/	/	/	/	/	/	<b>28</b>

<b>POUR QUI</b>									
	<b>QO</b>	<b>QR</b>	<b>QEX</b>	<b>QE</b>	<b>QS</b>	<b>QA</b>	<b>QI</b>	<b>QIN</b>	<b>TOTAL</b>
<b>QESV</b>	/	1	/	/	/	/	/	/	<b>1</b>
<b>SVQ</b>	2	11	/	/	/	/	/	/	<b>13</b>
<b>QSV</b>	/	5	/	/	/	/	/	/	<b>5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	/	/	/	/	/	/	<b>19</b>

<b>QUAND</b>									
	<b>QO</b>	<b>QR</b>	<b>QEX</b>	<b>QE</b>	<b>QS</b>	<b>QA</b>	<b>QI</b>	<b>QIN</b>	<b>TOTAL</b>
<b>QESV</b>	5	/	/	/	/	/	/	/	<b>5</b>
<b>SVQ</b>	9	/	/	/	/	/	/	/	<b>9</b>
<b>seQkSV</b>	3	2	/	/	/	/	/	/	<b>5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	/	/	/	/	/	/	<b>19</b>

## ANNEXE III

### Bilan syntaxique, pragmatique et sociolinguistique sur l'utilisation des trois principales structures interrogatives partielles du corpus.

	Facteurs syntaxiques	Facteurs pragmatiques	Facteurs sociolinguistiques
<b>QESV</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><i>est-ce que</i> est marginal lorsque <math>Q \neq que</math>, ce qui rend <i>que/quoi</i> le mot interrogatif de prédilection pour QESV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><math>Q = que</math> : question ordinaire, question rhétorique</li> <li><math>Q \neq que</math> : fonction de politesse</li> <li>Favorisée lorsque la présupposition par SV(C) est moins forte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>une structure toujours très utilisée mais concurrencée par SVQ</li> <li>structure privilégiée des femmes de plus de 26 ans et des hommes de 17-25 ans</li> </ul>
<b>QSV</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certains mots interrogatifs comme <i>pourquoi, comment</i>, à cause de contraintes syntaxiques sont principalement utilisés avec la structure QSV, ce qui explique que cette structure soit régie par des contraintes syntaxiques plutôt que pragmatiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>souvent utilisée avec des questions rhétoriques en <i>pourquoi, comment</i> pour des raisons syntaxiques</li> <li>utilisée pour des raisons pragmatiques avec <i>de quoi</i> pour exprimer la QR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>son utilisation reste stable à travers le temps mais également entre les différents locuteurs du corpus, quel que soit leur âge ou leur sexe</li> </ul>
<b>SVQ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>SV court</li> <li>théorie du « end weight », mot interrogatif long = <i>in situ</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>favorisée lorsque la présupposition par SV(C) est plus forte</li> <li>la seule structure à avoir une fonction exclamative dans le corpus</li> <li>possible avec les questions rhétoriques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>très utilisée depuis 1996 alors qu'avant cette date, elle était peu fréquente dans ces films</li> <li>structure privilégiée des femmes de moins de 16 ans</li> <li>structure la moins utilisée des femmes de plus de 26 ans</li> </ul>

## BIBLIOGRAPHIE

- Abecassis, M. 2003. Le français populaire : a valid concept ? *Marges linguistiques*, 6, pp.115-132.
- Abecassis, M. 2005. *The representation of Parisian speech in the cinema of the 1930s*. Bern, Peter Lang.
- Abecassis, M. et al. 2008. *Le français parlé au XXIème siècle, normes et variations géographiques et sociales*. L'Harmattan, Coll. « Espaces Discursifs ».
- Achrafieh, A. 2007. L'État, la classe ouvrière et les « cités ghettos ». *Socialisme international*, 17/18. En ligne : <http://revuesocialisme.pagesperso-orange.fr/s17alex.html>
- Aissaoui, L. et De Sousa, M. 2008. Etranger ici, étranger là-bas. Le discours identitaire des jeunes issus de l'immigration en France. *Synergies Monde*, n°5, pp.17-27.
- Anscombe, J-C. 1985. De l'énonciation au lexique : mention, citativité, délocutivité. *Langages*, 80, pp. 9-34.
- Armstrong, N. 1996. Variable deletion of French /l/: linguistic, social and stylistic factors. *Journal of French Language Studies*, 6, pp. 1-21.
- Armstrong, N. 2001a. *Social and stylistic variation in spoken French*. Amsterdam, Benjamins.
- Armstrong, N. 2001b. Variantes féminines, langue standard et mobilité socio-géographique. In Armstrong, N., Bauvois C., et Beeching, K. (éds), *La langue française au féminin*, Paris, L'Harmattan, pp. 37-45.
- Armstrong, N. et Jamin, M. 2002. Le français des banlieues: uniformity and discontinuity in the French of the Hexagon. *French in and out of France: language policies, intercultural antagonisms and dialogues*, Salhi K. (dir.), Bern, Peter Lang, pp. 107-136.
- Armstrong, N. et Mackenzie, I. 2013. *Standardization, ideology and linguistics*. Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Ashby, W. 1976. The loss of the negative morpheme, ne, in Parisian French. *Lingua*, 39, pp. 119-137.
- Ashby, W. 1977. Interrogative forms in Parisian French. *Semasia*, 4, pp. 35-52.
- Ashby, W. 1991. When does variation indicate linguistic change in progress? *Journal of French Language Studies*, 1, pp. 1-19.
- Aslanov, C. 2009. Comme / comment du latin au français : perspectives diachronique, comparatiste et typologique. *Travaux de linguistique*, 58, pp. 19-38.
- Assef, C. 2008. Quelques éléments d'analyse de la participation active du public dans les échanges de vannes. *Insultes, injures et vannes - En France et au Maghreb*, Tauzin (éd.), Paris, Karthala, pp. 135-154.
- Auzanneau, M. 2009. « La langue des cités » ? Contribution pour la libération d'un mythe. *Adolescence*, Langage, pp. 873-895.
- Auzanneau, M. 2010. La « langue des jeunes », Données et réflexions autour de l'usage de stagiaires de la formation continue en Ile de France. Séminaire MoDyCo, 24.02.2010.
- Auzanneau, M. et Juillard, C. 2012. Jeunes et parlers jeunes : catégories et catégorisations. *Langage et Société*, 141, pp. 5-20.
- Avenel, C. 2000. Les jeunes hommes et le territoire dans un quartier de grands ensembles. *Lien social et Politiques*, 43, pp. 143-154.
- Bacha, J. 2000. *L'exclamation. Approche syntaxique et sémantique d'une modalité énonciative*. Paris, L'Harmattan.
- Bailly, S. 2001. Les hommes et les femmes : deux communautés ethnolinguistiques ? Étude des représentations des différences locutoires sexuelles. In Armstrong N.,

- Bauvois C. et Beeching K. (eds), *La langue française au féminin*, Paris, L'Harmattan, pp. 79-99.
- Ball, R. 2000. *Colloquial French grammar. A practical guide*. Oxford, Blackwell.
- Bally, C. 1909/1951. *Traité de stylistique française*. Paris, Klincksieck.
- Bally, C. 1926. *Le langage et la vie*. Paris, Payot.
- Barbato, M. 2011. La sociolinguistique et l'histoire des variétés romanes anciennes. *Tranel*, 53, pp. 77-92.
- Barbérís, J-M. 2005. Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho. *Dialogisme et Polyphonie*, pp. 157-172.
- Bauche, H. 1920. *Le Langage populaire*. Paris, Payot.
- Bauvois, C. 2001. L'assourdissement des sonores finales en français : une distribution sexolectale atypique. In Armstrong, N., Bauvois, C. et Beeching, K. (eds), *La langue française au féminin*, Paris, L'Harmattan, pp. 19-34.
- Bedijs, K. 2012. *Die inszenierte Jugendsprache. Von "Ciao, amigo!" bis "Wesh, tranquille!" : Entwicklungen der französischen Jugendsprache in Spielfilmen (1958-2005)*. Frankfurt, Peter Lang.
- Beeching, K. 2001. La fonction de la particule pragmatique *enfin* dans le discours des hommes et des femmes. In Armstrong, N., Bauvois, C. et Beeching, K. (eds), *La langue française au féminin*, Paris, L'Harmattan, pp. 101-113.
- Bégaudeau, L. et al. 2008. *Le scénario du film "Entre les murs"*. Paris, Gallimard.
- Behnstedt, P. 1973. *Viens-tu ? Est-ce que tu viens ? Tu viens ? Formen und Strukturen des direkten Fragesatzes im Französischen*. Tübingen, Narr.
- Bell, A. 1984. Language style as audience design. *Language in Society*, 13, pp. 145-204.
- Bentolila, A. 2007. Contre les ghettos linguistiques. *Le Monde*, 20.12.07.
- Bentolila, A. 2002. Il existe en France une inégalité linguistique. *L'Express*, 17.10.2002.
- Berthelon, C. 1955. *L'expression du haut degré en français contemporain*. Francke, Berne. [cité par Dubois, 2000 : 24]
- Billiez, J. 1992. Le 'parler véhiculaire interethnique' de groupes d'adolescents en milieu urbain. In *Des langues et des villes*, Paris, Didier Érudition, pp. 117-126.
- Billiez, J. et al. 2003. *Pratiques et représentations langagières de groupes de pairs en milieu urbain* (rapport ronéoté pour l'Observatoire des pratiques linguistiques, DGLFLF). En ligne : <http://w3.u-grenoble3.fr/lidilem/labo/file/RAPPORTDGLFLFPratiquesetrepr%E9sentationsdejeunesurbains.pdf>
- Blanche-Benveniste, C. 1997. À propos de *Qu'est-ce que c'est et c'est quoi*. *Recherches sur le français parlé*, 14, pp. 127-146.
- Blanche-Benveniste, C. et Willems, D. 2007. Un nouveau regard sur les verbes faibles. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 102, Peeters, pp. 217-254. [citées par Boutin, 2007]
- Blondeau, H. 2006. La trajectoire de l'emploi du futur chez une cohorte de Montréalais francophones entre 1971 et 1995. *Revue de l'Université de Moncton*, 37, pp. 73-98.
- Bolinger, D. 1978. Asking more than one thing at a time. In H. Hiz (ed.), *Questions*. Dordrecht, D. Reidel.
- Bonhomme, M. 2005. Flou et polyvalence de la question rhétorique : l'exemple des Fables de La Fontaine. In Rossari, C. et al., *Les états de la question*, pp. 191-209.
- Bourdieu, P. 1983. Vous avez dit populaire ? *Actes de la recherche en sciences sociales*, 46, pp. 98-105.
- Bousfield, D. 2008. *Impoliteness in interaction. Pragmatics and Beyond New Series*. Amsterdam / New York, John Benjamins.

- Boutin, B.A. 2007. De et que subordonnants, et variation en français. *Linx*, 57, Études de syntaxe : français parlé, français hors de France, créoles, pp. 57-68.
- Boyer, H. 1997. « Nouveau français », « parler jeune » ou « langue des cités » ? Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié. Les mots des jeunes, observations et hypothèses, *Langue française*, 114, pp. 6-15.
- Boyer, H., Goudailler, J.-P., Seguin, B. et Teillard, F. 1998. « Et le langage des jeunes ? », table ronde coordonnée par P. Boutan, in *La langue et ses représentations, Le français aujourd'hui*, 124, pp. 34-42.
- Brown, P. et Levinson, S. 1987. *Politeness. Some universals in language usage*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Brunot, F. 1922. *La Pensée et la Langue*. Paris, Masson.
- Bulot, T. 2004. « Les parlers jeunes et la mémoire sociolinguistique. Questionnements sur l'urbanité langagière ». *Cahiers de Sociolinguistique*, 9, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 133-147.
- Cappeau, P. et Gadet, F. 2007. L'exploitation sociolinguistique des grands corpus. Maître-mot et pierre philosophale. *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 121, pp. 99-110.
- Caubet, D. 2008. Des insultes aux vannes, ici et là-bas, en passant par les proverbes. *Insultes, injures et vannes. En France et au Maghreb*, A. Tauzin (ed.), Paris, Karthala, p. 111-134.
- Chatagner, F. 1997. *Les classes sociales pertinence et permanence*. Paris, Le Monde, coll. « Le Monde-Poche ».
- Chaurand, J. 1999. *Nouvelle histoire de la langue française*. Paris, Seuil.
- Chernilovskaya, A. 2010. Wh-exclamatives and other non-interrogative questions. Proceedings of the 26th Annual meeting of The Israel Association for Theoretical Linguistics (IATL), Ramat Gan, Israel.
- Cheshire, J. 1999. Double negatives are illogical? In L. Bauer and P. Trudgill (eds.) *Language Myths*. Harmondsworth, Penguin.
- Cheshire, J., S. Fox, P. Kerswill, A. Khan, et E. Torgersen. 2008. Multicultural youth speech as the source of innovation in London English. Paper presented at conference on *Jugendsprache*, University of Copenhagen, March 2008. En ligne : <http://www.lancc.ac.uk/fss/projects/linguistics/multicultural/docs/Jugendsprache.pdf>
- Chevalier, J-C et al. 1988. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris, Larousse. [cité par Drolet, 2006].
- Clair, I. 2005. Des « jeunes de banlieue » absolument traditionnels ? *Lien social et politiques*, 53, pp. 29-36
- Comeau, P., King, R., Butler, G. 2012. New insights on an old rivalry: The passé simple and the passé composé in spoken Acadian French. *Journal of French Language Studies*, 22, pp. 315-343.
- Conein, B. et Gadet, F. 1998. Le « français populaire » des jeunes de la banlieue parisienne, entre permanence et innovation. In Androutsopoulos, N. et Scholz, A. (dirs.), *Jugendsprache/langue des jeunes/youth language*, Francfort, Peter Lang, pp. 105-23.
- Conein, B. et Gadet, F. 2000. Français populaire? Français des banlieues? In Aitsiselmi, F. (ed.), *Black, Blanc, Beur: Youth language and identity in France*, University of Bradford, Interface, Bradford Studies in Language, Culture and Society.
- Coseriu, E. 1966. Structure lexicale et enseignement du vocabulaire. Actes du premier colloque international de linguistique appliquée, Nancy (Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université), pp. 175-217.

- Coveney, A. 1995. The use of the QU- final interrogative structure in spoken French. *Journal of French Language Studies*, 5, pp. 143-171.
- Coveney, A. 1997. L'approche variationniste et la description de la grammaire du français : le cas des interrogatives. *Langue française*, 115, pp. 88-100.
- Coveney, A. 2002. *Variability in spoken French: A sociolinguistic study of interrogation and negation* (2<sup>nd</sup> impression, with Supplement). Bristol, Intellect.
- Coveney, A. 2004. La variation entre *elles* et *ils* en français parlé. In A. Coveney, C. Sanders et M-A. Hintze (dirs). *Variation et francophonie*. Paris, L'Harmattan, pp. 301-29.
- Coveney, A. 2010. Vouvoiement and tutoiement: sociolinguistic reflections. *French Language Studies*, 20, pp. 127-150.
- Coveney, A. 2011. A language divided against itself? Diglossia, code-switching and variation in French. In F. Martineau et T. Nadasdi (dirs.), *Le Français en contact*, Québec, QC., Canada, Presses de l'Université Laval, pp. 51-85.
- Coveney, A. 2012. L'Interrogation directe. *Travaux de Linguistique*, 63, pp. 112-45.
- Coveney, A. à paraître. The social differentiation of grammar in France. In Jones, MC, Hornsby, D (eds) *Language and social structure in France*, Oxford, Legenda.
- Culpeper, J. 1996. Towards an anatomy of impoliteness. *Journal of Pragmatics*, 25, pp. 349-367.
- D'Hautel, C-L. 1808. *Dictionnaire du bas-langage ou des manières de parler usitées par le peuple*. Paris, L. Haussmann.
- Damourette, J. et Pichon, E. 1911-1940. *Essai de grammaire de la langue française : des mots à la pensée*. Paris, d'Arthey.
- De Salins, G-D. 1996. *Grammaire pour l'enseignement, apprentissage du FLE*. Paris, Didier.
- Derville, G. 1997. La stigmatisation des « jeunes de banlieue ». *Communication et langages*, 113, pp. 104-117.
- Desgranges, J-C. 1821. *Petit dictionnaire du peuple*. Paris, chez Chaumerot jeune, libraire.
- Desmets, M. et Gautier, A. 2009. « Comment n'y ai-je pas songé plus tôt ? » Questions rhétoriques en *comment*. *Travaux de linguistique*, 58, pp. 107-125.
- Dewaele, J-M. 2001. Stéréotype à l'épreuve : le discours oral des femmes est-il plus émotionnel et déictique que celui des hommes ? In Armstrong, N., Bauvois, C. et Beeching, K. (eds), *La langue française au féminin*, Paris, L'Harmattan, pp. 123-143.
- Dewaele, J-M. et Wourm, N. 2002. L'acquisition de la compétence sociopragmatique en langue étrangère. *Revue Française de linguistique appliquée*, 7, pp. 129-143.
- Drew, P. 1998. Complaints about transgressions and misconduct. *Research on language and social interaction*, 31, pp. 295-325. [cité par Heineman, T. et Traverso, V., 2009]
- Drolet, A-C. 2006. *L'emploi de la ponctuation dans des transcriptions de la langue parlée*. Mémoire de maîtrise, Université de Québec à Chicoutimi.
- Druetta, R. 2002. Qu'est-ce tu fais? État d'avancement de la grammaticalisation de *est-ce que*. Première partie, *Linguae &*, 2, pp. 67-88.
- Druetta, R. 2009. *La question en français parlé: étude distributionnelle*. Torino, Trauben.
- Dubois, C. 2000. *La grammaire de l'exclamation : aspects théoriques, français de référence et français québécois*. Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke.
- Dubois, S. 1993. Les particules d'extension dans le discours: analyse de la distribution des formes et patati et patata. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, 11, pp. 21-47. [cité par Secova, 2010]
- Duchesne, V. et Fourmaux, F. 2008. Corps de banlieue. Une enquête ethnologique pour

- une association de prévention spécialisée. *Journal des Anthropologues, Anthropologie des usages sociaux et culturels du corps*, 112-113, pp. 223-243.
- Duneton, C. 1998. *Le guide du français familier*. Paris, Seuil.
- Eloy, J-M. 1985. À la recherche du français populaire. *Langage et société*, 31, pp. 7-38.
- Elsig, M. 2009. *Grammatical variation across space and time: the French interrogative system*. Amsterdam, John Benjamins.
- Fagyal, Z. 2003. La prosodie du français populaire des jeunes à Paris : traits héréditaires et novateurs. *Le français aujourd'hui*, 143, AFEF, pp. 47-55.
- Ferguson, C. 1959. Diglossia. *Word*, 15, pp. 325-340.
- Fiévet, A-C. 2008. Le lexique argotique dans les émissions de libre antenne : une comparaison entre deux radios jeunes françaises (Skyrock et NRJ). Actes du deuxième colloque international *le français parlé des médias*, Université Laval, Québec, 21-23 juin 2007.
- Fiévet, A-C. et Podhorna-Policka, A. 2008. Argot commun des jeunes et français contemporain des cités dans le cinéma français depuis 1995 : entre pratiques des jeunes et reprises cinéma cinématographiques. *Glottopol*, Revue de sociolinguistique en ligne, n°12.
- Flydal, L. 1952. Remarques sur certains rapports entre le style et l'état de langue. *Norsk tidsskrift for sprogvidenskap*, 16, pp. 241-258. [cité par Barbato, 2011].
- Forchini, P. 2012. *Movie language revisited. Evidence from multi-dimensional analysis and corpora*. Oxford, Peter Lang, coll. "Lingue e Culture/Languages and Cultures/Langues et Cultures".
- Fox, C. 1989. *Syntactic variation and interrogative structures in Quebecois*. Thèse de doctorat, Indiana University.
- François, D. 1985. Le langage populaire. In G. Antoine et R. Martin (dir.), *Histoire de la langue française de 1880 à 1914*, Paris, Ed. du CNRS, pp. 295-327.
- François-Geiger, D. 1990. *À la recherche du sens, des ressources linguistiques aux fonctionnements langagiers*. Paris, Peeters/SELAF.
- Frank, J. 1990. You call that a rhetorical questions? *Journal of Pragmatics*, 14, pp. 723-738.
- Frei, H. 1929. *La grammaire des fautes*. Genève et Paris, Republications Slatkine.
- Frei, H. 1966. *Le livre des 2000 phrases*. Genève, Librairie Droz.
- Gadet, F. 1989. *Le français ordinaire*. Paris, Armand Colin.
- Gadet, F. 1992a. *Le français populaire*. Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».
- Gadet, F. 1992b. Variation et hétérogénéité. *Langages*, 108, pp. 5-15.
- Gadet, F. 1996. Variabilité, variation, variété: le français d'Europe. *Journal of French Language Studies*, 6, pp. 75-98.
- Gadet, F. 1998. Des fortifs aux técis : persistance et discontinuités dans la langue populaire. *Linguistic identities and policies in France and the French-speaking world*, London, Centre for Information and Language Teaching Research, pp. 11-26.
- Gadet, F. 2000. Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données. In M. Bilger (dir.), *Linguistique sur corpus*, Presses Universitaires de Perpignan. En ligne : [http://www.revue-texto.net/Inedits/Gadet\\_Principes.html](http://www.revue-texto.net/Inedits/Gadet_Principes.html)
- Gadet, F. 2002. Français populaire: un concept douteux pour un objet évanescent. *Ville-École-Intégration enjeux*, 130, pp. 40-50.
- Gadet, F. 2003. *La variation sociale en français*. Paris-Gap, Ophrys.
- Génin, B. 1994. Hexagone. *Télérama*. En ligne : <http://www.universcine.com/films/hexagone>
- Girault, J. 1998. Les ouvriers et le logement en banlieue. *Ouvriers en banlieue 19-20ème siècle*, Girault (eds), Éditions de l'Atelier / Éditions Ouvrières.
- Goffman, E. 1955. On face work: An analysis of ritual elements in social interaction.

- Psychiatry*, 18 (3), pp. 213 – 231.
- Goudaillier, J-P. 1997a. La langue des cités. *Communication et langages*, 112, pp. 96-110.
- Goudaillier, J.-P. 1997b. *Comment tu tchaches ! Dictionnaire du français contemporain des cités*. Paris, Maisonneuve et Larose.
- Goudaillier, J-P. 2002. De l'argot traditionnel au français contemporain des cités. *La linguistique*, 38, pp. 5-23.
- Gougenheim, G. et al. 1964. *L'élaboration du français fondamental (1<sup>er</sup> degré): étude sur l'établissement d'un vocabulaire et d'une grammaire de base*. Paris, Didier.
- Grégoire, H. 1794. *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*. Paris, imprimerie nationale.
- Grevisse, M. et Goosse, A. 2008. *Le bon usage*. Bruxelles, Belgique, éditions de Boeck université.
- Gruber, H. 2001. Questions and strategic orientation in verbal conflict sequences. *Journal of Pragmatics*, 33, pp. 1815-1857.
- Guiraud, P. 1965. *Le français populaire*. Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».
- Guiraud, P. 1956. *L'argot*. Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? ».
- Gumperz, J. 1982. *Discourse strategies*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Halliday, M. 1978. *Language as social semiotics*. London, University Park Press.
- Hamad, N. 2009. L'enfant des quartiers, les banlieues comme frontières intérieures. *La revue lacanienne*, 4, pp. 151-156.
- Harris, M. 1978. *The evolution of French syntax: A comparative approach*. London/New York, Longman.
- Haspelmath, M. 2006. Against markedness (and what to replace it with). *Journal of Linguistics*, 42, pp. 25-70. [cité par Coveney, 2011]
- Heinemann, T et Traverso, V. 2009. Complaining in interaction (editorial). *Journal of Pragmatics*, 41, pp. 2381-2384.
- Henry, A. 1960. *Étude de syntaxe expressive*. Bruxelles, Édition de l'université.
- Houard, N. 2009. *Droit au logement et mixité sociale. Les contradictions du logement social*. Paris, L'Harmattan. En ligne : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/issue/lfr\\_0023-8368\\_2004\\_num\\_144\\_1](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/issue/lfr_0023-8368_2004_num_144_1)
- Hugo, V. 1862. *Les Misérables*. Bruxelles, Éditions Lacroix et Verboeckhoven.
- Iwata, S. 2003. Echo questions are interrogatives? Another version of a metarepresentational analysis. *Linguistics and Philosophy*, 26, pp. 185-254.
- Jacob, J. 1990. *A grammatical comparison of the spoken English of Maori and Pakeha women in Levin*. Wellington, Victoria University. [cité par Bauvois, 2001]
- Jamin, M. 2004. Beurs and accents des cités: a case study of linguistic diffusion in La Courneuve. In *Sites, Contemporary French and Francophone Studies*, University of Connecticut, 8, pp. 169-176.
- Jamin, M. 2005. *Sociolinguistic variation in the Paris suburbs*. Thèse de doctorat, Canterbury, University of Kent, Canterbury.
- Jamin, M. et Trimaille, C. 2008. Quartiers pluri-ethniques et plurilingues en France: berceaux de formes supra-locales (péri-) urbaines? In *Le français parlé au XXI<sup>e</sup> siècle*, éd. T. Bulot, Paris, L'Harmattan.
- Jamin, M. 2009. Langue des banlieues, langue populaire ou langue de l'Autre ? Actes du premier colloque Europe, *La langue de l'Autre*, pp. 91-106.
- Jazouli, A. 1992. *Les années banlieues*. Paris, Seuil.
- Jespersen, O. 1922. *Language, its nature, development and origin*. New York, H. Holt. [cité par Bauvois, 2001]
- Jobert, M. 2010. L'impolitesse linguistique : vers un nouveau paradigme de recherche ? In *Lexis special 2 theoretical approaches to linguistic (im)politeness /*



- (*Im*)politesse linguistique : enjeux théoriques, (Jamet, D. et Jobert, M. dir.). En ligne : [http://lexis.univ-lyon3.fr/IMG/pdf/Lexis\\_special\\_2.pdf](http://lexis.univ-lyon3.fr/IMG/pdf/Lexis_special_2.pdf)
- Jones, M. 1996. *Foundations of French syntax*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Kassovitz, M. 1995. *Jusqu'ici tout va bien*. Paris, Actes Sud.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1991. *La question*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1992. *Les interactions verbales*. t. II. Paris, A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1996. *La conversation*. Paris, Seuil, coll., « Mémo ».
- Kerbrat-Orecchioni, C. 2005. *Le discours en interaction*. Paris, A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 2010. L'impolitesse en interaction : Aperçus théoriques et étude de cas. In *Lexis special 2 theoretical approaches to linguistic (im)politeness / (Im)politesse linguistique : enjeux théoriques*, (Jamet, D. et Jobert, M. dir.). En ligne : [http://lexis.univ-lyon3.fr/IMG/pdf/Lexis\\_special\\_2.pdf](http://lexis.univ-lyon3.fr/IMG/pdf/Lexis_special_2.pdf)
- King, R., Nadasdi, T. et Butler, G. R. 2004. First-person plural in Prince Edward Island Acadian French: The fate of the vernacular variant *je . . . ons*. *Language Variation and Change*, 16, pp. 237–255.
- Korzen, H. 1985. *Pourquoi et l'inversion finale en français : étude sur le statut de l'adverbial de cause et l'anatomie de la construction tripartite*. Copenhague, Institut d'études romanes, University of Copenhagen/Munksgaards.
- Koshik, I. 2003. Wh-questions used as challenges. *Discourse Studies*, 5, pp. 51–77.
- Koshik, I. 2005. *Beyond rhetorical questions. Assertive questions in everyday interaction*. Amsterdam, John Benjamins.
- Laberge, S. 1977. *Étude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Labov, W. 1963. The social motivation of a sound change. *Word*, 19, pp. 273–309.
- Labov, W. 1966. *The social stratification of English in New York City*. Washington, DC, Center for Applied Linguistics.
- Labov, W. 1972a. *Sociolinguistic patterns*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- Labov, W. 1972b. *Language in the inner city*. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- Lafontaine, D. et Lardinois, B. 1985. Les questions: quelles structures les enfants de 7 à 12 ans utilisent-ils ? *Bulletin de psychologie*, 38, pp. 63-70.
- Laforest, M. 2002. Scenes of family life: complaining in everyday conversation. *Journal of Pragmatics*, 34, pp. 1595-1620.
- Laforest, M. 2009. Complaining in front of a witness: Aspects of blaming others for their behaviour in multi-party family interactions. *Journal of Pragmatics*, 41, pp. 2452–2464.
- Lagorgette, D. et Larrivée P. 2004. Interprétation des insultes et relations de solidarité. *Langue Française*, 144, Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques, pp. 83-103.
- Lakoff, R. 1975. *Language and women's place*. Harper et Row, New York. [cité par Dewaele, 2001].
- Laks, B. 1980. *Différentiation linguistique et différenciation sociale : quelques problèmes de sociolinguistique française*. Thèse de doctorat, Université de Vincennes, Paris 8.
- Latimer, E. 2011. *A linguistic analysis of the use of the preposition à to express possession in French*. Mémoire de Master, Université de Southampton.
- Lavandera, B. 1978. Where does the sociolinguistic variable stop? *Language in Society*, 7, pp. 171-182.
- Le Goffic, P. 1993. *Grammaire de la phrase française*. Hachette, Paris. [cité par Rys, 2006]

- Ledegen, G. 2007. L'interrogative indirecte in situ à la Réunion : elle connaît elle veut quoi. *Le français parlé du 21<sup>ème</sup> siècle : normes et variations géographiques et sociales*, Actes du Colloque à l'Université d'Oxford (23 et 24 juin 2005), Paris, L'Harmattan, pp. 177-200.
- Lefebvre, C. 1981. The double structure of questions in French: A case of syntactic variation. In Sankoff, D. et Cedergren, H. (eds.), *Variation Omnibus*. Edmonton, Linguistic Research Inc.
- Lefebvre, C. 1982. *Qui qui vient ?* ou *Qui vient* : voilà la question. In C. Lefebvre (ed.), *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle*. Tome 1, Québec, Office de la langue française.
- Léglise, I. et Leroy, M. 2008. Insultes et joutes verbales chez les "jeunes" : le regard des médiateurs urbains. In A. Tauzin (ed.), *Insultes, injures et vanes en France et au Maghreb*, pp. 155-174, Paris, Karthala.
- Legris, F. 2005. Les bidonvilles de Nanterre. Difficile réhabilitation des logements précaires construits pour les immigrés maghrébins dans les années 50-70. *Dialogues, propositions, histoires pour une citoyenneté mondiale*. En ligne : <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-6564.html>
- Léon, J. 1997. Approche séquentielle d'un objet sémantico-pragmatique: le couple Q-R. Questions alternatives et questions rhétoriques. *Revue de Sémantique et de Pragmatique*, 1, pp. 23-50.
- Lepoutre, D. 1997. *Coeur de banlieue: codes, rites et langages*. Paris, Éditions Odile Jacob.
- Levinson, S. 1983. *Pragmatics*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Liogier, E. 2002. Quelles approches théoriques pour la description du français parlé par les jeunes des cités ? In Argots et argotologie, *La linguistique*, 38, pp. 41-52.
- Liogier, E. 2006. *Langue « du quartier » et français « standard » dans le répertoire verbal d'adolescents de cité*. Thèse de doctorat, Université René Descartes, Paris 5.
- Liogier, E. 2009. La variation stylistique dans le langage d'adolescents de cité. *Langage et Société*, 128, pp.121-140.
- Lodge, R. A. 1991. Authority, prescriptivism and the French standard language. *Journal of French Language Studies*, 1, pp. 93-111.
- Lodge, R. A. 1993. *French, from dialect to standard*. London and New York, Routledge
- Lodge, R. A. 2004. *A sociolinguistic history of Parisian French*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Malécot, A. 1972. New procedures for descriptive phonetics. In Valdman, A (ed) *Papers in linguistics and phonetics to the memory of Pierre Delattre*, The Hague/Paris, Mouton.
- Marchello-Nizia, C. 2003. Le français dans l'histoire. In Yaguello, M. (dir.) *Le grand livre de la langue française*. Paris, Seuil, pp. 11-90.
- Martineau, F. et Mougeon, R. 2003. A sociolinguistic study of the origins of *ne* deletion in European and Quebec French. *Language*, 79, pp. 118-152.
- Massot, B. et Rowlett, P. 2013. Le débat sur la diglossie en France: aspects scientifiques et politiques. *Journal of French Language Studies*, volume 23, pp. 1-16.
- Mel'čuk, I. et al. 1984-1999. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*. 4 vol., Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Ménanteau, J. 1997. *Les banlieues*. Paris, Le Monde éditions.
- Merlin, P-A. 1826. *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence*, 16. Paris.
- Mills, S. 2003. *Gender and politeness*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Milner, J-C. 1978. *De la syntaxe à l'interprétation*. Seuil [cité par Riegel et al, 2004]
- Milroy, J. Milroy, L. 1985. *Authority in language*. London, Routledge and Kegan Paul.
- Milroy, L. 1980. *Language and social networks*. Oxford, Blackwell.

- Milroy, L. et Gordon, M. 2003. *Sociolinguistics: method and interpretation*. Malden, MA & Oxford, Blackwell.
- Mioni, A. 1983. Italiano tendenziale. Osservazione su alcuni aspetti della standardizzazione. In *Scritti linguistici in onore di Giovan Battista Pellegrini*, Pisa (Pacini), pp. 495-517. [cité par Barbato, 2011]
- Moïse, C. 2002. Pratiques langagières des banlieues : où sont les femmes ? *VEI*, Enjeux, « Rapports de sexe, rapports de genre. Entre domination et émancipation », 128, Centre national de documentation pédagogique.
- Moïse, C. 2008. Formes et valeurs de l'injure dans les processus d'affirmation identitaire. In *Insultes, injures et vannes. En France et au Maghreb*, Paris, Karthala.
- Moline, E. 2008a. Comme et l'assertion. In F. Lefevre et M. Pierrard (eds), Les proformes indéfinies ; indéfinition et prédication, *Langue Française*, 158, pp. 103-115.
- Moline, E. 2008b. L'emploi exclamatif de *comme*, proforme *qu-* de manière, *Linx*, 58. En ligne : <http://linx.revues.org/326>
- Moline, E. 2009a. La norme et l'usage. Approche d'une évolution générationnelle : les exclamatives en comment. *Cahiers de l'Asdifle*, 20, pp. 94-105.
- Moline, E. 2009b. Présentation : Panorama des emplois de *comment* en français contemporain. *Travaux de linguistique*, n°58, pp. 7-17.
- Moline, E. à paraître. *Comme* et *Comment* en français contemporain : spécificités et recouvrements. In A. Gautier et T. Verjans (eds), *Comme, comment, combien : concurrences et complémentarité, quelle(s) théorie(s) ?*, Paris, L'Harmattan, coll. Sémantiques.
- Moreau, M-L. 1997. *Sociolinguistique, concepts de base*. Liège, Mardaga.
- Morel, M-A. 1995. L'intonation exclamative dans l'oral spontané. *Faits de langues*, n°6, pp. 63-70.
- Mougeon, F. 1998. Variation stylistique en français et compétence communicative en milieu minoritaire. In *Le français, langue maternelle, dans les collèges et les universités en milieu minoritaire*, A. Boudreau et L. Dubois (eds), Éditions d'Acadie, Moncton, N.B., pp. 63-88.
- Myers, L. 2007. *WH-interrogatives in spoken French: A corpus-based analysis of their form and function*. Thèse de doctorat, University of Texas, Austin.
- Nisard, C. 1872. *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue*. Paris, A. Franck.
- Noh, E-J. 1998. Echo questions: metarepresentation and pragmatic enrichment. *Linguistics and Philosophy*, 21, pp. 603-628.
- Nye, R. 2009. "How" pseudo-questions and the interpretation of *wh*-clauses in English. *Dissertation de Master, Université d'Essex, Royaume-Uni*.
- Paccoud, E. 2005. Découpage de *L'Esquive*, un film d'Abdellatif Kechiche. *Avant-scène cinéma* n° 542.
- Perron, B. 1995. Chute libre. *Ciné-Bulles*, 14, pp. 10-11.
- Pinson, D. 1992. *Des banlieues et des villes*. Paris, les éditions ouvrières.
- Pohl, J. 1965. Observations sur les formes d'interrogation dans la langue parlée et dans la langue écrite non-littéraire. In *Xe Congrès international de linguistique et philologie romanes*, 2, Paris, Klincksieck, pp. 501-513.
- Pooley, T. 2001. Les variantes sociolinguistiques féminines: essai de synthèse. In Armstrong, N., Bauvois, C. et Beeching, K. (eds), *La langue française au féminin*, Paris, L'Harmattan, pp. 53-73.
- Posner, R. 1997. *Linguistic change in French*. Oxford, Clarendon Press.
- Price, G. 1971. *The French language: past and present*. London, Arnold.
- Quaglio, P. 2009. *Television dialogue: the sitcom Friends vs. natural conversation*.

- Philadelphia, John Benjamins
- Quillard, V. 2000. *Interroger en français parlé: études syntaxique, pragmatique et sociolinguistique*. Thèse de doctorat, Université François Rabelais, Tours.
- Rey, A. 2005. *Le Grand Robert de la langue française*, version électronique.
- Riegel et al. 2004. *Grammaire méthodique du français*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Robert, J-P. 2008. *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*. Paris, Ophrys
- Romaine, S. 1984. On the problem of syntactic variation and pragmatic meaning in sociolinguistic theory. *Folia Linguistica*, 18, pp. 409-437.
- Romaine, S. 2000. *Language in society: an introduction to sociolinguistics*. Oxford, Oxford University Press.
- Rouayrenc, C. 2010. *Le français oral*. Paris, Belin.
- Rouquier, M. 2003. La séquence *est-ce* dans les interrogatives en *qui/que* en ancien et en moyen français. *Journal of French Language Studies*, 13, Cambridge, pp. 339-362.
- Rys, K. 2006. L'exclamation : assertion non stabilisée ? Le cas des exclamatives à mot qu-. *Revue Romane*, 41, pp. 216-238.
- Saint-Pierre, M. 1977. *Aspects pragmatiques des interrogatives globales en français de Montréal*, thèse de doctorat, Université de Montréal. [citée par Coveney, 2000 : 140].
- Sankoff, G. et Cedergren, H. 1971. Same results of a sociolinguistic study of Montreal French. In Darnell, R (ed) *Linguistic diversity in Canadian society*, Edmonton, Linguistic Research Inc.
- Sauerwein Spinola, S. 2002. Interrogativité, rhétoricité, argumentation, persuasion : les particules modales dans l'interrogation partielle en allemand. *Cahiers de linguistique française*, 24, pp. 231-242.
- Schmidt-Radefeldt, J. 1977. On so-called "rhetorical" questions. *Journal of Pragmatics*, 1, pp. 375-392.
- Secova, M. 2010. *Discourse-pragmatic features of spoken French: analysis and pedagogical implications*. Thèse de doctorat, Queen Mary University of London.
- Seguin, B. et Teillard, F. 1996. *Les Céfrans parlent aux Français : chronique de la langue des cités*. Paris, Calman-Lévy.
- Shuy, R., Wolfram, W., Riley, W. 1967. *Linguistic correlates of social stratification in Detroit speech*. Cooperative project 6-1347, East Lansing, Michigan State University, Michigan. [cité par Bauvois, 2001]
- Söll, L. 1983. L'interrogation directe dans un corpus de langage enfantin. In Hausmann, F-J. (dir.), *Études de grammaire française descriptive*, Heidelberg, Groos, pp. 45-54.
- Sourdout, M. 2002. L'argotologie : entre forme et fonction. *La linguistique*, 38, pp. 25-39.
- Stewart, C. et Fagyal, Z. 2004. Engueulade ou énumération ? Attitudes envers les contours intonatifs enregistrés dans «les banlieues». Communication au colloque *Situations des banlieues : enseignement, langues, cultures*, Cergy-Pontoise, 24-25 novembre 2004.
- Tarr, C. 2005. *Reframing difference: beur and banlieue filmmaking in France*. Manchester, Manchester University Press.
- Tauzin, A. 2008. Introduction. In *Insultes, injures et vanes - En France et au Maghreb*, Tauzin (éd.), Paris, Karthala, pp. 5-10.
- Terry, R. 1970. *Contemporary French interrogative structures*. Quebec, Éditions Cosmos.
- Tetreault, C. 2004. *Communicative performances of social identity in an Algerian-French neighborhood in Paris*. Thèse de doctorat, Université du Texas, Austin.

- Togebly, K. 1982-1985. *Grammaire française*. Akademisk Forlag, Copenhague. [cité par Rys, 2006]
- Traverso, V. 1996. *La conversation familière : analyse pragmatique des interactions*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Traverso, V. 2009. The dilemmas of third-party complaints in conversation between friends. *Journal of Pragmatics*, 41, pp. 2385- 2399.
- Trimaille, C. 2003. Études de parlers de jeunes urbains en France, éléments pour un état des lieux. *Cahier de Sociolinguistique*, 9, sous la direction de Bulot, T., 2004, Les parlers jeunes (Pratiques urbaines et sociales), Presses Universitaires de Rennes, pp. 99-132.
- Trimaille, C. et Billiez, J. 2007. Pratiques langagières de jeunes urbains: peut-on parler de "parler"? dans C. Molinari et E. Galazzi, *Les français en émergence*, Bern, Peter Lang, pp. 95-109.
- Trudgill, P. 1974. *The social differentiation of English in Norwich*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Valdman, A. 1982. Français standard et français populaire : sociolectes ou fictions ? *The French Review*, 56, pp. 218-27.
- Valdman, A. 2000. La langue des faubourgs et des banlieues : de l'argot au français populaire. *The French Review*, 73, pp. 1179-1192.
- Vaugelas, C. F. 1647. *Remarques sur la langue française*. Paris, Camusat.
- Vigner, G. 1978. *Savoir-vivre en France*. Paris, Hachette. [cité par Elsig, 2009]
- Wagner R. L. et Pinchon, J. 1962. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette.
- Wagner, D-A. 2011. *De la banlieue stigmatisée à la cité démystifiée - La représentation de la banlieue des grands ensembles dans le cinéma français de 1981 à 2005*. Bern, Peter Lang.
- Wolfram, W. 1969. *A sociolinguistic description of Detroit negro speech*. Center for applied linguistics, Washington DC. [cité par Bauvois, 2001]
- Zwanziger, E. 2008. *Variability in L1 and L2 French WH-interrogatives: the roles of communicative function, WH-word, and metalinguistic awareness*. Thèse de doctorat, Boston University.